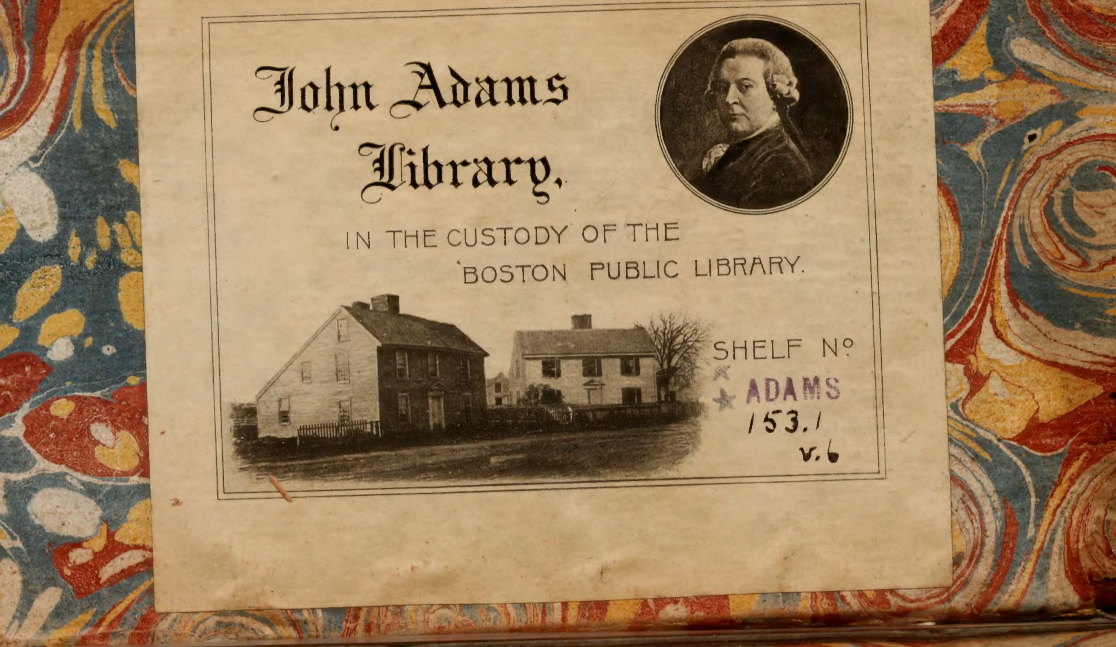
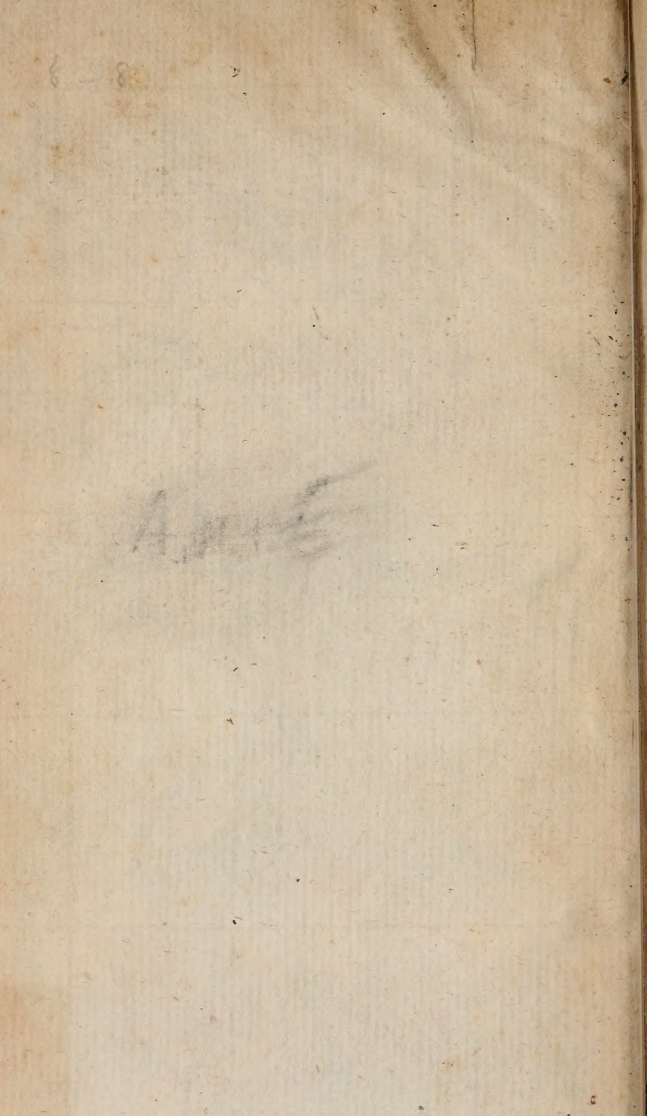



John Adams
Library.
IN THE CUSTODY OF THE
BOSTON PUBLIC LIBRARY.
SHELF No
ADAMS
153.1
v.6





TRADUCTION COMPLETTE DE TACITE.

TOME SIXIEME.

HISTOIRE, Tome I.

John Adams - 1780

TRADUCTION COMPLETTE DE TACITE.

TOME SIXIEME.

HISTOIRE, Tome I.

HISTOIRE DE TACITE,

EN LATIN ET EN FRANÇOIS;

Avec des Notes sur le Texte.

Par J. H. DOTTEVILLE, de l'Oratoire.

TOME PREMIER.



A PARIS,

Chez MOUTARD, Libraire de Madame LA DAUPHINE, rue du Hurepoix, à S. Ambroise.

M. DCC. LXXII.

Avec Approbation, & Privilége du Roi.

PRÉFACE.

UNE ſuite d'événemens importans, détaillés par un homme de génie, placé dans l'Etat aux premiers rangs, & par conſéquent à portée de s'inſtruire à fond des faits arrivés preſque ſous ſes yeux, ne peut manquer de former un récit intéreſſant, ſur-tout ſi l'on eſt aſſuré que jamais ni l'intérêt ni la crainte ne lui font altérer la vérité. Quelle autre condition pourroit-on exiger pour la perfection d'une hiſtoire? Quatre révolutions, en moins de dix-huit mois, dans le plus puiſſant Empire de l'Univers, les armées les plus braves, les mieux expérimentées, anéanties par la diſcorde; des tentatives de nos ancêtres pour la liberté; d'autres de leurs chefs pour la royauté: tel eſt en abrégé le morceau d'hiſtoire que Tacite nous offre, & malgré la diverſité des événemens, tout y ſemble tendre à une

même moralité, comme dans un Poëme épique, & prouver que la renommée, la valeur, la ſcience militaire, l'étendue des poſſeſſions, les richeſſes, ſont une bien foible reſſource pour un peuple, quand il n'eſt pas ſoutenu par la ſageſſe de ceux qui le gouvernent.

Nulle trace des Galba, des Othon, des Vitellius, des Veſpaſien, lorſque Tacite publia cette hiſtoire, puiſque Nerva même étoit déja mort. C'étoit le vrai point de vue pour bien enviſager les faits & les peindre. Leur nouveauté permettoit de remonter aux ſources. Plus d'acteurs principaux à ménager; plus de cette fermentation que chaque révolution nouvelle allume dans les eſprits. Je ne vanterai ni la profondeur de Tacite pour pénétrer dans le repli ſecret des intentions, ni ſon diſcernement à ſaiſir la vérité, malgré le voile dont l'intérêt des partis ou des rumeurs vagues & populaires avoient affecté de la cou-

vrir. Les ſuffrages bien décidés du public m'en diſpenſent, & chacun trouveroit ce que j'en pourrois dire au-deſſous de ce qu'il en penſe lui-même. Je ne diſſimulerai cependant pas que quelques-uns ont regardé notre hiſtorien comme un mélancholique, dont l'humeur ſombre jettoit un peu de noir ſur la plûpart de ſes tableaux. Mais ce reproche eſt-il fondé ? S'il diſoit avec Suetone que Galba fit mourir juſqu'aux femmes & aux enfans des Gouverneurs Eſpagnols & Gaulois qui n'étoient pas entrés dans ſon parti du vivant de Néron ; que Vitellius fit périr un de ſes fils, & le calomnia comme un parricide ; qu'il eſt ſuſpect d'avoir empoiſonné ſa mere, ou de l'avoir fait mourir de faim : s'il faiſoit entendre avec Juvenal qu'Othon porta juſques dans le tumulte des armes cette molleſſe qui l'avoit diffamé dans la paix ; s'il ne nous peignoit avec l'abbréviateur de Dion l'épouſe de Vitellius que

comme une femme d'un luxe excessif, qui taxoit Néron de mesquinerie dans ses ameublemens ; qui d'entre nous seroit en état de prouver le contraire ? Cependant Galba, dans Tacite, est un Prince rempli de justice & d'intégrité. Ses fautes ne sont pas, à parler exactement, les siennes, ce sont celles d'indignes amis qui abusent de sa confiance.

Vitellius, malgré ses défauts, est un pere tendre, qui s'applaudit, dans l'excès de l'adversité, d'avoir fait pour son fils tout ce que la fortune lui a permis de faire ; c'est un fils respectueux & sensible, qui veut abdiquer l'Empire pour arracher sa famille aux maux qui la menacent. Othon est un guerrier actif, l'épouse de Vitellius une femme respectable, dont l'Etat n'a jamais à se plaindre dans ses malheurs. En comparant soigneusement Tacite avec les autres historiens de ce même temps, on se convaincra qu'il est celui qui dit le moins de mal & le plus de bien de

ſes perſonnages. Il va juſqu'à trouver quelques vertus dans Vinius, l'exécration du peuple Romain, que le ſage Plutarque blâme ſans adouciſſement ni réſerve. Si ce fâcheux préjugé s'eſt élevé contre notre hiſtorien, c'eſt parce que ſes peintures affectent fortement l'ame, & que le malheur des tems l'a forcé d'écrire plus de crimes que d'actions vertueuſes. Il met les faits ſous les yeux du lecteur, tandis que les autres ſe contentent de les raconter, & je ne doute pas que les regnes plus heureux de Veſpaſien, & ſurtout de Titus, ne l'euſſent pleinement juſtifié.

Cette énergie, ce diſcernement, cette exactitude de Tacite, rendent irréparable la perte du reſte de ſon hiſtoire. On doit aſſurément des éloges aux deux hommes célebres dont la plume vient de s'exercer à le faire renaître, l'un dans ſa propre langue, l'autre dans la nôtre. Mais les faits ne ſe devinent pas, & Ta-

cite nous en eût conſervé qui ne ſe retrouvent nulle part. Heureuſement pour moi, le morceau que j'offre au public, n'a point de lacunes. Ce n'eſt pas un ſupplément que j'ai prétendu faire en donnant la fin du regne de Néron, le commencement de celui de Galba, & la ſuite du ſiége de Jéruſalem : ce ne ſont que des notes liées enſemble, & deſtinées à faciliter l'intelligence de mon Auteur.

Comme les anciens Mſſ. n'ont point de titre au commencement de chaque Livre, on prit d'abord cet ouvrage pour une ſuite des annales. Mais des perſonnes de goût en ſentirent bientôt la différence. L'un eſt un amas de matériaux rangés par années, comme pour en compoſer un jour une hiſtoire. C'eſt le génie de Tacite, c'eſt ſon pinceau; mais le ſtyle en eſt moins élevé, moins ſoutenu. Dans l'autre éclate la pompe & toute la majeſté de l'hiſtoire. Les faits s'y lient étroitement les

uns aux autres, & l'antiquité ne nous présente aucun morceau mieux détaillé, ni travaillé plus soigneusement. Loin d'être une continuation des annales, il les a précédé. Ce n'est que par égard à la succession des événemens, qu'on a coutume de le ranger après.

Le texte de Tacite, graces aux travaux de plusieurs éditeurs habiles, semble avoir atteint toute la perfection dont il est susceptible. Cependant je me suis fait un devoir de rechercher encore la partie que je donne avec toute l'attention dont je suis capable. J'ai suivi communément l'édition de M. Ernesti, & je ne m'en écarte jamais sans en avertir. De-là résulteroit un inconvénient que je regarde comme très-considérable, si je n'avois soin de le prévenir. J'ai profité des travaux de ce savant Editeur, & je ne parle de lui dans mes Notes, que pour contredire & censurer son texte. Je déclare donc ici que lorsque j'y fais des

changemens, c'eſt en conſéquence de ſes propres obſervations, ou ſur des autorités qu'il n'a pu conſulter.

Outre le Mſſ. de la Bibliotheque du Roi, dont les Editeurs précédens ont déja tiré preſque tout ce qu'il a de bon, j'ai lu ſoigneuſement un magnifique Mſſ. en vélin appartenant à l'Inſtitution de l'Oratoire de Paris. Il fut apporté, je crois, d'Italie en France, & donné à cette Maiſon par Henri Harlai de Sanci, mort Prêtre de l'Oratoire en 1667. La ſagacité du P. Brotier, le ſeul qui en ait déja parlé, lui a fait ſaiſir dans le peu de tems qu'il a pu le voir, ſa reſſemblance avec le Mſſ. de Corbinelli. Mais comme il en differe en pluſieurs endroits, je crois rendre ſervice au public de le lui faire connoître plus en détail. Il commence, comme preſque tous les Mſſ. de Tacite, à *nam Valerium*. Le quatrieme Livre de l'Hiſtoire eſt plein de lacunes. Le cinquieme ſe termine à *concordiam pararet. Eve-*

nerant. En marge : *hîc desunt aliquot Libri.* Puis deux fragmens du quatrieme Livre, dont le dernier finit à *ne temeraretur opus.* Les caracteres de ce MsT. approchent de ceux de l'éditio princeps. Il est sans titres, sans ratures, sans glose interlinéaire. Les points y sont rares, & comme jettés au hasard. Le genre des fautes qui s'y trouvent indique un copiste qui n'entendoit gueres ce qu'il écrivoit. Il laisse en blanc les mots que vraisemblablement il n'a pu lire dans son modele. Je n'en ai tiré que les variantes qui intéressent le sens, jugeant le public peu curieux des autres. Il est tems que je dise un mot de ma traduction.

Parler correctement, exprimer les pensées de son Auteur, imiter son style, sont des loix qu'un Traducteur ne doit jamais perdre de vue. Quant à la tournure des phrases & aux mots, comme chaque langue a des dictions & des métaphores qui lui sont propres, en

s'obſtinant à les rendre toujours, on s'imposeroit la ridicule néceſſité de faire un ouvrage qui n'appartiendroit plus à aucune langue. Ainſi je penſe qu'un des devoirs du Traducteur eſt de s'étudier à diſcerner ce qui vient de l'eſprit même de l'Auteur, d'avec ce que ſa langue lui ſuggere. Je n'oſe cependant donner ces principes pour inconteſtables; mais quels qu'ils ſoient, ils m'ont dirigé dans le plan de mon travail. Puiſſé-je avoir approché du moins du but que je me ſuis propoſé! Je ne dirai rien des traductions qui précedent la mienne, ſinon que pluſieurs m'ont été utiles. Celle de M. d'Alembert ſur-tout m'a fourni le modele de préciſion dont j'avois beſoin. Je n'ai cherché ni à copier ſes expreſſions ni à les éviter. Je me ſuis quelquefois vu dans l'impoſſibilité de bien dire, ſi je voulois parler autrement. Mes Notes tendent à éclaircir le texte ou l'hiſtoire.

INTRODUCTION,



INTRODUCTION.

FIN DU REGNE DE NÉRON, ET COMMENCEMENT DU REGNE DE GALBA.

I. NÉRON régnoit depuis treize ans, lorſqu'un ſimple Propréteur de la Gaule Lyonnoiſe, ſans armée, & preſque étranger par rapport à Rome, entreprit de délivrer l'Univers de ſon joug. C'étoit C. Julius Vindex, deſcendant des anciens Rois d'Aquitaine. Il écrit à Galba pour lui propoſer l'Empire, & mande en même-tems à tous les Gouverneurs de Provinces de le ſeconder. C. Servius Galba, vieillard de ſoixante-douze ans, ancien Conſulaire, Gouverneur d'Eſpagne pour la ſeptiéme année, ſembloit ne plus ſouhaiter de la part de la fortune qu'une mort tranquille. La propoſition de Vindex,

réveilla cependant ſon ambition ; mais le peu d'apparence du ſuccès le replongea dans ſon indolence. Il ſupprime la Lettre, réſolu d'attendre l'événement. Les autres Gouverneurs envoyent à l'Empereur les Lettres de Vindex, non par attachement pour le Prince, ni par amour de leur devoir, mais parce qu'on s'étoit fait une habitude de l'eſclavage. Néron à cette nouvelle s'écrie : *Ceci vient à propos. J'avois beſoin d'argent, & je ne ſçavois plus où en prendre. Je m'emparerai de l'or des Gaulois.* En conſéquence, il laiſſe à Vindex le tems d'aſſembler des Troupes ; confiſque en attendant les biens de Galba, dans Rome, ſans examiner s'il eſt coupable, & envoie des aſſaſſins pour le tuer.

II. Fermentation prodigieuſe dans toutes les Gaules. Chaque Cité prend les armes. Les unes, dédaignant Vindex, ne veulent pas même que le parti contraire porte ſon nom ; ils l'appellent le *Parti de Galba*, quoiqu'il n'eût fait

aucune démarche pour le former, ni le ſoutenir. Les autres, ſans attachement ni pour Galba, ni pour Vindex, & même ſans haine bien décidée contre Néron, cherchent à ſatisfaire leur animoſité particuliére. Lyon ſe bat contre Vienne; Langres attaque ſes voiſins; Tréves fond ſur Cologne, & toute la Province ſe diviſe.

III. D'une autre part, on annonce à Galba que ſes biens ſont ſaiſis, vendus à l'Encan, dans Rome, & que l'Empereur l'a proſcrit. Forcé d'opter entre l'empire & la mort; il invente un parti mitoyen, & ſe fait proclamer Lieutenant-Général de la République, par une Aſſemblée convoquée à Carthagène. Mêmes troubles dans les Eſpagnes que dans les Gaules. Cornelius Fuſcus, jeune homme de naiſſance, encore plus inconſtant qu'ambitieux, décide ſa Colonie en faveur de Galba; d'autres imitent ſon exemple. Des Intendants, des Affranchis des Céſars, s'oppoſent à leurs efforts, il

ſe livre pluſieurs petits combats ; mais la légion que Galba venoit de lever lui-même, n'eut point occaſion d'en venir aux mains.

IV. Othon commandoit en Luſitanie. M. Salvius Otho, fils d'un homme d'une humeur ſombre, & d'une fermeté inflexible, s'étoit roidi contre les efforts qu'avoit fait ſon pere, pour lui procurer de l'éducation. Il l'avoit perdu dans un âge où les paſſions fermentent, s'étoit introduit à la Cour de Néron, par le crédit d'une affranchie qu'il avoit ſéduite, & avoit pénétré fort avant dans les bonnes graces de l'Empereur, par ſon goût pour le luxe & les plaiſirs. Une intrigue qui penſa lui coûter la vie, l'avoit enſuite fait comme reléguer en Luſitanie. Il faiſit avidement l'occaſion qui ſe préſentoit de reparoître avec éclat, convertit toute ſa vaiſſelle d'or & d'argent, en monnoie marquée au coin du nouveau Prince, & vint ſe mettre à la tête de ſes Troupes.

V. Cependant Néron, tout occupé

de frivolités, regardoit comme plus important pour lui de perfectionner une machine hydraulique qu'il venoit d'inventer, que de penser à se précautionner contre Vindex. On lui annonce que Galba soulève sa Province, & que déja Vindex est à la tête d'une armée nombreuse. Il renverse de colere la table où il étoit alors; ensuite il écrit au Sénat de le venger. Il ajoutoit pour le toucher plus vivement : » *Jugez vous-mêmes, Peres conscrits, de l'injustice de Vindex. Il dit que je chante mal, & que je ne sçai pas jouer de la flûte. J'irois en personne à Rome, mais je suis enroué* ». Sur une Lettre si pathétique, le Sénat déclare Galba & Vindex ennemis de l'État, & donne ordre à Virginius, Commandant de l'armée de la haute Germanie, de marcher contre Vindex. Néron de son côté fait dire aux légions d'Illyrie de passer en Italie, rappelle des portes de la mer Caspienne l'armée qu'il avoit destinée contre l'Albanie; mande en Bretagne à

la quatorziéme légion, de venir promptement à son secours, l'assurant qu'il la regarde comme la meilleure légion de l'Empire, & nomme, pour Général de ses armées, Petronius Turpilianus, Consulaire cassé de vieillesse.

VI. L'armée de Germanie, dégoûtée de Néron, avoit souvent offert l'Empire à Virginius, mais elle aimoit encore mieux servir un Maître qu'elle haïssoit, que d'en accepter un de la main d'un autre. Ainsi elle marcha contre Vindex avec ardeur, & le joignit proche de Besançon. Avant que d'en venir à une action, il se tint entre les deux Chefs une conférence de laquelle ils se séparerent amis. Dans cet intervalle les Soldats de Germanie, armée indomptable, accoutumée à prendre l'ordre d'elle-même, s'étoient préparés au combat. Ils tomberent à l'improviste sur les Gaulois, & les taillerent en piéces. Vindex fit des efforts inutiles pour arrêter le massacre. Il se persuada que Virginius

l'avoit trahi, & n'ayant pas le courage de ſurvivre à ſon malheur, il ſe tua ſur le champ de bataille.

VII. Galba s'occupoit des projets de ſa grandeur future, lorſqu'il apprend que le Sénat ſe déclare contre lui, que Vindex n'eſt plus, & que toute l'armée des Gaules eſt taillée en piéces. Alors il blâme ſon imprudence, il s'accuſe de folie d'avoir ſur ſes vieux jours laiſſé l'ambition ſe rallumer dans ſon cœur, & ſe retire à Colonia, n'attendant plus que la mort, & prêt à chaque inſtant à ſe la donner lui-même. Néron triomphoit : mais deux ſcélérats qu'il avoit tirés de la plus vile pouſſière par égard pour leur ſingulière méchanceté, avoient décidé ſa perte. C'étoit Nymphidius & Tigellinus, tous deux Préfets du Prétoire. Calliſtus, Affranchi de Claude, avoit eu d'une Couturière qu'il aimoit, une fille nommée Nymphidia. Celle-ci étoit devenue mere de Nymphidius, ſans qu'on ait ſçû quel étoit ſon pere. Il ſe diſoit

fils de l'Empereur Caïus. Mais la date des amours de ce Prince, étoit postérieure à la naissance de Nymphidius, & le Peuple le crut fils de Martianus, fameux gladiateur auquel il ressembloit. L'audace, l'effronterie & la licence effrenée de Nymphidius, ne démentoient point cette origine : Tacite nous dépeint Tigellinus, comme aussi méchant. C'étoient les hommes que Néron préféroit.

VIII. Les deux Préfets complottent de corrompre leurs Soldats, les seuls vraiment attachés à l'Empereur & à portée de le défendre. Ils y réussirent à force d'artifice. Nymphidius en même-tems préparoit de loin la perte de Galba lui-même, en promettant en son nom sept mille cinq cents drachmes par tête aux Prétoriens, & douze cents cinquante à chaque Soldat des armées de l'Empire. » Il auroit fallu, dit Plutarque, plus véxer » le Peuple, pour amasser cette somme, » que Néron n'avoit fait pendant tout son » régne ». Telle étoit cette gratification

dont nous aurons ſujet de parler plus d'une fois. En conſéquence des meſures priſes enſemble, on annonce à l'Empereur, que toutes les armées l'abandonnent, & qu'il ne lui reſte point d'autre parti que de ſe ſauver promptement en Egypte : aux Prétoriens, que l'Empereur eſt parti pour Aléxandrie, & qu'ils ne le reverront plus : au Sénat, que perſonne ne s'intéreſſe pour Néron, & que la garde Prétorienne elle-même l'a quitté. Sur ces nouvelles, Néron ſe livre au déſeſpoir, les Prétoriens ſe retirent, le Sénat s'aſſemble. Néron la veille étoit un Dieu, Galba l'ennemi de l'État ; Galba eſt proclamé tout d'une voix Empereur, & Néron condamné à expirer ſous les coups de verges.

IX. On ne doit point être ſurpris de voir Néron croire avec tant de facilité, le ſoulèvement général de toutes ſes Troupes. Ce bruit n'étoit point deſtitué d'apparences. Quoique la quatorziéme légion fut très-ſenſible au témoignage

flatteur que l'Empereur venoit de lui rendre, ſes Auxiliaires étoient mal intentionnés. Six cohortes Bataves s'étoient ſéparées, & murmuroient hautement. Il ne pouvoit attendre de long-tems aucun ſervice de l'armée venue des portes de la mer Caſpienne : c'étoient des Soldats mourants, excédés des fatigues d'une longue navigation. Les Légions d'Illyrie, amenées par ſes ordres en Italie, envoyoient une députation à Virginius, pour le preſſer d'accepter l'Empire. L'armée de la haute Germanie, après avoir ſalué Virginius *Imperator* ſur le champ de bataille, y vouloit ajouter les titres de Céſar & d'Auguſte. Il ſuffiſoit donc de groſſir un peu le mal pour le faire paroître ſans remède. De plus, cette voix de la conſcience qui ſe fait entendre dans les momens de trouble, lui diſoit : qu'un Prince n'a guère à compter ſur la fidélité de ſes Peuples, quand il n'a jamais rien fait pour eux, & qu'il a ſacrifié tout à ſes fureurs & à ſes plaiſirs. Dépouillé de

ce cortége qui aveugle & séduit les ames vaines, il n'avoit plus autour de lui qu'un reste d'esclaves efféminés, à qui la hardiesse ou l'occasion de s'enfuir avoit manqué. On vient lui apprendre que le Sénat le condamne à une mort infâme, il veut la prévenir, & n'ayant pas le courage de se tuer lui-même, il implore le ministère de ceux qui l'accompagnent : tous le refusent, & il s'écrie. *Quoi, pas un ami! pas un ennemi!*

X. Ses ennemis étoient absens, mais l'idée de la haine qu'il mérite, & le souvenir de ses crimes le poursuivent. Il se sauve de son Palais, & va se cacher dans le vil réduit qu'un de ses Affranchis lui offre pour retraite. Sa mort a été racontée fort diversement. Si elle eut des témoins, c'étoient des gens peu connus; & plusieurs resterent long-tems dans la persuasion qu'il vivoit ignoré dans le fond de quelque Province. Il couroit, au rapport de Lactance, des vers d'une sibylle qui prédisoient son retour, & ce qu'il y

a de ſingulier, c'eſt qu'on l'attendoit encore plus de trois cents ans après ſa mort. Une opinion ſi répandue, & toutes les tentatives qu'on fit à ce ſujet, me rendent ſuſpectes pluſieurs des circonſtances qu'on a débitées ſur les derniers moments de ſa vie. Si, comme le prétend Suétone, le Centurion chargé de l'arrêter s'étoit trouvé préſent lorſqu'il expiroit, il n'eût pas manqué d'en faire ſon rapport au Sénat, qui auroit pris des précautions pour conſtater irrévocablement un fait de cette importance.

XI. Icelus, Affranchi de Galba, avoit été mis en priſon à Rome, tandis qu'on ſaiſiſſoit les biens de ſon Maître. La révolution nouvelle le rendit un perſonnage important. On prétend même qu'il fallut s'adreſſer à lui pour obtenir la permiſſion de faire les obſéques de l'Empereur. Sitôt qu'il ſe fut aſſuré de l'état des choſes, il partit pour en informer Galba, & fit une telle diligence, qu'on dit qu'il vint en ſept jours à Colonia. Ce ſervice

étoit eſſentiel ; mais Galba pouvoit le reconnoître, ſans faire de ſon ancien eſclave un Secrétaire d'État. Cette élévation cauſa la perte d'Icelus.

XII. Pour premier acte après la mort de Néron, le Peuple ſe livre à une joie effrenée, qui dégénére en rage contre ceux qui ont eu part aux bonnes graces du Prince : le Sénat ordonne par un Sénatus-Conſulte, qu'on faſſe le procès à tous les Délateurs : Nymphidius ſe brouille avec ſon collégue & le chaſſe du Prétoire ; & Galba fait faire des perquiſitions contre tous ceux qui n'ont pas favoriſé ſon parti dans les Eſpagnes, ou celui de Vindex dans les Gaules. Ainſi loin que l'embrâſement fût prêt à s'éteindre, on entaſſoit de tous côtés des matieres pour de nouveaux incendies. Il s'en falloit beaucoup que le Sénat jouît de la liberté dont il s'etoit flatté d'abord. Néron, diſtrait par ſes plaiſirs, avoit ſouvent fermé les yeux ſur ſes démarches ; mais Nymphidius ne le perdoit pas un

inſtant de vue. Nul Sénatus-Conſulte, nul Arrêt qui ne fût ſigné de ſa main. Les Conſuls avoient dépêché des Courriers à l'Empereur, ſans ſon attache; il penſa les dépoſer & ſe laiſſa fléchir enfin par les humbles excuſes qu'ils vinrent lui faire.

XIII. Nymphidius avoit compté s'emparer aiſément de toute l'autorité, ſous un vieillard infirme & dégoûté depuis long-tems du tumulte des affaires. Il apprend que Vinius & Laco jouiſſent de toute ſa confiance. Tentatives auprès de ſon armée, pour l'engager à faire une députation chargée de ſolliciter leur banniſſement. On lui réſiſte: on trouve ridicule de preſcrire à un homme expérimenté, quels miniſtres il doit choiſir ou rejetter. Alors il écrivit à Galba, *qu'il ne lui conſeilloit pas de ſe montrer ſitôt*; *que tout l'Empire étoit dans la plus grande fermentation*; *que Rome murmuroit*; *que Macer ſoulevoit l'Afrique*; *que les armées de Germanie ſe révoltoient*; *& que celles de*

Syrie & de Judée se préparoient à faire un autre Empereur. Cependant il formoit une conjuration ; aidé de quelques femmes intrigantes, de Cingonius Varro, désigné Consul ; de Mitridate, ancien Roi du Bosphore, dépouillé depuis longtems de ses États par les Romains, & de quelques Consulaires. Claudius Celsus, homme sensé, son intime ami, lui remontroit en vain que jamais une seule Maison de Rome ne consentiroit à nommer César le fils de Nymphidia ; il fut conclu qu'à minuit précise on le méneroit au camp, & qu'on l'y proclameroit. Antonius Honoratus, premier Centurion, considéré pour ses services & sa probité, en fut heureusement averti. Il rassemble l'armée sur le soir, expose le détail de la conjuration dont presque tous les Soldats étoient complices, puis il ajoute :

XIV. » Quelle fin mettrons-nous à nos » trahisons, & quel malheureux génie » nous pousse à changer continuellement

» de parti ? Je veux que les crimes de Né-
» ron nous ayent suffisamment autorisés
» à le perdre. Avons-nous quelque chose
» de semblable à reprocher à Galba ? A-
» t'il assassiné sa mere, tué sa femme,
» prostitué la Majesté Impériale, au point
» de monter sur un Théâtre, pour se
» donner en spectacle à la populace ?
» Nous supportions cependant Néron,
» quoique nous eussions sans cesse à rougir
» de son avilissement, ou de ses crimes.
» Si nous l'avons abandonné, c'est que
» Nymphidius nous a trompés. Il nous
» assuroit que ce Prince nous avoit aban-
» donné le premier, & qu'il s'étoit sauvé
» en Egypte. Immolerons-nous présen-
» tement le descendant des Servius, le
» parent de l'auguste Livie, au fils de
» Nymphidia ? Que ne méritons-nous
» plûtôt l'affection de notre Empereur,
» en le délivrant d'un traître » !

XV. Ce discours fit tant d'impression, qu'on s'écria tout d'une voix, qu'on ne vouloit point d'autre Empereur que

Galba. Nymphidius entend ces clameurs; il croit que l'impatience du Soldat lui fait devancer les momens, ou qu'il s'éléve une sédition. Il vient, bien escorté, à la lueur d'une multitude de flambeaux, tenant à la main une harangue que Varron lui avoit composée. Les portes du camp étoient fermées. Une troupe nombreuse de Soldats, armés comme pour un combat, gardoient les remparts. Il demande qui leur a commandé de prendre les armes. Les Soldats répondent: que c'est le zèle dont on est animé pour Galba, & qu'on ne veut point d'autre Empereur. Nymphidius loue leur fidélité & les assure qu'il est dans les mêmes sentimens: alors on lui ouvre les portes; mais dès qu'il est entré, on les ferme à sa suite; on se jette sur lui, l'épée à la main, & on le massacre dans une tente où il avoit voulu se sauver. Telle fut la fin d'un scélérat que les troubles rendirent presque maître d'un Empire dont il auroit à peine obtenu la dernière

charge dans des tems plus heureux.

XVI. Peu après la mort de Nymphidius, on arrêta, par ordre de Galba, Cingonius Varro, le Roi Mitridate (Tacite ne le nomme pas, ne le jugeant pas digne apparemment de figurer parmi des Consulaires) & le malheureux Petronius Turpilianus, dont le crime étoit d'avoir été nommé par Néron, pour commander une armée qui arrivoit à peine. Ils furent étranglés tous les trois, sans aucune forme de Justice. Tigellinus présidoit à l'exécution de Turpilianus, ce qui la rendit encore plus odieuse; peut-être même se faisoit-t'elle sans l'aveu de Galba. Les Intendans Obultronius Sabinus, Cornelius Marcellus, dans les Espagnes, & Betuus Chilo, dans les Gaules, eurent le même sort. On envoyoit à Garrucianus, intendant d'Afrique, l'ordre de faire assassiner le Propréteur de la Province. Calvia Crispinilla, cette fameuse Surintendante des plaisirs de Néron, étoit passée en Afrique, & avoit déter-

miné le Propréteur Macer, à ſe rendre indépendant de l'Empire. Ils prennent des meſures enſemble, pour mettre la famine dans Rome, en arrêtant tous les bâtimens qui devoient y tranſporter du bled. Macer lève une nouvelle légion, à laquelle il donne ſon nom, la joint aux anciennes troupes; & il étoit à la tête d'une armée conſidérable, lorſque, ſur les ordres de l'Empereur, le Centurion Papirius, dépêché contre lui par l'Intendant, l'aſſaſſine.

XVII. En même-tems qu'on apprenoit d'Afrique la mort de Macer, on mandoit de Germanie celle de Capiton. Fonteius Capito commandoit l'armée de la baſſe Germanie. C'eſt lui qui mit Civilis, alors innocent, dans les fers, & le fit conduire à Néron comme coupable de haute trahiſon. Il fut ainſi la premiere cauſe de tout le mal que ce guerrier fit depuis aux Romains. L'avarice inſatiable de Capiton ne rougiſſoit d'aucun moyen pour ſe procurer de l'argent, quelque bas

ou injuste qu'il fût. Il faut cependant qu'il ait eu quelques bonnes qualités, puisque, malgré ce vice odieux, ses Troupes le regretterent. On pourroit peut-être se contenter de taxer d'imprudence, l'action sur laquelle on jugea qu'il aspiroit à l'Empire. Un homme qu'il venoit de condamner à la mort, en appelloit à César. » Voici César, lui dit-il, en » se plaçant sur un siége plus élevé : dé» fend ta cause devant lui » ; & après l'avoir entendu une seconde fois, il le fit exécuter.

XVIII. Quoi qu'il en soit, Julius Burdo, Commandant de la flotte, fut le premier à se déclarer contre lui. Fabius Valens, un des Lieutenans de l'armée, soupiroit depuis long-tems après une haute fortune. Il saisit cette occasion de mériter les bonnes graces du Prince, fait promptement assassiner Capiton, par le Centurion Crispinus, & le mande aussitôt à l'Empereur, en ajoutant, comme forcé par son zèle pour sa Personne

ſacrée, que Virginius héſite, s'il n'acceptera pas l'Empire qu'on lui offre depuis ſi long-tems. Galba ne négligea pas l'avis. Il enleva Virginius à ſes troupes, en le faiſant venir auprès de lui, ſous prétexte d'amitié. Mais il crut faire aſſez pour Valens, de fermer les yeux ſur une violence que déſapprouvoient ceux mêmes qui s'étoient déclaré contre Capiton ; & l'armée, dans la ſuite, obtint la mort de Criſpinus.

XIX. La défiance avoit aigri le caractére de Galba ; mais la fortune n'altéroit point la ſimplicité de ſes mœurs. Même frugalité, même mépris du faſte. Son Maître-d'Hôtel avoit cru bien faire de le ſervir, contre ſa coutume, avec quelque opulence. » Quelle dépenſe inutile, dit-» il, en ſoupirant » ! On conjectura qu'il n'y auroit rien que Vinius n'obtînt de lui, quand on ſçut qu'il l'avoit enfin engagé à faire paroître ſur ſa table la vaiſſelle d'or & d'argent de Néron. Othon compta mal-à-propos s'en faire adopter,

en effaçant tous ceux qui l'accompagnoient, par ſon luxe & ſa magnificence. Galba le voyoit d'aſſez bon œil pendant la route. Il le prenoit même ſouvent dans ſa litiere, & s'entretenoit familierement avec lui. Mais ce fut ſa profuſion qui le détruiſit enfin dans l'eſprit de ce vieillard auſtere.

XX. L'Empereur approchoit de Rome, lorſqu'une dernière cataſtrophe mit le comble à la terreur. Avant que de la rapporter, je prie le Lecteur de me permettre une digreſſion qui n'eſt point étrangere à mon objet, parce qu'elle répandra du jour ſur pluſieurs endroits de Tacite. Les Romains avoient ſur pied quatre eſpèces de Milice. 1°. Les Légions Infanterie & Cavalerie; on les rangeoit par gros bataillons & eſcadrons. Elles étoient compoſées de citoyens. 2°. Les auxiliaires, Infanterie & Cavalerie. On les tiroit des peuples alliés à l'Empire, & on les annexoit à une légion. Ils étoient les premiers expoſés aux coups,

& difperfés par pelotons, pour qu'ils ne fuffent pas en état, en cas de trahifon, de faire face aux Légionnaires. 3°. Les Soldats de flotte. On les levoit parmi les Nations tributaires & efclaves de l'Empire. On en prenoit un bien plus grand nombre que n'exigeoit le fervice de mer. On formoit, de l'excédent, des compagnies d'Infanterie qui fervoient fur terre. Ils étoient prefque fur le pied d'efclaves, & on les forçoit quelquefois de fe battre les uns contre les autres pour divertir les Romains. 4°. Les Gladiateurs, dernière efpèce confacrée par état à faire couler fon fang pour le plaifir du Peuple. C'étoient de vrais efclaves. On les employoit cependant quelquefois à la guerre ; mais leurs Officiers étoient des citoyens. On prenoit même leurs Commandans-généraux parmi les perfonnes les plus diftinguées de l'Empire. Il paroît de plus, qu'on avoit la précaution de tenir proche d'eux d'autres troupes, toujours en état de leur faire la loi.

XXI. Néron s'étoit propofé de faire

une vraie Légion Romaine, tirée toute entière des Soldats de flotte. Il en avoit fait venir dans cette intention une multitude à Rome, afin d'avoir la liberté du choix. A l'approche de Galba, vers le Pont Milvius, ils se répandent de tous côtés sur sa route, en criant, *qu'on leur donne une Aigle*, marque distinctive de la Légion, *des Enseignes, des Quartiers d'Hiver.* L'Empereur fatigué de ces instances déplacées, leur fait dire de se présenter une autrefois. Ils prennent ce délai pour un refus, murmurent hautement, écartent tous ceux qui viennent au-devant du Prince; quelques-uns même tirerent l'épée. Alors l'Empereur ordonne à sa Cavalerie de les charger. L'Abréviateur de Dion rapporte qu'on en tua jusqu'à sept mille. On décima le reste, & ceux qui étoient échappés au massacre, furent retenus prisonniers, jusqu'au régne d'Othon. Ce dernier remplit le projet formé par Néron; ce qui fit espérer à chaque Soldat de flotte, de devenir un jour Légionnaire.

HISTOIRE
DE
TACITE.



C. CORNELII TACITI

HISTORIARUM

LIBER PRIMUS.

I. INITIUM mihi operis Ser. Galba iterum, T. Vinius consules erunt. Nam, post conditam urbem, octingentos [1] & viginti prioris ævi annos multi auctores retulerunt; dum res populi Romani [2] memorabantur, pari eloquentiâ ac libertate. Postquam bellatum [3] apud Actium, atque omnem potestatem ad unum conferri pacis interfuit, magna illa ingenia cessere. Simul veritas pluribus modis infracta; primùm inscitiâ reipub. ut alienæ, [4] mox libidine assentandi, aut rursus odio adversus dominantes: ita neutris cura posteritatis, inter infensos,



HISTOIRE DE TACITE,

LIVRE PREMIER.

I. JE commence cet Ouvrage au ſecond Conſulat de Ser. Galba, avec T. Vinius. Aſſez d'Hiſtoriens ont décrit les huit cents vingt années précédentes, depuis la fondation de Rome. Tant qu'on eut à rapporter les actions du peuple Romain, on le fit avec autant d'éloquence que de liberté. Lorſque la bataille d'Actium eut terminé la guerre, & qu'il fallut réunir toute l'autorité ſur un ſeul, pour jouir de la paix; ces Génies ſublimes ſe tûrent. La vérité dès-lors fut diverſement altérée; d'abord parce que l'on connoiſſoit mal un État où l'on étoit comme étranger; enſuite par envie de flatter ou de déchirer ſes maîtres. Ainſi des eſprits aigris ou rampans, oublierent également la

vel obnoxios. Sed ambitionem ſcriptoris facilè averſeris; obtrectatio & livor pronis auribus accipiuntur: quippe adulationi fœdum crimen ſervitutis, malignitati falſa ſpecies libertatis ineſt. Mihi Galba, Otho, Vitellius, nec beneficio, nec injuriâ cogniti. Dignitatem noſtram a Veſpaſiano inchoatam, a Tito auctam, a Domitiano longiùs provectam, [5] non abnuerim: ſed incorruptam fidem profeſſis, nec amore quiſquam, & ſine odio dicendus eſt. Quòd ſi vita ſuppeditet, principatum divi Nervæ, [6] & imperium Trajani, uberiorem ſecurioremque materiam, ſenectuti ſepoſui; rarâ temporum felicitate, ubi ſentire quæ velis, & quæ ſentias, dicere licet.

II. Opus aggredior plenum variis caſibus, [7] atrox prœliis, diſcors ſeditionibus, ipsâ etiam pace ſævum. Quatuor principes ferro interempti. Tria bella civilia, plura externa, ac plerumque permixta. Proſperæ in Oriente, adverſæ in Occidente res. Turbatum Illyricum; Gal-

postérité. Il est vrai qu'on se tient aisément en garde contre la flatterie d'un Auteur; mais on a toujours l'oreille ouverte à la médisance ou à la jalousie: car l'adulation décèle une ame servile; au lieu que la méchanceté se pare du masque de la liberté. Pour moi, je n'ai jamais eu à me louer, ni à me plaindre, de Galba, d'Othon, ni de Vitellius. J'avoue que Vespasien, Titus & Domitien, ont contribué successivement à mon élévation; mais quiconque fait profession de dire la vérité, ne doit pas plus écouter la reconnoissance que le ressentiment. Je réserve pour ma vieillesse, si j'y parviens, comme un sujet plus abondant & plus paisible, l'Histoire de Nerva & de Trajan; tems heureux & rares, où l'on jouit de la liberté de penser & d'exprimer ce qu'on pense.

II. J'ai à peindre des années fertiles en combats, en séditions, en événemens de tous les genres, cruelles dans la paix même; quatre Empereurs égorgés; trois guerres civiles, un plus grand nombre de guerres étrangeres, souvent le mélange des unes & des autres; des succès dans l'Orient, des disgraces dans l'Occident; l'Illyrie en combustion; les Gaules chan-

liæ nutantes : perdomita Britannia, [8] & ſtatim miſſa : coortæ in nos Sarmatarum ac Suevorum gentes : nobilitatus cladibus mutuis Dacus : mota etiam propè Parthorum arma falſi Neronis ludibrio [9]. Jam verò Italia novis cladibus, vel poſt longam ſeculorum ſeriem repetitis, adflicta. Hauſtæ aut obrutæ urbes. [10] Fecundiſſima Campaniæ ora, & urbs incendiis vaſtata, conſumptis antiquiſſimis delubris, ipſo Capitolio civium manibus incenſo : pollutæ cærimoniæ : magna adulteria : plenum exſiliis mare : infecti cædibus ſcopuli : atrociùs in urbe ſævitum. Nobilitas, opes, omiſſi geſtique honores pro crimine, & ob virtutes certiſſimum exitium. Nec minus præmia delatorum inviſa, quàm ſcelera : quum alii ſacerdotia & conſulatus, ut ſpolia, adepti, procurationes [11] alii & interiorem potentiam [12] agerent, verterent [13] cuncta. Odio & terrore corrupti in dominos ſervi, in patronos liberti : & quibus deerat inimicus, per amicos oppreſſi.

celantes; la Bretagne conquiſe & perdue preſque auſſitôt; l'irruption des Sueves & des Sarmates, le Dace s'illuſtrant par nos pertes & par les ſiennes; enfin le Parthe prêt à s'armer pour ſeconder l'impoſture d'un faux Néron. On vit l'Italie en proie à des malheurs inouis, ou dont les ſemblables étoient oubliés depuis pluſieurs ſiécles; des Villes renverſées, d'autres englouties, les fertiles contrées de la Campanie & Rome même ravagée par des incendies; les anciens Temples conſumés, le Capitole brûlé par les Citoyens, la Religion prophanée, des adulteres ſcandaleux, les mers couvertes d'exilés, les rochers teints de ſang, des cruautés plus affreuſes dans la Capitale; la nobleſſe, les biens, l'acceptation, le refus des honneurs devenus des crimes, la vertu une cauſe infaillible de mort; les délateurs en poſſeſſion de récompenſes auſſi odieuſes que leurs forfaits, jouiſſant, comme de dépouilles qui leur appartenoient, les uns, des Sacerdoces & du Conſulat; les autres, du maniement public & ſecret des affaires, & maîtres de tout faire & de tout renverſer: la haine & la terreur, ſuſcitant les eſclaves contre leurs Maîtres, les Affranchis contre leurs Patrons, &, au défaut d'ennemis, les amis contre leurs amis.

III. Non tamen adeò virtutum ſterile ſeculum, ut non & bona exempla [14] prodiderit. Comitatæ profugos liberos matres: ſecutæ maritos in exſilia conjuges, propinqui audentes: conſtantes generi: contumax, etiam adverſus tormenta, ſervorum fides: ſupremæ clarorum virorum neceſſitates: ipſa neceſſitas fortiter tolerata: & laudatis antiquorum mortibus pares exitus. Præter multiplices rerum humanarum caſus, cœlo terrâque prodigia, & fulminum monitus, & futurorum præſagia, læta, triſtia, ambigua, manifeſta. Nec enim umquam atrocioribus populi Romani cladibus, magiſve juſtis indiciis approbatum eſt, non eſſe [15] curæ deis ſecuritatem noſtram, eſſe ultionem.

IV. Ceterùm, antequam deſtinata componam, repetendum videtur, qualis ſtatus urbis, quæ mens exercituum, quis habitus provinciarum, quid in toto terrarum orbe validum, quid ægrum fuerit: ut non modò caſus eventuſque rerum,

III. Ce siécle ne fut cependant pas si stérile en vertus, qu'il ne produisît aussi de bons exemples. On vit des meres accompagner leurs enfans dans leur fuite, des épouses s'exiler avec leurs époux, des parens intrépides, des gendres constants, des esclaves fidéles jusques dans les tourmens, des personnages illustres réduits à se donner la mort ; la mort même supportée avec courage, & la vie quittée avec cette fermeté qu'on avoit autrefois admirée. Outre une multitude d'événemens naturels, il y eut, dans le ciel & sur la terre, des présages, des prodiges, des foudres qui annoncerent, plus ou moins clairement, des succès & des disgraces. Jamais les Dieux ne châtierent le Peuple Romain d'une maniere plus affreuse, ni mieux méritée ; & ne montrerent plus manifestement qu'ils ne vouloient pas veiller à notre tranquilité, mais nous punir.

IV. Avant que de commencer, je crois qu'il est à propos de jetter un coup d'œil sur Rome, nos Armées, nos Provinces, & le reste de l'Univers, afin d'en connoître les dispositions, la force, ou la foiblesse. C'est peu de sçavoir les faits : ils sont souvent l'effet du hazard ; il en

qui plerumque fortuiti sunt, sed ratio etiam causæque noscantur. Finis Neronis ut lætus, primo gaudentium impetu, fuerat, ita varios motus animorum non modò in urbe, apud patres, aut populum, aut urbanum militem, sed omnes légiones ducesque, conciverat, evulgato imperii arcano, posse principem alibi, quàm Romæ fieri. Sed patres læti, usurpatâ statim libertate, licentiùs, ut erga principem novum & absentem: primores equitum proximi gaudio patrum: pars populi integra, [16] & magnis domibus annexa, clientes libertique damnatorum & exsulum, in spem erecti: plebs sordida, & circo ac theatris sueta, simul deterrimi servorum, aut qui, adesis bonis, per dedecus Neronis [17] alebantur, mœsti & rumorúm avidi.

V. Miles urbanus, longo[18] Cæsarum sacramento imbutus, & ad destituendum Neronem arte magis & impulsu, quàm suo ingenio traductus, postquam neque dari donativum, sub nomine Galbæ pro-

faut étudier les circonstances & les causes. La mort de Néron, qui n'avoit d'abord excité que des transports de joie, produisit d'autres mouvements dans tous les membres de la République, lorsqu'on eut découvert l'important secret, ignoré jusqu'alors, qu'on pouvoit faire un Empereur ailleurs qu'à Rome. Le Sénat profitant de l'absence d'un nouveau Prince, poussoit, jusqu'à la licence, la liberté qu'il s'étoit hâté de reprendre. La joie des principaux Chevaliers n'étoit guère moindre. La plus saine partie du peuple, les Créatures des Grands, les Cliens & les Affranchis de ceux qu'on avoit exilés ou flétris, se repaissoient d'espérances. La vile populace, accoutumée à fréquenter le Cirque & les Théâtres, les plus scélérats des esclaves, & les gens ruinés, que les crimes de Néron avoient fait subsister, s'attristoient & recueilloient avec avidité tous les bruits qui couroient.

V. Les Prétoriens, liés aux Césars par habitude & par la religion du serment, n'avoient été poussés qu'à force d'adresse à quitter Néron. On ne leur donnoit pas la gratification promise au nom de Galba. La paix ne présentoit pas comme la guerre

miſſum, neque magnis meritis ac præmiis eumdem in pace, quem in bello, locum, præventamque gratiam intelligit apud principem, a legionibus factum; pronus ad novas res, ſcelere inſuper Nymphidii Sabini præfecti, imperium ſibi molientis, agitatur. Et Nymphidius quidem in ipſo conatu opreſſus: ſed quamvis capite defectionis ablato, manebat pleriſque militum conſcientia; nec deerant ſermones, *ſenium atque avaritiam Galbæ* increpantium. Laudata olim, & militari famâ celebrata ſeveritas ejus, angebat adſpernantes veterem diſciplinam, atque ita quatuordecim annis a Nerone adſuefactos, ut haud minùs vitia principum amarent, quàm olim virtutes verebantur. Acceſſit Galbæ vox pro repub. honeſta, ipſi anceps, *legi a ſe militem, non emi.* Nec enim ad hanc formam cetera erant.

VI. Invalidum ſenem T. Vinius, & Cornelius Laco, alter deterrimus mortalium, alter ignaviſſimus, odio flagitio-

l'occaſion de mériter, ni de recevoir de fortes récompenſes. Qu'eſpérer d'ailleurs d'un Prince que les Légions avoient choiſi ſans eux ? Ils ſouhaitoient une révolution, lorſque l'attentat de Nymphidius Sabinus, Préfet du Pretoire, qui vouloit ſe faire Empereur, avoit encore échauffé leurs eſprits. Quoique Nymphidius eût été réprimé dès la premiére tentative, & que la révolte n'eût plus de chef ; il reſtoit à la plûpart des Soldats, d'en avoir été complices. On mumuroit aſſez publiquement contre l'avarice & la vieilleſſe de Galba. Sa ſévérité, qui lui avoit autrefois concilié l'eſtime du Militaire, déplaiſoit à des ennemis de l'ancienne diſcipline, accoutumés pendant quatorze ans, ſous Néron, à plus chérir les vices des Princes, qu'on n'en avoit reſpecté les vertus. Galba lui-même avoit dit : *qu'il ſçavoit choiſir les Soldats, & non les acheter.* Ces mots honorables à la République, étoient ſuſpects dans ſa bouche ; le reſte de ſa conduite n'y répondoit pas.

VI. Vinius & Laco, l'un le plus ſcélérat des hommes, l'autre le plus lâche, accumuloient ſur le foible vieillard la haine due aux forfaits, & le perdoient

rum oneratum, contemptu inertiæ destruebant. Tardum Galbæ iter, & cruentum, interfectis Cingonio Varrone, consule designato, & Petronio Turpiliano consulari: ille ut Nymphidii socius, hic ut dux Neronis, inauditi atque indefensi, tamquam innocentes perierant. Introitus in urbem, trucidatis tot millibus inermium militum, infaustus omine, atque ipsis etiam, qui occiderant, formidolosus. [19] Inductâ legione Hispanâ, remanente eâ, quam è classe Nero conscripserat, plena urbs exercitu insolito: multi ad hoc numeri è Germania, ac Britannia, & Illyrico, quos idem Nero electos præmissosque ad claustra Caspiarum, & bellum, quod in Albanos parabat, opprimendis Vindicis cœptis revocaverat: ingens novis rebus materia, ut non in unum aliquem prono favore, ita audenti parata.

VII. Fortè congruerat, ut Clodii Macri, & Fonteii Capitonis cædes nuncia-

par le mépris qu'inſpire l'indolence. La marche de l'Empereur étoit lente & arroſée de ſang. On venoit d'égorger Varron, déſigné Conſul, & le Conſulaire Turpilianus; le premier comme complice de Nymphidius, le ſecond pour avoir commandé les Troupes de Néron. Ils n'avoient point été entendus dans leurs défenſes : on les regarda comme innocens. Son entrée dans la Ville, après le maſſacre de pluſieurs milliers de Soldats ſans armes, préſage ſiniſtre, faiſoit trembler ceux mêmes qui lui avoient ſervi d'exécuteurs. Rome, contre l'uſage, avoit dans ſon ſein une multitude de gens de guerre : une Légion que Galba venoit d'amener d'Eſpagne; une autre que Néron avoit tirée des Flottes; une multitude de cohortes, formées de l'élite de Germanie, de Bretagne & d'Illyrie, deſtinées d'abord par Néron, à la guerre d'Albanie, vers les portes de la mer Caſpienne, rappellées enſuite dans l'intention de les oppoſer à Vindex : inſtrument d'autant plus favorable à une révolution, que ces troupes n'inclinant vers aucun chef, attendoient que quelqu'un osât ſe mettre à leur tête.

VII. On avoit annoncé, coup ſur coup, le meurtre de Macer, en Afrique; celui

rentur. Macrum, in Africa haud dubiè turbantem, Trebonius Garrucianus, procurator, jussu Galbæ; Capitonem in Germania, quum similia cœptaret, Cornelius Aquinus, & Fabius Valens, legati legionum, interfecerant antequam juberentur. Fuere qui crederent, Capitonem, ut avaritiâ & libidine fœdum ac maculosum, ita cogitatione rerum novarum abstinuisse; sed a legatis bellum suadentibus, postquam impellere nequiverint, crimen ac dolum compositum ultro: & Galbam mobilitate ingenii, an, ne altiùs scrutaretur, quoquo modo acta, quia mutari non poterant, comprobasse. Ceterùm utraque cædes sinistrè accepta: & inviso semel principe, seu benè, seu malè facta premunt. Jam afferebant venalia cuncta præpotentes liberti: servorum manus subitis avidæ: & tamquam apud senem festinantes: eademque novæ aulæ mala, æque gravia, non æquè excusata. Ipsa ætas Galbæ & inrisui, ac fastidio erat, adsuetis juventæ Neronis,

de Capiton, en Germanie. La révolte de Macer étoit avérée. Garrucianus, Intendant d'Afrique, l'avoit fait tuer par ordre de l'Empereur. Celle de Capiton n'avoit point éclaté. Aquinus & Valens avoient prévenu l'ordre. Quelques-uns, ſans nier l'avarice & les débauches de Capiton, diſent qu'il n'avoit jamais penſé à s'emparer de l'Empire; ſes meurtriers, ſelon eux, après l'en avoir inutilement ſollicité, avoient eux-mêmes tramé cette intrigue; & Galba, par légéreté, ou dans la crainte d'approfondir un ſecret dangéreux, voyant le mal, quel qu'il fût, ſans remède, applaudit à leur conduite. On murmura beaucoup de ces deux meurtres. Dès qu'un Prince eſt odieux, ſes bonnes & ſes mauvaiſes actions lui nuiſent également. Des Affranchis puiſſans expoſoient déja tout en vente; une foule d'Eſclaves cherchoit à bruſquer la fortune. L'âge du maître ne laiſſoit pas de tems à perdre. Mêmes déſordres que dans l'ancienne Cour, auſſi onéreux, moins excuſés. La vieilleſſe même de Galba n'excitoit que des railleries ou du dédain; le peuple, accoutumé à la jeuneſſe de Néron, comptoit pour beaucoup ſuivant ſon uſage

& imperatores formâ ac decore corporis (ut eſt mos vulgi) comparantibus.

VIII. Et hic quidem Romæ, tamquam in tanta multitudine, habitus animorum fuit. E provinciis, Hiſpaniæ præerat Cluvius Rufus, vir facundus, & pacis artibus, bellis inexpertus. Galliæ, ſuper memoriam Vindicis, obligatæ recenti dono Romanæ civitatis, & in poſterum tributi levamento [20] Proximæ tamen Germanis exercitibus Galliarum civitates, non eodem honore habitæ, quædam etiam finibus ademptis, pari dolore commoda aliena, ac ſuas injurias metiebantur. Germanici exercitus, quod periculoſiſſimum in tantis viribus, ſolliciti & irati, ſuperbiâ recentis victoriæ & metu, tamquam alias partes foviſſent. Tardè a Nerone deſciverant: nec ſtatim pro Galba Verginius: an imperare voluiſſet, dubium, delatum ei a milite imperium conveniebat. Fonteium Capitonem occiſum, etiam qui queri non poterant, tamen indignabantur. Dux deerat, ab-

dans le parallèle des deux Princes, l'élégance de la taille & la bonne mine.

VIII. Telles étoient les dispositions de cette multitude qui composoit Rome. Quant aux Provinces, Cluvius Rufus, gouvernoit l'Espagne. Il avoit de l'éloquence & les autres qualités qu'on estime dans la paix; mais nulle expérience de la guerre. Une partie des Gaules s'étoit déclarée pour Vindex; elle venoit de plus de recevoir le droit de Bourgeoisie & une diminution d'impôts à perpétuité. Mais on n'avoit pas traité si favorablement celle qui étoit proche des armées de Germanie. Plusieurs Cités avoient même été resserrées dans leur territoire. L'avantage de leurs voisins ne les irritoit pas moins que leurs propres pertes. Les Soldats de Germanie, enflés d'une victoire récente, sur un parti censé celui de Galba, flottoient entre la crainte, l'inquiétude & la colére: situation dangereuse de la part de gens qui ont la force en main. Ils avoient été des derniers à se détacher de Néron: Virginius n'avoit pas reconnu Galba sur le champ: peut-être avoit-il voulu garder l'Empire; du moins le Soldat le lui avoit offert. Le meurtre de Capiton excitoit l'indignation de ceux mêmes qui ne pouvoient

ducto Verginio per ſimulationem amicitiæ : quem non remitti, atque etiam reum eſſe, tamquam ſuum crimen accipiebant.

IX. Superior exercitus legatum Hordeonium Flaccum ſpernebat, ſenectâ ac debilitate pedum invalidum, ſine conſtantia, ſine auctoritate : ne quieto quidem milite, regimen; adeò furentes, infirmitate retinentis ultro accendebantur. Inferioris Germaniæ legiones diutius ſine conſulari fuere; donec, miſſu Galbæ, A Vitellius aderat, cenſoris Vitellii, ac ter conſulis filius : id ſatis [21] videbatur. In Britannico exercitu nihil irarum. Non ſanè aliæ legiones, per omnes civilium bellorum motus, innocentiùs egerunt : ſeu quia procul, & Oceano diviſæ; ſeu crebris expeditionibus doctæ hoſtem potiùs odiſſe. Quies & Illyrico : quamquam excitæ a Nerone legiones, dum in Italia cunctantur, Verginium legationibus adiſſent. Sed

s'en plaindre avec bienſéance. L'armée reſtoit ſans chef, parce que l'Empereur venoit d'appeller Virginius à ſa Cour; ne le pas rendre à ſes troupes, ou le regarder comme coupable, c'étoit les accuſer elles-mêmes.

IX. L'armée du haut Rhin mépriſoit Hordeonius ſon Lieutenant, vieillard qui avoit perdu l'uſage de ſes jambes, ſans autorité, ſans vigueur, ne ſachant ſe faire obéir dans les tems paiſibles, & dont les foibles efforts enflammoient les furieux, au lieu de les arrêter. Les Légions de la baſſe Germanie étoient reſtées trop long-tems ſans Conſulaire. Vitellius venoit enfin d'y paroître par ordre de Galba. Il étoit fils d'un Cenſeur, trois fois Conſul: on crut ce mérite ſuffiſant. Il n'y avoit point de fermentation dans l'armée de Bretagne. Aucunes Légions ne prirent moins de part aux troubles des guerres civiles; ſoit que les barrières de l'océan les retinſſent plus tranquilles dans ces contrées éloignées: ou que leurs fréquens exploits les euſſent accoutumées à n'avoir d'ennemis que ceux de l'Etat. L'Illyrie étoit paiſible. Les Légions mandées par Néron, avoient cependant envoyé faire des propoſitions, par Députés à Virginius, lorſqu'elles s'étoient

longis ſpatiis diſcreti exercitus, quod ſaluberrimum eſt ad continendam militarem fidem, nec vitiis, nec viribus miſcebantur.

X. Oriens adhuc immotus. Syriam, & quatuor légiones obtinebat Licinius Mucianus, vir ſecundis adverſiſque juxtà famoſus. Inſignes amicitias juvenis ambitiosè coluerat: mox attritis opibus, lubrico ſtatu, ſuſpectâ etiam Claudii iracundiâ, in ſecretum Aſiæ repoſitus, tam propè ab exſule fuit, quàm poſtea a principe. Luxuriâ, induſtriâ, comitate, arrogantiâ, malis boniſque artibus mixtus: nimiæ voluptates, quum vacaret: quotiens expedierat, magnæ virtutes: palam laudares, ſecreta malè audiebant. Sed apud ſubjectos, apud proximos, apud collegas, variis inlecebris potens; & cui expeditiùs fuerit tradere imperium, quàm obtinere. Bellum Judaicum Flavius Veſpaſianus (ducem eum Nero delegerat) tribus legionibus adminiſtrabat. Nec Veſpaſiano adverſus Galbam votum, aut ani-

arrêtées en Italie ; mais dans l'éloignement où les troupes étoient les unes des autres (moyen efficace de les contenir) elles ne se communiquoient ni leurs passions, ni leurs forces.

X. L'Orient ne s'ébranloit point encore. Mucien étoit Maître de quatre Légions & de la Syrie. Ce Général également fameux par ses disgraces & par sa prospérité, n'avoit rien épargné dans sa jeunesse pour faire sa cour aux Grands. S'étant ruiné, son crédit chancella; Claude l'avoit comme relégué par haine, à ce qu'on croit, à l'extrémité de l'Asie. Son état tenoit alors autant de l'exil, que le rôle qu'il joua depuis, ressembloit à celui d'un Empereur. Mêlange de mollesse, d'activité, de politesse, d'arrogance, de vices & de vertus; il unissoit à l'amour excessif de la volupté dans son loisir, des talens supérieurs, toutes les fois que son intérêt l'exigeoit : à des dehors louables, un intérieur fort suspect; & toujours une adresse singuliere pour captiver les suffrages de ses inférieurs, de ses amis, & de ses collégues. Il étoit cependant plus propre à disposer de l'Empire en faveur d'un autre, qu'à l'obtenir pour lui même. Vespasien, en vertu du choix de Néron,

mus. Quippe Titum filium ad venerationem cultumque ejus miserat, ut suo loco memorabimus. Occultâ lege fati, & ostentis, ac responsis, destinatum Vespasiano liberisque ejus imperium, post fortunam credidimus.

XI. Ægyptum, copiasque quibus coercetur, jam inde a divo Augusto, equites Romani obtinent, loco regum. Ita visum expedire, provinciam aditu difficilem, annonæ fecundam, superstitione ac lasciviâ discordem & mobilem, insciam legum, ignaram magistratuum, domi retinere. Regebat tum Tiberius Alexander, ejusdem nationis. [22] Africa, ac legiones in ea, interfecto Clodio Macro, contentæ qualicumque principe, post experimentum domini minoris. Duæ Mauretaniæ, Rætia, Noricum, Thracia, & quæ aliæ procuratoribus cohibentur, ut cuique exercitui vicinæ, ita in favorem, aut odium, contactu valentiorum agebantur. Inermes provinciæ, atque ipsa in primis Italia, cuicumque

faisoit

faiſoit la guerre aux Juifs avec trois Légions. Il n'avoit ni le deſir ni la penſée de ſe déclarer contre Galba. Il venoit même de lui députer ſon fils pour l'aſſurer de ſa ſoumiſſion & lui faire ſa cour, comme nous le dirons en ſon lieu. Il n'a fallu rien moins que l'événement pour nous perſuader que des loix ſecrettes du deſtin, des prodiges & des oracles, l'appelloient lui & ſes fils à l'Empire.

II. L'Egypte, & les troupes pour la maintenir, ſont depuis Auguſte, entre les mains de Chevaliers Romains, revêtus d'une eſpece d'autorité royale. Ce Prince avoit jugé à propos de contenir, dans ſes propres limites, une Province d'un abord difficile, d'une grande reſſource pour les vivres, peu faite à nos Loix, ſans reſpect pour nos Magiſtrats, toujours en mouvement & en diſpute, parce qu'elle eſt ſuperſtitieuſe & ardente pour les plaiſirs. Tibere Alexandre, né en Egypte, y commandoit. L'Afrique & ſes Légions, dégoûtées d'un Maître ſubalterne, depuis la mort de Macer, avoient réſolu d'obéir au Souverain quel qu'il fût. Les deux Mauritanies, la Norique, la Thrace & les autres Provinces, régies par des Intendans, n'avoient d'affection ni de haine que ſuivant le gré de

ſervitio expoſitæ, in pretium belli ceſſuræ erant. Hîc fuit rerum Romanarum ſtatus, quum Ser. Galba iterùm, Titus Vinius Conſules, inchoavere annum ſibi ultimum, Reipub. propè ſupremum.

XII. Paucis poſt Kalend. Januarias diebus, Pompeii Propinqui, Procuratoris, è Belgica litteræ afferuntur: *ſuperioris Germaniæ Legiones, ruptâ Sacramenti reverentiâ, Imperatorem alium flagitare, & Senatui, ac populo Romano arbitrium eligendi permittere, quò ſeditio molliùs acciperetur.* Maturavit ea res conſilium Galbæ, jam pridem de adoptione ſecum & cum proximis agitantis. Non ſanè crebrior totâ civitate ſermo per illos menſes fuerat: primùm licentiâ, ac libidine talia loquendi, dein feſsâ jam ætate Galbæ. Paucis judicium, aut Reipub. amor: multi occultâ ſpe, prout quis amicus vel cliens, hunc vel illum ambitioſis rumo-

leurs voiſins plus puiſſans qu'elles. Quant aux Provinces dépourvues de troupes, & ſur-tout l'Italie ; à la merci de quiconque pouvoit leur faire la loi, leur ſort étoit de demeurer la proie du plus fort. Telle étoit la ſituation de la République, lorſque les Conſuls Galba & Vinius commencerent l'année qui termina leur vie, & qui penſa être la derniere de tout l'Etat.

XII. Quelques jours après les Calendes de Janvier, on apporte une lettre de Pompeius Propinquus, Intendant de la Belgique : il mande que *les Légions de la haute Germanie, violant la foi de leur ſerment, veulent un autre Empereur, & qu'elles s'en rapportent au choix du Sénat & du peuple Romain, pour faire paroître leur révolte moins choquante.* Cette nouvelle hâta le deſſein de Galba, qui projettoit depuis long-tems en lui-même, & avec ſes confidens, d'adopter un ſucceſſeur. C'étoit le ſujet le plus ordinaire des entretiens de toute la ville, dès le mois précédent ; d'abord par licence & par démangeaiſon de parler de ces ſortes d'affaires ; enſuite à cauſe de l'âge avancé de l'Empereur. Peu conſultoient la raiſon ou l'amour de la patrie. On jettoit les yeux tantôt ſur l'un, tantôt ſur l'autre, ſui-

ribus destinabant. Etiam in T. Vinium diverterant, [23] qui in dies quantò potentior, eodem actu invisior erat. Quippe hiantes, in magna fortuna, amicorum cupiditates, ipsa Galbæ facilitas intendebat; quum apud infirmum & credulum, minore metu, & majore præmio peccaretur.

XIII. Potentia principatûs divisa in T. Vinium Consulem, & Cornelium Laconem, Prætorii Præfectum. Nec minor gratia Icelo, Galbæ liberto, quem annulis donatum, equestri nomine *Martianum* vocitabant. Hi discordes, & rebus minoribus sibi quisque tendentes, circa consilium eligendi successoris in duas factiones scindebantur. Vinius pro M. Othone: Laco atque Icelus consensu non tam unum aliquem fovebant, quàm alium. Neque erat Galbæ ignota Othonis ac T. Vinii amicitia, ex rumoribus nihil silentio transmittentium: quia Vinio vidua filia, cælebs Otho, gener ac socer destinaban-

vant les bruits que des cliens ou des amis, ſur de ſecrettes eſpérances, faiſoient courir par flatterie. On ſe répandoit en même tems en invectives contre Vinius. Sa puiſſance, & la haine qu'on lui portoit, croiſſoient enſemble. Dès qu'un homme parvient à une haute fortune, la cupidité de ſes amis s'allume, & la facilité de Galba redoubloit l'avidité des ſiens. Les crimes ſe commettoient ſous un Prince foible & crédule, avec moins de riſque & plus de profit.

XIII. La puiſſance Impériale ſe partageoit entre le Conſul Vinius & Laco, Préfet du Prétoire. Cependant Icelus, affranchi de Galba, n'avoit pas moins de crédit qu'eux : on le décoroit du nom de Martianus, comme plus convenable à ſa nouvelle dignité de Chevalier. Ces trois favoris, peu d'accord, tendoient chacun à leur intérêt perſonnel dans les affaires moins importantes; mais ils ne formoient que deux partis ſur le choix d'un ſucceſſeur. Vinius tenoit pour Othon : Icelus & Laco s'accordoient plutôt à le rejetter qu'à s'intéreſſer pour un autre. Des gens, qui ne ſavent rien taire, n'avoient pas laiſſé ignorer à l'Empereur l'amitié de Vinius pour Othon. La fille de Vinius étoit veuve : Othon n'étoit pas ma-

tur. Credo & Reipub. curam fuiſſe, fruſtra a Nerone tranſlatæ, ſi apud Othonem relinqueretur. Namque Otho pueritiam incuriosè, adoleſcentiam petulanter egerat; gratus Neroni, æmulatione luxûs: eoque jam Poppæam Sabinam, principale ſcortum, ut apud conſcium libidinum depoſuerat, donec Octaviam uxorem amoliretur: mox ſuſpectum in eadem Poppæa, in provinciam Luſitaniam, ſpecie legationis, ſepoſuit. Otho, comiter adminiſtratâ provinciâ, primus in partes tranſgreſſus, nec ſegnis, &, donec bellum fuit, inter præſentes ſplendidiſſimus, ſpem adoptionis ſtatim conceptam, acriùs in dies rapiebat: faventibus pleriſque militum; pronâ in eum aulâ Neronis, ut ſimilem.

XIV. Sed Galba, poſt nuncios Ger-

rié; le Consul devoit être le beaupere du futur Empereur. Je crois de plus que l'amour de la patrie se fit entendre au cœur de Galba. Ce n'eût pas été la peine de chasser Néron pour confier l'Empire à Othon. Car Othon, sans éducation dans son enfance, avoit passé sa jeunesse dans le libertinage. Il s'étoit attiré les bonnes graces de Néron en disputant de luxe avec lui; c'est ce qui avoit porté ce Prince à lui donner en garde Poppée sa maîtresse, comme au confident de ses débauches, jusqu'à ce qu'il eût répudié Octavie; puis sur des soupçons à l'occasion de cette même Poppée, il l'avoit relegué, sous le titre de Gouverneur, en Lusitanie. Othon se fit aimer dans l'administration de sa province par des manieres nobles & polies, passa le premier dans le parti de Galba, montra de l'activité tant que dura la guerre, & comme il étoit le plus magnifique & le plus distingué de ceux qui accompagnoient l'Empereur, il se confirmoit, de jour en jour, dans l'espérance dont il s'étoit flatté d'abord, que son choix tomberoit sur sa personne. Le militaire lui étoit favorable, & la Cour de Néron inclinoit pour lui, parce qu'elle le jugeoit semblable à ce Prince.

XIV. L'Empereur, à la nouvelle de

manicæ ſeditionis, quamquam nihil adhuc de Vitellio certum, anxius, quónam exercituum vis erumperet, ne urbano quidem militi confiſus, quod remedium unicum rebatur, comitia Imperii tranſigit. Adhibitoque, ſuper Vinium, ac Laconem, Mario Celſo, Conſule deſignato, ac Ducennio Gemino, Præfecto urbis, pauca præfatus *de ſua ſenectute, Piſonem Licinianum arceſſi* jubet: ſeu propriâ electione, ſive, ut quidam crediderunt, Lacone inſtante, cui, apud Rubellium Plautum, exercita cum Piſone amicitia: ſed callidè ut ignotum fovebat, & proſpera de Piſone fama conſilio ejus fidem addiderat. Piſo, M. Craſſo & Scriboniâ genitus, nobilis utrimque, vultu habituque moris antiqui, & æſtimatione rectâ ſeverus, deteriùs interpretantibus triſtior habebatur: ea pars morum ejus, quò ſuſpectior ſollicitis, adoptanti placebat.

la sédition de Germanie, étant inquiet sur les suites où la violence des armées pouvoit aboutir, quoiqu'il n'eût encore rien appris de certain au sujet de Vitellius; & ne se fiant pas même aux troupes de la ville, se nomme authentiquement un successeur, comme l'unique remède qu'on puisse apporter au mal. Il convoque, outre Vinius & Laco, Marius Celsus, désigné Consul, & Ducenius Geminus, Préfet de la ville. Après avoir parlé de son grand âge en peu de mots, il fait appeler Pison par son propre choix, ou, comme quelques-uns l'ont cru, sur les instances de Laco. Ce dernier s'étoit lié d'amitié avec Pison, dans de fréquentes entrevues chez Rubellius Plautus. Mais il feignoit habilement de s'intéresser pour un inconnu, sur sa renommée, & celle dont jouissoit Pison contribuoit à le faire croire. Pison, issu d'aïeux illustres du côté paternel & maternel, étoit fils de M. Crassus & de Scribonia. Son visage & tout son extérieur retraçoient les mœurs antiques; c'étoit un homme sévère, à le juger sans partialité. Ceux qui pensoient de lui moins favorablement le trouvoient d'une humeur sombre: mais cette partie de son caractère, & l'ombrage qu'on en prenoit, portoient principalement l'Empereur à le choisir.

XV. Igitur Galba, apprehensâ Pisonis manu, in hunc modum locutus fertur; » Si te privatus, lege curiatâ [24], apud » Pontifices, ut moris est, adoptarem; & » mihi egregium erat tunc, Pompeii & » M. Crassi subolem in penates meos ad- » sciscere, & tibi insigne, Sulpiciæ ac » Lutatiæ decora, nobilitati tuæ adjecisse. » Nunc me, deorum hominumque con- » sensu, ad Imperium vocatum, præclara » indoles tua, & amor patriæ impulit, » ut principatum, de quo majores nostri » armis certabant, bello adeptus, quies- » centi offeram, exemplo divi Augusti, » qui sororis filium Marcellum, dein » generum Agrippam, mox nepotes suos, » postremò Tiberium Neronem privig- » num, in proximo sibi fastigio colloca- » vit. Sed Augustus in domo successorem » quæsivit: ego, in Repub. non quia pro- » pinquos, aut socios belli non habeam; » sed neque ipse Imperium ambitione ac- » cepi, & judicii mei documentum sint, » non meæ tantùm necessitudines, quas

XV. Galba, prenant donc la main de Pison, fit, dit-on, ce discours ; « Si, » n'étant qu'un homme privé, je vous » adoptois en vertu d'une loi des Curies, » sous les yeux des Pontifes, suivant » l'usage, ce seroit une gloire pour moi » de faire entrer, dans ma Maison, un » descendant des Pompées & des Crassus ; &, pour vous, d'ajouter à votre » noblesse l'illustration des Sulpicius & » des Catulus. Mais aujourd'hui, celui » que les dieux & les hommes ont appelé » de concert à l'Empire, s'est détermi- » né, sur votre excellent naturel, & par » amour de la patrie, à vous offrir, sans » qu'il vous en ait coûté de démarches, » une place que nos ancêtres se sont dis- » putée par les armes, & qu'il n'a lui- » même obtenue que par la guerre. J'i- » mite en ce point le divin Auguste, qui » plaça successivement au premier rang » après lui, Marcellus fils de sa sœur, » Agrippa son gendre, ses petits-fils, » enfin Tibere, fils de son épouse. Au- » guste cherchoit un successeur dans sa » Maison ; moi je l'ai cherché dans la Ré- » publique : ce n'est pas que je manqu » de parens ou de compagnons de guerre » mais je n'ai pas consulté l'ambition » même en acceptant l'Empire. On peut

» tibi postposui, sed & tuæ. Est tibi fra-
» ter, pari nobilitate, natu major, dig-
» nus hâc fortunâ, nisi tu potior esses.
» Ea ætas tua, quæ cupiditates adolescen-
» tiæ jam effugerit: ea vita, in qua nihil
» præteritum excusandum habeas. Fortu-
» nam adhuc tantum adversam tulisti. Se-
» cundæ res acrioribus stimulis animos
» explorant: quia miseriæ tolerantur, fe-
» licitate corrumpimur. Fidem, liberta-
» tem, amicitiam, præcipua humani ani-
» mi bona, tu quidem eâdem constantiâ
» retinebis [25]; sed alii per obsequium
» imminuent. Inrumpet adulatio, blan-
» ditiæ; pessimum veri affectûs venenum,
» sua cuique utilitas. Etiam ego, ac tu,
» simplicissimè inter nos hodie loquimur;
» ceteri libentiùs cum fortuna nostra,
» quàm nobiscum. Nam suadere Principi
» quod oporteat, multi laboris: assentatio
» erga Principem quemcumque, sine af-
» fectu peragitur.

» XVI. Si immensum Imperii corpu

» se convaincre que je n'écoute ici que
» la raison, en voyant que je vous pré-
» fere, non-seulement à mes parens,
» mais même aux vôtres. Vous avez un
» frere; il a plus d'âge, autant de no-
» blesse : il est, après vous, le plus digne
» de cette haute fortune. L'âge où vous
» êtes suffit pour vous garantir des paf-
» sions de la jeunesse, & la vie que vous
» avez menée jusqu'à présent est exemte
» de reproches. Vous n'avez encore sup-
» porté que l'adversité. La prospérité fait
» subir de plus fortes épreuves, parce que
» les malheurs exercent l'ame, & que la
» prospérité l'énerve. Vous conserverez
» avec la même constance la bonne foi,
» la liberté, l'amitié, biens les plus pré-
» cieux de l'homme; mais le desir de vous
» plaire affoiblira ces vertus dans les au-
» tres. L'adulation, la flatterie, l'intérêt,
» poison le plus destructeur de l'amitié,
» vous assailliront de toutes parts. Nous
» nous parlons encore, vous & moi, avec
» franchise. Le reste des hommes s'entre-
» tient plus volontiers avec notre fortune
» qu'avec nous. Il en coûte trop pour
» donner des conseils utiles au Prince.
» Quel qu'il soit, on se range à ses avis
» sans l'aimer.

« XVI. Si le corps immense de l'Etat

» ſtare ac librari ſine rectore poſſet, dignus eram, a quo Reſpub. inciperet. » Nunc eò neceſſitatis jampridem ventum eſt, ut nec mea ſenectus conferre » plus populo Romano poſſit, quàm bonum ſucceſſorem, nec tua plus juventa, quàm bonum Principem. Sub Tiberio, & Caio, & Claudio, unius familiæ quaſi hereditas fuimus : loco libertatis erit, quòd eligi cœpimus. Et » finitâ Juliorum Claudiorumque domo, » optimum quemque adoptio inveniet. » Nam generari & naſci a Principibus » fortuitum, nec ultrà æſtimatur : adoptandi judicium integrum : & ſi velis » eligere, conſenſu monſtratur. Sit ante » oculos Nero, quem longâ Cæſarum ſerie tumentem, non Vindex cum inermi » provincia, aut ego cum una legione, » ſed ſua immanitas, ſua luxuria cervicibus publicis depulere : neque erat adhuc damnati Principis exemplum. Nos » bello, & ab æſtimantibus adſciti, cum » invidia quamvis, egregii erimus. Ne

» pouvoit subsister, & garder son équilibre sans avoir de chef, j'étois digne » de faire renaître la République. Mais » la situation du peuple Romain, depuis » long-tems, est telle que je ne puis lui » procurer rien de mieux, dans mon âge » avancé, qu'un bon successeur à l'Empire, ni vous, dans votre jeunesse, » qu'un bon Empereur. Rome, sous Tibere, Caius & Claude, étoit comme le » bien héréditaire d'une famille unique. » La coutume qui s'établit d'élire ses » Princes tiendra lieu de la liberté. Le » regne des Jules & des Claudes étant » fini, l'adoption saura choisir les meilleurs : car descendre ou naître d'un » Prince est l'effet du hasard. On ne considere rien au-delà ; mais on peut tout » examiner dans l'adoption ; & si l'on » veut faire un choix, la voix publique » le dirige. Que la chûte de Néron, qui » se prévaloit de cette longue suite des » Césars, ses ancêtres, soit sans cesse » devant vos yeux : ce n'est point Vindex, à la tête d'une province désarmée, » ni moi, qui commandois une seule légion, mais ses débauches & sa cruauté, qui nous ont délivré de son joug. On » n'avoit cependant pas encore d'exemple pour s'autoriser à proscrire un Prin-

» tamen territus fueris, si duæ legiones, » in hoc concussi orbis motu, nondum » quiescunt. Ne ipse quidem ad securas » res accessi : & auditâ adoptione, desinam videri senex, quod nunc mihi » unum objicitur. Nero a pessimo quo» que semper desiderabitur : mihi ac tibi » providendum est, ne etiam a bonis de» sideretur. Monere diutius, neque tem» poris hujus; & impletum est omne con» silium, si te bene elegi. Utilissimus qui» dem, ac brevissimus bonarum mala» rumque rerum delectus est, cogitare, » quid aut volueris sub alio Principe, » aut nolueris. Neque enim, hîc, ut in » ceteris gentibus, quæ regnantur, certa » dominorum domus, & ceteri servi, » sed imperaturus es hominibus, qui nec » totam servitutem pati possunt, nec to» tam libertatem ». Et Galba quidem, hæc ac talia, tamquam Principem [26] faceret; ceteri tamquam cum facto loquebantur.

» ce par un Arrêt. Quant à moi, que les » armes & le choix de la Nation ont fait » parvenir à l'Empire, ma mémoire, » malgré l'envie, ne reſtera pas ſans hon» neur. Ne vous effrayez cependant pas » de ce que deux légions ne ſont pas en» core remiſes d'une agitation qui leur » étoit commune avec l'Univers. Le trou» ble étoit plus grand lorſque j'ai com» mencé. On ceſſera de me regarder » comme trop âgé, ſeul reproche qu'on » me faſſe, dès qu'on apprendra votre » adoption. Néron ſera toujours regretté » des méchans, c'eſt à vous & à moi » d'empêcher qu'il ne le ſoit auſſi des » bons. De plus longs avis ſeroient dé» placés : mon projet eſt rempli ſi j'ai fait » un bon choix. La maniere de délibérer » la plus courte, & en même tems la plus » utile, dans la proſpérité comme dans » le malheur, eſt de ſe rappeler ce qu'on » blâmoit ou ce qu'on approuvoit ſous » un autre Prince : car ce n'eſt point ici » comme parmi les autres nations, où » tout, hormis la Maiſon regnante, naît » pour l'eſclavage : vous allez comman» der à des hommes qui ne ſavent vivre » ni dans une entiere ſervitude, ni dans » une entiere indépendance. » Galba parloit ainſi penſant ſe nommer un ſucceſ-

XVII. Piſonem ferunt ſtatim intuentibus, & mox conjectis in eum omnium oculis, nullum turbati, aut exſultantis animi motum prodidiſſe. Sermo erga patrem Imperatoremque reverens, de ſe moderatus: nihil in vultu habituque mutatum: quaſi imperare poſſet magis, quàm vellet. Conſultatum inde, *pro roſtris*, *an id Senatu*, *an in caſtris adoptio nuncuparetur*. *Iri in caſtra* placuit: *honorificum in militibus fore*, *quorum favorem*, *ut largitione & ambitu malè adquiri*, *ita per bonas artes haud ſpernendum*. Circumſteterat interim palatium publica exſpectatio, magni ſecreti impatiens, & malè coercitam famam ſupprimentes augebant.

XVIII. Quartum Idus Januarias, fœdum imbribus diem, tonitrua, & fulgura, & cœleſtes minæ ultra ſolitum turbaverant Obſervatum id antiquitus comi-

ſeur. Les autres en félicitoient Piſon, comme d'une choſe déja faite.

XVII. On aſſure que le nouveau Prince, quand on le vit entrer, & lorſque tous les regards ſe fixerent ſur lui, ne donna pas le moindre ſigne d'émotion ni de joie. Il répondit avec le reſpect qu'il devoit à ſon pere & à ſon Empereur, & parla modeſtement de lui-même. Il ne ſe fit aucun changement ſur ſon viſage ni dans tout ſon extérieur, comme pouvant commander, & s'en ſouciant peu. Enſuite on délibéra ſi l'adoption s'annonceroit dans la tribune aux harangues, au Sénat, ou dans le camp. On ſe décida pour le camp, parce que le ſoldat ſeroit ſenſible à cet honneur. Si c'étoit un défaut d'acheter ſa faveur par des baſſeſſes, on ne devoit pas négliger de l'acquérir par des moyens honnêtes. Cependant l'attente du public ſur un ſecret de cette importance raſſembloit tout le monde autour du palais; & plus on cherchoit à ſupprimer la nouvelle qui tranſpiroit déja, plus elle ſe confirmoit.

XVIII. Le quatre des Ides de Janvier, le tonnerre, la foudre & les autres menaces d'un ciel en courroux, ſe joignant à la pluie, rendoient le jour plus affreux que de coutume; mais ces phenomènes,

tiis dirimendis, non terruit Galbam; quominus in caſtra pergeret, contemptorem talium, ut fortuitorum; ſeu quæ fato manent, quamvis ſignificata, non vertantur. Apud frequentem militum concionem, imperatoriâ brevitate, adoptari a ſe Piſonem, more divi Auguſti, & exemplo militari, quo vir virum legeret [27], pronunciat: ac ne diſſimulata ſeditio in majus crederetur, ultro adſeverat, *quartam & duodeviceſimam legiones, paucis ſeditionis auctoribus, non ultra verba ac voces erraſſe, & brevi in officio fore.* Nec ullum orationi aut lenocinium addit, aut pretium. Tribuni tamen, Centurioneſque, & proximi militum, grata auditu reſpondent: per ceteros mœſtitia ac ſilentium, tamquam uſurpatam etiam in pace donativi neceſſitatem, bello perdidiſſent. Conſtat, potuiſſe conciliari animos quantulâcumque parci ſenis liberalitate: nocuit antiquus rigor, & nimia ſeveritas, cui jam pares non ſumus.

qui faisoient autrefois rompre les assemblées, n'effrayerent pas Galba, soit qu'il les méprisât comme des effets du hasard, soit que les présages ne puissent faire changer ce qu'a fixé le destin. Les soldats s'étant rassemblés en grand nombre, Galba dit avec cette briéveté qui sied au chef de l'Empire, qu'il adoptoit Pison à l'exemple d'Auguste ; & suivant la coutume militaire, où chacun se choisit un second : craignant ensuite que son silence sur la révolte de Germanie, ne la fît croire plus dangereuse, il ajouta qu'*il étoit échappé quelques termes peu mesurés, & rien de plus à la quatrieme & à la dix-huitieme légion, poussées par un petit nombre de séditieux, & qu'elles rentreroient bientôt dans leur devoir.* Il ne joignit à ce discours ni mots flatteurs pour le soldat ni largesses. Cependant les Tribuns, les Centurions & les soldats les plus proches, y répondirent par des acclamations. Les autres garderent un morne silence, choqués de ce que la guerre leur faisoit perdre une gratification jugée nécessaire dans la paix même. Il est certain que les soldats, sachant combien ce vieillard aimoit l'épargne, lui auroient sçu gré de la plus légere libéralité. L'inflexibilité des mœurs an-

XIX. Inde apud Senatum non comptior Galbæ, non longior, quàm apud militem ſermo. Piſonis comis oratio: & patrum favor aderat: multi voluntate; effusiùs, qui noluerant; medii, ac plurimi [28] obvio obſequio privatas ſpes agitantes, ſine publica cura. Nec aliud ſequenti quatriduo (quod medium inter adoptionem & cædem fuit) dictum a Piſone in publico, factumve. Crebrioribus in dies Germanicæ defectionis nunciis, & facili civitate ad accipienda credendaque omnia nova, quum triſtia ſunt, cenſuerant patres, mittendos ad Germanicum exercitum legatos: agitatum ſecretò, num & Piſo proficiſceretur; majore prætextu: illi auctoritatem Senatûs, hic dignationem Cæſaris laturus. Placebat & Laconem, Prætorii Præfectum, ſimul mitti. Is conſilio interceſſit. Legati quoque (nam Senatus electionem Galbæ permiſerat) fœdâ inconſtantiâ nomina-

tiques, & une sévérité, que notre siecle n'est plus en état de supporter, le perdirent.

XIX. L'Empereur ne parla point au Sénat d'une maniere plus ornée ni plus étendue. Pison fit un discours affable. Le zèle de chaque Sénateur éclatoit : celui de plusieurs étoit sincere; d'autres, à qui son élévation déplaisoit, marquoient plus d'empressement. Les indifférens (c'étoit le très-grand nombre) se souciant peu de l'Etat, faisoient des offres de service pour leur propre intérêt. Ce fut le seul acte public de Pison, dans les quatre jours qui s'écoulerent entre son adoption & sa mort. Les nouvelles de la révolte de Germanie se multiplioient de jour en jour, & Rome, toujours portée à croire celles qui sont fâcheuses, les recevoit avec avidité. Le Sénat, en conséquence, fut d'avis d'envoyer une députation vers l'armée de Germanie. On délibéra si Pison ne partiroit pas aussi, avec un appareil plus pompeux; pour faire agir d'une part, l'autorité du Sénat, de l'autre, la majesté de l'Empire. On vouloit que Laco, Préfet du Prétoire, l'accompagnât. Il fit échouer le projet. Les députés même, laissés par le Sénat au choix de l'Empereur, furent nommés,

ti, excusati, substitui, ambitu remanendi aut eundi, ut quemque metus vel spes impulerat.

XX. Proxima pecuniæ cura: & cuncta scrutantibus justissimum visum est, inde repeti, unde [29] inopiæ causa erat. Bis & vicies millies sestertium donationibus Nero effuderat. Appellari singulos jussit, decumâ parte liberalitatis apud quemque eorum relictâ. At illis vix decumæ super portiones erant: iisdem erga aliena sumptibus, quibus sua prodegerant; quum rapacissimo cuique ac perditissimo, non agri, aut fœnus, sed sola instrumenta vitiorum manerent. Exactioni triginta equites Romani præpositi; novum officii genus, & ambitu ac numero onerosum: ubique hasta, & sector: & inquieta urbs auctionibus. Attamen grande gaudium, quòd tam pauperes forent, quibus donasset Nero, quàm quibus abstulisset. Exauctorati per eos dies tribuni, e Prætorio Antonius Taurus, & Antonius

effacés,

effacés, ſubſtitués, avec une inconſtance peu décente, ſuivant les ſollicitations de tous ceux qui craignirent, ou qui ſouhaiterent de reſter ou de partir.

XX. L'embarras de trouver de l'argent n'inquiétoit gueres moins. Après avoir ſondé tous les moyens, aucun ne parut plus juſte que d'en reprendre du côté qui cauſoit la ruine du tréſor. Néron avoit diſſipé deux millions deux cens mille grands ſeſterces en gratifications; il fut ordonné de faire reſtituer ce que chacun avoit reçu, à la réſerve d'un dixieme. Mais ce dixieme leur reſtoit à peine. Une ſuite des mêmes dépenſes leur avoit fait conſumer le bien d'autrui comme le leur: les plus rapaces étant en même tems les plus prodigues, n'avoient, au lieu de terres & de rentes, que les inſtrumens de leurs vices. Trente Chevaliers Romains furent nommés pour cette exaction, nouveau tribunal odieux par les cabales & par le nombre de ſes membres. De tous côtés ſaiſies, ventes, confiſcations, qui jettent le trouble dans la ville. Grande joie cependant, de voir ceux que Néron avoit gratifiés, auſſi pauvres que les malheureux qu'il avoit dépouillés. Ces mêmes jours, on caſſa pluſieurs Tribuns, Annius Taurus & An-

Naſo : ex urbanis cohortibus Æmilius Pacenſis : e vigiliis Julius Fronto. Nec remedium in ceteros fuit, ſed metûs initium ; tamquam per artem & formidinem ſinguli pellerentur, omnibus ſuſpectis.

XXI. Interea Othonem, cui compoſitis rebus nulla ſpes, omne in turbido conſilium, multa ſimul exſtimulabant ; luxuria etiam Principi oneroſa, inopia vix privato toleranda, in Galbam ira, in Piſonem invidia. Fingebat & metum, quò magis concupiſceret. « Prægravem » ſe Neroni fuiſſe : nec Luſitaniam rurſus » & alterius exſilii honorem exſpectan» dum : ſuſpectum ſemper inviſumque » dominantibus, qui proximus deſtinare» tur. Nocuiſſe id ſibi apud ſenem Prin» cipem : magis nociturum apud juve» nem, ingenio trucem, & longo exſi» lio efferatum. Occidi Othonem poſſe : » proinde agendum audendumque, dum » Galbæ auctoritas fluxa, Piſonis nondum » coaluiſſet. Opportunos magnis cona-

tonius Naſo dans la garde Prétorienne, Æmilius Pacenſis dans les cohortes de la ville, & Julius Fronto dans le guet. Ce ne fut point un remede pour les autres, mais un ſujet d'allarmes, comme ſi tous étant ſuſpects, on vouloit, par crainte & par politique, caſſer ſéparément chacun d'eux.

XXI. Cependant Othon, qui n'attendoit rien du calme, cherchoit à ſoulever la tempête. Pluſieurs motifs s'uniſſoient à l'y pouſſer : un faſte onéreux même à un Prince, une indigence à peine tolérable pour un homme privé, du reſſentiment contre Galba, de la jalouſie envers Piſon. Il ſuppoſoit auſſi des ſujets de terreur, afin d'enflammer ſon ambition déja trop vive. *Il avoit été pour Néron même un objet d'envie. Devoit-il attendre une autre Luſitanie, l'honneur d'un ſecond exil? Celui que la voix publique appelle au trône eſt toujours odieux & ſuſpect au Prince qui l'occupe; c'eſt ce qui lui avoit nui dans l'eſprit du vieil Empereur, & qui lui nuiroit encore plus auprès d'un jeune homme, cruel par caractere, aigri par un long exil. On peut tuer Othon. Il eſt tems d'oſer & d'agir, tandis que l'autorité de Galba chancelle; que celle de Piſon n'eſt point affermie. L'inſtant d'une poſition*

» tibus transitus rerum : nec cunctatione » opus, ubi perniciosior sit quies, quàm » temeritas. Mortem omnibus ex natura » æqualem, oblivione apud posteros, vel » gloriâ distingui. Ac si nocentem inno» centemque idem exitus maneat, acrio» ris viri esse, meritò perire. «

XXII. Non erat Othonis mollis, & corpori similis animus. Et intimi libertorum servorumque corruptiùs, quàm in privata domo, habiti, aulam Neronis, & luxus, adulteria, matrimonia, ceterasque regnorum libidines, avido talium, si auderet, ut sua ostentantes; quiescenti, ut aliena exprobrabant; urgentibus etiam mathematicis, dum *novos motus, & clarum Othoni annum, observatione siderum*, adfirmant : genus hominum potentibus infidum, sperantibus fallax, quod in civitate nostra & vetabitur semper, & retinebitur. Multos secreta Poppeæ mathematicos, pessimum principalis matrimonii instrumentum, habuerant : e quibus Ptolemæus, Othoni in Hispania comes,

nouvelle est favorable aux grandes entreprises. Il ne faut pas balancer, lorsque l'inaction est plus pernicieuse que la témérité : la mort, de sa nature, est égale pour tous les hommes ; sa différence dépend du souvenir & de l'oubli de la postérité. S'il faut périr, innocent ou coupable, il est plus courageux d'affronter le trépas.

XXII. L'ame d'Othon n'étoit point efféminée, ni telle que son corps. Les plus affidés de ses affranchis & de ses esclaves, élevés dans un luxe qui ne se voit pas ordinairement chez un particulier, flattoient son goût. Ils vantoient la cour de Néron, la magnificence, les amours & toute la licence des Monarques, & lui reprochoient une inaction qui laissoit ces avantages entre les mains d'un autre, tandis que de la hardiesse les lui pouvoit procurer. Les Astrologues le pressoient aussi, promettant, sur l'observation des astres, des révolutions nouvelles, & une année glorieuse pour Othon : espèce d'hommes qui trahit les Princes, séduit les ambitieux, & qu'on ne cessera ni de proscrire ni de retenir dans notre ville. Poppée avoit gardé sécrettement plusieurs Astrologues, instrument bien dangéreux entre les mains d'une Impératrice. Pto-

quum *superfuturum eum Neroni* promisisset, postquam ex eventu fides, conjecturâ jam & rumore, senium Galbæ, & juventam Othonis computantium, persuaserat *fore, ut in Imperium adscisceretur*. Sed Otho, tamquam peritiâ, & monitu fatorum prædicta, accipiebat, cupidine ingenii humani, libentiùs obscura credendi. Nec deerat Ptolemæus, jam & sceleris instinctor, ad quod facillimè ab ejusmodi voto transitur.

XXIII. Sed sceleris cogitatio, incertum an repens: studia militum jam pridem, spe successionis, aut paratu facinoris, affectaverat: in itinere, in agmine, in stationibus, vetustissimum quemque militum nomine vocans, ac memoriâ Neroniani comitatûs, *contubernales* appellando: alios agnoscere, quosdam requirere, & pecuniâ, aut gratiâ juvare: inferendo sæpius querelas, & ambiguos

lemée, l'un d'eux, accompagnant Othon en Eſpagne, avoit prédit qu'il ſurvivroit à Néron. Comme l'événement lui donnoit du crédit auprès d'Othon, il lui perſuade qu'on va l'élever à l'Empire. Il ſe fondoit ſur des conjectures, & ſur les bruits auxquels la vieilleſſe de l'Empereur & la jeuneſſe d'Othon, donnoient lieu. Mais c'étoit pour Othon une prédiction appuyée ſur une vraie ſcience, & ſur un avertiſſement des deſtinées. L'eſprit d'un homme préoccupé d'une paſſion croit plus aiſément le merveilleux. Ptolémée, loin de ſe décourager enſuite, le pouſſoit vers la révolte, à laquelle on ſe décide aiſément quand on a deſiré l'Empire.

XXIII. Il n'eſt cependant pas certain qu'Othon ait projetté ſubitement ce crime. Il s'étoit ménagé depuis long-tems l'affection des ſoldats, en vue de ſuccéder à l'Empire ou de s'en emparer. Dans les marches, les campemens, ou lorſque l'armée ſe rangeoit en bataille, il nommoit les plus anciens ſoldats par leurs noms, les appeloit camarades, comme ayant ſuivi Néron enſemble, reconnoiſſoit les uns, s'informoit des autres, les aidoit de ſon argent & de ſon crédit, inſinuant ſouvent des plaintes, des paroles équivoques ſur Galba, & d'autres traits

de Galba ſermones, quæque alia turbamenta vulgi. Labores itinerum, inopia commeatuum, duritia imperii, atrociùs accipiebantur, quum Campaniæ lacus, & Achaiæ urbes, claſſibus adire ſoliti, Pirenæum & Alpes, & immenſa viarum ſpatia, ægre ſub armis eniterentur.

XXIV. Flagrantibus jam militum animis, velut faces addiderat Mævius Pudens, e proximis Tigellini: is mobiliſſimum quemque ingenio, aut pecuniæ indigum, & in novas cupiditates præcipitem alliciendo, eò paullatim progreſſus eſt, ut, per ſpeciem convivii, quotiens Galba apud Othonem epularetur, cohorti, excubias agenti, viritim centenos nummos divideret: quam velut publicam largitionem Otho, ſecretioribus apud ſingulos præmiis, intendebat: adeo animoſus corruptor, ut Cocceio Proculo, ſpeculatori, de parte finium cum vicino ambigenti, univerſum vicini agrum, ſuâ pecuniâ emptum, dono dederit: per ſo-

capables de jetter le trouble parmi le vulgaire. Le ſoldat n'avoit déja que trop de peine à ſupporter la fatigue des marches, le manque de vivres, & la dureté du commandement. Accoutumé à voguer ſur les lacs de la Campanie, à parcourir les villes de l'Achaie, il lui falloit traverſer à pied, chargé d'armes peſantes, les Monts Pyrénées, les Alpes & des pays immenſes.

XXIV. Pendant cette fermentation, Mevius Pudens, parent de Tigellinus, acheva d'enflammer les eſprits. Il gagne en ſecret les plus inconſtans, ceux à qui l'argent manque, ou qui ſe laiſſent prendre à l'amorce des paſſions qu'il leur préſente. Il en vient inſenſiblement juſqu'à diſtribuer cent ſeſterces par tête à la cohorte en faction, ſous prétexte de lui payer un repas toutes les fois qu'Othon mange avec l'Empereur. Othon ajoutoit enſuite un nouveau poids à cette eſpèce de diſtribution publique, par d'autres préſens à chaque particulier. Il ſe ménageoit ſi peu dans ces ſortes de démarches, qu'il achetta pour Cocceius Proculus, ſoldat de la garde, tout le champ de ſon voiſin, afin de terminer leur diſpute au ſujet des limites. Mais le Préfet, plongé dans ſon indolence, ne s'ap-

cordiam præfecti, quem nota pariter & occulta fallebant.

XXV. Sed tum e libertis Onomaſtum futuro ſceleri præfecit, a quo Barbium Proculum, teſſerarium [30] ſpeculatorum, & Veturium, optionem [31] eorumdem, perductos, poſtquam vario ſermone callidos, audaceſque cognovit, pretio & promiſſis onerat, datâ pecuniâ ad pertentandos plurium animos. Suſcepere duo manipulares Imperium populi Romani transferendum, & tranſtulerunt. In conſcientiam facinoris pauci adſciti, ſuſpenſos ceterorum animos diverſis artibus ſtimulant: primores militum, per beneficia Nymphidii ut ſuſpectos; vulgus & ceteros, irâ & deſperatione dilati, totiens donativi: erant quos memoria Neronis, ac deſiderium prioris licentiæ accenderet: in commune omnes metu mutandæ militiæ exterrebantur.

percevoit ni de tout ce que le monde savoit, ni de ce qu'on ne savoit pas.

XXV. Ce fut alors qu'Othon s'en remit sur Onomastus, un de ses affranchis, du soin de former la conjuration. Celui-ci fit venir Barbius Proculus & Veturius, l'un Tesseraire, l'autre Option des Gardes. Après s'être assuré, dans des entretiens sur différens objets, qu'ils avoient de la hardiesse & de l'intrigue, il les comble de présens & de promesses, & leur donne de l'argent pour acheter des complices. Deux soldats se chargerent de disposer de l'Empire du peuple Romain, & ils en disposerent. Fort peu furent admis dans le secret. Mais en même tems qu'on tenoit les autres en suspens, on les préparoit, par divers artifices, à seconder le parti. On allarmoit les plus distingués, comme suspects, pour avoir été promus par Nymphidius: on irritoit le vulgaire & toute la soldatesque, qui désespéroit de toucher une gratification tant de fois différée. Le souvenir de Néron, le desir de voir renaître la licence, échauffoient l'esprit de plusieurs, & tous en commun craignoient qu'on n'introduisît du changement dans les troupes.

XXVI. Infecit ea tabes legionum quoque, & auxiliorum motas jam mentes, poſtquam vulgatum erat labare Germanici exercitûs fidem. Adeoque parata apud malos ſeditio, etiam apud integros diſſimulatio fuit, ut poſtero Iduum die, redeuntem a cœna Othonem rapturi fuerint, ni incerta noctis, & totâ urbe ſparſa militum caſtra, nec facilem inter temulentos conſenſum, timuiſſent [32], non Reipub. curâ, quam fœdare Principis ſui ſanguine ſobrii parabant, ſed ne per tenebras, ut quiſque Pannonici, vel Germanici exercitûs militibus oblatus eſſet, ignorantibus pleriſque, pro Othone deſtinaretur. Multa erumpentis ſeditionis indicia per conſcios oppreſſa: quædam apud Galbæ aures præfectus Laco eluſit, ignarus militarium animorum, conſiliique, quamvis egregii, quod non ipſe afferret, inimicus, & adversùs peritos pervicax.

XXVI. La contagion pénétra jusqu'aux légions & aux auxiliaires, ébranlés par la révolte de Germanie. Les conjurés comptoient tellement sur l'appui des mutins & sur l'inaction des indifférens, qu'Othon auroit été proclamé dès le lendemain des Ides, au sortir de son souper, si les incertitudes de la nuit, la dispersion des corps-de-gardes dans les différens quartiers de la ville, & la difficulté de faire mouvoir de concert des gens à demi-ivres, ne les en eussent détournés. Le danger de la République n'étoit rien pour eux, puisqu'ils se proposoient de sang-froid d'en massacrer le chef; mais ils appréhendoient que, dans l'obscurité, le soldat de l'armée de Germanie ou de Pannonie, qui n'étoit pas instruit du complot, ne fît Empereur, au lieu d'Othon, le premier qui se seroit présenté. Plusieurs indices de la conjuration qui transpiroit furent étouffés par les complices. D'autres parvenoient jusqu'aux oreilles de l'Empereur. Le Préfet Laco les éluda : il ne connoissoit aucunement le génie du soldat, haïssoit les conseils dont il n'étoit pas l'auteur, quelques bons qu'ils fussent, & s'opiniâtroit contre les personnes mieux instruites que lui.

XXVII. Octavo-decimo Kalend. Febr. ſacrificanti pro æde Apollinis Galbæ, haruſpex Umbricius *triſtia exta, & inſtantes inſidias, ac domeſticum hoſtem* prædicit: audiente Othone (nam proximus adſtiterat) idque, ut lætum e contrario, & ſuis cogitationibus proſperum, interpretante. Nec multò pòſt libertus Onomaſtus nuntiat, *exspectari eum ab architecto, & redemptoribus*: quæ ſignificatio coeuntium jam militum, & paratæ conjurationis convenerat. Otho, cauſam digreſsûs requirentibus, quum, emi ſibi prædia, vetuſtate ſuſpecta, eóque priùs exploranda finxiſſet, innixus liberto, per Tiberianam domum, in Velabrum, inde ad Milliarium aureum, [33] ſub ædem Saturni, pergit. Ibi tres & viginti ſpeculatores conſalutatum Imperatorem, ac paucitate ſalutantium trepidum, & ſellæ feſtinanter impoſitum, ſtrictis mucronibus rapiunt [34]. Totidem ferme milites in itinere aggregantur, alii conſcientiâ, plerique miraculo; pars clamore & gla-

XXVII. Le dix-huit avant les Calendes de Février, l'Empereur offroit un sacrifice dans le temple d'Apollon. L'Aruſpice Umbricius dit que les entrailles de la victime annoncent des malheurs, une trahiſon prochaine, un ennemi domeſtique. Othon, qui s'étoit placé proche, l'entendoit, & s'en félicitoit au contraire, comme d'un augure favorable à ſon projet. Un inſtant après, l'affranchi Onomaſtus vient lui dire que l'architecte l'attend avec les entrepreneurs; c'étoit le ſignal dont ils étoient convenus, dès que les conjurés s'aſſembleroient, & qu'ils ſeroient prêts d'agir. On demande à Othon ce qui l'engage à ſortir : il répond qu'il eſt en marché pour une maiſon de campagne, & que comme elle eſt un peu vieille, il va la faire examiner. Enſuite s'appuyant ſur Onomaſtus, il paſſe par le palais de Tibere au Velabre, & ſe rend proche le Mille d'or devant le temple de Saturne. Vingt trois ſoldats, l'y proclament Empereur. Il ſe déconcerte de leur petit nombre; mais ils le jettent promptement dans une litiere, & l'enlevent en tirant l'épée. Un nombre à-peu-près égal ſe joint aux premiers ſur le chemin. Quelques-uns ſont complices. L'étonnement entraîne les autres. Une partie jette

diis, pars ſilentio, animum ex eventu ſumpturi.

XXVIII. Stationem in caſtris agebat Julius Martialis tribunus. Is, magnitudine ſubiti ſceleris, an corrupta latiùs caſtra, ac ſi, contrà tenderet, exitium metuens, præbuit pleriſque ſuſpicionem conſcientiæ. Antepoſuere ceteri quoque Tribuni, Centurioneſque, præſentia dubiis, & honeſtis. Iſque habitus animorum fuit, ut peſſimum facimus auderent pauci, plures vellent, omnes paterentur.

XXIX. Ignarus interim Galba, & ſacris intentus, fatigabat alieni jam imperii deos: quum affertur rumor, rapi in caſtra, incertum quem Senatorem; mox, Othonem eſſe, qui raperetur: ſimul ex tota urbe, ut quiſque obvius fuerat; alii formidinem augentes, quidam minora vero, ne tum quidem obliti adulationis. Igitur conſultantibus placuit,

des cris, tient l'épée nue en main. Le reste suit en silence pour se décider sur l'événement.

XXVIII. Le tribun Julius Martialis étoit chargé de la garde du camp. Frappé de l'atrocité d'une entreprise si subite, ou de la crainte qu'elle ne fût soutenue par bien d'autres complices dans le camp même, & que sa résistance ne l'exposât à une perte infaillible, il donna lieu de soupçonner qu'il étoit du complot. Les autres Tribuns & Centurions préférerent aussi le présent aux dangers & à la vertu. Dans l'état où se trouvoient les esprits, une poignée d'hommes osa concerter le projet le plus criminel : un plus grand nombre en souhaita le succès ; pas un ne s'y opposa.

XXIX. Galba cependant, ignorant ce qui se passoit, & tout occupé de son sacrifice, fatiguoit, de ses prieres, les dieux d'un Empire qui n'étoit plus à lui. Le bruit se répand d'abord qu'on proclame un Sénateur au camp ; ensuite que c'est Othon qu'on a proclamé. En même tems chacun accourt de tous les quartiers où il se rencontroit : les uns grossissent le danger : les autres le diminuent, pensant même alors à flatter. On décide, après une délibération, que quelqu'un sondera

pertentari animum cohortis, quæ in palatio ſtationem agebat; nec per ipſum Galbam, cujus integra auctoritas majoribus remediis ſervabatur. Piſo pro gradibus domûs vocatos, in hunc modum adlocutus eſt: « Sextus dies agitur, commilitones, ex quo, ignarus futuri, & ſive optandum hoc nomen, ſive timendum erat, Cæſar adſcitus ſum: quo domûs noſtræ, aut Reipub. fato, in veſtra manu poſitum eſt: non quia, meo nomine, triſtiorem caſum paveam, ut qui adverſas res expertus, quum maximè diſcam, ne ſecundas quidem minùs diſcriminis habere: patris, & Senatûs, & ipſius Imperii vicem doleo, ſi nobis aut perire hodie neceſſe eſt, aut, quod æquè apud bonos miſerum eſt, occidere. Solatium proximi motûs habebamus, incruentam urbem, & res ſine diſcordia tranſlatas. Proviſum adoptione videbatur, ut ne poſt Galbam quidem bello locus eſſet.

» XXX. Nihil arrogabo mihi nobili-

les diſpoſitions de la cohorte en faction devant le palais ; mais que ce ne ſera pas l'Empereur lui-même. On réſervoit ſon autorité pour des extrêmités plus fâcheuſes. Piſon ayant aſſemblé les ſoldats au bas des dégrés, leur fit ce diſcours : » Compagnons, voici le ſixieme jour » que, ſans prévoir l'avenir, j'ai reçu le » titre de Céſar, ſoit qu'il fût à recher- » cher ou à craindre. Il dépend de vous » que ce ſoit pour le bonheur de la Mai- » ſon Impériale & de l'Etat ou pour leur » malheur : ce n'eſt pas que je redoute » un ſort plus triſte pour moi ; après » avoir éprouvé l'adverſité, je vois trop » clairement que la proſpérité n'entraîne » pas moins de danger ; mais je plains » mon pere, le Sénat & l'Empire, s'il » nous faut périr aujourd'hui, ou, ce » qui eſt également ſenſible à des cœurs » vertueux, faire périr nos concitoyens. » Nous nous conſolions de la révolution » précédente, parce qu'elle n'avoit point » fait couler de ſang dans Rome, & que » le changement de Prince n'avoit point » cauſé de diſcorde. L'Empereur, en m'a- » doptant, ſembloit même avoir ôté tout » prétexte de guerre après lui.

» XXX. Je ne me vanterai ni de no-

» tatis, aut modestiæ: neque enim relatu
» virtutum, in comparatione Othonis,
» opus est. Vitia, quibus solis gloriatur,
» evertêre Imperium, etiam quum ami-
» cum Imperatoris ageret. Habitu-ne
» & incessu, an illo muliebri ornatu,
» mereretur Imperium? Falluntur, qui-
» bus luxuria specie liberalitatis imponit.
» Perdere iste sciet, donare nesciet. Stu-
» pra nunc, & comissationes, & fœmi-
» narum cœtus, volvit animo: hæc prin-
» cipatûs præmia putat, quorum libido
» ac voluptas penes ipsum sit, rubor ac
» dedecus penes omnes. Nemo enim um-
» quam Imperium, flagitio quæsitum,
» bonis artibus exercuit. Galbam consen-
» sus generis humani, me Galba, con-
» sentientibus vobis, Cæsarem dixit. Si
» Respub. & Senatus, & populus, vana
» nomina sunt: vestrâ, comilitones, in-
» terest, ne Imperatorem pessimi faciant.
» Legionum seditio adversûm duces suos
» audita est aliquando: vestra fides fa-
» maque, inlæsa ad hunc diem mansit,

» blesse ni de retenue. Il n'est pas ques-
» tion de vertus dans un parallele avec
» Othon : ses vices, chose unique dont
» il se glorifie, ont renversé l'Empire,
» lors même qu'il sembloit ami du Prin-
» ce. Seroit-ce son maintien, sa démar-
» che, sa parure efféminée, qui lui mé-
» riteroient l'Empire : ceux à qui son luxe
» en impose, sous le nom de libéralité,
» se trompent ; cet homme saura dissi-
» per ; jamais il ne saura donner. Il mé-
» dite à-présent des séductions, des dé-
» bauches, des conversations galantes. Il
» fait consister l'avantage d'être le maître
» dans le pouvoir de satisfaire des paf-
» sions dont le plaisir est pour lui seul ;
» la honte & l'infamie pour tous les au-
» tres. Qui n'est monté sur le trône que
» par le crime, n'y regna jamais par la
» vertu. Galba, pour regner, a le con-
» sentement de l'Univers ; moi j'ai ce-
» lui de Galba & le vôtre. Si la Républi-
» que, le Sénat & le peuple sont de vains
» noms, il vous importe au moins que
» ce ne soient pas les plus scélérats qui
» fassent un Empereur. On a quelquefois
» oüi dire que des légions s'étoient ré-
» voltées contre leur chef ; votre fidélité
» ni votre réputation n'ont jamais souf-
» fert de tache. Vous n'avez pas même

» & Nero quoque vos destituit, non vos » Neronem. Minùs triginta transfugæ & » desertores, quos Centurionem, aut » Tribunum, sibi eligentes nemo fer» ret, Imperium assignabunt? Admit» titis exemplum? & quiescendo com» mune crimen facitis? Transcendet » hæc licentia in provincias: & ad nos » scelerum exitus, bellorum ad vos per» tinebunt. Nec est plus, quod pro cæde » Principis, quàm quod innocentibus » datur: sed perinde a nobis donativum » ob fidem, quàm ab aliis pro facinore » accipietis. »

XXXI. Dilapsis speculatoribus, cetera cohors non adspernata concionantem, ut turbidis rebus evenit, fortè magis, & nullo adhuc consilio, parat signa, quam quod [35] postea creditum est, insidiis & simulatione. Missus & Celsus Marius ad electos Illyrici exercitûs, Vipsania in porticu tendentes. Præceptum Amulio Sereno, & Domitio Sabino, primipilaribus, ut Germanicos milites e Libertatis

» abandonné Néron, c'eſt lui qui vous a
» quitté. Quoi, moins de trente déſer-
» teurs ou transfuges, à qui perſonne ne
» laiſſeroit faire un Centurion ni un Tri-
» bun, diſpoſeront de l'Empire! Vous
» autoriſez cet exemple, & par votre
» inaction vous devenez leurs complices!
» Cette licence gagnera les provinces;
» nous périrons par leur fureur, & vous
» par la guerre. D'ailleurs, ce qu'on vous
» offre pour maſſacrer votre Empereur,
» n'excede pas ce que nous vous donnons
» pour le défendre: vous recevrez, en de-
» meurant fideles, la gratification qu'on
» vous promet pour un crime. »

XXXI. Les ſoldats de la garde s'étant échappés, le reſte de la cohorte, au lieu de témoigner du mépris pour ce qu'elle venoit d'entendre, comme dans les émeutes, prépare ſes drapeaux ſans deſſein prémédité, plutôt que par feinte & par trahiſon, comme on l'a cru dans la ſuite. On dépêche Marius Celſus vers l'Elite d'Illyrie, campée ſous le portique de Vipſanius On ordonne à Emilius Serenus & à Domitius Sabinus, Primipilaires, d'amener les ſoldats de Germanie du temple de la Liberté. On ſe défioit de la légion de

atrio arcesserent. Legioni classicæ diffidebatur, infestæ ob cædem commilitonum, quos primo statim introitu trucidaverat Galba. Pergunt etiam in castra Prætorianorum Tribuni Cetrius Severus, Subrius Dexter, Pompeius Longinus, si incipiens adhuc, & necdum adulta seditio, melioribus consiliis flecteretur. Tribunorum Subrium & Cetrium milites adorti minis, Longinum manibus coercent, exarmantque; quia, non ordine militiæ, sed e Galbæ amicis, fidus Principi suo, & desciscentibus suspectior erat. Legio classica, nihil cunctata, prætorianis adjungitur. Illyrici exercitûs electi Celsum ingestis piis proturbant. Germanica vexilla diu nutavere [36], invalidis adhuc corporibus, & placatis animis, quòd eos a Nerone Alexandriam præmissos, atque inde rursus longâ navigatione ægros, impensiore curâ Galba refovebat.

XXXII. Universa jam plebs palatium implebat, mixtis servitiis, & dissono

Flotte,

Flotte, courroucée du maſſacre de ſes camarades, ſur leſquels l'Empereur avoit fait faire main-baſſe à ſon entrée dans Rome. Les Tribuns Cetrius Serenus, Subrius Dexter & Pompeius Longinus, s'avancerent même vers le camp des Prétoriens, eſpérant que de ſages conſeils appaiſeroient la ſédition dans ſa naiſſance, ſi tous les eſprits n'étoient pas encore échauffés. Les Prétoriens n'employerent que les menaces pour éloigner du camp Cetrius & Subrius; mais ils lierent les mains à Longinus & le déſarmerent, parce que Galba, qui l'aimoit, l'avoit fait Tribun avant ſon rang, & que cet Officier étoit plus connu que les autres par ſa fidélité pour l'Empereur. La légion de Flotte ſe joignit aux Prétoriens ſans balancer. L'élite d'Illyrie écarta Cetrius à coups de traits. Les ſoldats de Germanie héſiterent long-tems: leurs corps étoient fatigués, & leurs cœurs inclinoient pour Galba. Néron les avoit fait partir pour Alexandrie. Ils avoient beaucoup ſouffert à leur retour, de la longueur de la navigation, & l'Empereur prenoit un ſoin particulier de leur rétabliſſement.

XXXII. Déja la populace, mêlée parmi les eſclaves, rempliſſoit le palais, &

clamore, cædem Othonis & conjuratorum exitium poſcentium, ut ſi in circo, ac theatro, ludicrum aliquod poſtularent: neque illis judicium, aut veritas: quippe eodem die diverſa pari certamine poſtulaturis: ſed tradito more, quemcumque Principem adulandi, licentiâ acclamationum, & ſtudiis inanibus. Interim Galbam duæ ſententiæ diſtinebant: Titus Vinius
» manendum intra domum, opponenda
» ſervitia, firmandos aditus, non eundum
» ad iratos cenſebat: daret malorum pœ-
» nitentiæ, daret bonorum conſenſui ſpa-
» tium: ſcelera impetu, bona conſilia mo-
» râ valeſcere. Denique eundi ultro, ſi
» ratio ſit, eamdem mox facultatem
» regreſſûs, ſi pœniteat, in aliena poteſ-
» tate.

» XXXIII. Feſtinandum ceteris vide-
» batur, antequam creſceret invalida ad-
» huc conjuratio paucorum. Trepidatu-
» rum etiam Othonem, qui furtim di-
» greſſus, ad ignaros illatus, cunctatione

se faisoit retentir de clameurs confuses. Ils sollicitoient la mort d'Othon & la perte des conjurés, comme s'il eût été question d'un spectacle dans l'amphithéâtre ou le cirque. Nul jugement en eux, nulle sincérité, puisqu'ils devoient demander le contraire le même jour, avec autant d'empressement; unique habitude de flatter le Prince, quel qu'il soit; licence de crier & démonstrations frivoles. Cependant l'Empereur balançoit entre deux avis. Vinius conseilloit « de demeurer dans le palais, d'en garantir les issues, d'armer les esclaves, & de ne point » aller vers des gens trop émus. Il devoit » laisser aux méchans le tems de se repentir; aux bons celui de se concerter. » La premiere impétuosité donne de la » force au crime; les délais affermissent » la vertu. Enfin il seroit encore maître » de sortir, si les conjonctures l'exigeoient, au lieu que son retour, après » s'être engagé mal-à-propos, dépendroit » de l'ennemi. »

XXXIII. Les autres étoient d'avis « de » se hâter avant que cette conjuration, » d'une poignée d'hommes, s'étendît & » prît des forces. La terreur saisiroit » Othon lui-même, qui, porté furtivement vers des soldats sans les en avoir

» nunc, & ſegnitiâ terentium tempus ; » imitari Principem diſcat. Non exſpec- » tandum, ut compoſitis caſtris, forum » invadat, & proſpectante Galbâ, Capi- » tolium adeat: dum egregius Imperator, » cum fortibus amicis, januâ, ac limine » tenus domum cludit, obſidionem ni- » mirum toleraturus. Et præclarum in ſer- » vis auxilium! Si conſenſus tantæ mul- » titudinis, & quæ plurimum valet, pri- » ma indignatio elangueſcat. Proinde in- » tuta, quæ indecora: vel, ſi cadere ne- » ceſſe ſit, occurrendum diſcrimini. Id » Othoni invidioſius, & ipſis honeſtum. » Repugnantem huic ſententiæ Vinium, Laco minaciter invaſit, ſtimulante Icelo, privati odii pertinaciâ, in publicum exitium.

XXXIV. Nec diutius Galba cunctatus, ſpecioſiora ſuadentibus acceſſit. Præmiſſus tamen in caſtra Piſo, ut juvenis magno nomine, recenti favore, & infenſus T.

» prévenus, profitoit des délais & de
» l'indolence de ſes adverſaires, pour
» s'inſtruire à jouer le rôle d'Empereur.
» On ne devoit point attendre que, de-
» venu maître du camp, il s'emparât du
» Forum, & montât au Capitole ſous les
» yeux de Galba, tandis que l'Empereur
» & ſes généreux amis ſe barricade-
» roient au fond de leurs appartemens,
» à deſſein ſans doute d'y ſoutenir un
» ſiége. Des eſclaves ſeroient d'une gran-
» de reſſource, lorſqu'on auroit laiſſé
» rallentir le concert & la premiere in-
» dignation du peuple, la ſeule ſur la-
» quelle on puiſſe compter. Le parti le
» plus honteux étoit par conſéquent le
» moins ſûr. Que s'il falloit néceſſaire-
» ment périr, il valoit mieux braver le
» danger. Il en réſultoit plus de haine
» contre Othon, plus de gloire pour
» eux. » Comme Vinius combattoit cet avis, Laco s'emporta contre lui juſqu'aux menaces, animé par Icelus à s'obſtiner au malheur public, pour ſatisfaire leur haine particuliere.

XXXIV. L'Empereur, ſans balancer plus long-tems, ſe déclare pour le parti le plus ſpécieux. Cependant Piſon fut envoyé d'avance vers le camp, ſur l'eſpoir que donnoit ſon nom, ſon élévation

Vinio; ſeu quia erat, ſeu quia irati ita volebant: & faciliùs de odio creditur. Vix dum egreſſo Piſone, occiſum in caſtris Othonem, vagus primùm, & incertus rumor, mox, ut in magnis mendaciis, interfuiſſe ſe quidam, & vidiſſe adfirmabant, credulâ famâ, inter gaudentes, & incurioſos. Multi arbitrabantur, compoſitum, auctumque rumorem, mixtis jam Othonianis, qui ad evocandum Galbam, læta falsò vulgaverint.

XXXV. Tum verò non populus tantùm, & imperita plebs in plauſus, & immodica ſtudia, ſed equitum plerique ac ſenatorum, poſito metu incauti, refractis palatii foribus, ruere intus, ac ſe Galbæ oſtentare, præreptam ſibi ultionem querentes. Ignaviſſimus quiſque, &, ut res docuit, in periculo non auſurus, nimii verbis, linguæ feroces: nemo ſcire, & omnes adfirmare; donec inopiâ veri, &

récente & sa haine contre Vinius ; soit qu'elle fût réelle, ou simplement supposée par ceux qui détestoient le Consul. Il est plus à croire qu'il haïssoit en effet Vinius. Pison sortoit à peine, lorsqu'on publie qu'Othon vient d'être tué dans le camp : c'étoit d'abord une rumeur vague & incertaine ; bientôt, comme dans tous les mensonges importans, plusieurs assurent y avoir été présens, l'avoir vu. La nouvelle se faisoit croire par des gens transportés de joie, ou peu soigneux d'approfondir la vérité. Mais plusieurs pensoient que des émissaires d'Othon, s'insinuant déja parmi le peuple, l'avoient inventée, & la répandoient pour attirer l'Empereur hors du palais.

XXXV. Alors, ce n'est plus simplement le peuple, ni une multitude sans expérience, qui se livre aux transports d'un zèle excessif ; la plûpart des Sénateurs & des Chevaliers, oubliant les précautions, dès qu'ils ne craignent plus, forcent les portes du palais, se précipitent dans les appartemens, & se montrant à l'Empereur, se plaignent à lui de ce qu'on les a privés de l'honneur de le venger. Les plus lâches, ceux dont la hardiesse devoit disparoître à la vue du péril, comme l'expérience le prouva, se

confensu errantium victus, fumpto thorace Galba, inruenti turbæ, neque ætáte, neque corpore fiftens, fellâ levaretur. Obvius in palatio Julius Atticus, fpeculator, cruentum gladium oftentans, occifum a fe Othonem exclamavit: & Galba, Commilito, inquit, quis juffit? infigni animo ad coercendam militarem licentiam, minantibus intrepidus, adverfus blandientes incorruptus.

XXXVI. Haud dubiæ jam in caftris omnium mentes; tantufque ardor, ut non contenti agmine & corporibus, in fuggeftu, in quo paulo antè aurea Galbæ ftatua fuerat, medium inter figna Othonem vexillis circumdarent. Nec tribunis, aut centurionibus, adeundi locus: gregarius miles caveri infuper præpofitos jubebat. Strepere cuncta clamoribus, & tumultu, & exhortatione mutuâ, non

répandent en paroles, & se donnent pour braves. Personne n'avoit de preuves de la mort d'Othon; tous l'affirmoient. Enfin Galba, séduit par cet accord unanime de gens dans l'erreur, tandis que personne ne dépose pour la vérité, prend sa cuirasse, & ne pouvant se soutenir contre les flots du peuple, à cause de son âge & de ses infirmités, se fait porter en litiere. Il rencontre dans le palais Julius Atticus, soldat de la garde, qui lui montrant une épée ensanglantée, s'écrie qu'il vient de tuer Othon. *Camarade, qui vous en a donné l'ordre*? reprend aussi-tôt Galba, par une attention singuliere à réprimer la licence du soldat, sans jamais se laisser effrayer des menaces, ni corrompre par la flatterie.

XXXVI. Personne ne balançoit plus dans le camp. L'ardeur étoit si grande que, non contens de couvrir Othon de leurs corps, en se rangeant autour de lui, ils le placerent au milieu des étendarts, où se trouvoit, peu auparavant, une statue d'or de Galba, & l'environnerent de leurs drapeaux. Il n'étoit possible ni aux Centurions ni aux Tribuns d'en approcher. Le simple soldat avertissoit même de se défier des Officiers. Tout retentissoit de clameurs, de tumulte, d'exhor-

tamquam in populo ac plebe, variis segni adulatione vocibus, sed ut quemque adfluentium militum adspexerant, prensare manibus, complecti armis, collocare juxtà, præire sacramentum, modò Imperatorem militibus, modò Imperatori milites commendare. Nec deerat Otho, protendens manus, adorare vulgum, jacere oscula [37] & omnia serviliter pro dominatione. Postquam universa classicorum legio sacramentum ejus accepit, fidens viribus, & quos adhuc singulos exstimulaverat, accendendos in commune ratus, pro vallo castrorum ita cœpit.

XXXVII. » Quis ad vos processerim, » commilitones, dicere non possum; » quia nec privatum me vocare sustineo, » Princeps a vobis nominatus; nec Prin» cipem, alio imperante. Vestrum quo» que nomen in incerto erit, donec du» bitabitur, Imperatorem populi Roma» ni in castris, an hostem habeatis. Audi-

tations mutuelles, qui ne ſe réduiſoient pas, comme parmi le peuple & la multitude, aux divers applaudiſſemens d'une adulation oiſive; mais à meſure qu'ils appercevoient un des ſoldats qui venoient en foule, ils le prenoient par la main, l'environnoient de leurs armes, le plaçoient vis-à-vis du tribunal, lui dictoient le ſerment, & tantôt recommandoient l'Empereur aux ſoldats, tantôt les ſoldats à l'Empereur. Othon, de ſon côté, étendant les mains vers le peuple, s'abaiſſoit juſqu'à ramper en eſclave, pour devenir le maître. Lorſque toute la légion de Flotte eut juré de lui obéir, il prit confiance dans ſes forces, & croyant devoir exhorter en commun ceux qu'il venoit d'animer ſéparément, il rangea ſes troupes à la tête de la paliſſade, & fit ce diſcours.

« XXXVII. Il m'eſt difficile, mes » chers compagnons, de dire en quelle » qualité je parois devant vous. Celui » que vous avez nommé Empereur n'eſt » plus un ſimple particulier. Mais eſt-il » Empereur, tandis qu'un autre regne? » Votre état n'eſt pas moins incertain, » tant qu'il ſera douteux, ſi vous avez » dans votre camp le chef ou l'ennemi de » l'Empire. Entendez-vous qu'on ſolli-

» tisne, ut pœna mea, & supplicium » vestrum simul postulentur? adeo manifestum est, neque perire nos, neque salvos esse, nisi unà, posse. Et, » cujus lenitatis est Galba, jam fortasse » promisit: ut qui, nullo exposcente, » tot millia innocentissimorum militum » trucidaverit. Horror animum subit, quotiens recordor feralem introitum, & » hanc solam Galbæ victoriam [38] quum » in oculis urbis decumari deditos juberet, quos deprecantes in fidem acceperat. His auspiciis urbem ingressus, » quam gloriam ad principatum attulit, » nisi occisi Obultronii Sabini, & Cornelii Marcelli in Hispania, Betui Chilonis in Gallia, Fonteii Capitonis in » Germania, Clodii Macri in Africa, » Cingonii in via, Turpiliani in urbe, » Nymphidii in castris? Quæ usquam » provincia, quæ castra sunt, nisi cruenta » & maculata? aut, ut ipse prædicat, » emendata & correcta? Nam quæ alii » scelera, hic remedia vocat: dum falsis

» cite votre condamnation & la mienne ;
» tant il eſt évident que nous ne pou-
» vons plus que périr ou vaincre enſem-
» ble. Galba, de la douceur dont il eſt,
» a peut-être déja promis ce qu'on lui
» demande, lui qui, de ſon propre mou-
» vement, a fait maſſacrer tant de mil-
» liers de ſoldats innocens. Je friſſonne
» d'horreur, toutes les fois que je me
» rappelle cette entrée funeſte & la vic-
» toire unique de Galba, lorſqu'il fit dé-
» cimer, ſous les yeux de Rome, des
» Supplians reçus à diſcrétion. Entré dans
» la ville ſous ces auſpices, quelle autre
» gloire apportoit-il en parvenant à l'Em-
» pire, que d'avoir fait mourir Obultro-
» nius Sabinus & Cornelius Marcellus
» en Eſpagne, Betuus Chilo en Gaule,
» Capiton en Germanie, Macer en Afri-
» que, Varron dans ſa marche, Turpilia-
» nus dans la ville, Nymphidius dans le
» camp? Quelle province, quel camp n'a-
» t-il point enſanglanté, ſouillé, ou,
» comme il s'en vante lui-même, réfor-
» mé, corrigé? car il nomme remèdes au
» mal, ce que les autres appellent crimes,
» tandis qu'abuſant des mots, la cruauté
» chez lui prend la place de la ſévérité,
» l'avarice celle de l'économie, & qu'il
» flétrit, égorge le ſoldat, ſous prétexte

» nominibus, ſeveritatem pro ſævitia, » parcimoniam pro avaritia, ſupplicia & » contumelias veſtras, diſciplinam ap» pellat. Septem a Neronis fine menſes » ſunt, & jam plus rapuit Icelus, quàm » quod Polycleti, & Vatinii, & Elii, » paraverunt. Minore avaritiâ ac licentiâ » graſſatus eſſet T. Vinius, ſi ipſe impe» raſſet: nunc & ſubjectos nos habuit, » tamquam ſuos; & viles, ut alienos. » Una illa domus ſufficit donativo, quod » vobis numquam datur, & quotidie » exprobratur.

» XXXVIII. Ac ne qua ſaltem in ſuc» ceſſore Galbæ ſpes eſſet, arceſſit ab » exſilio, quem triſtitiâ & avaritiâ ſui » ſimillimum judicabat. Vidiſtis, com» militones, notabili tempeſtate, etiam » Deos infauſtam adoptionem adverſan» tes. Idem Senatûs, idem populi Ro» mani animus eſt. Veſtra virtus exſpec» tatur, apud quos omne honeſtis con» ſiliis robur, & ſine quibus, quam » vis egregia, invalida ſunt. Non ad

» de le discipliner. Néron n'a perdu l'Empire que depuis sept mois : Icelus a déja plus englouti de richesses que les Polycletes, les Vatinius, les Elius. La licence & l'avarice de Vinius nous eussent moins fait souffrir s'il eût regné lui-même. Il a joui sur nous du même pouvoir, & nous a moins ménagés, parce que nous appartenions à un autre. Sa maison seule fourniroit cette gratification qu'on ne vous donne point, & qu'on vous reproche tous les jours.

» XXXVIII. Galba, dans le dessein de nous enlever jusqu'à nos espérances après sa mort, rappelle, pour lui succéder, l'exilé qu'il a jugé lui ressembler le mieux par son humeur sombre & son avarice. Vous avez vu les Dieux mêmes témoigner, par une tempête remarquable, leur horreur pour cette adoption sinistre. Le Sénat, le peuple Romain, en sont également indignés. On attend votre appui, qui seul donne de la force aux entreprises honnêtes, & sans lequel les plus belles avortent. Il n'est question ni de guerre ni de dangers;

» bellum vos, nec ad periculum voco: » omnium militum arma nobiscum sunt. » Nec una cohors togata defendit nunc » Galbam, sed detinet. Quum vos ad- » spexerit, quum signum meum accepe- » rit, [39] hoc solum erit certamen, quis » mihi plurimùm imputet. Nullus cunc- » tationi locus est in eo consilio, quod » non potest laudari, nisi peractum.» Aperire deinde armamentarium jussit. Rapta statim arma, sine more & ordine militiæ, ut prætorianus, aut legionarius insignibus suis distingueretur: miscentur auxiliaribus, galeis scutisque. Nullo tribunorum centurionumve adhortante, sibi quisque dux & instigator: & præcipuum pessimorum incitamentum, quòd boni mœrebant.

XXXIX. Jam exterritus Piso fremitu crebescentis seditionis, & vocibus in urbem usque resonantibus, egressum interim Galbam, & foro appropinquantem, adsecutus erat: jam Marius Celsus haud læta retulerat: quum alii, in palatium

» tout le militaire eſt dans notre parti.
» La ſeule cohorte qui reſte en robe auprès
» de Galba n'y eſt pas pour le défendre,
» mais pour l'arrêter. Sitôt qu'elle vous
» verra, & qu'elle aura reçu mon ſignal,
» le combat unique ſera, à qui me fera
» voir le plus de zèle. Il n'y a pas d'inſ-
» tans à perdre dans un projet qui ne peut
» être juſtifié que par le ſuccès. » Il fit enſuite ouvrir l'arſenal. Les Prétoriens, les Légionnaires, les Auxiliaires, ſaiſiſſent les boucliers & les caſques, ſans obſerver les marques qui diſtinguent les grades de la milice ou les différens corps. Nul Centurion, nul Tribun n'y préſide; chacun eſt ſon propre chef, & s'encourage lui-même. Les plaintes de ceux qui aiment l'ordre ſont un nouveau motif pour le violer.

XXXIX. Déja Piſon, effrayé du tumulte & des clameurs qui retentiſſoient juſques dans la ville, avoit joint Galba proche du Forum. Deja Marius avoit rapporté le triſte état des affaires. Quelques-uns conſeillent à l'Empereur de retourner au palais; d'autres d'aller au Capitole: la

redire, alii Capitolium petere, plerique rostra occupanda censerent, plures tantûm sententiis aliorum contradicerent, utque evenit in consiliis infelicibus, optima viderentur, quorum tempus effugerat. Agitasse Laco, ignaro Galbâ, de occidendo T. Vinio dicitur, sive ut pœna ejus animos militum mulceret, seu conscium Othonis credebat, ad postremum, vel odio. Hæsitationem attulit tempus ac locus, quia initio cædis orto, difficilis modus: & turbavere consilium trepidi nuncii, ac proximorum diffugia, languentibus omnium studiis, qui primò alacres fidem atque animum ostentaverant.

XL. Agebatur huc illuc Galba, vario turbæ fluctuantis impulsu; completis undique basilicis ac templis, lugubri prospectu: neque populi aut plebis ulla vox; sed attoniti vultus, & conversæ ad omnia aures: non tumultus, non quies: quale magni metûs, & magnæ iræ silentium est. Othoni tamen armari plebem nunciabatur. Ire præcipites, & occupare

plupart de s'emparer de la tribune aux harangues ; plusieurs se contentent de réfuter ces avis. On s'apperçoit, comme dans toutes les affaires désespérées, que les meilleurs partis sont ceux qu'il n'est plus tems de prendre. Laco proposa, dit-on, sans que l'Empereur le sçût, de massacrer Vinius, pour appaiser les soldats par sa mort, ou parce qu'il le croyoit complice d'Othon, ou enfin pour satisfaire sa propre haine. La conjonctute & le lieu firent hésiter. Le carnage une fois commencé, il étoit difficile d'y prescrire des bornes. Ensuite ce projet ne put s'exécuter ; coup sur coup des nouvelles fâcheuses, une désertion presque totale autour du Prince ; ni fidélité ni courage de la part de ceux qui se sont le plus vantés de l'un & de l'autre.

XL. L'Empereur étoit entraîné çà & là, selon les divers mouvemens des flots de la populace. On remplissoit en foule les Basiliques & les Temples, comme dans une calamité publique. Personne ne profere une parole ; par-tout des visages étonnés, des oreilles attentives. Ce n'est ni tumulte ni calme, c'est ce silence que produit l'excès de la crainte ou de la colere. On annonçoit cependant à Othon que Galba faisoit prendre les armes au

pericula jubet. Igitur milites Romani, quasi Vologesen, aut Pacorum, avito Arsacidarum solio depulsuri, ac non Imperatorem suum, inermem & senem, trucidare pergerent, disjectâ plebe, proculcato Senatu, truces armis, rapidis equis, forum inrumpunt: nec illos Capitolii adspectus, & imminentium templorum religio, & priores, & futuri Principes terruere, quominus facerent scelus, cujus ultor est quisquis successit.

XLI. Viso cominus armatorum agmine, vexillarius comitantis Galbam cohortis (Atilium Vergilionem fuisse tradunt) dereptam Galbæ imaginem solo adflixit. Eo signo manifesta in Othonem omnium militum studia, desertum fugâ populi forum, destricta adversus dubitantes tela. Juxta Curtii lacum, trepidatione ferentium, Galba projectus e sella, ac provolutus est. Extremam ejus vocem, ut cuique odium, aut admiratio fuit, variè prodidere. Alii, suppliciter

›euple : il ordonne à ſes troupes de fon-
lre à l'inſtant, & de prévenir le danger.
.e ſoldat Romain, comme s'il ſe fût
gi de renverſer Vologéſe ou Pacorus du
rône des Arſacides, leurs ancêtres, &
ıon de maſſacrer ſon Prince légitime,
ieillard ſans armes, diſperſe le peuple,
oule aux pieds le Sénat, ſe précipite
ride abbatue, l'épée nue en main, dans
e Forum : ni la vue du Capitole, ni le
eſpect des Temples qui les environ-
ıoient, ni la majeſté des Empereurs,
aſſés ou à venir, ne les détournerent
'un parricide que venge toujours un ſuc-
eſſeur, quel qu'il puiſſe être.

XLI. Dès qu'on apperçut l'ennemi,
e Porte-étendard de la cohorte qui ac-
ompagnoit l'Empereur (on dit que c'é-
oit Attilius Vergilio) arracha l'image
le Galba & la jetta contre terre. A ce
gnal tous les ſoldats ſe déclarent ouver-
ement pour Othon. Le peuple abandonne
e Forum. Ceux qui balancent en ſont
cartés à coups de traits. Les porteurs de
Galba s'intimident : il eſt jetté hors de ſa
itiere, & tombe proche du lac Curtius.
On a rapporté diverſement ſes dernieres
paroles, ſelon qu'on étoit de ſes ennemis
ou de ſes admirateurs. Il demanda, ſui-
vant quelques-uns, d'une voix ſuppliante,

interrogasse, *quid mali meruisset? paucos dies exsolvendo donativo* deprecatum plures, obtulisse ultro percussoribus jugulum, *agerent ac ferirent, si ita e Repub videretur.* Non interfuit occidentium quid diceret. De percussore non satis constat quidam Terentium evocatum, alii Lecanium: crebrior fama tradidit. Camurium quintæ decimæ legionis militem impresso gladio, jugulum ejus hausisse Ceteri crura brachiaque (nam pectus tegebatur) fœdè laniavere: pleraque vulnera, feritate & sævitiâ, trunco jam corpori adjecta.

XLII. Titum inde Vinium invasere de quo & ipso ambigitur, consumpserit ne vocem ejus instans metus, an proclamaverit, *non esse ab Othone mandatum ut occideretur.* Quod seu finxit formidine, seu conscientiâ conjurationis confessus est. Huc potiùs ejus vita famaque inclinat, ut conscius sceleris fuerit, cujus causa erat. Ante ædem divi Julii jacuit primo ictu in poplitem, mox ab Julio

quel mal il avoit fait, & pria qu'on le laissât vivre encore quelques jours pour payer la gratification. Mais, suivant le plus grand nombre, il présenta sa tête aux assassins, en les exhortant à frapper si sa mort étoit utile à la République. Ceux qui le tuerent s'embarrasserent peu de ce qu'il disoit. On ne convient pas de l'auteur de ce parricide. Quelques-uns disent que c'est le Vétéran Terentius. D'autres, Lecanius. Le bruit le plus accrédité est que Camurius, soldat de la quinzieme légion, lui coupa la gorge. Les autres voyant qu'il étoit cuirassé, lui arracherent cruellement les bras & les jambes. Il n'étoit qu'un tronc informe quand la fureur & l'inhumanité porterent les derniers coups.

XLII. Ensuite on tomba sur Vinius. Il n'est pas certain, même par rapport à lui, si la frayeur lui coupa la parole, ou s'il s'écria qu'Othon n'avoit point ordonné sa mort; soit que la crainte le fît mentir, ou qu'il fût en effet de la conjuration. Ses mœurs & sa réputation portent plutôt à croire qu'il fut complice d'un attentat dont il étoit cause. Il tomba d'un coup au genouil devant le temple de Jules César. Alors Julius Carus, légionnaire, lui passa son épée au travers du corps.

Caro, legionario milite, in utrumque latus transverberatus.

XLIII. Insignem illâ die virum Sempronium Densum [40] ætas nostra vidit. Centurio is prætoriæ cohortis, a Galba custodiæ Pisonis additus, stricto pugione occurrens armatis, & scelus exprobrans, ac modò manu, modò voce, vertendo in se percussores, quamquam vulnerato Pisoni effugium dedit. Piso in ædem Vestæ pervasit, exceptusque misericordiâ publici servi, & contubernio ejus abditus, non religione, nec cærimoniis, sed latebrâ imminens exitium differebat: quum advenere, missu Othonis, nominatim in cædem ejus ardentes, Sulpicius Florus, e Britannicis cohortibus, nuper a Galba civitate donatus, & Statius Murcus, speculator: a quibus protractus Piso, in foribus templi trucidatur.

XLIV. Nullam cædem Otho majore lætitia excepisse, nullum caput tam insatiabilibus oculis perlustrasse dicitur: seu tum primùm levata omni sollicitudine

XLIII.

XLIII. Notre ſiecle vit, en ce jour, un homme remarquable : ce fut Sempronius Denſus, Centurion d'une cohorte Prétorienne, chargé par Galba d'eſcorter Piſon. Il courut au-devant des meurtriers le poignard à la main, en leur reprochant leur crime, les força du geſte & de la voix de ſe détourner contre lui, & fit ſauver Piſon, quoique ce Prince fût déja bleſſé. Piſon parvint juſqu'au temple de Veſta, & fut accueilli par la compaſſion d'un eſclave public, qui le cacha dans ſa chambre. Il y reculoit ſa perte, plutôt par l'obſcurité du lieu, que par la ſainteté de l'aſyle, lorſque Sulpicius Florus, auxiliaire Breton, nouvellement fait citoyen par Galba, & Statius Murcus, ſoldat de la garde, envoyés par Othon contre lui nommément, & brûlant de l'aſſaſſiner, l'arracherent de ſa retraite & le maſſacrerent à la porte du temple.

XLIV. On dit qu'aucun meurtre ne fit plus de plaiſir à Othon, & qu'il n'y eut point de tête qu'il ſe raſſaſiât moins de conſidérer ; ſoit que ſon ame, libre pour la premiere fois de toute inquiétude, eût

mens, vacare gaudio cœperat: ſeu recordatio majeſtatis in Galba, amicitiæ in T. Vinio, quamvis immitem animum imagine triſti [41] confuderat: Piſonis, ut inimici & æmuli, cæde lætari, jus faſque credebat. Præfixa contis capita geſtabantur, inter ſigna cohortium, juxta Aquilam legionis; certatim oſtentantibus cruentas manus, qui occiderant, qui interfuerant, qui verè, qui falsò, ut pulchrum & memorabile facinus, jactabant. Plures quàm centum & viginti libellos præmia expoſcentium, ob aliquam notabilem illâ die operam, Vitellius poſtea invenit: omneſque conquiri & interfici juſſit; non honore Galbæ, ſed tradito Principibus more, munimentum ad præſens, in poſterum ultionem (42).

XLV. Alium crederes Senatum, alium populum: ruere cuncti in caſtra, anteire proximos, certare cum præcurrentibus, increpare Galbam, laudare militum judicium, exoſculari Othonis manum:

enfin le loiſir de ſe livrer à la joie ; ou que le ſouvenir de Galba, Prince qu'il avoit reſpecté, & de Vinius, autrefois ſon ami, formât une triſte image qui le faiſoit rougir malgré ſa cruauté, au lieu que la mort de Piſon, ſon rival & ſon ennemi, ne lui laiſſoit point de remords. Les trois têtes, miſes chacune au bout d'une perche, étoient portées parmi les drapeaux proche de l'aigle de la Légion. Par-tout, des ſoldats, montrant à l'envi leurs mains enſanglantées, ſe vantant, à droit, à tort, comme d'actions glorieuſes, d'avoir commis ces forfaits, ou d'y avoir été préſens. Vitellius trouva dans la ſuite plus de cent vingt requêtes pour ſolliciter la récompenſe de quelque acte mémorable qu'on diſoit avoir fait en ce jour. Il en fit rechercher & mettre à mort les auteurs, non par égard pour Galba, mais parce qu'il eſt établi parmi les Princes, qu'une punition dont la mémoire paſſe à la poſtérité, aſſure leur tranquillité préſente.

XLV. Il ſembloit que ce fût un autre Sénat, un autre peuple : chacun ſe précipite au camp : on ſe pouſſe ; on s'empreſſe : on blâme Galba ; on loue la conduite du ſoldat : on baiſe la main d'Othon. Moins les hommages ſont ſinceres,

quantòque magis falsa erant, quæ fiebant, tantò plura facere. Nec adspernabatur singulos Otho, avidum & minacem militum animum voce vultuque temperans. Marium Celsum, Consulem designatum, & Galbæ usque in extremas res amicum fidumque, ad supplicium expostulabant, industriæ ejus innocentiæque, quasi malis artibus, infensi. Cædis & prædarum initium, & optimo cuique perniciem quæri apparebat: sed Othoni nondum auctoritas inerat ad prohibendum scelus; jubere jam poterat. Ita simulatione iræ, vinciri jussum, & majores pœnas daturum adfirmans, præsenti exitio subtraxit. Omnia deinde arbitrio militum acta.

XLVI. Prætorii præfectos sibi ipsi legêre: Plotium Firmum e manipularibus quondam, tum vigilibus præpositum, & incolumi adhuc Galbâ partes Othonis secutum: adjungitur Licinius Proculus, intimâ familiaritate Othonis, suspectus consilia ejus fovisse. Urbi Flavium Sabi-

plus on y met d'apprêt. Othon faisoit accueil à chaque particulier, modérant, de l'œil & de la voix, les soldats qui lançoient des regards avides & menaçans. Ils demandoient le supplice de Marius Celsus, désigné Consul, ami de Galba, fidele à ce Prince jusqu'à son dernier soupir. Ils haissoient, comme de mauvaises qualités, son innocence & ses talens. Il étoit clair qu'ils cherchoient à commencer le massacre des gens de bien & le pillage. Mais l'autorité d'Othon ne s'étendoit pas jusqu'à empêcher le crime : elle suffisoit déja pour l'ordonner. Ainsi, feignant de la colere, il fait enchaîner Marius, & l'arrache à la mort qui le menaçoit, en assurant qu'il le réserve pour de plus grands supplices. Tout se fit ensuite selon la volonté des soldats.

XLVI. Ils choisirent eux-mêmes les Préfets du Prétoire. L'un fut Plotius Firmus, autrefois simple soldat, alors commandant du guet, & déclaré pour Othon du vivant même de Galba. L'autre, Licinius Proculus, lié familiérement avec Othon, & suspect d'avoir favorisé ses projets. Ils donnerent la Préfecture de la

num præfecere, judicium Neronis secuti, sub quo eamdem curam obtinuerat: plerisque Vespasianum fratrem in eo respicientibus. Flagitatum, ut vacationes, præstari Centurionibus solitæ, remitterentur. Namque gregarius miles, ut tributum annuum, pendebat. Quarta pars manipuli sparsa per commeatus, aut in ipsis castris vaga. Dum mercedem Centurioni exsolveret; neque modum oneris quisquam, neque genus quæstûs pensi habebat: per latrocinia & raptus, aut servilibus ministeriis, militare otium redimebant. Tum locupletissimus quisque miles, labore ac sævitiâ fatigari, donec vacationem emeret: ubi sumptibus exhaustus, socordiâ insuper elanguerat, inops pro locuplete, & iners pro strenuo, in manipulum redibat: ac rursus alius atque alius, eâdem egestate ac licentiâ corrupti, ad seditiones & discordias, & ad extremum, bella civilia ruebant. Sed Otho, ne vulgi largitione, Centurionum animos averteret, fiscum

ville à Flavius Sabinus, se conformant au choix de Néron, sous lequel il avoit obtenu la même place. Plusieurs pensoient, en le choisissant, à Vespasien son frere. Ils demanderent d'être déchargés de la taxe qu'ils avoient coutume de payer aux Centurions pour les congés : c'étoit une espece de tribut annuel, auquel on assujettissoit le simple soldat. Un quart de chaque compagnie erroit aux environs, & dans le camp même. Pourvu que le Centurion eût été payé, personne ne s'embarrassoit si les autres étoient surchargés de travaux, ni comment on gagnoit cet argent. Des vols, des brigandages, des métiers serviles, procuroient au soldat son repos. On excédoit les plus riches de mauvais traitemens & de fatigues, jusqu'à ce qu'ils eussent acheté leur congé. Aprés s'être ruinés en frais, & de plus amollis par l'oisiveté, ils revenoient sous le drapeau sans courage & sans argent. Ainsi corrompus, les uns après les autres, par la licence & par la pauvreté, ils se livroient à la discorde, aux séditions, & enfin à la guerre civile. Othon, craignant d'aliéner les Centurions pour gratifier les soldats, promit de payer les congés annuels de l'argent du fisc : réforme utile que de sages Empereurs ont ensuite or-

ſuum vacationes annuas exſoluturum promiſit : rem haud dubiè utilem, & a bonis poſtea Principibus, perpetuitate diſciplinæ firmatam. Laco præfectus, tamquam in inſulam ſeponeretur, ab evocato, quem ad cædem ejus Otho præmiſerat, confoſſus. In Martianum Icelum, ut in libertum, palam animadverſum.

XLVII. Exacto per ſcelera die, noviſſimum malorum fuit lætitia. Vocat Senatum prætor urbanus : certant adulationibus ceteri magiſtratus. Accurrunt patres : decernitur Othoni tribunicia poteſtas, & nomen Auguſti, & omnes Principum honores, annitentibus cunctis abolere convicia ac probra, quæ promiſcuè jacta, hæſiſſe animo ejus nemo ſenſit : omiſiſſet offenſas, an diſtuliſſet, brevitate imperii in incerto fuit. Otho, cruento adhuc foro, per ſtragem jacentium, in Capitolium, atque inde in palatium vectus, concedi corpora ſepulturæ, cremarique permiſit. Piſonem Verania uxor, ac frater Scribonianus, T. Vinium Criſpina

donnée à perpétuité. On feignit de releguer le Préfet Laco dans une île ; mais Othon le fit poignarder par un Vétéran aposté sur le passage. Martianus Icelus fut exécuté publiquement, comme affranchi.

XLVII. Les réjouissances mirent le comble aux malheurs d'un jour passé dans les crimes. Le Préteur de la ville convoque le Sénat. Dispute entre les Magistrats à qui flattera le plus. Les Sénateurs accourent : la puissance tribunicienne, le nom d'Auguste, tous les honneurs accordés aux autres Princes, sont accumulés sur Othon. Chacun veut effacer en son particulier les opprobres & les flétrissures dont on l'a couvert en commun. Il ne fit sentir à personne qu'il s'en souvînt ; mais son regne dura trop peu pour décider si ce fut un vrai pardon, ou si ce n'étoit qu'un délai. Après avoir fait passer son char par le Forum, encore ruisselant de sang, & sur les cadavres étendus dans les places, pour monter au Capitole, & ensuite au Palais, il permit de rendre aux morts les honneurs de la sépulture. Pison

filia composuere, quæsitis redemptisque capitibus, quæ venalia interfectores servaverant.

XLVIII. Piso unum & tricesimum ætatis annum explebat, famâ meliore, quàm fortunâ. Fratres ejus Magnum Claudius, Crassum Nero interfecerant. Ipse diu exsul, quatriduo Cæsar, properatâ adoptione ad hoc tantùm majori fratri prælatus est, ut prior occideretur. T. Vinius quinquaginta septem annos variis moribus egit. Pater illi e prætoriâ familiâ, maternus avus e proscriptis. Primâ militiâ infamis, legatum Calvisium Sabinum habuerat: cujus uxor, malâ cupidine visendi situm castrorum, per noctem militari habitu ingressa, quum vigilias & cetera militiæ munia eâdem lasciviâ temerasset, in ipsis Principiis [43] stuprum ausa, & criminis hujus reus T. Vinius arguebatur. Igitur jussu C. Cæsaris oneratus catenis, mox mutatione temporum dimissus, cursu honorum inoffenso, legioni

fut inhumé par Verania sa veuve, & par Scribonianus son frere ; & Vinius par Crispina sa fille. Il fallut chercher & payer leurs têtes aux assassins, qui les avoient gardées pour les vendre.

XLVIII. Pison, toujours estimé, jamais heureux, finissoit sa trente-unieme année. Il perdit deux de ses freres, Magnus, par les mains de Claude, Crassus, par celles de Néron, resta lui-même longtems en exil, & s'il fut César pendant quatre jours, la préférence qu'on lui donnoit sur son frere aîné par cette adoption précipitée, n'aboutît qu'à le faire assassiner avant lui. T. Vinius terminoit à quarante-sept ans une vie qui fut une alternative de bonne & de mauvaise conduite. Son pere étoit de famille prétorienne. Son aïeul maternel avoit été proscrit. Il se deshonora, dès sa premiere campagne, sous Calvisius Sabinus, son lieutenant. La femme de Calvisius, curieuse de voir un camp, avoit eu l'audace d'y pénétrer la nuit, déguisée en soldat. Elle prit part à tous les exercices militaires, & mit le comble à son impudence par un adultere dans le lieu le plus sacré du camp. Vinius, accusé d'être son complice, fut chargé de fers par ordre de Caius : mais la révolution qui survint le sauva. Il monta

post præturam præpositus, probatusque: servili deinceps probro respersus est, tamquam scyphum aureum in convivio Claudii furatus: & Claudius posterâ die soli omnium Vinio fictilibus ministrari jussit. Sed Vinius proconsulatu Galliam Narbonensem severè integrèque rexit: mox Galbæ amicitiâ in abruptum tractus, audax, callidus, promptus, & prout animum intendisset, pravus aut industrius, eâdem vi. Testamentum T. Vinii, magnitudine opum, irritum. Pisonis supremam voluntatem paupertas firmavit.

XLIX. Galbæ corpus diu neglectum, & licentiâ tenebrarum plurimis ludibriis vexatum, dispensator Argius, e prioribus servis, humili sepulturâ in privatis ejus hortis contexit. Caput, per lixas calonesque suffixum laceratumque, ante Patrobii tumulum (libertus is Neronis, punitus a Galba fuerat) posterâ demum die

successivement aux honneurs sans trouver d'obstacles, fut fait commandant d'une légion après sa Préture, & se fit estimer. Ensuite il fut soupçonné d'une bassesse dont un esclave eût rougi. Mangeant à la table de l'Empereur Claude, il y vola, dit-on, une coupe d'or, & le lendemain le Prince fit servir devant lui seul de la vaisselle de terre. Cependant Vinius gouverna depuis la Gaule Narbonnoise avec autant de désintéressement que de fermeté. Hardi, rusé, actif, se portant, suivant son caprice, au bien & au mal, toujours avec la même ardeur, un tel homme se trouvoit dans un poste bien glissant, quand il devint le principal favori du Prince. Son testament, dans lequel il disposoit de biens immenses, fut cassé. La modicité de la fortune de Pison rendit le sien valide.

XLIX. Le corps de Galba, long-tems négligé, livré, dans la licence des ténebres, à une multitude d'insultes, fut inhumé sans pompe dans un jardin qu'il avoit avant que d'être Empereur, par l'Intendant Argius, un de ses anciens esclaves. Sa tête, que des vivandiers & des valets d'armée avoient mise au bout d'un pieu, & mutilée sur la tombe de Patrobius, affranchi de Néron, puni de mort

repertum, & cremato jam corpori admixtum eſt. Hunc exitum habuit Ser. Galba, tribus & ſeptuaginta annis, quinque Principes proſperâ fortunâ emenſus, & alieno imperio felicior, quàm ſuo. Vetus in familia nobilitas, magnæ opes: ipſi medium ingenium, magis extra vitia, quàm cum virtutibus. Famæ nec incurioſus, nec venditator. Pecuniæ alienæ non appetens, ſuæ parcus, publicæ avarus. Amicorum libertorumque, ubi in bonos incidiſſet, ſine reprehenſione patiens; ſi mali forent, uſque ad culpam ignarus. Sed claritas natalium, & metus temporum obtentui, ut quod ſegnitia erat, ſapientia vocaretur. Dum vigebat ætas, militari laude apud Germanias floruit. Proconſule Africam moderatè; jam ſenior, citeriorem Hiſpaniam pari juſtitiâ continuit: major privato viſus, dum privatus fuit, & omnium conſenſu capax Imperii, niſi imperaſſet.

par Galba, fut enfin retrouvée le lendemain. On en joignit les cendres à celles du corps déja brûlé. Telle fut la fin de Galba à l'age de soixante-treize ans. La fortune, après l'avoir favorisé sous cinq regnes, attendoit le sien pour l'abandonner. Il avoit reçu de ses aïeux un nom illustre & de grands biens ; son esprit étoit médiocre, son cœur exempt de vices plutôt que vertueux. Il étoit soigneux de sa renommée sans affectation, ne souhaitoit pas le bien d'autrui, ménageoit le sien, étoit avare de celui de la République. Il souffroit tout de ses amis & de ses affranchis, ce qui ne mérita pas de blâme quand ils se trouvoient gens de bien ; mais il est inexcusable d'avoir ignoré les vices des autres. Les dangers que couroit la noblesse jointe au mérite, firent nommer politique ce qui n'étoit en lui qu'indolence. Il se fit estimer, dans la vigueur de l'âge, en Germanie, par des vertus militaires ; étant Proconsul, en Afrique, par sa modération ; & dans sa vieillesse, en Espagne, par une équité toujours soutenue. Il parut au-dessus d'un homme privé jusqu'à ce qu'il eût cessé de l'être, & tout le monde l'auroit jugé digne de l'Empire, s'il n'y fût point parvenu.

L. Trepidam urbem, ac ſimul atrocitatem recentis ſceleris, ſimul veteres Othonis mores paventem, novus inſuper de Vitellio nuncius exterruit, ante cædem Galbæ ſuppreſſus, ut tantùm ſuperioris Germaniæ exercitum deſciviſſe crederetur. Tum duos, omnium mortalium impudicitiâ, ignaviâ, luxuriâ deterrimos, velut ad perdendum Imperium fataliter electos, non Senatus modò & eques, quîs aliqua pars & cura Reipub. ſed vulgus quoque palam mœrere. Nec jam recentia ſævæ pacis exempla, ſed repetitâ bellorum civilium memoriâ, » captam totiens ſuis exercitibus urbem, va- » ſtitatem Italiæ, direptiones provincia- » rum, Pharſaliam, Philippos, & Peru- » ſiam ac Mutinam, nota publicarum » cladium nomina, loquebantur. Propè » everſum orbem, etiam quum de prin- » cipatu inter bonos certaretur: ſed man- » ſiſſe C. Julio, manſiſſe Cæſare Auguſto » victore, Imperium: manſuram fuiſſe » ſub Pompeio Brutoque Rempub. Nunc

L. Le forfait récent d'Othon, ses anciennes mœurs, faisoient trembler la ville, lorsque la consternation redoubla par la nouvelle de la révolte de Vitellius. On l'avoit cachée avant la mort de Galba, pour laisser croire qu'il n'y avoit de soulévement que dans l'armée de la haute Germanie. Alors, non-seulement le Sénat & les Chevaliers, intéressés à la République, parce qu'ils ont quelque part au gouvernement, mais le peuple même, se plaignent ouvertement que *les destins semblent avoir choisi les deux mortels les plus corrompus par le luxe, la mollesse & la débauche pour perdre l'Empire.* On ne parloit plus de ces crimes qni venoient d'ensanglanter la paix des régnes précédens. On remontoit jusqu'aux guerres civiles, pour se rappeller *Rome prise tant de fois par ses propres armées, l'Italie ravagée, Pharsale, Philippes, Pérouse, Modene, noms fameux par les malheurs publics. Les querelles au sujet de l'Empire, même entre des hommes estimables, avoient presque bouleversé l'Univers; mais enfin l'Etat avoit respiré sous César : il avoit respiré sous Auguste Vainqueur. Il eût repris sa liberté sous Pompée ou sous Brutus. Devoit-on solliciter les Dieux pour Othon ou pour Vitellius? Prieres*

» pro Othone, an pro Vitellio, in tem-
» pla ituros? Utrasque impias preces,
» utraque detestanda vota, inter duos,
» quorum bello solùm id scires, dete-
» riorem fore, qui vicisset. » Erant, qui Vespasianum, & arma Orientis augurarentur: &, ut potior utroque Vespasianus, ita bellum aliud, atque alias clades horrebant. Et ambigua de Vespasiano fama: solusque omnium ante se Principum in melius mutatus est.

LI. Nunc initia causasque motûs Vitelliani expediam. Cæso cum omnibus copiis Julio Vindice, ferox prædâ gloriâque exercitus, ut cui, sine labore ac periculo, ditissimi belli victoria evenisset, expeditionem & aciem, præmia quàm stipendia malebat: diuque infructuosam & asperam militiam toleraverat, ingenio loci cœlique, & severitate disciplinæ; quam in pace inexorabilem, discordiæ civium resolvunt, paratis utrimque corruptoribus, & perfidiâ impunitâ. Viri, arma, equi, ad usum, & ad decus [44],

également impies! vœux funestes! puisque le plus scélérat des deux seroit celui que la victoire mettroit à portée de commettre le plus de crimes. Quelques-uns formoient des conjectures sur Vespasien, soutenu des forces de l'Orient. Il étoit préférable aux deux autres; mais il n'en pouvoit triompher que par de nouveaux malheurs. D'ailleurs sa renommée étoit équivoque. Il est le premier que le pouvoir suprême ait rendu meilleur.

LI. Remontons aux sources de la révolte de Vitellius. L'armée de Germanie, enivrée de gloire & de butin par la défaite de Vindex & de toutes ses troupes, qui ne lui avoit coûté ni peine ni danger, vouloit, au lieu de la paie journaliere, marcher contre un ennemi, en venir aux mains, & mériter des récompenses. Elle avoit supporté long-tems un service ingrat & rébutant, par la nature du climat & du sol, & par la sévérité d'une discipline toujours inflexible pendant la paix; mais que la discorde entre les citoyens fait relâcher, parce que les deux partis cherchent à la corrompre, & que la perfidie est sûre de l'impunité.

ſupererant. Sed ante bellum, centurias tantùm ſuas turmaſque noverant: exercitus finibus provinciarum diſcernebantur; tum adverſus Vindicem contractæ legiones, ſeque & Gallias expertæ, quærere rurſus arma, novaſque diſcordias; nec ſocios, ut olim, ſed hoſtes, & victos vocabant. Nec deerat pars Galliarum, quæ Rhenum accolit, eaſdem partes ſecuta, ac tum acerrima inſtigatrix adverſùs Galbianos: hoc enim nomen, faſtidito Vindice, indiderant. Igitur Sequanis Æduiſque, ac deinde, prout opulentia civitatibus erat, infenſi, expugnationes urbium, populationes agrorum, raptus Penatium hauſerunt animo: ſuper avaritiam & arrogantiam, præcipua validiorum vitia, contumaciâ Gallorum irritati, qui remiſſam ſibi a Galba quartam tributorum partem, & publicè donatos, in ignominiam exercitûs jactabant. Acceſſit callidè vulgatum, temere creditum, decumari legiones, & promptiſſimum quemque Centurionum dimitti: undique

Elle étoit abondamment pourvue d'armes, d'hommes & de chevaux pour l'usage & pour l'ostentation. Mais chaque soldat, avant la guerre, n'avoit connu que son escadron ou son bataillon. Les troupes étoient resté divisées sur les frontieres : on venoit de les réunir contre Vindex. Cet essai de leurs forces & de celles des Gaules leur faisoit souhaiter la guerre & de nouvelles dissensions. Les Gaulois n'étoient plus pour eux des alliés, c'étoient des ennemis & des vaincus La partie des Gaules située sur le Rhin ne manquoit pas de les animer : elle avoit été la plus ardente à faire prendre les armes contre le parti qu'elle appelloit celui de Galba, croyant trop honorer Vindex de l'en nommer le chef. Ainsi, dans la haine qu'on portoit aux Sequanois, aux Eduens & à tous les autres, à proportion de leurs richesses, on ne se repaissoit plus en idée que de prises de villes, de dévastations de terres, de pillages de maisons. À l'arrogance & à l'avidité, vices ordinaires de quiconque est le plus fort, se joignoit le ressentiment contre les Gaulois, qui, pour humilier l'armée, vantoient insolemment l'augmentation de leur territoire & leur exemption d'un quart des

atroces nuncii, ſiniſtra ex urbe fama; inſenſa Lugdunenſis colonia, &, pertinaci pro Nerone fide, fecunda rumoribus. Sed plurima ad fingendum credendumque materies in ipſis caſtris, odio, metu, & ubi vires ſuas reſpexerant, ſecuritate.

LII. Sub ipſas ſuperioris anni Kalendas Decembres, Aulus Vitellius inferiorem Germaniam ingreſſus, hiberna legionum cum cura adierat: redditi pleriſque ordines, remiſſa ignominia, allevatæ notæ: plura ambitione, quædam judicio: in quibus ſordem & avaritiam Fonteii Capitonis, adimendis aſſignandiſve militiæ ordinibus, integre mutaverat [45]. Nec conſularis legati menſurâ, ſed in majus omnia accipiebantur. Et Vitellius apud ſeveros humilis. Ita comitatem bonitatemque faventes vocabant, quòd ſine

impôts. De plus, quelqu'un publia malicieusement, & on eut la légéreté de croire, qu'on alloit décimer les légions, & casser les Centurions les plus braves. Nouvelles effrayantes de tous côtés, bruits sinistres sur-tout de Rome. La Colonie de Lyon ne cessoit d'en sémer, excitée par son animosité contre Galba, & par son obstination pour Néron. Mais la fiction & la crédulité n'avoient nulle part plus d'empire que sur l'esprit du soldat, jouet tour à tour de la haine, de la crainte, & de la sécurité, lorsqu'il considéroit ses propres forces.

LII. Vers les Calendes de Décembre de l'année précédente, Vitellius, entré en basse Germanie, avoit fait une exacte revue des légions dans leurs quartiers d'hiver. Il rétablit la plupart des Officiers dégradés, abolit les notes infamantes, adoucit celles qui étoient trop dures, souvent pour gagner les troupes, quelquefois aussi par équité; substituant un désintéressement louable à la sordide avarice de Capiton, qui, pour de l'argent, donnoit & enlevoit les emplois militaires. Le soldat, témoin de ces réformes, s'accoutumoit à respecter en lui plus qu'un simple Proconsul. Les personnes judicieuses n'y voyoient qu'une ame basse

modo, ſine judicio, donaret ſua, largiretur aliena: ſimul aviditate imperandi, ipſa vitia pro virtutibus interpretabantur. Multi in utroque exercitu: ſicut modeſti quietique, ita mali & ſtrenui. Sed profusâ cupidine, & inſigni temeritate legati legionum, Allienus Cæcina, & Fabius Valens: e quibus Valens, infenſus Galbæ, tamquam detectam a ſe Verginii cunctationem, oppreſſa Capitonis conſilia ingratè tuliſſet, inſtigare Vitellium, » ardorem militum oſtentans. Ipſum ce» lebri ubique famâ: nullam in Flacco » Hordeonio moram: affore Britanniam: » ſecutura Germanorum auxilia, malè » fidas provincias: precarium ſeni impe» rium, & brevî tranſiturum: panderet » modò ſinum, & venienti fortunæ oc» curreret. Meritò dubitaſſe Verginium, » equeſtri familiâ, ignoto patre; impa» rem, ſi recepiſſet Imperium, tutum, » ſi recuſaſſet. Vitellio tres patris conſu» latus, cenſuram, collegium Cæſaris, » & imponere jampridem Imperatoris

&

& rampante. Ses partisans vantoient sa bonté, sa complaisance, lorsqu'il donnoit son bien & celui d'autrui sans réserve & sans discrétion. Ils lui faisoient même des vertus de tous les vices dans lesquels le jettoit la passion de regner. Comme il y avoit dans les deux armées des gens modérés & pacifiques, il s'y en trouvoit aussi de turbulens & de mal-intentionnés. Les Lieutenans des Légions, Alienus Cecina & Fabius Valens étoient d'une avidité sans borne & d'une insigne témérité. Valens avoit averti Galba des incertitudes de Virginius : il avoit étouffé le complot de Capiton. Ne trouvant pas l'Empereur assez reconnoissant de ces deux services, il excitoit Vitellius, en lui faisant valoir la bonne volonté des soldats. *Sa renommée*, lui disoit-il, *étoit célebre dans tout l'Empire : nul obstacle de la dart d'Hordeonius ; la Bretagne se déclareroit, les auxiliaires de Germanie suivroient son exemple. Galba ne pouvoit compter sur la fidélité des provinces. Ce vieillard ne jouissoit que d'une autorité précaire, sur le point de lui échapper. Il n'étoit question, pour Vitellius, que de se jetter entre les bras de la fortune, qui s'offroit à lui. Virginius, né d'un pere inconnu, dans une famille équestre, avoit eu raison*

» dignationem, & auferre privati securitatem. » Quatiebatur his segne ingenium, ut concupisceret magis, quàm ut speraret.

LIII. At in superiore Germania, Cæcina decorâ juventâ, corpore ingens, animi immodicus, scito sermone, erecto incessu, studia militum inlexerat. Hunc juvenem Galba, quæstorem in Bætica, impigre in partes suas transgressum, legioni præposuit; mox compertum publicam pecuniam avertisse; ut peculatorem flagitari jussit. Cæcina ægre passus, miscere cuncta, & privata vulnera Reipub. malis operire statuit. Nec deerant in exercitu semina discordiæ, quòd & bello adversûs Vindicem universus adfuerat, nec nisi occiso Nerone translatus in Galbam, atque in eo ipso sacramento vexillis inferioris Germaniæ præventus erat. Et Tre-

de balancer. Un tel homme n'étoit pas fait pour l'Empire, & restoit en sûreté après l'avoir refusé. Mais la qualité de fils d'un Censeur, collegue de Claude, & trois fois Consul, égaloit depuis long-tems Vitellius au chef de l'Empire, & le perdoit s'il restoit homme privé. Malgré ces représentations, l'indolent Vitellius ne s'ébranloit encore que jusqu'à des desirs dénués d'espérance.

LIII. Dans la haute Germanie, Cecina, d'une taille avantageuse, que relevoient les graces de la jeunesse; plus grand encore par les qualités de l'ame, s'il les eût contenues dans de justes bornes, s'étoit attaché le soldat par une éloquence vive & naturelle, soutenue d'une contenance assurée. Comme il s'étoit déclaré des premiers pour Galba, étant Questeur en Bétique, ce Prince lui avoit confié le commandement d'une légion, malgré sa jeunesse. Mais ayant ensuite appris qu'il avoit détourné l'argent de la province à son profit, il vouloit qu'on lui fît son procès. Cecina, plutôt que de le souffrir, aima mieux renverser l'Etat, & résolut de chercher sa sûreté dans les malheurs publics. Il n'y avoit déja dans l'armée que trop de sémences de troubles. Elle s'étoit trouvée toute entiere à

veri ac Lingones, quasque alias civitates atrocibus edictis, aut damno finium Galba perculerat, hibernis legionum propiùs miscentur. Unde seditiosa colloquia, & inter paganos corruptior miles, & in Verginium favor, cuicumque alii profuturus.

LIV. Miserat civitas Lingonum, vetere instituto, dona legionibus, dextras hospitii insigne. Legati eorum, in squalorem mœstitiamque compositi, per Principia, per contubernia, modò suas injurias, modò civitatum vicinarum præmia & ubi pronis militum auribus accipiebantur, ipsius exercitûs pericula & contumelias conquerentes, accendebant animos. Nec procul seditione aberant, quum Hordeonius Flaccus abire legatos, utque occultior digressus esset, nocte castris ex

la défaite de Vindex : elle avoit attendu la mort de Néron pour reconnoître Galba : elle ne lui avoit même prêté le ſerment qu'après l'armée de la baſſe Germanie. De plus, les Trévirs, les Langrois & les autres cités, les plus notées dans les Edits de l'Empereur, ou dont il avoit diminué le territoire, ſe trouvoient proche des quartiers d'hiver des légions. De-là des colloques ſéditieux ; un relâchement de diſcipline, cauſé par le mêlange du ſoldat avec le bourgeois, & le projet d'élever Virginius à l'Empire, projet dont tout autre pouvoit faire ſon profit.

LIV. La cité de Langres avoit envoyé, ſuivant un ancien uſage, aux légions, deux mains droites entrelacées, en ſigne d'hoſpitalité. Ses députés, affectant l'appareil du deuil & de l'affliction, enflamment les eſprits en public, & de tente en tente. Ils exagerent *tantôt le tort qu'on leur a fait, tantôt les récompenſes des cités voiſines* ; & lorſqu'ils trouvent des ſoldats diſpoſés à les écouter, *les dangers de l'armée même & ſes affronts.* Peu s'en falloit qu'on n'en vînt à une ſédition, lorſqu'Hordeonius fit partir les députés, leur commandant de ſortir du camp pendant la nuit, afin que leur départ fût

cedere jubet. Inde atrox rumor, adfirmantibus plerisque interfectos, ac nisi ipsi consulerent, fore, ut acerrimi militum, & præsentia conquesti, per tenebras, & inscitiam ceterorum occiderentur. Obstringuntur inter se tacito fœdere legiones. Adsciscitur auxiliorum miles, primò suspectus, tamquam circumdatis cohortibus alisque, impetus in legiones pararetur, mox eadem acriùs volvens; faciliore inter malos consensu ad bellum, quàm in pace ad concordiam.

LV. Inferioris tamen Germaniæ legiones solemni Kalendarum Januariarum sacramento pro Galba adactæ, multâ cunctatione, & raris primorum ordinum vocibus: ceteri silentio proximi cujusque audaciam exspectantes; insitâ mortalibus naturâ, properè sequi, quæ piget inchoare. Sed ipsis legionibus inerat diversitas animorum. Primani quintanique turbidi adeo, ut quidam saxa in Galbæ

plus ſecret. De-là, des murmures envénimés. Le plus grand nombre aſſure qu'on a tué les députés, & que ſi on ne prend des précautions, les ſoldats les plus braves, & tous ceux qui ſe ſont plaint, ſeront égorgés dans les ténebres à l'inſçu des autres. Les légions font entre elles un traité ſecret. Hordeonius, quelque tems après, fit venir les auxiliaires. On en eut d'abord peur : on diſoit qu'*il enveloppoit la cavalerie & l'infanterie, dans le deſſein de maſſacrer les légions.* Bientôt les nouvelles troupes entrerent dans la ligue avec plus d'ardeur que les autres. Les méchans ſe réuniſſent beaucoup plus aiſément pour la guerre, qu'ils ne s'accordent entre eux pendant la paix.

LV. On engagea cependant les légions de la baſſe Germanie à renouveller le ſerment, ſuivant l'uſage, à l'Empereur aux Calendes de Janvier. Elles balancerent beaucoup ; quelques ſoldats des premiers rangs en prononcerent les paroles. Les autres, comme dans les conjonctures périlleuſes, attendoient en ſilence que quelqu'un éclatât, prêts à le ſuivre, mais n'oſant commencer. Les légions elles-mêmes n'étoient pas également diſpoſées : la premiere & la cinquieme s'é-

imagines jecerint : quintadecima ac ſextadecima legiones, nihil ultra fremitum & minas auſæ, initium erumpendi circumſpectabant. At in ſuperiori exercitu, quarta ac duodeviceſima legiones iiſdem hibernis tendentes, ipſo Kalendarum Januariarum die, dirumpunt imagines Galbæ : quarta legio promptiùs, duodeviceſima cunctanter, mox conſenſu. Ac ne reverentiam Imperii exſuere viderentur, Senatûs populique Romani oblitterata jam nomina ſacramento advocabant : nullo legatorum tribunorumve pro Galba nitente, quibuſdam, ut in tumultu, notabiliùs turbantibus. Non tamen quiſquam in modum concionis, aut ſuggeſtu locutus : neque enim erat adhuc, cui imputaretur.

LVI. Spectator flagitii Hordeonius Flaccus, conſularis legatus, aderat, non compeſcere ruentes, non retinere dubios, non cohortari bonos auſus ; ſed ſegnis, pavidus, & ſocordiâ innocens. Quatuor Centuriones duodeviceſimæ le-

chaufferent au point qu'il y eut des pierres lancées contre les images de Galba. La quinzieme & la ſeizieme ſe contenterent de murmurer avec menaces, attendant qu'on donnât l'exemple de paſſer au-delà. Mais dans la haute Germanie, la quatrieme & la dix-huitieme légions, campées enſemble, briſent les images de Galba le jour des Calendes de Janvier. La quatrieme avoit commencé : la dix-huitieme héſitoit. Elles s'accordent enſuite, & pour ne pas paroître ſe ſoulever contre l'Empire même, elles jurent obéiſſance au Sénat & au peuple Romain ; ſerment depuis long-tems hors d'uſage. Pas un Lieutenant ni Tribun n'agit pour Galba. Quelques-uns profitant du trouble, l'augmentoient ſenſiblement : mais perſonne ne harangua ni ne ſe porta pour chef. On ne voyoit pas encore auprès de qui s'en faire un mérite.

LVI. Le Proconſul aſſiſtoit à cette aſſemblée ſéditieuſe, comme ſpectateur, ſans employer ni menaces ni exhortations, ni réprimandes. Tremblant, déconcerté, il ne s'abſtenoit du crime que faute de hardieſſe. Quatre Centurions de la dix-huitieme légion, Nonius Re-

gionis, Nonius Receptus, Donatius Valens, Romilius Marcellus, Calpurnius Repentinus, quum protegerent Galbæ imagines, impetu militum abrepti, vinctique. Nec cuiquam ultrà fides, aut memoria prioris ſacramenti: ſed, quod in ſeditionibus accidit, unde plures erant, omnes fuere. Nocte, quæ Kalendas Januarias ſecuta eſt, in coloniam Agrippinenſem Aquilifer quartæ legionis epulanti Vitellio nunciat, quartam & duodeviceſimam legiones, projectis Galbæ imaginibus, in Senatûs & populi Romani verba juraſſe. Id ſacramentum inane viſum: occupari nutantem fortunam, & offerri Principem placuit. Miſſi à Vitellio ad legiones legatoſque, qui deſciviſſe a Galba ſuperiorem exercitum nunciarent: proinde aut bellandum adversùs deſciſcentes, aut ſi concordia & pax placeat, faciendum Imperatorem: & minore diſcrimine ſumi Principem, quàm quæri.

LVII. Proxima legionis primæ hiberna

ceptus, Donatius Valens, Romilius Marcellus & Calpurnius Repentinus, voulurent défendre les images de l'Empereur. Les soldats se jettant sur eux, les enchaînerent. Dès ce moment, tous oublierent leur premier serment, &, comme il arrive dans les séditions, le parti le plus nombreux devint l'unique. La nuit suivante, l'Officier qui portoit l'aigle de la quatrieme légion, vint à Cologne annoncer à Vitellius, tandis qu'il étoit à table, que la quatrieme & la dix-huitieme légion, ayant renversé les images de Galba, avoient prêté serment au Sénat & au peuple Romain. On jugea que c'étoit ne l'avoir prêté à personne; qu'il falloit saisir la fortune dans cet instant critique, & proposer un Empereur. Vitellius fait savoir aux légions & à leurs Lieutenans, *que l'armée de la haute Germanie s'est révoltée contre Galba; qu'il faut ou la combattre, ou faire un Empereur de concert avec elle, & qu'on risque moins à choisir un Prince qu'à rester indécis.*

LVII. La légion la plus proche de Co-

erant, & promptiſſimus e legatis Fabius Valens. Is die poſtero coloniam Agrippinenſem cum equitibus legionis, auxiliariorumque ingreſſus, Imperatorem Vitellium conſalutavit. Secutæ ingenti certamine ejuſdem provinciæ legiones : & ſuperior exercitus, ſpecioſis Senatûs populique Romani nominibus relictis, tertio Nonas Januarias Vitellio acceſſit : ſcires illum priore biduo non penes Rempub. fuiſſe. Ardorem exercituum Agrippinenſes, Treveri, Lingones æquabant, auxilia, equos, arma, pecunias offerentes, ut quiſque corpore, opibus, ingenio validus. Nec Principes modò coloniarum aut caſtrorum, quibus præſentia ex adfluenti, & partâ victoriâ magnæ ſpes; ſed manipuli quoque, & gregarius miles, viatica ſua, & balteos, phaleraſque, inſignia armorum argento decora, loco pecuniæ tradebant, inſtinctu, & impetu, & avaritiâ.

logne étoit la premiere, commandée par Fabius Valens, le plus actif des Officiers généraux. Il entre dès le lendemain dans la ville avec la cavalerie de la légion & des auxiliaires, & proclame Vitellius Empereur. Les autres légions de la province ſuivent avec ardeur ſon exemple ; & l'armée du haut Rhin, dès le trois avant les Nones de Janvier, ſubſtitue Vitellius aux noms ſpécieux du Sénat & du peuple Romain. On peut juger combien, deux jours auparavant, ſa ſoumiſſion à la République étoit ſincere. Les cités de Cologne, de Tréves & de Langres ne témoignerent pas moins d'empreſſement : chacun, ſuivant ſes facultés, ſes forces & ſon génie, offroit des troupes, des chevaux, des armes & de l'argent. Cette généroſité étoit moins étonnante de la part des principaux Officiers des Colonies & de l'armée, qui avoient des biens conſidérables, & qui en attendoient de plus grands encore de la victoire. Mais les compagnies même, & chaque ſoldat en particulier, par une eſpece d'enthouſiaſme, & par avarice, offroient, au défaut d'argent monnoié, leur propre viatique, des baudriers, des caparaçons & les ornemens d'argent dont ils avoient embelli leurs armes.

LVIII. Igitur laudatâ militum alacritate Vitellius, ministeria principatûs, per libertos agi solita, in equites Romanos disponit. Vacationes Centurionibus ex fisco numerat. Sævitiam militum, plerosque ad pœnam exposcentium, sæpius approbat, partim simulatione vinculorum frustratur. Pompeius Propinquus, procurator Belgicæ, statim interfectus. Julium Burdonem, Germanicæ classis præfectum, astu subtraxit. Exarserat in eum iracundia exercitûs, tamquam crimen, ac mox insidias, Fonteio Capitoni struxisset. Grata erat memoria Capitonis: & apud sævientes occidere palam, ignoscere non nisi fallendo licebat. Ita in custodia habitus: & post victoriam demum, stratis jam militum odiis, dimissus est. Interim, ut piaculum, objicitur Centurio Crispinus, qui se sanguine Capitonis cruentaverat: eòque & postulantibus manifestior, & punienti vilior fuit.

LVIII. Vitellius ayant loué les troupes de leur bonne volonté, nomme des Chevaliers Romains pour les fonctions du ministere, abandonnées par ses prédécesseurs à des affranchis. Il paye, de l'argent du fisc, aux Centurions, les congés des soldats, approuve la cruauté de ses troupes, en livrant la plupart de ceux dont elles demandent le supplice, & en sauve quelques-uns, sous prétexte de différer leur punition. Pompeius Propinquus, Intendant de la Belgique, fut massacré sur le champ. Mais il leur enleva, par adresse, Julius Burdo, Préfet de la Flotte de Germanie. L'armée étoit courroucée contre Burdo, qu'elle accusoit d'avoir supposé un crime à Capiton, & tramé ensuite une intrigue pour le perdre. Elle chérissoit la mémoire de Capiton. La cruauté pouvoit se montrer à découvert à ces furieux; mais la clémence avoit besoin de se masquer. Ainsi Burdo fut mis en prison, & n'en sortit que lorsque la haine des soldats fut enfin assoupie après la victoire. En attendant, on leur livra, comme victime d'expiation, le Centurion Crispin, qui avoit trempé ses mains dans le sang de Capiton, ce qui le rendoit plus odieux aux soldats, & plus méprisable à l'Empereur.

LIX. Julius deinde Civilis periculo exemptus, præpotens inter Batavos, ne ſupplicio ejus ferox gens alienaretur. Et erant in civitate Lingonum octo Batavorum cohortes, quartædecimæ legionis auxilia, tum diſcordiâ temporum a legione digreſſæ, prout inclinaſſent, grande momentum ſociæ aut adverſæ. Nonium, Donatium, Romilium, Calpurnium, Centuriones, de quibus ſuprà retulimus, occidi juſſit, damnatos fidei crimine, graviſſimo inter deſciſcentes. Acceſſere partibus Valerius Aſiaticus, Belgicæ provinciæ legatus, quem mox Vitellius generum adſcivit: & Junius Blæſus, Lugdunenſis Galliæ rector, cum Italica legione, & ala Taurina, Lugduni tendentibus. Nec in Ræticis copiis mora, quominus ſtatim adjungerentur. Ne in Britannia quidem dubitatum.

LX. Præerat Trebellius Maximus, per avaritiam ac ſordes contemptus exercitui inviſuſque. Accendebat odium ejus Roſcius Cœlius, legatus viceſimæ legio-

LIX. Civilis n'échappa au danger, que parce qu'on craignit d'aigrir, par ſon ſupplice, la fiere nation des Bataves, dans laquelle il tenoit un rang diſtingué. Ils avoient à Langres huit cohortes, partie des auxiliaires de la quatorzieme légion, dont elles s'étoient ſéparées à l'occaſion des troubles récens. Elles pouvoient faire pancher la balance pour ou contre, ſuivant le parti qu'elles embraſſeroient. Vitellius fit maſſacrer les Centurions Nonius, Donatius, Romilius & Calpurnius. Leur crime étoit d'avoir perſévéré dans leur devoir, crime que des rebelles pardonnent le moins. Valerius Aſiaticus, Lieutenant de la Belgique, auquel il donna quelque tems après ſa fille en mariage, & Junius Bleſus, Gouverneur de la Gaule Lyonnoiſe, ſe joignirent à ſon parti avec la légion Italique, & un corps de cavalerie de Turin, qui campoient enſemble à Lyon. Les troupes de Rethie ne balancerent pas à le reconnoître, & la Bretagne même n'en fit aucune difficulté.

Civilis.

LX. Trebellius Maximus, Gouverneur de la province, ſe faiſoit haïr & mépriſer de l'armée par ſon avarice & ſes rapines. Roſcius Celius, Lieutenant de la vingtieme légion, envenimoit cette haine. L'occaſion de la guerre ci-

nis, olim discors, sed occasione civilium armorum atrociùs proruperat. Trebellius *seditionem, & confusum ordinem disciplinæ* Cœlio; *spoliatas & inopes legiones* Cœlius Trebellio objectabat: quum interim, fœdis legatorum certaminibus modestia exercitûs corrupta, eòque discordiæ ventum, ut auxiliarium quoque militum conviciis proturbatus, & aggregantibus se Cœlio cohortibus alisque, desertus Trebellius ad Vitellium perfugerit. Quies provinciæ, quamquam remoto consulari, mansit: rexere legati legionum, pares jure, Cœlius audendo potentior.

LXI. Adjuncto Britannico exercitu, ingens viribus opibusque Vitellius, duos duces, duo itinera bello destinavit. Fabius Valens allicere, vel si abnuerent, vastare Gallias, & Cottianis Alpibus Italiam inrumpere: Cæcina propiore transitu, Peninis jugis degredi jussus. Valenti inferioris exercitûs electi cum aquila

vile fit éclater leur mésintelligence d'une maniere plus marquée. Trebellius disoit que *le Lieutenant souffloit la discorde, & corrompoit la discipline* : Celius, *que le Gouverneur avoit pillé & ruiné les légions.* Ces débats scandaleux entre Officiers généraux, avoient éteint toute subordination parmi les subalternes. La dissension s'échauffa au point que Trebellius, insulté même par les auxiliaires, qui s'étoient déclarés ouvertement pour Celius, se réfugia vers Vitellius, sans emmener avec lui les cohortes ni les deux aîles de son armée. L'absence du Proconsul ne causa point de trouble dans la province : elle fut gouvernée par les Lieutenans des légions, dont l'autorité, égale quant au droit, résida par le fait presque en entier dans la personne de Celius, le plus entreprenant.

LXI. Depuis l'arrivée de l'armée de Bretagne, Vitellius, également pourvu d'argent & d'hommes, résolut d'entamer la guerre de deux côtés à la fois. Il chargea Valens d'attirer les Gaules à son parti, ou de les ravager en cas de refus, & de fondre en Italie par les Alpes Cottiennes ; & Cecina, de gagner plus promptement l'Italie par le Mont Apennin. L'armée de Valens, montant à quarante

quintæ legionis, & cohortibus alisque; ad quadraginta millia armatorum data: triginta millia Cæcina e superiore Germania ducebat, quorum robur legio unaetvicesima fuit: addita utrique Germanorum auxilia, e quibus Vitellius suas quoque copias supplevit, totâ mole belli secuturus.

LXII. Mira inter exercitum Imperatoremque diversitas. Instare miles, arma poscere, *dum Galliæ trepident, dum Hispaniæ cunctentur: non obstare hiemem, neque ignavæ pacis moras: iuvadendam Italiam, occupandam urbem: nihil in discordiis civilibus festinatione tutius, ubi facto magis, quàm consulto opus esse* Torpebat Vitellius, & fortunam principatûs inerti luxu ac prodigis epulis præsumebat, medio diei temulentus, & saginâ gravis; quum tamen ardor & vis militum ultro ducis munia implebat, ut si adesset Imperator, & strenuis, vel ignavis spem metumque adderet. Instructi

mille hommes, étoit composée de l'élite de l'armée de la basse Germanie, & de l'aigle de la cinquieme, avec ses cohortes & ses deux aîles. Celle de Cecina, au nombre de trente mille hommes, étoit formée des troupes de la Germanie supérieure. Sa principale force consistoit dans la vingt-unieme légion. Vitellius devoit suivre, à la tête d'une troisieme armée, pour achever d'écraser ce qui résisteroit. Il renforça les trois armées des recrues levées en Germanie.

LXII. Le contraste entre le nouvel Empereur & ses troupes étoit singulier. Le soldat s'empressoit, sollicitoit de combattre, *tandis que les Gaules s'ébranloient, que les Espagnes restoient indécises. Ni l'hiver, ni des égards pour une paix honteuse, n'étoient des obstacles. Il falloit envahir l'Italie, s'emparer de Rome. Rien de plus sûr que la promptitude dans une guerre civile : on y devoit plus agir que délibérer.* Vitellius languissoit dans l'inaction : ivre dès le milieu du jour, surchargé d'embonpoint, il jouissoit par avance du plaisir de régner, en se livrant à un luxe inutile & à des repas somptueux. Cependant l'ardeur & l'activité des soldats suppléoient à tout ce qu'auroit dû faire le chef. Sans attendre qu'il anime

intentique ſignum profectionis expoſcunt : nomine Germanici Vitellio ſtatim addito : Cæſarem [45] ſe appellari etiam victor prohibuit. Lætum augurium Fabio Valenti, exercituique, quem in bellum agebat, ipſo profectionis die, aquila leni meatu, prout agmen incederet, velut dux viæ, prævolavit : longumque per ſpatium, is gaudentium militum clamor, ea quies interritæ alitis fuit, ut haud dubium magnæ & proſperæ rei omen acciperetur.

LXIII. Et Treveros quidem ut ſocios ſecuri adiere : Divoduri (Mediomatricorum id oppidum eſt) quamquam omni comitate exceptos, ſubitus pavor exterruit, raptis derepente armis, ad cædem innoxiæ civitatis ; non ob prædam, aut ſpoliandi cupidine, ſed furore & rabie, & cauſis incertis, eòque difficilioribus remediis : donec precibus ducis mitigati, ab excidio civitatis temperavere : cæſa tamen ad quatuor millia hominum. Iſque terror Gallias invaſit, ut venienti mox

les braves, intimide les lâches, ils se rangent en bataille, & demandent le signal du départ. On donna dès-lors à Vitellius le surnom de *Germanicus*. Quant à celui de *César*, il n'en voulut pas même après sa victoire. Au moment du départ de l'armée de Valens, une aigle volant lentement au-devant, comme pour diriger sa marche, fut d'un heureux augure pour le chef & pour ses troupes. Les soldats transportés jetterent tant de cris de joie, & l'aigle, sans en être intimidée, les accompagna si long-tems, qu'on ne douta pas que ce ne fût le présage d'un grand succès.

LXIII. Les troupes traverserent sans inquiétude le pays des Trévirs leurs alliés. Mais quoiqu'on leur eût fait un bon accueil à Divodurum, ville des Médiomatrices, elles y furent frappées d'une terreur panique, & prirent les armes, pour en massacrer les habitans. Ce n'étoit point en vue de piller, mais par un accès de rage, auquel il étoit d'autant plus difficile de remédier, qu'on en ignoroit la cause. Ils avoient déja tué quatre mille hommes, lorsqu'enfin, Valens, à force de prieres, obtint qu'on épargnât le reste. Une telle consternation s'empara des Gaules, que les Cités entieres, leurs

agmini universæ civitates, cum magistratibus & precibus, occurrerent, stratis per vias feminis puerisque; quæque alia placamenta hostilis iræ, non quidem in bello, sed pro pace tendebantur.

LXIV. Nuncium de cæde Galbæ, & imperio Othonis, Fabius Valens in civitate Leucorum accepit. Nec militum animus in gaudium, aut formidinem permotus: bellum volvebat. Gallis cunctatio exempta, & in Othonem ac Vitellium odium par, ex Vitellio & metus. Proxima Lingonum civitas erat, fida partibus: benignè excepti, modestiâ certavere: sed brevis lætitia fuit, cohortium intemperie, quas a legione quartadecima, ut suprà memoravimus, digressas, exercitui suo Fabius Valens adjunxerat. Jurgia primùm: mox rixa inter Batavos & legionarios, dum his aut illis studia militum adgregantur, propè in prœlium exarsere; ni Valens, animadversione paucorum, oblitos jam Batavos

Magistrats

Magiſtrats à leur tête, venoient implorer la clémence de l'armée. Les femmes & les enfans ſe proſternoient ſur les chemins, & quoiqu'on ne fût point en guerre, on employoit, pour obtenir la paix, tout ce qui peut déſarmer un ennemi courroucé.

LXIV. Valens ſe trouvoit dans le pays des Leuces, lorſqu'il apprit que Galba *n'étoit plus*, *& qu'Othon regnoit.* Cette nouvelle n'excita ni joie ni crainte dans l'ame du ſoldat, toute occupée de la guerre : elle décida les Gaulois. Ils haïſſoient également Othon & Vitellius ; mais ils craignoient le dernier. Proche des Leuces étoit la cité de Langres, fort attachée au parti. L'armée ſe piqua de répondre, par des égards, à l'accueil qu'on lui faiſoit. Mais ſa joie dura peu, par l'indiſcrétion des cohortes auxiliaires, qui, comme nous l'avons dit, avoient quitté la quatorzieme légion, & que Valens avoit jointe à ſon armée. De querelles particulieres naquirent des diſputes entre les légionnaires & les Bataves : chacun prenant parti pour les uns ou pour les autres, on s'échauffoit à un tel point, qu'on alloit ſe battre, ſi Valens, en puniſſant quelques ſéditieux, n'eût rappellé l'eſprit de ſoumiſſion dont les Ba-

imperii admonuisset. Frustra adversùs Æduos quæsita belli causa: jussi pecuniam atque arma deferre, gratuitos insuper commeatus præbuere. Quod Ædui formidine, Lugdunenses gaudio fecere. Sed legio Italica & ala Taurina abductæ. Cohortem duodevicesimam [46] Lugduni, solitis sibi hibernis, relinqui placuit. Manlius Valens, legatus Italicæ legionis, quamquam bene de partibus meritus, nullo apud Vitellium honore fuit: secretis eum criminationibus infamaverat Fabius ignarum, & quò incautior deciperetur, palam laudatum.

LXV. Veterem inter Lugdunenses Viennensesque discordiam proximum bellum accenderat: multæ invicem clades, crebriùs infestiùsque, quàm ut tantùm propter Neronem Galbamque pugnaretur. Et Galba reditus Lugdunensium, occasione iræ, in fiscum verterat: multus contrà in Viennenses honor: unde æmulatio, & invidia, & uno amne discretis [47] connexum odium. Igitur Lug-

taves sembloient déja ne se plus souvenir. On chercha vainement un prétexte pour combattre les Eduens : ils fournirent des vivres, outre les armes & l'argent qu'on en avoit exigé. Les Lyonnois en firent autant, non par crainte, comme eux, mais par inclination. Cependant Valens emmena de Lyon la légion Italique & la cavalerie de Turin, & ne laissa que la dix-huitieme cohorte dans ses quartiers d'hiver. Manlius Valens, Lieutenant de la légion Italique, fut reçu très-froidement de Vitellius, malgré ses bons services. Fabius Valens, après avoir pris la précaution de le louer publiquement, l'avoit décrié, sous main, dans l'esprit de l'Empereur.

LXV. La guerre de Vindex avoit rallumé l'ancienne animosité entre Lyon & Vienne. Ces deux Cités s'étoient souvent battues, & avec un acharnement, que ne leur inspiroit certainement pas leur zèle pour Néron ni pour Galba. D'ailleurs, ce dernier avoit pris occasion de son ressentiment, pour réunir les revenus de Lyon au fisc. Il avoit au contraire comblé Vienne d'honneurs ; nouveau motif de haine & de jalousie, entre deux peuples, qui n'étant séparés que par un fleuve,

dunenses exstimulare singulos militum, & in eversionem Viennensium impellere, *obsessam ab illis coloniam suam, adjutos Vindicis conatus, conscriptas nuper legiones in præsidium Galbæ* referendo: & ubi caussas odiorum prætenderant, magnitudinem prædæ ostendebant. Nec jam secreta exhortatio, sed publicæ preces: *Irent ultores, exscinderent sedem Gallici belli: cuncta illic externa, & hostilia: se coloniam Romanam, & partem exercitûs, & prosperarum adversarumque rerum socios: si fortuna contrà daret, iratis ne relinquerentur.*

LXVI. His & pluribus in eumdem modum, perpulerant, ut ne legati quidem ac duces partium restingui posse iracundiam exercitûs arbitrarentur: quum haud ignari discriminis sui Viennenses, velamenta & infulas [48] præferentes, ubi agmen incesserat, arma, genua, vestigia prensando, flexere militum ani-

ne se perdoient jamais de vue. Les Lyonnois, animant chaque soldat en particulier, les poussoient à détruire Vienne: *Elle avoit*, disoient ils, *assiégé leur colonie: elle s'étoit armée pour Vindex: elle venoit de completter les légions de Galba.* A ces prétextes de haine, on joignoit le motif de s'enrichir du butin d'une ville opulente. On ne s'en tenoit plus à des instances secretes. On prioit publiquement les soldats *de courir à la vengeance, d'anéantir dans leur source ces Gaulois qui avoient si souvent fait trembler Rome. Tout à Vienne étoit étranger, ennemi du nom Romain. Pour eux, ils étoient une colonie de Rome, une portion de leur armée, les compagnons inséparables de leur bonne & de leur mauvaise fortune. On ne devoit pas, en cas de malheur, les laisser à la merci de gens irrités contre eux.*

LXVI. Ces discours & d'autres semblables avoient si fort échauffé les esprits, que les chefs eux-mêmes ne croyoient pas avoir assez de crédit pour les calmer. Les Viennois, instruits du danger, se présentant à l'armée, dans sa marche, avec tout l'appareil des supplians, appaiserent un peu les soldats, à force de les conjurer & d'embrasser leurs genoux. Mais Valens, à toutes leurs marques de sou-

mos. Addidit Valens trecenos ſingulis militibus ſeſtertios : tum vetuſtas dignitaſque coloniæ valuit, & verba Fabii, ſalutem incolumitatemque Viennenſium commendantis, æquis auribus accepta : publicè tamen armis mulctati, privatis & promiſcuis copiis juvere militem. Sed fama conſtans fuit, ipſum Valentem magnâ pecuniâ emptum. Is diu ſordidus, repente dives, mutationem fortunæ malè tegebat, accenſis egeſtate longâ cupidinibus immoderatus, & inopi juventâ, ſenex prodigus. Lento deinde agmine, per fines Allobrogum & Vocontiorum ductus exercitus : ipſa itinerum ſpatia, & ſtativorum mutationes venditante duce, fœdis pactionibus adversùs poſſeſſores agrorum, & magiſtratus civitatum, adeo minaciter, ut Luco (municipium id Vocontiorum eſt) faces admoverit, donec pecuniâ mitigaretur : quotiens pecuniæ materia deeſſet, ſtupris & adulteriis exorabatur. Sic ad Alpes perventum.

mission, joignit une distribution de trois cens sesterces par tête pour chaque soldat. Alors on fit attention aux services & à l'ancienneté de la Colonie, & l'on écouta le Général, qui parloit en sa faveur. Elle fut cependant condamnée à fournir des armes, & chaque particulier donna de l'argent & des vivres au soldat. Il passa pour constant que Valens, dans cette conjoncture, avoit vendu cherement sa protection. Devenu tout d'un coup riche, après avoir long-tems vécu dans une sordide épargne, il ne pouvoit dissimuler son changement de fortune : ses passions, qu'il n'étoit plus en état de modérer, ayant fermenté dans l'indigence pendant sa jeunesse, le rendoient prodigue sur ses vieux jours. L'armée cotoia lentement le territoire des Allobroges & des Voconces. On régloit, pour de l'argent, les marches & les séjours. Le Général n'avoit pas honte d'en traiter lui-même avec les possesseurs des terres & les Magistrats des villes. Ces exactions se faisoient d'une maniere si impérieuse, qu'il avoit déja disposé des torches pour brûler Luc, municipe des Voconces, lorsqu'il se laissa fléchir à force d'argent. Quand on n'avoit pas le moyen de payer, on y suppléoit, en lui

LXVII. Plus prædæ ac ſanguinis Cæcina hauſit. Irritaverant turbidum ingenium Helvetii, Gallica gens olim armis viriſque, mox memoriâ nominis clara, de cæde Galbæ ignari, & Vitellii Imperium abnuentes. Initium bello fuit avaritia ac feſtinatio unaetviceſimæ legionis: rapuerant pecuniam, miſſam in ſtipendium caſtelli, quod olim Helvetii ſuis militibus ac ſtipendiis tuebantur: ægre id paſſi Helvetii, interceptis epiſtolis, quæ nomine Germanici exercitûs ad Pannonicas legiones ferebantur, centurionem & quoſdam militum [49] in cuſtodia retinebant. Cæcina belli avidus, proximam quamque culpam, antequam pœniteret, ultum ibat. Mota properè caſtra: vaſtati agri: direptus longâ pace in modum municipii exſtructus locus, amœno ſalubrium aquarum uſu frequens: miſſi ad Rætica auxilia nuncii, ut verſos in legionem Helvetios a tergo adgrederentur.

procurant des plaiſirs criminels. Telle fut ſa marche juſques aux Alpes.

LXVII. Cecina fit plus de carnage & de butin. Les Helvétiens, peuple des Gaules encore célebre, parce qu'on ſe ſouvenoit du nombre & de la valeur de ſes anciens guerriers, ignorant la mort de Galba, refuſoient de ſe ſoumettre à Vitellius : ce fut pour le turbulent Cecina un motif de s'aigrir contre eux. La vingt-unieme légion, par ſon avarice & ſa rapacité, fournit un prétexte à la guerre : elle avoit enlevé, ſur la route, l'argent deſtiné pour la ſolde d'une garniſon, entretenue, de tems immémorial, par les Helvétiens, dans une de leurs places fortes. Les Helvétiens, choqués de cette hoſtilité, intercepterent une lettre de l'armée de Germanie aux légions de Pannonie, & retinrent priſonniers un Centurion & quelques ſoldats. Cecina, qui vouloit la guerre, ſe hâtoit de punir chaque faute, de peur qu'on ne s'en repentît : il décampe promptement, ravage les campagnes, pille un lieu de plaiſance, très-fréquenté pour ſes eaux ſalutaires. La longueur de la paix y avoit fait conſtruire une eſpece de ville municipale. Il mande aux auxiliaires de Rethie de fondre en queue ſur l'enne-

LXVIII. Illi ante diſcrimen feroces, in periculo pavidi, quamquam primo tumultu Claudium Severum ducem legerant, non arma noſcere, non ordines ſequi, non in unum conſulere: exitioſum adversùs veteranos prœlium, intuta obſidio, dilapſis vetuſtate mœnibus: hinc Cæcina cum valido exercitu, indæ Ræticæ alæ, cohorteſque, & ipſorum Rætorum juventus, ſueta armis, & more militiæ exercita: undique populatio & cædes: ipſi in medio vagi, abjectis armis, magna pars ſaucii, aut palantes, in montem Vocetium perfugere. Ac ſtatim, immiſsâ cohorte Thracum, depulſi, & conſectantibus Germanis Rætiſque, per ſilvas atque in ipſis latebris trucidati: multa hominum millia cæſa, multa ſub corona venumdata. Quumque, dirutis omnibus, Aventicum, gentis caput, juſto agmine peteretur, miſſi qui dederent civitatem: & deditio accepta. In Julium Alpinum, e Principibus, ut concitorem belli, Cæ-

mi, en même tems qu'il l'attaque en tête.

LXVIII. Les Helvétiens, fort braves avant le danger, se troublent à la vue du péril. Quoique dès le commencement de l'émeute, ils se soient donné Cassius Severus pour chef, ils ne savent ni manier les armes ni garder de rangs, ni manœuvrer de concert. C'étoit se perdre que de tenter un combat contre des gens aguerris. Il n'étoit pas sûr de se laisser assiéger dans des murs presque ruinés de vétusté. Ils sont poussés d'un côté par Cecina, à la tête d'une puissante armée; de l'autre par la cavalerie, les cohortes & même par les milices des Rethiens, très-bien exercées & fort au fait des armes. Par-tout la dévastation & le carnage. Errans entre deux ennemis dispersés, blessés la plûpart, ils jettent leurs armes, & se réfugient sur le Mont Vocet. Une cohorte Thrace, dépêchée contre eux, les en chasse aussi-tôt. Les Germains, les Rhetiens, les poursuivent, les massacrent dans les forêts & jusques dans les retraites les plus cachées. Des milliers d'hommes furent passés au fil de l'épée, ou vendus à l'encan. Après avoir détruit tout le reste, une armée entiere marchoit au siége d'Aventicum, capitale de la nation. Des

cina animadvertit : ceteros veniæ vel ſævitiæ Vitellii reliquit.

LXIX. Haud facile dictu eſt, legati Helvetiorum minùs placabilem Imperatorem, an militem invenerint : civitatis excidium poſcunt, tela ac manus in ora legatorum intentant. Ne Vitellius quidem minis ac verbis temperabat : quum Claudius Coſſus, unus ex legatis, notæ facundiæ, ſed dicendi artem aptâ trepidatione occultans, atque eò validior, militis animum mitigavit : ut eſt mos vulgo; mutabile ſubitis, & tam pronum in miſericordiam, quàm immodicum ſævitia fuerat : effuſis lacrymis, & meliora conſtantiùs poſtulando, impunitatem ſalutemque civitati impetravere.

LXX. Cæcina paucos in Helvetiis moratus dies, dum ſententiæ Vitellii certior fieret, ſimul tranſitum Alpium parans, lætum ex Italia nuncium accepit, alam Syllanam [50] circa Padum agentem, ſa-

députés viennent la remettre à discrétion, & l'offre est acceptée. Cecina fait mourir Julius Alpinus, un des principaux du pays, comme auteur de la guerre, & renvoie les autres à la clémence ou à la cruauté de Vitellius.

LXIX. Il est difficile de dire lequel parut d'abord le plus inexorable de l'Empereur ou de son armée. Les soldats crient *qu'on extermine la nation*, veulent se jetter sur les députés, les percer de traits. Vitellius lui-même, ne se possédant pas, laisse échapper des menaces. Cossus, un des députés, dont on connoissoit l'éloquence, feignit d'être intimidé, pour mieux cacher son art. Il en eut plus d'effet & calma le soldat. Tel est le vulgaire, il change tout à coup, & devient aussi compatissant qu'il avoit été cruel : tous versent des larmes, & demandent si constamment la grace de la Cité, qu'ils l'obtiennent.

LXX. Cecina, après quelque séjour dans le pays des Helvétiens, pour attendre les ordres de l'Empereur, & se disposer au passage des Alpes, reçoit d'Italie une heureuse nouvelle : l'aîle de Sylla,

cramento Vitellii accessisse. Proconsulem Vitellium Syllani in Africa habuerant: mox a Nerone, ut in Ægyptum præmitterentur, exciti, & ob bellum Vindicis revocati, ac tum in Italia manentes, instinctu decurionum, qui Othonis ignari, Vitellio obstricti, robur adventantium legionum, & famam Germanici exercitûs attollebant, transiere in partes: & ut donum aliquod novo Principi, firmissima Transpadanæ regionis municipia, Mediolanum, ac Novariam, & Eporediam, ac Vercellas, adjunxere: id Cæcinæ per ipsos compertum. Et quia præsidio alæ unius latissima pars Italiæ defendi nequibat, præmissis Gallorum, Lusitanorum, Britannorumque cohortibus, & Germanorum vexillis, cum ala Petrina, ipse paullulum cunctatus, num Ræticis jugis in Noricum flecteret, adversùs Petronium Urbicum procuratorem, qui concitis auxiliis, & interruptis fluminum pontibus, fidus Othoni putabatur. Sed metu, ne amitteret præmissas

campée aux environs du Pô, venoit de reconnoître Vitellius : elle avoit servi sous lui tandis qu'il étoit Proconsul en Afrique. Néron l'en avoit tirée ensuite pour l'envoyer en Egypte, & la guerre de Vindex l'avoit fait rappeller en Italie. Ses Décurions, créatures de Vitellius, ne connoissoient point Othon. A force de vanter la valeur des troupes en marche, & la renommée des armées de Germanie, ils l'avoient engagée à prêter serment à Vitellius. Elle présentoit en même tems, comme un don capable de flatter son nouveau Prince, les hommages des quatre principales villes d'Italie au-delà du Pô, Milan, Novarre, Eporedie & Verceilles. Leurs députés en instruisirent eux-mêmes Cecina. Il jugea qu'une aîle de cavalerie ne suffisoit pas pour défendre un si vaste pays. Il y envoya des cohortes des Gaules, de Lusitanie, de Bretagne & de Germanie, avec l'aîle Petrina, balançant quelque tems s'il descendroit par les montagnes de Rhetie, dans la Norique, où l'Intendant Petronius Urbicus, par zèle, à ce qu'on disoit, pour Othon, rassembloit des troupes, & faisoit rompre les ponts. Mais c'étoit laisser en danger le détachement qu'il venoit de faire. Il y avoit

jam cohortes alasque, simul reputans plus gloriæ retentâ Italiâ, & ubicumque certatum foret, Noricos in cetera victoriæ præmia cessuros, Penino subsignanum militem itinere, & grave legionum agmen, hibernis adhuc Alpibus traduxit.

LXXI. Otho interim, contra spem omnium, non deliciis, neque desidiâ torpescere: dilatæ voluptates, dissimulata luxuria, & cuncta ad decorum Imperii composita: eòque plus formidinis afferebant falsæ virtutes, & vitia reditura. Marium Celsum, consulem designatum, per speciem vinculorum, sævitiæ militum subtractum, acciri in Capitolium jubet: clementiæ titulus, e viro claro, & partibus inviso, petebatur. Celsus, constanter servatæ erga Galbam fidei crimen confessus, exemplum ultro imputavit. [51] Nec Otho, quasi ignosceret, sed, ne hostis metum reconciliationis adhiberet [52], statim inter intimos amicos habuit, & mox bello inter duces delegit: mansitque Celso, velut fataliter, etiam

d'ailleurs plus de gloire à s'assurer de l'Italie, la Norique ne pouvoit manquer d'être un des fruits de la victoire, en quelque endroit que se terminât la guerre. Ainsi, malgré les neiges qui couvroient encore l'Apennin, il y fit passer son armée entiere.

LXXI. Cependant Othon ne s'endormoit pas, comme tout le monde l'auroit cru, dans les délices & l'oisiveté. Suspendant ses plaisirs, dissimulant son goût pour le luxe, il régloit toutes ses démarches avec la décence convenable à la majesté de l'Empire : les fausses vertus dont il se paroît, pour faire un jour régner ses vices, inspirerent encore plus d'effroi. Il se fit amener au Capitole Marius Celsus, désigné Consul, qu'il avoit mis en prison pour l'arracher à la fureur du soldat. Il vouloit faire vanter sa clémence à l'égard d'un personnage illustre, odieux à son parti. Marius lui fournit l'exemple qu'il cherchoit, en avouant qu'il étoit demeuré constamment fidele à Galba. Cependant Othon ne se comporta point avec lui en homme qui pardonne. Pour ne lui point laisser cette inquiétude, qu'on a toujours de la part d'un ennemi réconcilié, il l'admit sur le

pro Othone fides integra, & infelix. Læta primoribus [53] civitatis, celebrata in vulgus Celsi salus, ne militibus quidem ingrata fuit, eamdem virtutem admirantibus, cui irascebantur.

LXXII. Par inde exsultatio, disparibus causis consecuta, impetrato Tigellini exitio. Sophonius Tigellinus obscuris parentibus, fœdâ pueritiâ, impudicâ senectâ, præfecturam vigilum & prætorii, & alia præmia virtutum, quia velociùs erat, vitiis adeptus, crudelitatem mox, deinde avaritiam, & virilia scelera exercuit, corrupto ad omne facinus Nerone, quædam ignaro ausus, ac postremò ejusdem desertor ac proditor. Unde non alium pertinaciùs ad pœnam flagitavere, diverso affectu, quibus odium Neronis inerat, & quibus desiderium. Apud Galbam T. Vinii potentiâ defensus [54] prætexentis servatam ab eo filiam: & haud du-

champ au nombre de ses amis, & le choisit ensuite pour un de ses Généraux. La fidélité de Marius pour Othon, par une espece de fatalité, ne fut ni moins malheureuse ni moins constante. Cette action de l'Empereur fit beaucoup de plaisir aux Grands de Rome, fut célébrée par le peuple, & ne déplut pas aux soldats, qui admiroient la vertu même qui les irritoit.

LXXII. A cette joie, en succéda une aussi grande, mais fondée sur une cause toute différente. Sophonius Tigellinus, d'une naissance obscure, achevoit dans la débauche une vie commencée dans l'infamie. Monté par ses crimes, comme par une voie plus abrégée, au commandement des gardes, à la préfecture du prétoire, & aux autres récompenses dues à la vertu, il avoit joint aux vices des efféminés, la cruauté, l'avarice, & tous les vices des ames audacieuses : il avoit enhardi Néron à toutes sortes de crimes; en avoit commis d'autres à son insçu, & l'avoit enfin abandonné & trahi. Les amis, les ennemis de Néron, se réunissoient à solliciter la mort de Tigellinus. Vinius l'avoit défendu de leurs poursuites auprès de Galba, sous prétexte qu'il lui devoit la conservation de sa fille : il la lui

biè ſervaverat, non clementiâ (quippe tot interfectis) ſed effugio in futurum: quia peſſimus quiſque, diffidentia præſentium mutationem pavens, adversùs publicum odium, privatam gratiam præparat: unde nulla innocentiæ cura, ſed vices impunitatis. Eò infenſior populus, additâ ad vetus Tigellini odium recenti T. Vinii invidiâ, concurrere e tota urbe in palatium ac fora, &, ubi plurima vulgi licentia, in circum ac theatra effuſi, ſeditioſis vocibus obſtrepere: donec Tigellinus, accepto apud Sinueſſanas aquas ſupremæ neceſſitatis nuncio, inter ſtupra concubinarum, & oſcula, & deformes moras, ſectis novaculâ faucibus, infamem vitam fœdavit etiam exitu ſero & inhoneſto.

LXXIII. Per idem tempus expoſtulata ad ſupplicium Calvia Criſpinilla, variis fruſtrationibus, & adversâ diſſimulantis Principis famâ, periculo exempta eſt: magiſtra libidinum Neronis, tranſgreſſa

devoit en effet ; ce n'eſt pas que la clémence ſe fût fait entendre au cœur d'un homme coupable de tant d'aſſaſſinats : mais il avoit voulu ſe ménager une reſſource. Les ſcélérats comptant trop peu ſur leur fortune pour ſe croire à l'abri des revers, ſe préparent des protecteurs contre l'indignation publique. Sans chercher ſi l'on eſt innocent ou coupable, ils ſauvent ceux qui pourront les ſauver à leur tour. La protection d'un homme dont le ſouvenir étoit odieux, avoit encore plus fait haïr Tigellinus. Le peuple, accourant de tous les quartiers de la ville, au Palais, au Forum, au Cirque, aux Théâtres, où il ſe livre à plus de licence, demandoit ſa mort avec emportement. Enfin on fit ſignifier à Tigellinus, aux bains de Sinueſſe, qu'il falloit mourir. Il attendit le plus tard qu'il put, n'ayant pas la force de s'arracher aux embraſſemens de ſes concubines, & termina ſon infame vie par une mort honteuſe, en ſe coupant la gorge avec un raſoir.

LXXIII. On demanda dans ce même tems le ſupplice de Calvia Criſpinilla. Othon la ſauva à force de déguiſemens & de tergiverſations, qui le couvrirent de deshonneur. Cette intendante des plaiſirs de Néron étoit paſſée en Afrique

in Africam, ad instigandum in arma Clodium Macrum, famem populo Romano haud obscurè molita, totius postea civitatis gratiam obtinuit, consulari matrimonio subnixa; & apud Galbam, Othonem, Vitellium, inlæsa, mox potens pecuniâ, & orbitate, quæ bonis malisque temporibus juxtà valent.

LXXIV. Crebræ interim, & muliebribus blandimentis infectæ, ab Othone ad Vitellium epistolæ, offerebant pecuniam & gratiam, & quemcumque quietis locum prodigæ vitæ legisset. Paria Vitellius ostentabat, primò molliùs, stultâ utrimque & indecorâ simulatione: mox, quasi rixantes, stupra & flagitia invicem objectavere; neuter falsò. Otho, revocatis quos Galba miserat legatis, rursus alios ad utrumque Germanicum exercitum, & ad legionem Italicam, easque, quæ Lugduni agebant, copias, specie Senatûs misit. Legati apud Vitellium remansere, promptiùs, quàm ut retenti

our solliciter Macer à la révolte, & elle
voit tenté publiquement de mettre la
amine dans Rome, Cependant elle epou-
a depuis un Consulaire, & fut très con-
idérée de toute la ville. Après avoir
chappé à sa condamnation sous Galba,
Othon & Vitellius, elle jouit paisible-
nent du plus grand crédit. Elle étoit
iche & n'avoit point d'enfans, ressource
uissante dans les bons & les mauvais
ems.

LXXIV. Dans cet intervalle, Othon
écrivoit lettres sur lettres à Vitellius, &
e comblant de carresses puériles, lui of-
froit de l'argent, du crédit & une retraite
à son choix, dans laquelle il meneroit la
vie la plus délicieuse. Vitellius, à son
tour, lui en proposoit autant. Tous deux,
par une dissimulation indécente, & qui
n'aboutissoit à rien, feignoient d'abord
de se ménager; puis, comme s'ils eussent
commencé à s'aigrir, ils se reprocherent
des crimes, & n'eurent pas besoin de re-
courir à des mensonges. Othon révoqua
la commission des députés de Galba. Il
en envoya d'autres, comme de la part
du Sénat, aux deux armées de Germanie,
à la légion Italique & aux troupes en
quartier d'hiver dans Lyon. Ils demeu-
rerent auprès de Vitellius, sans se don-

viderentur. Prætoriani, quos per ſimulationem officii legatis Otho adjunxerat, remiſſi, antequam legionibus miſcerentur. Addit epiſtolas Fabius Valens, nomine Germanici exercitûs, ad prætorias & urbanas cohortes, de viribus partium magnificas, & concordiam offerentes. Increpabat ultro, *quòd tantò antè traditum Vitellio imperium ad Othonem vertiſſent.* Ita promiſſis ſimul ac minis tentabantur; *ut bello impares, in pace nihil amiſſuri:* neque ideo prætorianorum fides mutata.

LXXV. Sed inſidiatores ab Othone in Germaniam, à Vitellio in urbem miſſi: utriſque fruſtra fuit; Vitellianis impune, per tantam hominum multitudinem mutuâ ignorantiâ fallentibus: Othoniani, novitate vultûs, omnibus invicem ignaris, prodebantur. Vitellius litteras ad Titianum, fratrem Othonis, compoſuit, exitium ipſi filioque ejus minitans, ni ner

ner la patience de feindre qu'on les y retenoit. Othon les avoit fait eſcorter, comme par honneur, d'un détachement de Prétoriens, qu'on renvoya, ſans leur permettre de parler aux légions. Mais Valens écrivit aux ſoldats du Prétoire & de la ville, au nom de l'armée de Germanie. Elle relevoit, en termes pompeux, *les forces de ſon parti, offroit ſon amitié, ſe plaignoit de ce qu'ils avoient diſpoſé, en faveur d'Othon, d'un Empire occupé depuis long-tems par Vitellius, & mêlant les menaces aux promeſſes, leur faiſoit entendre qu'ils étoient trop foibles pour entreprendre la guerre, & que la paix ne leur feroit rien perdre.* La fidélité des Prétoriens n'en fut point ébranlée.

LXXV. Les deux Empereurs ſe tendoient reſpectivement des piéges. Les émiſſaires de Vitellius ſe cachoient aiſément parmi cette multitude d'hommes dont Rome eſt remplie, & le viſage inconnu de ceux d'Othon les trahiſſoit auſſi-tôt, dans un camp où tout le monde ſe connoiſſoit : mais ni les uns ni les autres n'eurent de ſuccès. Vitellius fit ſignifier à Titien, frere d'Othon, que ſa vie & celle de ſon fils, lui répondroient du traitement qu'on feroit à ſa mere & à ſes enfans. Les deux maiſons furent réci-

incolumes sibi mater ac liberi servarentur. Et stetit domus utraque: sub Othone, incertum an metu; Vitellius victor clementiæ gloriam tulit.

LXXVI. Primus Othoni fiduciam addidit ex Illyrico nuncius, jurasse in eum Dalmatiæ, ac Pannoniæ, & Mœsiæ legiones. Idem ex Hispania allatum: laudatusque per edictum Cluvius Rufus; & statim cognitum est, conversam ad Vitellium Hispaniam. Ne Aquitania quidem, quamquam a Julio Cordo in verba Othonis obstricta, diu mansit: nusquam fides, aut amor, metu ac necessitate huc illuc mutabantur. Eadem formido provinciam Narbonensem ad Vitellium vertit, facili transitu ad proximos & validiores. Longinquæ provinciæ, & quidquid armorum mari dirimitur, penes Othonem manebant; non partium studio; sed erat grande momentum in nomine urbis, ac prætextu Senatûs; & occupaverat animos prior auditus. Judaicum exercitum Vespasianus, Syriæ legiones

proquement épargnées. Tant qu'Othon vécut, on pouvoit croire que c'étoit par crainte. La clémence seule arrêta la main de Vitellius après sa victoire.

LXXVI. Othon fut encouragé par la premiere nouvelle venue d'Illyrie; la Dalmatie, la Mesie & la Pannonie, venoient de lui jurer obéissance. L'Espagne en fit dire autant, & Cluvius Rufus fut loué par un Edit. Mais on apprit aussitôt qu'elle s'étoit tournée du côté de Vitellius. L'Aquitaine même, quoique liée à Othon par le serment que Julius Cordus lui avoit fait prêter, changea bientôt. Nulle fidélité, nul attachement dans aucune province. La nécessité, la crainte, entraînoient tantôt d'un côté, tantôt de l'autre. La même terreur soumit la Gaule-Narbonnoise à Vitellius. Il étoit facile de se ranger pour le parti le plus proche & le plus fort. Les provinces éloignées, & toutes les troupes au-delà de la Méditerranée, tenoient pour Othon; non qu'elles lui fussent attachées: mais les noms spécieux du Sénat & de Rome faisoient pancher la balance en sa faveur. D'ailleurs les esprits s'étoient préoccupés de lui, parce qu'on l'avoit annoncé le premier. Vespasien le fit reconnoître par

Mucianus ſacramento Othonis adegere. Simul Ægyptus, omneſque verſæ in Orientem provinciæ, nomine ejus tenebantur. Idem Africæ obſequium, initio a Carthagine orto. Neque exſpectatâ Vipſanii Aproniani Proconſulis auctoritate, Creſcens, Neronis libertus (nam & hi malis temporibus partem ſe Reipub. faciunt) epulum plebi, ob lætitiam recentis Imperii, obtulerat, & populus pleraque ſine modo feſtinavit. Carthaginem ceteræ civitates ſecutæ.

LXXVII. Sic diſtractis exercitibus ac provinciis, Vitellio quidem ad capeſſendam principatûs fortunam bello opus erat. Otho, ut in multa pace, munia Imperii obibat: quædam ex dignitate Reipub. pleraque, contra decus, ex præſenti uſu properando. Conſul, cum Titiano fratre, in Kalendas Martias ipſe: proximos menſes Verginio deſtinat, ut aliquod exercitui Germanico delinimentum: jungitur Verginio Poppæus Vopiſcus, prætextu veteris amicitiæ; plerique Vien-

l'armée de Judée; Mucien par les légions de Syrie. En même tems l'Egypte & les provinces d'Orient lui juroient obéissance. L'Afrique embrassoit aussi son parti. Carthage en donna l'exemple. Sans attendre les ordres du Proconsul Vipsanius Apronianus, Crescens affranchi de Néron (cette espece d'hommes joue un rôle dans les malheurs publics) célébra le nouveau regne par un repas qu'il donnoit à la populace, & le peuple, sans presque observer de formes, se hâta de reconnoître Othon. Les autres villes imiterent Carthage.

LXXVII. Dans cette disposition des provinces & des armées, la guerre seule pouvoit mettre Vitellius en état de jouir de sa qualité d'Empereur. Othon commandoit comme en pleine paix; quelquefois avec la dignité convenable à la majesté de la République; souvent avec une précipitation indécente, qu'exigeoient son intérêt & les circonstances. Il se nomma Consul avec son frere pour les mois de Janvier & de Février. Il destina les deux mois suivans à Virginius, pour flatter, s'il étoit possible, les armées de Germanie, & à Poppœus Vopiscus, en considération, disoit-il, de

nensium honori datum interpretabantur. Ceteri consulatus ex destinatione Neronis, aut Galbæ mansere: Cœlio ac Flavio Sabinis, in Julias; Arrio Antonino & Mario Celso, in Septembres: quorum honori ne Vitellius quidem victor intercessit. Sed Otho, pontificatus auguratusque honoratis jam senibus, cumulum dignitatis, addidit; & recèns ab exsilio reversos nobiles adolescentulos, avitis ac paternis sacerdotiis in solatium recoluit. Redditus Cadio Rufo, Pedio Blæso, Sævino Pomtino Senatorius locus, qui repetundarum criminibus sub Claudio ac Nerone ceciderant: placuit ignoscentibus, verso nomine, quod avaritia fuerat, videri majestatem; cujus tum odio etiam bonæ leges peribant.

LXXVIII. Eâdem largitione civitatum quoque ac provinciarum animos aggressus, Hispaliensibus & Emeritensibus familiarum adjectiones, Lingonibus [55]

leur ancienne amitié, mais, suivant quelques uns, pour se concilier la colonie de Vienne. Les autres Consulats resterent comme les avoient arrangé Néron ou Galba. Celius & Flavius, surnommés tous deux Sabinus, pour Mai & Juin, Arrius Antonius & Marius Celsus pour Juillet & Août. Vitellius même, après sa victoire, n'y changea rien. Les vieillards de Rome, parvenus aux grandes charges, reçurent d'Othon des pontificats, des places d'augure, & tous les honneurs auxquels ils pouvoient encore aspirer. Les jeunes gens des maisons illustres, rappellés de leur exil, rentrerent dans les sacerdoces possédés par leurs ancêtres. Cadius Rufus, Pedius Blesus & Sævinus Pomtinus, reprirent leurs places de Sénateurs. Leur rapacité les avoit fait condamner, sous Claude & sous Néron, pour crime de concussion. Ceux qui vouloient leur pardonner, prétendirent qu'ils n'avoient été jugés qu'en vertu de la loi de lése-Majesté. La haine contre cette loi servoit de prétexte pour éluder les loix les plus justes.

LXXVIII. Othon essaia de gagner, par de semblables voies, les cités & les provinces. Il ajouta de nouvelles familles aux colonies de Séville & de Merida,

universis civitatem Romanam, provinciæ Bæticæ Maurorum civitates dono dedit: nova jura Cappadociæ, nova Africæ, ostentui magis, quàm mansura. Inter quæ, necessitate præsentium rerum & instantibus curis excusata, ne tum quidem immemor amorum, statuas Poppææ per Senatusconsultum reposuit. Creditus est etiam de celebranda Neronis memoria agitavisse, spe vulgum alliciendi: & fuere, qui imagines Neronis proponerent: atque etiam Othoni, quibusdam diebus populus & miles, tamquam nobilitatem ac decus adstruerent, *Neroni, Othoni* acclamavit. Ipse in suspenso tenuit, vetandi metu, vel agnoscendi pudore.

LXXIX. Conversis ad civile bellum animis, externa sine cura habebantur. Eò audentiùs Rhoxolani, Sarmatica gens, priore hieme cæsis duabus cohortibus, magnâ spe ad Mœsiam inruperant: novem millia equitum, ex ferocia & suc-

donna le droit de bourgeoisie à tous les citoyens de Langres, adjugea les cités des Maures à la Bétique. Il accorda de nouveaux priviléges à la Cappadoce, de nouveaux à l'Afrique, le tout par ostentation plutôt qu'en vue de les rendre durables. Les conjonctures critiques où il se trouvoit servoient d'excuse à ces innovations. Mais ne pouvant même alors oublier ses anciennes amours, il fit relever, par un Senatusconsulte, les statues de Poppée. On croit que dans l'espoir de s'attacher la populace, il délibéra s'il ne rétabliroit pas la mémoire de Néron. Quelques-uns proposerent de replacer ses statues, & l'on entendit, pendant quelques jours, le peuple & les soldats dire, parmi les autres acclamations, *à Néron Othon*, comme pour relever la noblesse & la gloire du nouvel Empereur. Il laissa douter lui-même si ce surnom ne lui resteroit pas, rougissant de le prendre & n'osant le refuser.

LXXIX. Comme toute l'attention se tournoit du côté de la guerre civile, on négligeoit les affaires du dehors : c'est ce qui encouragea les Rhoxolans, peuple Sarmate, qui avoient taillé en pieces deux de nos cohortes l'hiver précédent, à fondre sur la Mesie avec de grandes

cessu, prædæ magis, quàm pugnæ intenta. Igitur vagos & incuriosos, tertia legio, adjunctis auxiliis, repentè invasit. Apud Romanos omnia prœlio apta: Sarmatæ dispersi cupidine prædæ, aut graves onere sarcinarum, & lubrico itinerum ademptâ equorum pernicitate, velut vincti cædebantur. Namque mirum dictu, ut sit omnis Sarmatarum virtus velut extra ipsos: nihil ad pedestrem pugnam tam ignavum; ubi per turmas advenere, vix ulla acies obstiterit. Sed tum humido die, & soluto gelu, neque conti, neque gladii, quos prælongos utrâque manu regunt, usui, lapsantibus equis, & cataphractarum pondere. Id Principibus & nobilissimo cuique tegmen, ferreis laminis, aut præduro corio consertum; ut adversùs ictus impenetrabile, ita impetu hostium provolutis inhabile ad resurgendum: simul altitudine, & molllitiâ nivis hauriebantur. Romanus miles facili loricâ, & missili pilo, aut lanceis adsultans, ubi res posceret, levi gladio iner-

eſpérances. Neuf mille de leurs cavaliers, enhardis par leur férocité & par le ſuccès, penſoient plus à piller qu'à combattre. La troiſieme légion, ſoutenue de ſes auxiliaires, les ſurprend tout à coup errans & mal ſur leurs gardes Tout étoit prêt parmi nous pour l'attaque. L'ardeur du pillage diſperſoit une partie des ennemis. Les autres étoient accablés de leur butin. Nulle reſſource dans l'agilité de leurs chevaux, ſur un terrein gliſſant. Ils furent livrés à nos coups, comme s'ils euſſent été enchaînés : car la valeur des Sarmates, choſe ſurprenante, ſemble toute entiere hors d'eux-mêmes. Rien de plus lâche pour combattre à pied. S'ils fondent en eſcadron, le corps le plus impénétrable leur réſiſte à peine. Dans l'action préſente, la pluie & le dégel faiſoient tomber leurs chevaux, les empêchoient de ſe ſervir de leurs piques ou des longs ſabres qu'ils tiennent des deux mains. Ils reſtoient accablés ſous le poids de leurs armes défenſives. Les Princes & la Nobleſſe ſont vêtus de lames de fer, ou de cuir fort dur, ce qui, les rendant impénétrables aux coups, les met auſſi hors d'état de ſe relever quand l'ennemi les a terraſſés. D'ailleurs ils étoient engloutis dans des amas de neige.

mem Sarmatam (neque enim defendi ſcuto mos eſt) cominus fodiebat : donec pauci, qui prœlio ſuperfuerant, paludibus abderentur : ibi ſævitia hiemis, & vi vulnerum abſumpti. Poſtquam id Romæ compertum, M. Aponius Mœſiam obtinens, triumphali ſtatuâ, Fulvius Aurelius, & Julianus Titius, ac Numiſius Lupus, legati legionum, conſularibus ornamentis donantur : læto Othone, & gloriam in ſe trahente, *tamquam & ipſe felix bello, & ſuis ducibus ſuiſque exercitibus Rempub. auxiſſet.*

LXXX. Parvo interim initio, unde nihil timebatur, orta ſeditio, propè urbi excidio fuit. Septimamdecimam cohortem, e colonia Oſtienſi, in urbem acciri Otho juſſerat. Armandæ ejus cura Vario Criſpino, tribuno e prætorianis, data. Is, quò magis vacuus, quietis caſtris, juſſa exſequeretur, vehicula cohortis, incipiente nocte, onerari, aperto arma-

Le soldat Romain, sans être gêné par sa légere cuirasse, se transportoit par-tout au besoin, attaquoit avec sa pique, lançoit son dard, ou perçoit aisément de près, avec sa courte épée, le Sarmate qui ne se sert point du bouclier. Le peu qui échappa s'alla cacher dans des marais. Ils y périrent de froid ou de leurs blessures. Sur la nouvelle de cette victoire à Rome, on décerne une statue triomphale à M. Aponius, gouverneur de Mesie, & on accorde les ornemens consulaires aux trois lieutenans des légions, Fulvius Aurelius, Julianus Tertius & Numisius Lupus. Othon, plein de joie, s'attribuoit cette gloire; *c'étoit un effet de son bonheur à la guerre. C'étoient ses Généraux, ses légions, qui venoient de grossir le nombre des victoires du peuple Romain.*

LXXX. Une bagatelle, dont on ne s'étoit pas avisé de redouter les suites, fit naître une sédition qui pensa perdre la ville. Othon avoit ordonné à la dix-septieme cohorte de passer d'Ostie à Rome. Varius Crispinus, Tribun du Prétoire, fut chargé de lui fournir des armes. Afin d'y vaquer plus paisiblement, tandis que le camp seroit tranquille, il fit ouvrir l'arsénal le soir pour charger les voitures. Cette circonstance inspire des soupçons;

mentario, jubet. Tempus in ſuſpicionem; cauſa in crimen; affectatio quietis in tumultum evaluit: & viſa inter temulentos arma, cupidinem ſui movêre. Fremit miles, & tribunos centurioneſque proditionis arguit; tamquam familiæ Senatorum ad perniciem Othonis armarentur: pars ignari & vino graves; peſſimus quiſque in occaſionem prædarum: vulgus, ut mos eſt, cujuſcumque motûs novi cupidum: & obſequia meliorum nox abſtulerat. Reſiſtentem ſeditioni tribunum, & ſeveriſſimos Centurionum obtruncant: rapta arma, nudati gladii, inſidentes equis urbem ac palatium petunt.

LXXXI. Erat Othoni celebre convivium, primoribus feminis viriſque; qui trepidi, fortuituſne militum furor, an dolus Imperatoris, manere ac deprehendi, an fugere & diſpergi, periculoſius foret; modò conſtantiam ſimulare, modò formidine detegi, ſimul Othonis vultum intueri: utque evenit, inclinatis ad ſuſpicionem mentibus, quum timeret Otho,

on ſuppoſe des intentions criminelles : le tumulte naît des précautions priſes pour l'éviter ; & la vue des armes excite le ſoldat à-demi ivre : il murmure, il accuſe de trahiſon les Centurions & les Tribuns, publie qu'on veut armer les gens des Sénateurs pour maſſacrer Othon. Les uns, dans l'ivreſſe, ignorent ce qu'ils font : les ſcélérats deſirent le pillage : le vulgaire quelque nouveau trouble, & les gens de bien ſont retirés dans leurs tentes, parce qu'il eſt nuit. On tue le Tribun, qui s'oppoſe à la ſédition, & les plus ſéveres des Centurions. On pille les armes, & montant à cheval, on court l'épée à la main dans la ville & au palais de l'Empereur.

LXXXI. Il donnoit un repas de cérémonie aux perſonnes des deux ſexes les plus diſtinguées. Chacun des convives ne ſachant s'il doit attribuer ce tumulte à la fureur du ſoldat ou à la perfidie d'Othon, délibere en lui-même s'il eſt plus sûr de reſter tous enſemble, ou de fuir & de ſe diſperſer. Tantôt ils affectent un air d'aſſurance : tantôt ils ſont trahis par leur frayeur. Ils tâchent de lire ſur le viſage d'Othon, & comme il arrive, lorſqu'on

timebatur. Sed haud ſecus diſcrimine Senatûs, quàm ſuo territus, & Præfectos Prætorii, ad mitigandas militum iras, ſtatim miſerat, & abire properè omnes e convivio juſſit. Tum verò paſſim magiſtratus, projectis inſignibus, vitatâ comitum & ſervorum frequentiâ, ſenes feminæque, per tenebras, diverſa urbis itinera, rari domos, plurimi amicorum tecta, &, ut cuique humillimus cliens, incertas latebras petivere.

LXXXII. Militum impetus ne foribus quidem palatii coercitus, quominus convivium inrumperent, oſtendi ſibi Othonem expoſtulantes: vulnerato Julio Martiale, Tribuno, & Vitellio Saturnino, Præfecto legionis, dum ruentibus obſiſtunt. Undique arma & minæ, modò in Centuriones tribunoſque, modò in Senatum univerſum: lymphatis cæco pavore animis, & quia neminem unum deſti-

est agité de quelque ſoupçon violent, ils trouvent, dans ſes regards intimidés, des raiſons de le craindre. Mais Othon, qui n'étoit pas moins allarmé du danger du Sénat que du ſien, avoit dépêché ſur le champ les deux Préfets du Prétoire pour calmer les ſoldats. Enſuite il conſeille à tous les convives de ſe retirer promptement. Les Magiſtrats, ſe dépouillant auſſi tôt des marques de leur dignité, congédient leur cortége. Les femmes de qualité, les vieillards, ſe ſauvent précipitamment, dans les ténebres, par toutes les rues de la ville. Preſque perſonne ne ſe retira dans ſa propre maiſon, mais chez ſes amis, & la plûpart, dans la demeure du plus obſcur de leurs cliens.

LXXXII. Les portes du palais ne furent pas un obſtacle à la fureur des ſoldats. Ils s'ouvrent un paſſage juſqu'à la ſalle du feſtin, en criant qu'on leur montre Othon, bleſſent le Tribun Julius Martialis & le Préfet de légion, Vitellius Saturninus, qui s'oppoſent à leur violence. De tous côtés des armes, des menaces, tantôt contre les Centurions & les Tribuns, tantôt contre le Sénat entier. Comme leur aveugle frénéſie n'avoit pas d'objet fixe, elle ſe portoit in-

nare iræ poterant, licentiam in omnes poſcentibus : donec Otho, contra decus Imperii, thoro inſiſtens, precibus & lacrymis ægre cohibuit : redieruntque in caſtra inviti, neque innocentes. Poſterâ die, velut captâ urbe, clauſæ domus, rarus per vias populus; mœſta plebs; dejecti in terram militum vultus, ac plus triſtitiæ, quàm pœnitentiæ. Manipulatim allocuti ſunt Licinius Proculus, & Plotius Firmus, præfecti : ex ſuo quiſque ingenio, mitiùs aut horridiùs. Finis ſermonis in eo, ut quina millia nummûm ſingulis militibus numerarentur. Tum Otho ingredi caſtra auſus : atque illum Tribuni Centurioneſque circumſiſtunt, abjectis militiæ inſignibus, otium & ſalutem flagitantes. Senſit invidiam miles, & compoſitus in obſequium, auctores ſeditionis ad ſupplicium ultro poſtulabat.

LXXXIII. Otho, quamquam turbidis rebus, & diverſis militum animis, quum optimus quiſque remedium præſentis licentiæ poſceret; vulgus, & plures, ſeditio-

diſtinctement ſur tout. Enfin Othon, au mépris de la majeſté Impériale, ſe montrant ſur ſon lit de feſtin, s'abbaiſſa juſqu'aux prieres & aux larmes, & les retint à peine. Ils revinrent au camp à regret, & le crime dans le cœur. Rome reſſembla le lendemain à une ville priſe d'aſſaut : les maiſons fermées, preſque perſonne dans les rues, une populace conſternée, le ſoldat, les yeux baiſſés en terre; ſon viſage annonçoit plus de triſteſſe que de repentir. Les Préfets Proculus & Plotius parlerent à chaque compagnie avec douceur ou fermeté, ſuivant leur caractere; mais le diſcours de l'un & de l'autre ſe termina par une diſtribution de cinq mille écus à chaque ſoldat. Alors Othon haſarda d'entrer dans le camp : les Tribuns, les Centurions l'environnent, jettent les marques auxquelles on les diſtingue, & le prient d'aſſurer leur vie & leur tranquillité. Le ſoldat ſentit que ces plaintes tomboient ſur lui, &, témoignant la plus grande ſoumiſſion, demanda lui-même le ſupplice des auteurs de la révolte.

LXXXIII. La fermentation des eſprits avoit porté le trouble à un tel point, que les honnêtes-gens s'accordoient à ſolliciter une réforme. Mais le vulgaire, tou-

nibus & ambitioſo imperio læti, per turbas & raptus faciliùs ad civile bellum impellerentur: ſimul reputans non poſſe principatum, ſcelere quæſitum, ſubitâ modeſtiâ, & priſcâ gravitate retineri: ſed diſcrimine urbis, & periculo Senatûs anxius, poſtremò ita diſſeruit:

» Neque ut affectus veſtros in amorem
» mei accenderem, commilitones, ne-
» que ut animum ad virtutem cohorta-
» rer: utraque enim egregiè ſuperſunt:
» ſed veni poſtulaturus a vobis tempera-
» mentum veſtræ fortitudinis, & erga
» me modum caritatis. Tumultûs proxi-
» mi initium, non cupiditate, vel odio,
» quæ multos exercitus in diſcordiam
» egêre, ac ne detractatione quidem, aut
» formidine periculorum: nimia pietas
» veſtra, acriùs quàm conſideratiùs, ex-
» citavit. Nam ſæpe honeſtas rerum cau-
» ſas, ni judicium adhibeas, pernicioſi
» exitus conſequuntur. Imus ad bellum:

jours plus nombreux, aime la sédition, le pillage & la licence. Il faut, pour l'entraîner à une guerre civile, user de son autorité d'une maniere qui lui plaise. On ne pouvoit d'ailleurs monter tout d'un coup, suivant l'ancienne discipline, un Empire qu'on venoit d'obtenir par un crime. Il étoit cependant à propos d'obvier pour la suite aux dangers de la ville & du Sénat. En conséquence de ces réflexions, Othon parla de la sorte.

» Je ne viens point solliciter votre zèle » en ma faveur, ni ranimer votre cou» rage; (on ne peut rien ajouter ni à l'un » ni à l'autre) mais vous prier d'en con» tenir les effets dans de justes bornes. » Ce n'est ni la cupidité ni la haine, » source ordinaire de discorde dans les » armées, ni la crainte du danger, ou le » refus de vous y exposer, qui ont fait » naître le dernier tumulte : c'est un ex» cès d'attachement dont vous avez plus » écouté la voix que celle de la raison; » les meilleures intentions ont des suites » pernicieuses, quand elles ne sont pas » réglées par la sagesse. Nous allons à » l'ennemi : la nature des circonstances, » la célérité si souvent requise, souf» friront-elles que nous attendions cha» cun de vous pour délibérer, ou pour

» num omnes nuncios palam audiri, om-
» nia consilio cunctis præsentibus tracta-
» ri, ratio rerum, aut occasionum velo-
» citas patitur? tam nescire quædam mi-
» lites, quàm scire oportet. Ita se ducum
» auctoritas, sic rigor disciplinæ habet,
» ut multa etiam Centuriones Tribunos-
» que tantùm juberi expediat. Sicubi ju-
» beantur, quærere singulis liceat; pe-
» reunte obsequio, etiam imperium in-
» tercidit. An & ilic nocte intempestâ ra-
» pientur arma? unus alterve perditus ac
» temulentus (neque enim plures cons-
» ternatione proximâ insanisse credide-
» rim) Centurionis ac Tribuni sanguine
» manus imbuet? Imperatoris sui tento-
» rium inrumpet?

» LXXXIV. Vos quidem istud pro
» me: sed in discursu ac tenebris, & re-
» rum omnium confusione, patefieri oc-
» casio etiam adversùs me potest. Si Vi-
» tellio & satellitibus ejus eligendi fa-
» cultas detur, quem nobis animum,
» quas mentes imprecentur, quid aliud

» être informés de ce qui se passera. Il » est des choses que le soldat doit ignorer, comme il en est qu'il doit savoir. » L'autorité des chefs & l'exactitude de » la discipline, exigent quelquefois que » les Tribuns & les Centurions ne sachent » pas eux-mêmes les motifs de leurs » ordres. Permettre à chaque soldat de » questionner sur ce qu'on leur commande, c'est anéantir l'obéissance, & par » conséquent l'autorité. Compte-t-on, » en présence de l'ennemi, courir aux » armes, au milieu de la nuit, selon son » caprice? Un ou deux scélérats (je veux » croire qu'il ne s'en est pas trouvé davantage dans le dernier tumulte) un ou » deux scélérats, dans l'ivresse, tremperont-ils encore leurs mains dans le sang » du Centurion & du Tribun? Forceront-ils la tente de l'Empereur?

» LXXXIV. Vous suiviez votre zèle » pour moi; mais les ténebres, le trouble, le renversement de toute discipline, peuvent aussi fournir une occasion contre moi. Si Vitellius & ses » partisans étoient maîtres de nous inspirer au gré de leur haine, souffleroient-ils un autre esprit parmi nous? » Ne souhaiteroient-ils pas que le soldat

» quàm seditionem & discordiam opta-
» bunt? ne miles Centurioni, ne Cen-
» turio Tribuno obsequatur : hinc con-
» fusi, pedites equitesque, in exitium
» ruamus. Parendo potiùs, commilito-
» nes, quàm imperia ducum sciscitando,
» res militares continentur : & fortissi-
» mus in ipso discrimine exercitus est,
» qui ante discrimen quietissimus. Vobis
» arma & animus sit : mihi consilium, &
» virtutis vestræ regimen relinquite. Pau-
» corum culpa fuit, duorum pœna erit :
» ceteri abolete memoriam fœdissimæ
» noctis : nec illas adversùs Senatum vo-
» ces ullus umquam exercitus audiat. Ca-
» put Imperii, & decora omnium pro-
» vinciarum, ad pœnam vocare, non
» hercle illi, quos quum maximè Vitel-
» lius in nos ciet, Germani audeant.
» Ulline Italiæ alumni, & Romana verè
» juventus, ad sanguinem & cædem de-
» poscerent ordinem, cujus splendore &
» gloriâ, sordes & obscuritatem Vitel-
» lianarum partium perstringimus? Na-
» s'armât

» s'armât contre le Centurion, le Centurion contre le Tribun, & que les cavaliers, mêlés parmi les fantassins, courussent tous ensemble à leur perte? On réussit bien plus en guerre, par l'obéissance aux ordres des chefs, que par la curiosité d'approfondir leurs motifs. L'armée la plus brave dans l'action est celle qui s'y est préparée dans le repos. Tenez en état vos armes, votre courage; laissez à ma prudence le soin d'en diriger l'emploi. Peu sont coupables; deux seront punis. Que tous les autres perdent à jamais le souvenir de cette nuit honteuse. Aux Dieux ne plaise qu'aucune armée apprenne ces funestes imprécations contre le Sénat! Les Germains même, quoique suscités contre nous par Vitellius, n'oseroient demander la perte d'un Ordre que l'Empire respecte comme son chef, & duquel les provinces empruntent leur éclat. Est-il possible que des nourrissons d'Italie, vraiment Romains, aient souhaité la destruction d'un Corps auguste, dont la splendeur & la gloire éclipse & fait rentrer dans le néant le parti de Vitellius. Ce chef de Rebelles a soulevé quelques nations: il a une apparence d'armée; mais nous avons

» tiones aliquas occupavit Vitellius, imaginem quamdam exercitûs habet: Senatus nobiſcum eſt. Sic fit, ut hinc Reſpub. inde hoſtes Reipub. conſtiterint. Quid? vos pulcherrimam hanc urbem, domibus, & tectis, & congeſtu lapidum, ſtare creditis? Muta iſta & inanima intercidere, ac reparari promiſcua ſunt: æternitas rerum, & pax gentium, & mea cum veſtra ſalus, incolumitate Senatûs firmatur. Hunc auſpicatò à parente & conditore urbis noſtræ inſtitutum, & a regibus uſque ad Principes continuum & immortalem, ſicut a majoribus accepimus, ſic poſteris tradamus. Nam ut ex vobis Senatores, ita ex Senatoribus Principes naſcuntur. »

LXXXV. Et oratio ad perſtringendos mulcendoſque militum animos, & ſeveritatis modus (neque enim in plures quàm in duos animadverti juſſerat) gratè accepta, compoſitique ad præſens, qui coerceri non poterant. Non tamen quies

» pour nous le Sénat. Dès-lors notre » parti eſt celui de la République : le » ſien en eſt l'ennemi. Croyez-vous que » la vraie beauté de Rome conſiſte dans » un aſſemblage d'édifices, dans des » pierres & d'autres matériaux diverſe- » ment combinés ? Ces êtres muets & » inanimés peuvent ſe détruire & ſe ré- » parer. C'eſt de la conſervation du Sénat » que dépend l'éternité de l'Empire, la » paix des nations, votre ſécurité & la » mienne. Etabli ſous d'heureux auſpices » par le pere & le fondateur de notre » ville, il a perſévéré dans ſon éclat & » ſon immortalité depuis les Rois juſ- » qu'aux Empereurs. Conſervons-le à la » poſtérité, tel que nous l'avons reçu de » nos ancêtres. On parvient, d'entre » vous, à l'ordre des Sénateurs, & de » l'ordre des Sénateurs à l'Empire. »

LXXXV. La modération d'Othon, qui ne puniſſoit que deux coupables, & ſon diſcours également propre à flatter & à convaincre, firent une impreſſion avantageuſe. Les eſprits les plus indomptables ſe contraignirent pour un tems. Cependant le calme n'étoit pas rétabli

urbi redierat : ſtrepitus telorum, & facies belli erat : militibus, ut nihil in commune turbantibus, ita ſparſis per domos, occulto habitu, & malignâ curâ in omnes, quos nobilitas, aut opes, aut aliqua inſignis claritudo rumoribus objecerat. Vitellianos quoque milites veniſſe in urbem, ad ſtudia partium noſcenda, plerique credebant. Unde plena omnia ſuſpicionum, & vix ſecreta domuum ſine formidine. Sed plurimum trepidationis in publico. Ut quemque nuncium fama attuliſſet, animum vultumque converſi, ne diffidere dubiis, ac parum gaudere proſperis viderentur. Coacto verò in curiam Senatu, arduus rerum omnium modus, ne contumax ſilentium, ne ſuſpecta libertas. Et privato Othoni nuper, atque eadem dicenti, nota adulatio. Igitur verſare ſententias, & huc atque illuc torquere, *hoſtem & parricidam* [56] Vitellium vocantes : providentiſſimus quiſque vulgaribus conviciis ; quidam vera probra jacere, in clamore tamen, & ubi

dans la ville : on avoit ſous les yeux l'image de la guerre, le tumulte des armes. Les ſoldats ne s'aſſembloient plus pour cauſer du trouble ; mais ils ſe déguiſoient pour s'inſinuer ſéparément dans les maiſons, & prenoient un intérêt fort ſuſpect à ce qu'on diſoit des perſonnes renommées à cauſe de leurs richeſſes, de leur naiſſance ou de quelque maniere que ce fût. Le bruit commun étoit que Vitellius avoit auſſi ſes émiſſaires, pour ſavoir le parti que chacun embraſſoit. Par-tout des ſujets de défiance. A peine oſoit-on s'expliquer dans l'intérieur des maiſons. La gêne redoubloit en public. A chaque nouvelle qu'annonçoit la renommée : on compoſoit ſon viſage, on s'étudioit à ne pas marquer trop d'abattement dans l'adverſité, trop peu de joie dans les ſuccès. Le comble de l'embarras étoit dans le Sénat : on n'y pouvoit obſerver en tout un milieu ſi juſte, que le ſilence ne fût point taxé d'opiniâtreté, ou la liberté, d'indépendance. Le Prince, avant ſon élévation récente, avoit recouru lui-même à la flatterie : il en connoiſſoit les ruſes ; on tournoit & retournoit ſa penſée, pour donner à Vitellius les noms d'ennemi de l'Etat & de parricide. Les politiques ne l'attaquoient que

plurimæ voces, aut tumultu verborum ſibi ipſi obſtrepentes.

LXXXVI. Prodigia inſuper terrebant, diverſis auctoribus vulgata. » In veſtibulo » Capitolii omiſſas habenas bigæ, cui » Victoria inſtiterat: erupiſſe cellâ Ju- » nonis majorem humanâ ſpeciem: ſta- » tuam divi Julii, in inſula Tiberini am- » nis, ſereno & immoto die, ab Occi- » dente in Orientem converſam: prolo- » cutum in Etruria bovem: inſolitos ani- » malium partus: » & plura alia, rudibus ſeculis etiam in pace obſervata, quæ nunc tantum in metu audiuntur. Sed præcipuus, & cum præſenti exitio, etiam futuri pavor, ſubitâ inundatione Tiberis: qui immenſo auctu, proruto ponte ſublicio, ac ſtrage obſtantis molis refuſus, non modò jacentia & plana urbis loca, ſed ſecura ejuſmodi caſuum implevit. Rapti e publico plerique, plures in

par de vagues déclamations. Quelques-uns hasardoient contre lui de vraies injures ; mais c'étoit lorsque plusieurs parloient à la fois, & qu'on faisoit du bruit, ou bien ils précipitoient tellement leurs paroles, qu'on n'y pouvoit rien comprendre.

LXXXVI. Une foule de prodiges, annoncés de divers endroits, redoubloient la terreur. *Une Victoire dans le vestibule du Capitole, avoit laissé tomber de ses mains les rênes de deux chevaux qu'elle conduisoit ; un spectre, au-dessus de la taille humaine, étoit sorti de la chapelle de Junon ; une statue du divin Jules, dans une île du Tibre, s'étoit tournée de l'occident à l'orient, sans qu'il y eût aucune agitation dans l'air ni sur terre. Un bœuf avoit parlé dans l'Etrurie : il étoit né une quantité de monstres.* Joignez à cela une multitude d'événemens semblables, que l'antiquité crédule observoit, même en tems de paix, & auxquels on ne fait maintenant attention que dans les calamités publiques : mais le principal prodige qui, outre les malheurs dont on le croyoit le présage, en causa de bien réels, fut une subite inondation du Tibre. Etant grossi considérablement, il rompit le pont de bois, &

tabernis, & cubilibus intercepti. Fames in vulgus, inopiâ quæſtus, & penuriâ alimentorum: [57] corrupta ſtagnantibus aquis inſularum fundamenta, dein remeante flumine dilapſa. Utque primùm vacuus a periculo animus fuit, id ipſum, quòd paranti expeditionem Othoni, campus Martius, & via Flaminia, iter belli eſſet obſtructum, a fortuitis vel naturalibus cauſis, in prodigium & omen imminentium cladium vertebatur.

LXXXVII. Otho, luſtratâ urbe, & expenſis belli conſiliis, quando Peninæ Cottiæque Alpes, & ceteri Galliarum aditus Vitellianis exercitibus claudebantur, Narbonenſem Galliam adgredi ſtatuit; claſſe validâ, & partibus fidâ. Quòd reliquos cæſorum ad pontem Milvium, & ſævitiâ Galbæ in cuſtodiam habitos, in

renverſant ſes digues, combla ſon lit, ce qui le fit refluer dans la partie baſſe de la ville, & monter juſqu'à des endroits où il n'étoit jamais parvenu. Les torrens entraînerent la plûpart de ceux qui ſe trouvoient dans les rues, en ſubmergerent d'autres dans leurs boutiques & dans leurs lits. La rareté des vivres, le manque de moyens pour en gagner, miſent la famine parmi le peuple. Les maiſons où les eaux avoient ſéjourné, minées par les fondemens, s'écroulerent quand le fleuve ſe retira. Si-tôt que le danger eut ceſſé d'allarmer les eſprits, on obſerva que le champ de Mars & la voie Flaminia étoient fermés à Othon pour l'expédition à laquelle il ſe préparoit. Cet effet du haſard ou des cauſes naturelles, fut interprété comme un préſage envoyé du ciel pour annoncer de ſanglantes défaites.

LXXXVII. L'Empereur, après avoir purifié la ville, tint un conſeil de guerre. Les armées de Vitellius fermoient les paſſages des Alpes Pennines & Cottiennes & des autres entrées des Gaules. Il réſolut d'attaquer la Gaule Narbonnoiſe avec ſa flotte, qui étoit très-forte, & vraiment affectionnée à ſon parti. Comme il avoit fait légionnaires

numeros legionis composuerat; facta & ceteris spes honoratioris in posterum militiæ. Addidit classi urbanas cohortes, & plerosque e prætorianis, vires & robur exercitûs, atque ipsis ducibus consilium & custodes. Summa expeditionis Antonio Novello, Suedio Clementi, primipilaribus, Æmilio Pacensi, cui ademptum a Galba tribunatum reddiderat, permissa. Curam navium Oscus libertus retinebat, ad observandam honestiorum fidem invitatus. Peditum equitumque copiis Suetonius Paullinus, Marius Celsus, Annius Gallus, rectores destinati. Sed plurima fides Licinio Proculo, Prætorii Præfecto: is urbanæ militiæ impiger, bellorum insolens, auctoritatem Paullini, vigorem Celsi, maturitatem Galli, ut cuique erat, criminando, quod facillimum factu est, pravus & callidus, bonos & modestos anteibat.

les malheureux échappés du maſſacre au pont Milvius, & détenus depuis en priſon par la cruauté de Galba, les autres ſoldats de flotte eſpéroient de parvenir de même à un ſervice plus honorable. Il joignit les cohortes de la ville & la plûpart des Prétoriens à ſa flotte, en vue de lui donner de l'ame & de la vigueur, en même tems qu'un conſeil & des ſurveillans aux chefs. Antonius Novellus, Suedius Clemens, Primipilaires, & Emilius Pacenſis, Tribun deſtitué par Galba, & rétabli par Othon, furent chargés de l'expédition. Mais on donna l'intendance des vaiſſeaux à l'affranchi Oſcus, en l'invitant à veiller ſur les démarches & la fidélité de gens qui valoient mieux que lui. Suetonius Paulinus & Annius Gallus commandoient la cavalerie & l'infanterie. Licinius Proculus, Préfet du Prétoire, étoit le chef de confiance : il gouvernoit très-bien les troupes en tems de paix, & n'avoit aucun uſage de la guerre. Mais il avoit ſçu faire un crime à Paulin de ſon empire ſur le ſoldat ; à Marius, de ſon activité ; à Gallus, de la maturité de ſon jugement. Avec beaucoup de ruſe & de méchanceté, il effaçoit (choſe facile) des hommes pleins de droiture & de modeſtie.

LXXXVIII. Sepositus per eos dies Cornelius Dolabella in coloniam Aquinatem, neque arctâ custodiâ, neque obscurâ: nullum ob crimen, sed vetusto nomine, & propinquitate Galbæ monstratus. Multos e Magistratibus, magnam consularium partem, Otho, non participes aut ministros bello, sed comitum specie, secum expedire jubet. In quîs & L. Vitellium, eodem quo ceteros cultu, nec ut Imperatoris fratrem, nec ut hostis. Igitur motæ urbis curæ: nullus ordo metu, aut periculo vacuus: primores Senatûs ætate invalidi, & longâ pace desides; segnis & oblita bellorum nobilitas; ignarus militiæ eques; quantò magis occultare & abdere pavorem nitebantur, manifestiùs pavidi. Nec deerant e contrario, qui ambitione stolidâ, conspicua arma, insignes equos, quidam luxuriosos apparatus conviviorum, & irritamenta libidinum, ut instrumenta belli mercarentur. Sapientibus quietis & Reipub. cura: levissimus quisque, & futuri im-

LXXXVIII. On enleva dans ce même tems Dolabella, qu'on fit garder à vue dans la colonie d'Aquin. Son crime étoit d'être d'une ancienne nobleſſe, & parent de Galba. Pluſieurs Magiſtrats & un grand nombre de Conſulaires eurent ordre de ſuivre Othon, ſans être chargés de rien ni pour l'action ni pour le conſeil; mais ſous prétexte de former ſon cortége. Parmi eux ſe trouvoit L. Vitellius, non comme le frere d'un Empereur ni comme le frere d'un ennemi, mais ſur le même pied que tous les autres. Cependant Rome ſe livroit à ſes inquiétudes: aucun rang, aucun état à l'abri de la crainte ni du danger. Des Sénateurs, même les plus illuſtres, appéſantis par l'âge, amollis par la longueur de la paix; une nobleſſe oiſive qui avoit oublié la guerre; des Chevaliers qui ne l'avoient jamais ſçue. La frayeur ſe manifeſtoit par les efforts qu'on faiſoit pour la diſſimuler. D'autres au contraire, par une ſotte vanité, faiſoient emplette de belles armes, de ſuperbes chevaux. Quelques-uns achetoient, comme inſtrumens de la guerre, les plus ſomptueux ameublemens de table, & tout ce qui eſt capable d'allumer les paſſions. Les Sages ſongeoient à leur propre repos & à celui

providus, ſpe vanâ tumens: multi adflictâ fide in pace, ac turbatis rebus alacres, & per incerta tutiſſimi.

LXXXIX. Sed vulgus, & magnitudine nimiâ communium curarum expers populus, ſentire paullatim belli mala, conversâ in militum uſum omni pecuniâ, intentis alimentorum pretiis: quæ, motu Vindicis, haud perinde plebem attriverant, ſecurâ tum urbe, & provinciali bello, quod inter legiones Galliaſque velut externum fuit. Nam ex quo divus Auguſtus, res Cæſarum compoſuit, procul, & in unius ſollicitudinem aut decus, populus Romanus bellaverat. Sub Tiberio & Caio, tantum pacis adverſa pertimuere. Scriboniani contra Claudium incœpta ſimul audita, & coercita. Nero nunciis magis & rumoribus, quàm armis depulſus. Tum legiones claſſeſque, & quod rarò aliàs, prætorianus urbanuſque miles, in aciem deducti: Oriens Occidenſque, & quidquid utrimque virium eſt a ter-

de la République. Les gens légers, & hors d'état de prévoir l'avenir, s'enfloient de vaines eſpérances. Pluſieurs, ayant perdu tout crédit pendant la paix, ſe réjouiſſoient du trouble. L'orage faiſoit leur ſécurité.

LXXXIX. Mais le vulgaire & le peuple, depuis long-tems à l'abri des ſollicitudes publiques à cauſe de l'immenſité de l'Etat, commençoit à ſouffrir de cette guerre : on détournoit l'argent à l'entretien des troupes ; les vivres hauſſoient de prix. La révolte de Vindex n'avoit pas cauſé le même tort : cette guerre, concentrée dans la province entre les légions & les Gaules, avoit été comme une guerre étrangere. En général, depuis qu'Auguſte avoit affermi la domination des Céſars, les armes du peuple Romain, employées au loin, ne procuroient d'allarmes ni de gloire qu'à un ſeul homme : on n'avoit appréhendé que les maux de la paix ſous Tibere & ſous Caius. L'entrepriſe de Scribonianus, ſous Claude, avoit été étouffée preſque auſſi-tôt que formée. Le récit de quelques nouvelles, de ſimples rumeurs & non les armes, avoient chaſſé Néron. Mais alors on entraînoit aux combats les légions, les flottes, les ſoldats du Prétoire, ceux de la

go : ſi ducibus aliis bellatum foret, longo bello materia. Fuere qui proficiſcenti Othoni moras, religionemque nondum conditorum ancilium [58] afferrent. Adſpernatus eſt omnem cunctationem, ut Neroni quoque exitioſam : & Cæcina, jam Alpes transgreſſus, æxſtimulabat.

XC. Pridie Idus Martias, commendatâ patribus Repub. reliquias Neronianarum ſectionum, nondum in fiſcum converſas, revocatis ab exſilio conceſſit : juſtiſſimum donum, & in ſpeciem magnificum, ſed feſtinatâ jam pridem exactione, uſu ſterile. Mox vocatâ concione, majeſtatem urbis, & conſenſum populi ac Senatûs pro ſe attollens, adversùm Vitellianas partes modeſtè diſſeruit : inſcitiam potiùs legionum, quàm audaciam increpans, nullâ Vitellii mentione : ſive ipſius ea moderatio; ſeu ſcriptor orationis, ſibi metuens [59] contumeliis in Vitellium abſtinuit : quando, ut in con-

ville, (chose presque inouie) l'orient, l'occident & toutes les forces que les partis avoient pu réunir. Guerre très-longue si elle eût été conduite par d'autres chefs. Quelques-uns engageoient Othon à différer son départ, dont on lui faisoit un scrupule, parce que les boucliers sacrés n'étoient pas renfermés. Il rejetta tous les délais, comme ayant été funestes à Néron. D'ailleurs Cecina, déja descendu des Alpes, étoit un puissant aiguillon pour lui.

XC. La veille des Ides de Mars, après avoir recommandé la République au Sénat, il rendit à ceux qu'on avoit rappellés d'exil, la partie de leurs biens qui, ayant été confisquée par Néron, n'étoit pas encore réunie au fisc : restitution très-juste, & considérable en apparence. Mais l'empressement des exacteurs l'avoit depuis long-tems réduite presque à rien. Ayant ensuite convoqué l'assemblée, il fit valoir l'accord du peuple, du Sénat & de la capitale de l'Empire en sa faveur, parla du parti contraire avec retenue, accusant les légions d'erreur plutôt que d'audace, & ne fit aucune mention de son concurrent. On ignore si ce fut un effet de sa modération, ou si l'Auteur de sa harangue, craignant pour

ſiliis militiæ Suetonio Paullino, & Ma rio Celſo, ita in rebus urbanis Galeri Trachali ingenio Othonem uti credeba tur: & erant qui genus ipſum orand noſcerent, crebro fori uſu celebre, & ad implendas aures, latum & ſonans Clamor voceſque vulgi, ex more adu landi, nimiæ & falſæ: quaſi dictatoren Cæſarem, aut Imperatorem Auguſtun proſequerentur, ita ſtudiis votiſque cer tabant: nec metu, aut amore, ſed ex libidine ſervitii, ut in familiis, privata cuique ſtimulatio, & vile jam decus publicum. Profectus Otho, quietem urbis, curaſque Imperii, Salvio Titiano fratri permiſit.

Finis primi Libri.

lui-même, n'oſa point haſarder d'invectives contre Vitellius. Comme Othon ſe régloit, pour les affaires de la guerre, ſur les conſeils de Paulin & de Marius, on croit qu'il ſe ſervoit de même de la plume & du génie de Trachalus pour les affaires civiles. Pluſieurs prétendoient reconnoître dans les harangues d'Othon l'éloquence nombreuſe & cadencée de cet Orateur qu'ils avoient ſouvent entendu au barreau, où il s'étoit fait un nom célebre. Les acclamations du peuple, monté depuis long-tems à flatter ſes maîtres, furent outrées & fauſſes. Mêmes vœux, même empreſſement, que ſi on eût conduit le Dictateur Céſar ou l'Empereur Auguſte : ce n'étoit ni amour ni crainte ; c'étoit fureur de ſe précipiter dans la ſervitude, jalouſie de ſe ſurpaſſer les uns les autres en baſſeſſes, comme au milieu d'une famille d'eſclaves. La décence publique n'étoit plus comptée pour rien. Othon, à ſon départ, laiſſa le ſoin de la ville & de l'Empire à Titien ſon frere.

Fin du premier Livre.



C. CORNELII TACITI

HISTORIARUM

LIBER SECUNDUS.

I. STRUEBAT jam fortuna, in diverſa parte terrarum, initia cauſaſque imperio, quod variâ ſorte, [1] lætum Reipub. aut atrox, ipſis Principibus proſperum, vel exitio fuit. Titus Veſpaſianus e Judæa, incolumi adhuc Galbâ, miſſus a patre, cauſam profectionis, officium erga Principem & maturam petendis honoribus juventam [2] ferebat. Sed vulgus fingendi avidum, diſperſerat, accitum in adoptionem: materia ſermonibus, ſenium & orbitas Principis, & intemperantia civitatis, donec unus eli-



HISTOIRE DE TACITE,

LIVRE SECOND.

I. La fortune, dans une autre partie de l'Univers, jettoit déja les fondemens d'une élévation, qui fit successivement le bonheur & le malheur de l'Etat & de la nouvelle Maison qu'elle appelloit à l'Empire. Titus, envoyé de Judée par son pere vers Galba, qui regnoit encore, venoit en effet pour faire sa cour & solliciter les dignités auxquelles il étoit en âge de parvenir. Mais le peuple, avide de fictions, publioit qu'on l'avoit mandé pour l'adopter. Nul autre fondement que la vieillesse d'un Prince sans enfans, & la démangeaison d'annoncer de nouveaux compétiteurs, jusqu'à ce que le choix soit fixé. Le génie de Titus, nullement

gatur, multos destinandi. Augebat famam ipsius Titi ingenium, quantæcumque fortunæ capax, decor oris cum quadam majestate, prosperæ Vespasiani res præsaga responsa, & inclinatis ad credendum animis, loco ominum etiam fortuita. Ubi Corinthi, Achaiæ urbe, certos nuncios accepit de interitu Galbæ, & aderant, qui arma Vitellii, bellumque adfirmarent, anxius animo, paucis amicorum adhibitis, cuncta utrimque perlustrat. *Si pergeret in urbem, nullam officii gratiam, in alterius honorem suscepti: ac se Vitellio, sive Othoni, obsidem fore. Sin rediret; offensam haud dubiam victoris: sed incertâ adhuc victoriâ, & concedente in partes patre, filium excusatum. Sin Vespasianus Rempub. susciperet, obliviscendum offensarum, de bello agitantibus.*

II. His ac talibus inter spem metumque jactatum, spes vicit. Fuere, qui accensum desiderio Berenices reginæ, vertisse iter crederent. Neque abhorrebat a

au-deſſous de la plus haute fortune, des graces relevées par un certain air de majeſté, les exploits de Veſpaſien, des prédictions, le hasard même, ſur des eſprits déja prévenus, concouroient à fortifier ce bruit. Titus apprit avec certitude, à Corinthe en Achaïe, la mort de Galba. D'autres l'aſſuroient en même tems que Vitellius s'armoit & commençoit la guerre. Alors il tient conſeil, avec un petit nombre de ſes amis, ſur cette conjoncture embarraſſante. *S'il continue ſa route, quel gré lui ſaura-t-on d'une démarche entrepriſe par conſidération pour un autre? Othon ou Vitellius le garderont en ôtage. S'il s'en retourne, le vainqueur en ſera sûrement choqué. Mais tant que la victoire demeurera incertaine, Veſpaſien obtiendra facilement la grace de ſon fils auprès de celui dont il ſecondera le parti; & s'il garde l'Empire pour lui-même, qu'importe d'offenſer ceux contre qui l'on veut s'armer.*

II. Ces eſpérances l'emporterent enfin ſur ſa crainte. Quelques-uns ont cru que ſon amour pour Berenice fut le vrai motif de ce retour. Il étoit jeune, il aimoit Berenice; mais ſa paſſion ne le détourna

Berenice juvenilis animus : ſed gerendis rebus nullum ex eo impedimentum : lætam voluptatibus adoleſcentiam egit, ſuo quàm patris imperio modeſtior. Igitur oram Achaiæ, & Aſiæ, ac læva maris prævectus, Rhodum & Cyprum inſulas, inde Syriam audentioribus ſpatiis [3] petebat. Atque illum cupido inceſſit adeundi viſendique templum Paphiæ Veneris, inclytum per indigenas advenaſque. Haud fuerit longum [4] initia religionis, templi ſitum, formam deæ, neque enim alibi ſic habetur, paucis diſſerere.

III. *Conditorem templi regem Aerian* vetus memoria, quidam *ipſius deæ nomen id perhibent.* Fama recentior tradit, *a Cinyra ſacratum templum, deamque ipſam conceptam mari, huc appulſam. Sed ſcientiam artemque* [5] *haruſpicum accitam; & Cilicem Thamiram intuliſſe. Atque ita pactum, ut familiæ utriuſque poſteri cærimoniis præſiderent. Mox, ne honore nullo regium genus peregrinam ſtirpem antecel-*

jamais

jamais de ses affaires. Il donna sa jeunesse aux plaisirs, & s'observa plus pendant son propre regne que sous celui de son pere. Il cotoya l'Achaïe & les contrées de l'Asie, sur la gauche pour passer à Rhodes & en Chypre, & revint en Syrie par la pleine mer. En passant à l'île de Chypre, il fut curieux de visiter la Venus de Paphos, célebre par le culte de ses habitans & par le concours des étrangers. Disons un mot sur l'établissement de cette dévotion, la situation du temple, & la forme de la déesse, dont la singularité me fera pardonner cette courte digression.

III. Une ancienne tradition porte *que ce temple fut fondé par le roi Aerias.* D'autres disent qu'*Aerias est le nom de la déesse.* L'opinion la plus récente est *que Cinyras a consacré le temple, à l'endroit où Venus vint aborder, après avoir été conçue dans le sein de la mer. On fit venir ensuite Thamiras de Cilicie, pour y établir la science & l'art des Aruspices. Il avoit été convenu*, dit-on, *que le sacerdoce seroit également exercé par les maisons de Cinyras & de Thamiras; mais*

ſceret , ipsâ , quam intulerant , ſcientiâ hoſpites ceſſere. Tantùm Cinyrades ſacerdos conſulitur. Hoſtiæ , ut quiſque vovit ; ſed mares deliguntur. Certiſſima fides hædorum fibris. Sanguinem aræ obfundere vetitum : precibus & igne puro altaria adolentur , nec ullis imbribus , quamquam in aperto , madeſcunt. Simulacrum Deæ non effigie humanâ ; continuus orbis latiore initio tenuem in ambitum metæ modo , exſurgens : & ratio in obſcuro [6].

IV. Titus , ſpectatâ opulentiâ doniſque regum , quæque alia lætum antiquitatibus Græcorum genus incertæ vetuſtati adfingit , de navigatione primùm conſuluit. Poſtquam pandi viam , & mare proſperum accepit , de ſe per ambages interrogat , cæſis compluribus hoſtiis. Soſtratus (ſacerdotis id nomen erat) ubi læta & congruentia exta , magniſque conſultis annuere deam videt , pauca in præſens & ſolita [7] reſpondens , petito ſecreto , futura aperit. Titus , aucto ani-

la Maison des Rois, jalouse d'avoir quelque prérogative sur des étrangers, se fit céder les fonctions d'Aruspices. On ne consulte aujourd'hui que le descendant de Cinyras : le choix des victimes, pourvu que ce soient des mâles, est arbitraire. Cependant le prêtre lit plus sûrement dans les entrailles du bouc. Il est défendu de verser du sang sur l'autel : on n'y présente qu'un feu pur & des prieres ; & , quoiqu'en plein air, il reste sec par les plus grandes pluies. Le simulacre de la déesse n'a rien de la forme humaine ; c'est un cône. La raison en reste cachée.

IV. Titus, après avoir considéré les richesses du temple, les offrandes des Rois, & tout ce que les Grecs, suivant leur goût, vantoient comme des raretés fort antiques, consulta d'abord sur sa navigation. Lorsqu'on lui eut répondu que la voie lui étoit ouverte, & que la mer le favoriseroit, il interrogea d'une maniere ambiguë sur sa destinée & ses projets, & fit immoler un grand nombre de victimes. Sostrate (c'étoit le nom du prêtre) voyant toutes les entrailles annoncer, de concert, d'heureux présages, conçut que le projet auquel s'intéressoit la déesse, étoit au-dessus des entreprises

mo, ad patrem pervectus, suspensis provinciarum & exercituum mentibus, ingens rerum fiducia accessit. Profligaverat bellum Judaicum Vespasianus, oppugnatione Hierosolymorum reliquâ, duro magis & arduo opere, ob ingenium montis, & pervicaciam superstitionis, quàm quò satis virium obsessis ad tolerandas necessitates superesset. Tres, ut suprà memoravimus, ipsi Vespasiano legiones erant, exercitæ bello: quatuor Mucianus obtinebat in pace: sed æmulatio, & proximi exercitûs gloria repulerat segnitiam: quantumque illis roboris discrimina & labor, tantum his vigoris addiderat integra quies, & inexpertus belli labor: auxilia utrique cohortium alarumque, & classes regesque, ac nomen dispari famâ celebre.

V. Vespasianus acer militiæ, anteire agmen, locum castris capere, noctu diuque consilio, ac si res posceret, manu

ordinaires. Il repondit d'abord en peu de mots, & dans les termes uſités : puis prenant Titus en particulier, il lui dévéloppa l'avenir. Titus, encouragé, vint retrouver ſon pere. Sa préſence, en un tems où les armées & les provinces étoient en ſuſpens, inſpira beaucoup de confiance. Veſpaſien avoit preſque terminé la guerre des Juifs; il ne reſtoit que Jeruſalem à prendre, conquête périlleuſe & difficile, à cauſe de la nature de la montagne & de l'entêtement des habitans; mais ils n'étoient plus aſſez forts pour triompher de toutes les attaques. Veſpaſien avoit, comme nous l'avons dit, trois légions aguerries contre l'ennemi. Mucien en commandoit quatre, que la gloire de l'armée voiſine, & la rivalité, préſervoient, quoiqu'en paix, contre la molleſſe. Le repos, l'exemption de toute fatigue, leur donnoit autant de vigueur, que les dangers & les travaux avoient procuré de force aux autres. Des auxiliaires, infanterie & cavalerie, des flottes, des Rois, un nom célebre, quoique par des qualités différentes, concouroient à l'appui des deux chefs.

V. Veſpaſien, guerrier plein d'activité, marchant à la tête des troupes, traçant lui-même les retranchemens,

hoſtibus obniti, cibo fortuito, veſte habituque vix a gregario milite diſcrepans: prorſus, ſi avaritia abeſſet, antiquis ducibus par. Mucianum e contrario magnificentia, & opes, & cuncta privatum modum ſupergreſſa extollebant: aptior ſermone, diſpoſitu proviſuque civilium rerum peritus [8]: egregium principatûs temperamentum, ſi demptis utriuſque vitiis, ſolæ virtutes miſcerentur. Ceterùm hic Syriæ, ille Judææ præpoſitus, vicinis provinciarum adminiſtrationibus, invidiâ diſcordes, exitu demum Neronis, poſitis odiis, in medium conſuluere: primùm per amicos; dein præcipua concordiæ fides Titus, prava certamina communi utilitate aboleverat: naturâ atque arte compoſitus adliciendis etiam Muciani moribus. Tribuni Centurioneſque, & vulgus militum, induſtriâ, licentiâ, per virtutes, per voluptates, ut cuique ingenium, adſciſcebantur.

déconcertant nuit & jour l'ennemi par ſa prudence & par des coups de main, quand l'occaſion le requéroit, ſe nourriſſant de ce que préſentoit le haſard, différant à peine du ſimple ſoldat par ſa maniere de vivre & de ſe vêtir, étoit, à l'avarice près, comparable à nos anciens Généraux. Mucien, au contraire, ſe faiſoit valoir par ſa magnificence, ſes richeſſes, & par un luxe porté en tout au-deſſus de l'état d'un homme privé. Plus éloquent que Veſpaſien, il ſavoit diſpoſer & préparer de loin les eſprits, pour les tourner au gré de ſa politique. Des belles qualités de l'un & de l'autre, ſéparées de leurs défauts, ſe feroit formé le mêlange le plus heureux pour l'Empire. Comme l'un gouvernoit la Syrie; l'autre la Judée, la jalouſie les avoit brouillés par rapport à l'adminiſtration de ces provinces voiſines. La mort de Néron éteignit leur haine : Ils délibérerent de concert, d'abord par l'entremiſe de leurs amis; puis Titus, cauſe principale de leur bonne intelligence, les fit renoncer pour toujours à des débats nuiſibles, en vue de leur intérêt commun; car les mœurs de Mucien n'étoient pas moins propres à s'accommoder du caractere de Titus, qui s'étudioit à lui

VI. Antequam Titus adventaret, sacramentum Othonis acceperat uterque exercitus, præcipitibus, ut adſolet, nunciis, & tardâ mole civilis belli, quod longâ concordiâ quietus Oriens, tunc primùm parabat. Namque olim validiſſima inter ſe civium arma, in Italia, Galliave, viribus Occidentis cœpta. Et Pompeio, Caſſio, Bruto, Antonio, quos omnes trans mare ſecutum eſt civile bellum, haud proſperi exitus fuerant. Auditique ſæpius in Syria Judæaque Cæſares, quàm inſpecti. Nulla ſeditio legionum: tantùm adversùs Parthos minæ, vario eventu. Et proximo civili bello, turbatis aliis, inconcuſſa ibi pax: dein fides erga Galbam. Mox, ut Othonem ac Vitellium ſceleſtis armis res Romanas raptum ire, vulgatum eſt, ne penes ceteros imperii præmia, penes ipſos tantùm

plaire. Le vice, la vertu, l'amour de la discipline, le relâchement, furent employés, suivant les conjonctures, pour gagner les Tribuns, les Centurions & chacun des soldats.

VI. Avant l'arrivée de Titus, les deux armées avoient prêté serment à Othon. Son élévation, suivant l'usage, avoit été publiée très-promptement, & l'Orient ne pouvoit s'ébranler qu'avec lenteur, après une si longue paix. Les guerres civiles les plus considérables ne s'étoient faites jusqu'alors que dans l'Italie ou la Gaule, avec les forces de l'Occident. Pompée, Cassius, Brutus & Antoine, qui avoient tous transporté leurs armes au-delà des mers, avoient eu lieu de s'en repentir. La Syrie & la Judée entendoient parler des Césars, mais les voyoient rarement. Nulle sédition parmi les légions; quelques escarmouches seulement contre le Parthe, avec des succès divers; une paix profonde pendant la derniere guerre civile, quoique tout le reste s'émût; ensuite de la fidélité envers Galba. Quand on apprit que tout étoit en proie aux armes criminelles d'Othon & de Vitellius, le soldat, qui craignit de n'avoir que l'asservissement pour ressource, tandis que d'autres auroient

servitii necessitas esset, fremere miles, & vires suas circumspicere. Septem legiones statim, & cum ingentibus auxiliis Syria Judæaque: inde continua Ægyptus, duæque legiones: hinc Cappadocia Pontusque, & quidquid castrorum Armeniis prætenditur. Asia, & ceteræ provinciæ, nec virorum inopes, & pecuniæ opulentæ: quantum insularum mari cingitur, & parando interim bello secundum tutumque ipsum mare.

VII. Non fallebat duces impetus militum. Sed bellantibus aliis placuit exspectari belli eventum: » victores victosque numquam solidâ fide coalescere: » nec referre, Vitellium an Othonem » superstitem fortuna faceret. Rebus secundis etiam egregios duces insolescere; discordiam his, ignaviam, luxuriem: » & suismet vitiis alterum bello, alterum » victoriâ periturum. » Igitur arma in occasionem distulere, Vespasianus Mucianusque nuper, ceteri olim mixtis consiliis: optimus quisque amore Reipub.

envahi les récompenses, se mit à murmurer & à considérer ses forces. D'abord sept légions, la Syrie, la Judée, soutenues d'un nombre prodigieux d'auxiliaires; ensuite l'Egypte avec deux légions: de l'autre côté, la Cappadoce, le Pont, toutes les troupes campées dans les deux Arménies: l'Asie & les autres provinces bien pourvues d'hommes & de richesses: une multitude d'îles: une mer dont on étoit maître, & qui, séparant l'Orient du reste de l'Empire, facilitoit les préparatifs de la guerre.

VII. Les chefs n'ignoroient pas l'impatience de leurs troupes; mais ils résolurent « de différer la guerre tant que » les deux compétiteurs se battroient. » Jamais la confiance ne se rétablit pleinement entre des vainqueurs & des » vaincus. Il importoit peu que le sort » se décidât pour Othon ou pour Vitellius. Le succès enivre les plus grands » Généraux; ceux-ci n'étoient que des » lâches, livrés à la débauche: leurs vices » ne pouvoient manquer de les entraîner » à leur perte, l'un par les armes, l'autre » par sa victoire. » Mucien & Vespasien convinrent donc alors d'attendre le moment d'agir, de même que leurs amis

multos dulcedo prædarum ſtimulabat: alios ambiguæ domi res. Ita boni malique cauſis diverſis, ſtudio pari, bellum omnes cupiebant.

VIII. Sub idem tempus Achaia atque Aſia falsò exterritæ, velut Nero adventaret: vario ſuper exitu ejus rumore, eòque pluribus vivere eum fingentibus, credentibuſque. Ceterorum caſus, conatuſque in contextu operis dicemus: tunc ſervus e Ponto, ſive, ut alii tradidere, libertinus ex Italia, citharæ & cantûs peritus (unde, illi ſuper ſimilitudinem oris, propior ad fallendum fides) adjunctis deſertoribus, quos inopiâ vagos ingentibus promiſſis corruperat, mare ingreditur: ac vi tempeſtatum in Cythnum inſulam detruſus, & militum quoſdam ex Oriente commeantium adſcivit, vel abnuentes interfici juſſit, & ſpoliatis negotiatoribus, mancipiorum valentiſſimum quemque armavit. Centurionemque Siſennam,

communs l'avoient déja projetté dans des entrevues. Les uns avoient pour motif le bien de l'Etat ; plusieurs l'amour du pillage ; d'autres le dérangement de leurs propres affaires. Ainsi, quoique par des vues différentes, les bons & les méchans se réunissoient également à désirer la guerre.

VIII. Vers ce même tems l'Asie & l'Achaïe reçurent une fausse allarme, comme si Néron alloit y venir. Sa mort avoit été racontée diversement ; de-là plusieurs publierent qu'il vivoit encore, & trouverent des gens qui les crurent. Nous rapporterons, en leur lieu, différentes tentatives à ce sujet : celle dont je parle ici fut formée par un esclave du Pont, ou, selon d'autres, par un affranchi d'Italie, qui savoit chanter & jouer de la guitarre, ce qui, joint à une grande ressemblance de visage avec Néron, favorisoit davantage son imposture. Il s'associe quelques déserteurs, que la misere contraignoit d'errer, & qu'il corrompt à force de promesses, s'embarque, & la tempête le jette dans l'île de Cythne. Il y trouve des soldats d'Orient qui prenoient leur congé, en séduit une partie, fait tuer les autres, dépouille les commerçans, donne des armes aux esclaves

dextras, concordiæ insignia, Syriaci exercitûs nomine ad prætorianos ferentem, variis artibus adgressus est: donec Sisenna, clam relictâ insulâ, trepidus & vim metuens aufugeret: inde latè terror, multis ad celebritatem nominis erectis, rerum novarum cupidine, & odio præsentium.

IX. Gliscentem in dies famam fors discussit. Galatiam ac Pamphyliam provincias, Calpurnio Asprenati regendas Galba permiserat: datæ e classe Misenensi duæ triremes ad prosequendum, cum quibus Cythnum insulam tenuit. Nec defuere, qui trierarchos nomine Neronis accirent: is in mœstitiam compositus, & fidem suorum quondam militum invocans, ut eum in Syria, aut Ægypto sisterent orabat. Trierarchi nutantes, seu dolo, adloquendos sibi milites, & paratis omnium animis reversuros firmaverunt. Sed Asprenati cuncta ex fide nunciata: cujus cohortatione expugnata na-

les plus courageux, & tente différens moyens pour gagner Sisenna, Centurion qui portoit aux Prétoriens, de la part de l'armée de Syrie, en symbole d'union, deux mains droites entrelacées. Sisenna, craignant enfin quelque violence, se sauve secrétement de l'île, & la terreur se répand au loin; tandis que, sur la célébrité du nom, plusieurs, mécontens du présent, & par amour de la nouveauté, forment des espérances.

IX. Un hasard détruisit en un instant ce bruit, qui se fortifioit de jour en jour. Galba venoit de donner le gouvernement de la Galatie & de la Pamphilie à Calpurnius Asprenas. Il l'avoit fait escorter par deux galeres de la flotte de Misene, avec lesquelles le Gouverneur vint relâcher à Cythne. On ne manqua pas d'inviter les commandans des galeres à prendre les ordres de l'Empereur Neron. L'imposteur, affectant un air de tristesse, les supplie, *par la fidélité qu'ils lui ont autrefois jurée, de le conduire en Syrie ou en Egypte.* Ces officiers ébranlés, ou feignant de l'être, disent *qu'ils ne peuvent se dispenser d'en prévenir leurs soldats, & qu'ils reviendront si-tôt qu'ils auront disposé les esprits.* Mais ils rapportent fidélement le tout à Calpurnius.

vis, & interfectus quisquis ille erat. Corpus insigne oculis, comâque & torvitate vultûs, in Asiam, atque inde Romam pervectum est.

X. In civitate discordi, &, ob crebras principum mutationes, inter libertatem ac licentiam incertâ, parvæ quoque res magnis motibus agebantur. Vibius Crispus, pecuniâ, potentiâ, ingenio inter claros magis, quàm inter bonos, Annium Faustum equestris ordinis, qui temporibus Neronis delationes factitaverat, ad cognitionem Senatûs vocabat. Nam recèns, Galbæ principatu, censuerant patres, ut accusatorum causæ noscerentur. Id Senatusconsultum, variè jactatum, & prout potens vel inops reus inciderat, infirmum aut validum, retinebatur adhuc. Terrore & propriâ vi Crispus incubuerat, delatorem fratris sui pervertere: traxeratque magnam Senatûs partem, ut indefensum & inauditum dedi ad exitium postularent. Contrà apud alios nihil æquè

Auſſi-tôt le Gouverneur engage l'eſcorte à fondre ſur le prétendu Prince, quel qu'il ſoit, & le fait tuer dans ſon vaiſſeau. Il avoit les yeux, la chevelure & l'air féroce de Néron. Son corps fut porté d'abord en Aſie; enſuite à Rome.

X. Dans une ville mal d'accord, errante entre la licence & la liberté, à cauſe des fréquentes mutations de ſes Princes, tout, juſqu'aux moindres affaires, ne s'opéroit que par des mouvemens violens. Vibius Criſpus, que ſes richeſſes, ſa puiſſance & ſes talens, plaçoient entre les citoyens célebres, plutôt que parmi les gens de bien, citoit devant le Sénat Annius Fauſtus, Chevalier Romain, qui avoit fait le métier de délateur ſous Néron. Il avoit été réglé, dès le commencement du regne de Galba, qu'on inſtruiroit contre les délateurs. Ce Sénatuſconſulte, tantôt ſuivi, tantôt négligé, ſelon le crédit ou la pauvreté des accuſés, malgré ces variations, avoit encore force de loi. Vibius l'appuyoit alors de la terreur qu'inſpiroit ſa faction, & de tout ſon pouvoir, pour perdre Annius, délateur de ſon frere. Une grande partie du Sénat ſe laiſſoit entraîner, juſqu'à demander la mort de l'accuſé, ſans l'entendre ni permettre qu'on parlât pour lui. La puiſ-

reo proderat, quàm nimia potentia accusatoris: dari tempus, edi crimina, & quamvis invisum ac nocentem, more tamen audiendum censebant. Et valuere primò, dilataque in paucos dies cognitio: mox damnatus est Faustus, nequaquam eo assensu civitatis, quem pessimis moribus meruerat: quippe ipsum Crispum easdem accusationes cum præmio exercuisse meminerant: nec pœna criminis, sed ultor displicebat.

XI. Læta interim Othoni principia belli, motis ad imperium ejus e Dalmatia Pannoniaque exercitibus: fuere quatuor legiones, e quibus bina millia præmissa; ipsæ modicis intervallis sequebantur: septima a Galba conscripta; veteranæ undecima, ac tertiadecima, & præcipuâ famâ quartadecumani, rebellione Britanniæ compressâ. Addiderat gloriam Nero, eligendo, ut potissimos: unde longa illis erga Neronem fides, & erecta in Othonem studia. Sed quò plus virium

ſance énorme de l'accuſateur étoit, au contraire, ce qui portoit principalement les autres à ſoutenir Fauſtus. Ils opinoient qu'on lui donnât du tems, qu'on détaillât les griefs, & qu'on l'entendît ſuivant l'uſage, quelqu'odieux ou coupable qu'il pût être. Ils l'emporterent d'abord : l'inſtruction du procès fut renvoyée à quelques jours de-là ; enſuite on condamna Fauſtus. Mais la ville en fut moins ſatisfaite que ne le demandoit le ſouvenir de ſa méchanceté. On n'avoit pas oublié que Vibius lui-même avoit reçu des récompenſes pour des délations. On approuvoit la punition de Fauſtus : on blâmoit celui qui l'avoit obtenue.

XI. Cependant les premieres tentatives d'Othon lui réuſſiſſoient. A ſes ordres s'avançoient les troupes de Dalmatie & de Pannonie, conſiſtant en quatre légions, de chacune deſquelles on avoit détaché deux mille hommes. Ils précédoient. Les légions ſuivoient à peu de diſtance : c'étoit la ſeconde, nouvellement levée par Galba, & trois anciennes, l'onzieme, la treizieme & la quatorzieme. Cette derniere étoit la plus célebre, parce qu'elle avoit ſoumis les révoltés de Bretagne. Neron avoit accru ſa gloire en la choiſiſſant comme les meilleures

ac roboris, e fiducia tarditas inerat. Agmen legionum alæ cohorteſque præveniebant. Ex ipſa urbe haud ſpernenda manus; quinque Prætoriæ cohortes, & equitum vexilla cum legione prima: ac deforme inſuper auxilium, duo millia gladiatorum, ſed per civilia arma etiam ſeveris ducibus uſurpatum. His copiis rector additus Annius Gallus, cum Veſtricio Spurinna ad occupandas Padi ripas [9] præmiſſus: quoniam prima conſiliorum fruſtra ceciderant, tranſgreſſo jam Alpes Cæcinâ, quem ſiſti intra Gallias poſſe ſperaverat. Ipſum Othonem comitabantur ſpeculatorum lecta corpora, cum ceteris prætoriis cohortibus, veterani e prætorio, claſſicorum ingens numerus. Nec illi ſegne aut corruptum luxu iter: ſed loricâ ferreâ uſus eſt, & ante ſigna pedeſter, horridus, incomptus, famæque diſſimilis [10].

troupes de l'Empire : de-là, sa fidélité constante envers ce Prince, & son zèle pour le parti d'Othon. Mais comme elle se sentoit plus inébranlable & plus forte, sa confiance lui donnoit de la lenteur. La cavalerie & les cohortes marchoient avant les bataillons des légions. D'autres corps formidables partoient en même tems de Rome ; cinq cohortes Prétoriennes, plusieurs gros de cavalerie, la premiere légion, & deux mille gladiateurs, secours abject, mais que nos plus séveres Généraux n'ont pas dédaigné dans les guerres civiles. Annius Gallus fut envoyé à la tête de ces troupes, avec Vestricius Spurinna, pour s'emparer au moins des rives du Pô, puisqu'il n'étoit plus tems d'exécuter le premier plan, ni d'arrêter dans les Gaules, comme on s'en étoit flatté d'abord, Cecina qui venoit de passer les Alpes. Othon commandoit en personne l'élite des gardes, les Prétoriens vétérans, le reste des cohortes du Prétoire, & un nombre prodigieux de soldats tirés des flottes. Sa marche n'étoit point celle d'un voluptueux : il précédoit les drapeaux, à pied, couvert d'une cuirasse de fer, sans aucune parure, & méconnoissable à quiconque eût jugé de lui sur sa renommée.

XII. Blandiebatur cœptis fortuna; possessâ per mare & naves majore Italiæ parte, penitus usque ad initium maritimarum Alpium: quibus tentandis, adgrediendæque provinciæ Narbonensi, Suedium Clementem, Antonium Novellum, Æmilium Pacensem duces dederat. Sed Pacensis per licentiam militum vinctus: Antonio Novello nulla auctoritas: Suedius Clemens ambitioso imperio regebat, ut adversùs modestiam disciplinæ corruptus, ita prœliorum avidus. Non Italia adiri, nec loca sedesque patriæ videbantur: tamquam externa littora, & urbes hostium, urere, vastare, rapere: eò atrociùs, quòd nihil usquam provisum adversùm metus: pleni agri, apertæ domus: occursantes domini juxta conjuges & liberos, securitate pacis, & belli malo circumveniebantur. Maritimas tum Alpes tenebat procurator Marius Maturus. Is concitâ gente (nec deest juventus) arcere provinciæ finibus Othonianos intendit. Sed primo impetu cæsi disjectique monta-

XII. La fortune favorisoit ses entre-
ises : ses vaisseaux le rendoient maître
e la plus grande partie de l'Italie & jus-
u'à l'entrée des Alpes maritimes. Il
voit chargé ses Généraux, Suedius Cle-
nens, Antonius Novellus & Emilius
acensis, d'essayer de les lui soumettre,
: d'attaquer la Gaule Narbonnoise. Mais
: soldat poussa la licence jusqu'à enchaî-
er Pacensis Novellus étoit sans autorité,
: Suedius ne cherchoit qu'à plaire aux
oupes dans les ordres qu'il donnoit.
Jniquement avide de combattre, il to-
éroit toutes les infractions de la disci-
line. On oublia qu'on marchoit en Italie,
ur les terres & dans les villes de la patrie.
La dévastation, l'incendie, le pillage,
uroient même été moins cruels, sur des
ives étrangeres, & dans des places en-
nemies; car personne ne s'étoit précau-
ionné contre une armée dont on croyoit
n'avoir rien à craindre. La récolte restoit
dans les champs : les maisons étoient
ouvertes ; les possesseurs, accompagnés
de leurs femmes & de leurs enfans, se
présentoient avec cette sécurité qu'inspire
la paix, & on leur faisoit éprouver les
maux de la guerre. Marius Maturus,
Intendant des Alpes maritimes, résolut
d'en chasser le parti d'Othon. Il se vit

ni, ut quibus, temere collectis, non castra, non ducem noscitantibus, neque in victoria decus esset, neque in fuga flagitium.

XIII. Inritatus eo prœlio Othonis miles, vertit iras in municipium Albium Intemelium: quippe in acie nihil prædæ inopes agrestes, & vilia arma: nec capi poterant, pernix genus, & gnari locorum: sed calamitatibus insontium expleta avaritia. Auxit invidiam præclaro exemplo femina Ligus, quæ filio abdito, quum simul pecuniam occultari milites credidissent, eòque per cruciatus interrogarent *ubi filium occuleret?* uterum ostendens, *latere* respondit. Nec ullis deinde terroribus, aut morte, constantiam vocis egregiæ mutavit.

XIV. Imminere provinciæ Narbonensi, in verba Vitellii adactæ, classem Othonis, trepidi nuncii Fabio Valenti attulere. Aderant legati coloniarum,

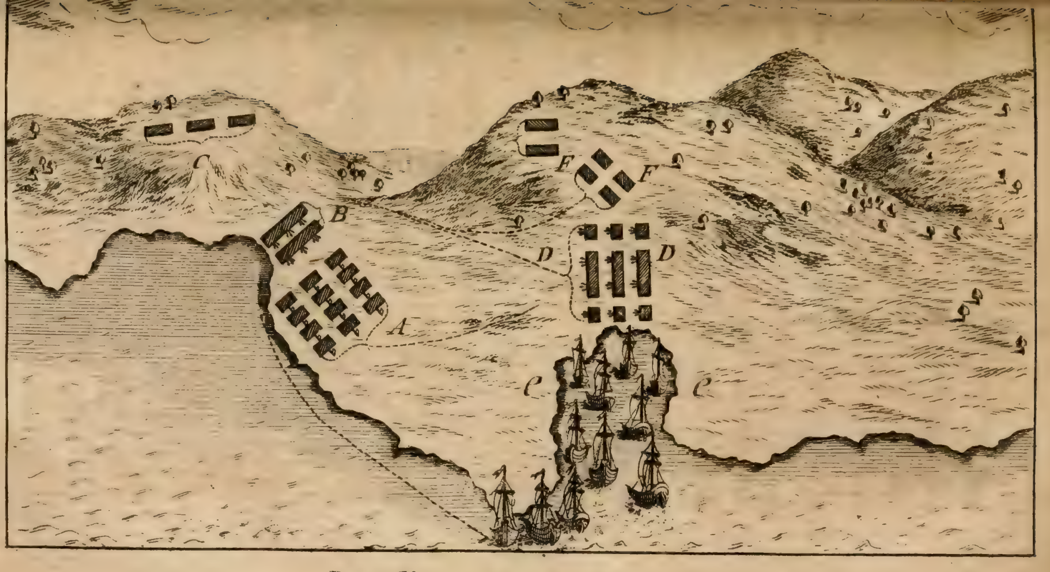
bientôt

bientôt à la tête d'une milice nombreuse; mais elle fut tuée ou dispersée dès le premier choc. Ces montagnards, levés sans choix, ne connoissoient ni camps ni chefs. Ils n'attachoient point d'honneur à la victoire, point de honte à la fuite.

XIII. Le soldat d'Othon, courroucé de ce combat, tourna sa fureur contre Vintimille. Point de butin sur le champ de bataille, des armes de nulle valeur, des paysans sur lesquels on n'avoit rien à prendre. On ne pouvoit même les faire prisonniers. Ils étoient agiles & connoissoient le pays. Mais son avidité se satisfit aux dépens des innocens. Un bel exemple de tendresse maternelle de la part d'une femme Ligurienne rendit ces forfaits encore plus odieux. Elle avoit caché son fils : des soldats la tourmenterent pour savoir en quel endroit, parce qu'ils espéroient y trouver de l'argent. C'est ici, leur dit-elle, en montrant son sein. Les plus cruelles tortures n'en arracherent pas d'autre réponse, & la mort même n'ébranla pas sa constance.

XIV. On annonçoit en grande hâte à Valens que la flotte d'Othon menaçoit la Gaule Narbonnoise, & les Colonies imploroient son secours par leurs députés. Il leur envoie deux cohortes Tungres,

auxilium orantes. Duas Tungrorum cohortes, quatuor equitum turmas, universam Treverorum alam, cum Julio Classico, præfecto, misit: e quibus pars in colonia Forojuliensi retenta, ne, omnibus copiis in terrestre iter versis, vacuo mari classis adceleraret. Duodecim equitum turmæ, & lecti e cohortibus, adversùs hostem iêre: quibus adjuncta Ligurum cohors, vetus loci auxilium, & quingenti Pannonii, nondum sub signis. Nec mora prœlio: sed acie ita instructâ [10], ut pars classicorum, mixtis paganis, in colles mari propinquos exsurgeret; quantum inter colles ac littus æqui loci, prætorianus miles expleret: in ipso mari ut adnexa classis, & pugnæ paratâ, conversâ, & minaci fronte prætenderetur. Vitelliani, quibus minor peditum vis, in equite robur, Alpinos proximis jugis, cohortes densis ordinibus post equitem locant. Treverorum turmæ obtulere se hosti incautè, quum exciperet contrà veteranus miles, simul à latere saxis ur-



Bataille proche de Frejus.

quatre escadrons de cavalerie, & l'aîle entiere des Trévirs, sous la conduite du Préfet Julius Classicus. On en retint une partie dans le port de Fréjus, de peur que si toutes les troupes s'avançoient par terre, la flotte, qu'on ne seroit plus en état d'arrêter en mer, ne les prévînt. Douze escadrons de cavalerie, & l'élite des cohortes, allerent vers l'ennemi. On leur joignit une cohorte de Liguriens depuis long-tems en garnison à Fréjus, & cinq cens Pannoniens, qui ne marchoient pas encore sous le drapeau. On ne tarda pas à en venir aux mains, & tel fut l'ordre de la bataille. Une partie des soldats de la flotte d'Othon, mêlés avec des frondeurs du pays, occupoient des collines proche de la mer. Les Prétoriens remplissoient ce qui se trouvoit de plaine entre la mer & les collines. La flotte, rangée à côté, & prête à combattre, sembloit ne former qu'un corps avec eux. Les chefs de Vitellius, plus foibles en infanterie, & dont la cavalerie faisoit la principale force, postent leurs montagnards sur les collines les plus proches, & entassent les cohortes derriere leurs escadrons. La cavalerie des Trévirs s'offrit inconsidérément à l'ennemi, de maniere que les Prétoriens les accueilli-

geret apta ad jaciendum etiam paganorum manus : qui ſparſi inter milites, ſtrenui ignavique, in victoria idem audebant. Additus perculſis terror, invectâ in terga pugnantium claſſe. Ita undique clauſi: deletæque omnes copiæ forent, ni victorem exercitum attinuiſſet obſcurum noctis, obtentui fugientibus.

XV. Nec Vitelliani, quamquam victi, quievere : accitis auxiliis, ſecurum hoſtem, ac ſucceſſu rerum ſocordiùs agentem invadunt ; cæſi vigiles, perrupta caſtra, trepidatum apud naves ; donec, ſidente paullatim metu, occupato juxtà colle defenſi, mox irrupere : atrox ibi cædes, & Tungrarum cohortium præfecti, ſuſtentatâ diu acie, telis obruuntur. Ne Othonianis quidem incruenta victoria fuit, quorum improvidè ſecutos, converſi equites circumvenerunt. Ac velut pactis induciis, ne hinc claſſis, inde eques ſubitam formidinem inferrent, Vitelliani retro Antipolim, Narbonenſis

rent en tête, tandis que les payſans, frondeurs habiles, mêlés parmi les fantaſſins, les accabloient en flanc d'une grêle de pierres. Les lâches oſerent autant contre eux dans la victoire que les braves. Ils étoient défaits, lorſque, pour redoubler leur terreur, la flotte vint les reprendre en queue. Ainſi ils furent enveloppés de toutes parts. L'armée eût été taillée en pieces ſi la nuit, qui favoriſoit ſa fuite, n'eût empêché les vainqueurs de la pourſuivre.

XV. Les Vitelliens ne demeurerent pas oiſifs malgré cette défaite : ils ramaſſent du ſecours, ſurprennent l'ennemi, qui ſe croit en ſûreté, & que le ſuccès rend plus négligent. Les ſentinelles ſont égorgées ; le camp eſt forcé : tout eſt en tumulte autour des vaiſſeaux. Mais la frayeur ſe calme inſenſiblement. On ſe défend à la faveur d'une colline, dont on s'empare, puis on attaque. Là ſe fait un carnage horrible. Les Préfets des cohortes Tungres, après avoir long-tems ſoutenu les leurs, ſont accablés de traits. La victoire même fit couler du ſang parmi les vainqueurs ; car la cavalerie, faiſant tout-à-coup volte-face, enveloppa ceux qui la pourſuivoient inconſidérément. Il ſembla depuis ce jour que les

Galliæ municipium; Othoniani Albingaunum, interioris Liguriæ, revertêre.

XVI. Corsicam ac Sardiniam, ceterasque proximi maris insulas, fama victricis classis in partibus Othonis tenuit. Sed Corsicam propè adflixit Decimi Pacarii procuratoris temeritas, tantâ mole belli, nihil in summam profutura, ipsi exitiosa. Namque, Othonis odio, juvare Vitellium Corsorum viribus statuit, inani auxilio, etiamsi provenisset. Vocatis Principibus insulæ, consilium aperit: & contradicere ausos, Claudium Phirricum, trierarchum Liburnicarum ibi navium, Quinctium Certum, equitem Romanum, interfici jubet: quorum morte exterriti, qui aderant, simul ignara & alieni metûs socia imperitorum turba, in verba Vitellii juravere. Sed ubi delectum agere Pacarius, & inconditos homines fatigare militiæ muneribus occœpit, la-

deux partis eussent fait une tréve ; &, comme pour éviter que la flotte & la cavalerie ne se causassent des frayeurs mutuelles, les Vitelliens se retirerent vers Antibes, municipe de la Gaule Narbonnoise ; les Othoniens du côté d'Albenga dans la Ligurie.

XVI. Le bruit de cette victoire d'Othon lui conserva la Corse, la Sardaigne & les îles des environs. Mais Decimus Pacarius pensa lui faire perdre la Corse, & se perdit lui-même par un projet téméraire, dont le succès n'eût rien décidé dans une guerre de cette importance. Sa haine contre Othon lui suggére d'armer les Corses en faveur de Vitellius, à qui ce médiocre secours étoit superflu. Il assemble les principaux de l'île, expose son dessein, & fait tuer Claudius Phirricus, chef des galeres du pays, & Quinctius Certus, Chevalier Romain, parce qu'ils osent le contredire. Le reste de l'assemblée, intimidé de leur supplice, & une multitude sans expérience, à qui la frayeur se communique, sachant à peine ce qu'elle fait, prêtent serment à Vitellius. Mais quand Pacarius eut commencé à faire ses levées, & à fatiguer, par une quantité d'exercices militaires, des gens qui n'avoient aucune idée de discipline,

borem insolitum perosi, infirmitatem suam reputabant: *Insulam esse, quam incolerent, & longè Germaniam viresque legionum: direptos vastatosque classe, etiam quos cohortes alæque protegerent.* Et aversi repente animi: nec tamen apertâ vi: aptum tempus insidiis legêre: digressis, qui Pacarium frequentabant, nudus & auxilii inops, balneis interficitur: trucidati & comites. Capita, ut hostium, ipsi interfectores ad Othonem tulere: neque eos aut Otho præmio affecit, aut punivit Vitellius, in multa colluvie rerum majoribus flagitiis permixtos.

XVII. Aperuerat jam Italiam, bellumque transmiserat, ut suprà memoravimus, ala Syllana, nullo apud quemquam Othonis favore: nec quia Vitellium mallent; sed longa pax ad omne servitium fregerat, faciles occupantibus, & melioribus incuriosos. Florentissimum Italiæ latus, quantùm inter Padum Alpesque camporum & urbium, armis Vitel-

le dégoût qu'ils en conçurent, leur donna lieu de réfléchir sur leur foiblesse. *Ils habitoient une île : ils étoient fort loin de la Germanie, source des forces de Vitellius. Une flotte venoit de dévaster les pays mêmes défendus par la cavalerie & l'infanterie de ce Prince* ; ils changent donc tout-à-coup. Mais au lieu d'éclater, ils épient une occasion, & saisissent l'instant où la garde de Pacarius s'est écartée. Ils l'attaquent nud & sans défense dans le bain & l'y massacrent, lui & ceux qui l'accompagnent. Leurs têtes furent présentées à Othon, comme un trophée, par les assassins eux-mêmes. Ils ne furent ni récompensés par Othon, ni punis par Vitellius. Le souvenir de cet attentat se perdit dans la foule des crimes plus importans qui se commettoient alors.

XVII. La cavalerie de Sylla venoit d'ouvrir l'Italie, & d'y faire passer la guerre, comme nous l'avons dit, parce qu'Othon n'avoit aucun partisan dans ce corps. Ce n'est pas que Vitellius semblât préférable ; mais la longueur de la paix étoit cause qu'on plioit sans résistance, & sans choix, sous le joug qui se présentoit. La partie la plus florissante de l'Italie, les villes, les campagnes entre les Alpes & le Pô, étoient au pouvoir des armes de

lii (namque & præmissæ a Cæcina cohortes advenerant) tenebatur. Capta Pannoniorum cohors apud Cremonam. Intercepti centum equites, ac mille classici, inter Placentiam Ticinumque: quo successu Vitellianus miles, non jam flumine aut ripis arcebatur. Inritabat quin etiam Batavos Transrhenanosque Padus ipse: quem repentè, contra Placentiam, transgressi, raptis quibusdam exploratoribus, ita ceteros terruere, ut, *adesse omnem Cæcinæ exercitum*, trepidi ac falsi nunciarent.

XVIII. Certum erat Spurinnæ (is enim Placentiam obtinebat) necdum venisse Cæcinam, &, si propinquaret, coercere intra munimenta militem, nec trîs prætorias cohortes, & mille vexillarios, cum paucis equitibus, veterano exercitui objicere. Sed indomitus miles, & belli ignarus, correptis signis vexillisque, ruere, & retinenti duci tela intentare [11], spretis Centurionibus Tribunisque, providentiam ducis laudantibus: quin pro-

Vitellius ; car le détachement envoyé par Cecina y étoit déja parvenu. Une cohorte de Pannoniens fut prise proche de Crémone : cent cavaliers & mille soldats de flotte furent enlevés entre Plaisance & Pavie, & le fleuve n'étoit plus capable d'arrêter les Vitelliens, enhardis par ce succès. Il étoit même une amorce pour les Bataves & les Belges. Ils le passerent précipitamment à la vue de Plaisance, saisirent quelques espions, & les autres, effrayés, annoncerent en tremblant que l'armée entiere étoit arrivée.

XVIII. Spurinna savoit certainement qu'il n'en étoit rien. Il avoit résolu d'enfermer ses troupes dans les murs de Plaisance à l'approche de Cecina, n'ayant garde, avec trois cohortes Prétoriennes, mille fantassins & peu de cavaliers, de braver une armée bien aguerrie. Mais ses soldats, indomptables & sans expérience, s'emparent des drapeaux & des étendarts, se jettent hors de la ville, menacent de leurs armes leur Général, qui les veut retenir, insultent les Centurions & les Tribuns, qui vantent sa prudence, & crient même qu'on les tra-

ditionem, & accitum Cæcinam clamitabant. Fit temeritatis alienæ comes Spurinna, primò coactus, mox velle simulans, quò plus auctoritatis inesset consiliis, si seditio mitesceret.

XIX. Postquam in conspectu Padus, & nox appetebat, vallari castra placuit. Is labor, urbano militi insolitus, contudit animos. Tum vetustissimus quisque castigare credulitatem suam, metum ac discrimen ostendere, si cum exercitu Cæcina, patentibus campis, tam paucas cohortes circumfudisset. Jamque totis castris modesti sermones, & inserentibus se Centurionibus Tribunisque, laudari providentia ducis, quòd coloniam, virium & opum validam, robur ac sedem bello legisset. Ipse postremò Spurinna, non tam culpam exprobrans, quàm ratione ostendens, relictis exploratoribus, ceteros Placentiam reduxit, minùs turbidos, & imperia accipientes. Solidati muri, propugnacula addita, auctæ turres, provisa parataque non arma modò, sed

hit, & qu'on a fait venir Cecina. Spurinna, forcé d'uſer de condeſcendance, marche avec ces téméraires, & feint enſuite d'entrer dans leurs vues, pour ſe ménager du crédit s'ils viennent à s'appaiſer.

XIX. On s'étoit avancé juſqu'à la vue du Pô, & la nuit approchoit : on fut d'avis de conſtruire un camp. Ce travail abbat le ſoldat, fait à l'oiſiveté de Rome. Alors les plus anciens blâment leur propre crédulité, & témoignent de la frayeur en penſant au danger qu'auroit couru ce petit nombre de cohortes, ſi Cecina les eût enveloppées au milieu de la plaine. On parle avec retenue dans tout le camp. Les Tribuns & les Centurions s'inſinuent parmi les ſoldats, & louent le choix que leur chef avoit prudemment fait d'une ville opulente & forte, comme d'un boulevard dans lequel il établiroit le ſiége de la guerre. Enfin Spurinna lui-même leur fait ſentir leur faute, plus par des raiſons que par des reproches, & laiſſant quelques camps volans, il ramene ſes troupes, moins turbulentes & plus ſoumiſes. Il fit réparer les murs de Plaiſance, ajouta de nouvelles fortifications, exhauſſa les tours, & ſe munit d'armes. Mais le préparatif qu'il eut le plus à cœur

obſequium, & parendi amor, quod ſolum illis partibus defuit, quum virtutis haud pœniteret.

XX. At Cæcina, velut relictâ poſt Alpes ſævitiâ ac licentiâ, modeſto agmine per Italiam inceſſit. Ornatum ipſius municipia & coloniæ in ſuperbiam trahebant, quòd verſicolore ſagulo, bracchas [12], tegmen barbarum, indutus, togatos adloqueretur. Uxorem quoque ejus Saloninam, quamquam in nullius injuriam, inſigni equo oſtroque veheretur, tamquam læſi gravabantur: inſitâ mortalibus naturâ, recentem aliorum felicitatem ægris oculis introſpicere, modumque fortunæ a nullis magis exigere, quàm quos in æquo vidêre. Cæcina Padum tranſgreſſus, tentatâ Othonianorum fide per colloquium & promiſſa, iiſdem petitus, poſtquam pax & concordia ſpecioſis & inritis nominibus jactata ſunt, conſilia curaſque in oppugnationem Placentiæ magno terrore vertit: gnarus, ut initia belli proveniſſent, famam in cetera fore.

fut d'inſpirer au ſoldat l'amour du devoir & de l'obéiſſance, avantage unique dont fut privé ce parti, qui n'avoit que trop de valeur.

XX. Cecina, ſemblant avoir laiſſé la licence & la cruauté par-delà les Alpes, obſervoit une exacte diſcipline dans ſa marche en Italie. Les municipes & les colonies le taxoient d'arrogance, parce qu'il portoit un manteau rayé & un vêtement ſemblable à celui des Germains, & qu'il parloit ainſi vêtu à des citoyens habillés à la Romaine. Salonina, ſa femme, montoit un ſuperbe cheval couvert d'une houſſe de pourpre. Ils prenoient pour une inſulte ce luxe, qui ne faiſoit tort à qui que ce fût. Tel eſt l'homme : il ne peut voir ſans envie une fortune récente. Il n'eſt perſonne dont il exige plus de modeſtie que de celui qu'il a vu ſon égal. Après le paſſage du Pô, Cecina tâcha d'ébranler la fidélité des Othoniens dans des entrevues & par des promeſſes. Tentatives ſemblables à ſon égard. Les noms ſpécieux de paix & de concorde ſonnerent bien haut & fort inutilement de part & d'autre. Alors il tourna toute ſon attention & ſes ſoins pour aſſiéger Plaiſance, avec l'appareil le plus formidable, ſachant que la renommée dépend

XXI. Sed primus dies, impetu magis, quàm veterani exercitûs artibus, transactus: aperti incautique muros subiere, cibo, vinoque prægraves. In eo certamine, pulcherrimum amphitheatri opus, situm extra muros, conflagravit: sive ab oppugnatoribus incensum, dum faces, & glandes, & missilem ignem in obsessos jaculantur; sive ab obsessis, dum regerunt. Municipale vulgus, pronum ad suspiciones, fraude illatâ ignis alimenta credidit a quibusdam e vicinis coloniis, invidiâ & æmulatione, quòd nulla in Italia moles tam capax foret. Quocumque casu accidit; dum atrociora metuebantur, in levi habitum: redditâ securitate, tamquam nihil gravius pati potuissent, mœrebant. Ceterùm multo suorum cruore pulsus Cæcina: & nox parandis operibus absumpta. Vitelliani pluteos, cratesque, & vineas [13] suffodiendis muris, protegendisque oppugnatoribus; Othoniani sudes, & immensas lapidum ac plumbi

la guerre de la maniere dont on y débute.

XXI. L'assaut fut vigoureux dès le premier jour: mais on n'y reconnoissoit pas la prudence d'une armée expérimentée. Ils s'avancerent au pied des murs à découvert & sans précaution, échauffés par les fumées du vin & de la bonne chere. Pendant cette attaque, un superbe amphithéâtre, situé hors des murs, périt dans les flammes. On ne sait si le feu y fut mis par les assiégeans, qui lançoient des torches & d'autres matieres embrâsées, ou par les assiégés qui les rejettoient. Le petit peuple, naturellement soupçonneux, prétendit que des personnes des colonies voisines, jalouses d'un monument le plus vaste de l'Italie, avoient eu la méchanceté d'y apporter secrétement des matieres combustibles. Quel qu'ait été la cause de cet accident, les habitans le regarderent comme léger tant qu'ils craignirent de plus grands maux; mais ils s'en affligerent, comme du malheur le plus affreux, si-tôt que le danger fut passé. Cecina, chassé des murs avec beaucoup de perte, employa la nuit à disposer des machines. Les Vitelliens préparent des mantelets, des claies, & tout ce qu'il faut pour sapper les murs &

ærisque moles, perstringendis obruendisque hostibus, expediunt. Utrimque pudor, utrimque gloria, & diversæ exhortationes: hinc legionum & Germanici exercitûs robur, inde urbanæ militiæ & prætoriarum cohortium decus attollentium: illi ut segnem ac desidem, & circo ac theatris corruptum [14] militem; hi peregrinum & externum increpabant: simul Othonem, ac Vitellium, celebrantes culpantesve, uberioribus inter se probris, quàm laudibus stimulabantur.

XXII. Vix dum orto die, plena propugnatoribus mœnia: fulgentes armis virisque campi, densum legionum agmen, sparsa auxiliorum manus, altiora murorum sagittis aut saxis incessere; neglecta aut ævo fluxa cominus aggredi: ingerunt desuper Othoniani pila, librato magis & certo ictu, adversùs temere subeuntes cohortes Germanorum, cantu

couvrir les assiégeans. Les Othoniens font des amas de pieux, de masses énormes de pierres, de plomb & d'airain, pour entr'ouvrir les rangs, & pour écraser l'ennemi. La gloire, la honte de céder, animent également les deux partis: les exhortations sont différentes. Ceux-ci vantent la valeur des légions & des armées Germaniques; ceux-là l'honneur des troupes de la ville & des cohortes Prétoriennes. On reproche aux Prétoriens *d'être des fainéans & des lâches, amollis au cirque & dans les théâtres*: aux Germains, *d'être des barbares absolument étrangers aux Romains*. Othon & Vitellius ont aussi part aux éloges & aux insultes. On trouvoit bien plus de matiere pour injurier le parti ennemi que pour louer le sien.

XXII. Le jour paroissoit à peine, lorsque les remparts furent remplis de combattans, & que la campagne brilla de tous côtés de l'éclat des armes. Les légions en bataillons serrés, les auxiliaires par pelotons, lancent des fléches & des pierres contre le haut des murs, attaquent de près les endroits moins solides ou plus mal gardés. Les assiégés tirent d'en-haut avec plus de justesse & de force, sur-tout contre les Germains, qui s'a-

truci, &, more patrio, nudis corporibus, super humeros scuta quatientium. Legionarius, pluteis & cratibus tectus, subruit muros, instruit aggerem, molitur portas. Contrà prætoriani dispositos ad id ipsum molares, ingenti pondere ac fragore, provolvunt: pars subeuntium obruti: pars confixi, & exsangues, aut laceri, quum augeret stragem trepidatio, eòque acriùs e mœnibus vulnerarentur, rediere, infractâ partium famâ. Et Cæcina, pudore cœptæ temere oppugnationis, ne inrisus ac vanus iisdem castris adsideret, trajecto rursus Pado, Cremonam petere intendit. Tradidere sese abeunti Turullius Cerialis, cum compluribus classicis; & Julius Briganticus, cum paucis equitum: hic præfectus alæ, in Batavis genitus; ille Primipilaris, & Cæcinæ haud alienus, quòd ordines in Germania duxerat.

XXIII. Spurinna, comperto itinere

lançoient témérairement en faisant re-tentir l'air de leurs chansons barbares, & en tenant, à la maniere du pays, le bouclier sur les épaules; ensorte qu'ils présentoient le reste du corps à découvert. Les légionnaires, sous les claies & les mantelets, sappent la muraille, élevent des terrasses, ébranlent les portes. Les Prétoriens font rouler sur eux les énormes masses de pierres qu'ils ont préparées : elles tombent avec un fracas horrible. Les assiégés, malgré le deshonneur qui en résulte pour le parti, blessés la plûpart, déchirés, meurtris de coups, se retirent, parce que leur trouble faisoit redoubler le carnage, & l'ardeur de l'ennemi. Cecina, rougissant de la témérité de son entreprise, ne s'obstina point à rester dans un camp où il se seroit fait insulter à pure perte. Il repasse le Pô, résolu d'aller à Crémone. Comme il se mettoit en marche, il reçut dans son parti Turullius Cerialis, Primipilaire déja connu de Cecina, pour avoir servi en qualité de premier Centurion en Germanie, & Julius Briganticus, né chez les Bataves. Le premier amenoit un grand nombre de soldats de flotte; l'autre quelque peu de cavalerie.

XXIII. Spurinna sachant le départ de

hoſtium; defenſam Placentiam, quæque acta, & quid Cæcina pararet, Annium Gallum per litteras docet. Gallus legionem primam in auxilium Placentiæ ducebat, diffiſus paucitate cohortium, ne longius obſidium, & vim Germanici exercitûs parum tolerarent. Ubi pulſum Cæcinam pergere Cremonam accepit, ægre coercitam legionem, & pugnandi ardore uſque ad ſeditionem progreſſam, Bedriaci ſiſtit. Inter Veronam Cremonamque ſitus eſt vicus, duabus jam Romanis cladibus notus, infauſtuſque. Iiſdem diebus, a Martio Macro, haud procul Cremona, proſperè pugnatum: namque promptus animi Martius tranſvectos navibus gladiatores, in adverſam Padi ripam, repente effudit. Turbata ibi Vitellianorum auxilia, & ceteris Cremonam fugientibus, cæſi qui reſtiterant: ſed repreſſus vincentium impetus, ne novis ſubſidiis firmati hoſtes, fortunam prœlii mutarent. Suſpectum id Othonianis fuit, omnia quæcumque facta pravè æſtiman-

'ennemi, mande à Gallus que Plaiſance ſt hors de danger, & l'inſtruit de ſon uccès & des projets de Cecina. Gallus nenoit la premiere légion au ſecours de Plaiſance, appréhendant qu'elle ne pût enir long-tems, avec ſi peu de cohortes, ontre la valeur des troupes Germaniques. Lorſqu'il ſe fut répandu que Cecina, orcé de lever le ſiége, marchoit vers Crémone, il contint à peine ſa légion, que l'ardeur de combattre emportoit juſqu'à la révolte. Il la fit arrêter entre Vérone & Crémone, à Bedriac, bourg malieureux, trop connu par deux batailles uneſtes aux Romains. Dans ce même ems le parti d'Othon remportoit un ſeond avantage proche de Crémone. Martius Macer, Général plein d'activité, fait nonter les gladiateurs ſur des batteaux, & les débarque tout-à-coup à l'autre rive. ls jettent le trouble parmi les auxiliaires le Vitellius, & tuent ceux qui réſiſtent, andis que le reſte fuit vers Crémone. Martius craignit que de nouveaux renorts ne fiſſent changer la fortune : il rrêta l'ardeur de ſes troupes. Cette démarche le rendit ſuſpect au parti d'Ohon, qui interprêtoit en mal tout ce qui e faiſoit. Les plus lâches, & en même ems les plus inſolens, inventoient à

tibus. Certatim, ut quisque animo igna vus, procax ore, Annium Gallum, & Suetonium Paullinum, & Marium Cel sum (nam eos Otho quoque præfecerat variis criminibus incessebant. Acerrim seditionum ac discordiæ incitamenta interfectores Galbæ: scelere & metu ve cordes, miscere cuncta, modò palan turbidis vocibus, modò occultis ad Otho nem litteris: qui humillimo cuique cre dulus, bonos metuens, trepidabat; rebu prosperis incertus, & inter adversa me lior. Igitur Titianum, fratrem accitum bello præposuit. Interea, Paullini & Cel ductu, res egregiæ gestæ.

XXIV. Angebant Cæcinam, nequid quam omnia cœpta, & senescens exerci tûs sui fama: pulsus Placentiâ, cæsis nu per auxiliis, etiam per concursum explo ratorum, crebra magis quàm digna me moratu prœlia, inferior; propinquant Fabio valente, ne omne belli decus illu concederet, reciperare gloriam, avidiù quàm consultiùs, properabat. Ad duodeci-

l'envi

l'envi diverſes accuſations contre Annius Gallus, Suetonius Paulinus & Marius Celſus, autres Généraux d'Othon. Les meurtriers de Galba ſouffloient principalement la méfiance & la diſcorde. Leur fureur, & l'effroi que leur inſpiroit leur parricide, les portoit à tout mettre en combuſtion, tantôt ouvertement, par des propos ſéditieux, tantôt en ſecret, par des lettres à l'Empereur. Othon s'en allarmoit, parce qu'il ſe fioit aux rapports des perſonnes les plus abjectes, & qu'il craignoit les gens de mérite. Indécis dans la proſpérité, il n'avoit de fermeté que dans la mauvaiſe fortune. Il fit donc venir Titien ſon frere, pour lui donner l'adminiſtration de toute la guerre. Cependant la conduite de Paulin & de Marius ſe juſtifioit par des ſuccès.

XXIV. Cecina, chagrin de ce que rien ne lui réuſſiſſoit, voyoit dépérir la réputation de ſon armée. On l'avoit chaſſé des murs de Plaiſance : on venoit de défaire ſes auxiliaires ; ſes camps volans même recevoient tous les jours du déſavantage dans une multitude de petits combats, peu dignes d'être rapportés. Conſultant plus ſon ardeur que la prudence, il voulut ſe hâter de rétablir la renommée de ſon parti, pour ne pas

decimum [15] a Cremona, locus Castorum vocatur, ferocissimos auxiliarium, imminentibus viæ lucis occultos, componit: equites procedere longiùs jussi, & irritato prœlio sponte refugi, festinationem sequentium elicere, donec insidiæ coorirentur. Proditum id Othonianis ducibus: & curam peditum Paullinus, equitum Celsus, sumpsere. Tertiædecimæ legionis vexillum, quatuor auxiliorum cohortes, & quingenti equites in sinistro locantur: aggerem viæ tres prætoriæ cohortes, altis ordinibus obtinuere: dextrâ fronte, prima legio incessit, cum duabus auxiliaribus cohortibus, & quingentis equitibus. Super hos e Prætorio auxiliisque mille equites, cumulus prosperis, aut subsidium laborantibus, ducebantur.

XXV. Antequam miscerentur acies, terga vertentibus Vitellianis, Celsus, doli prudens, repressit suos. Vitelliani temere exsurgentes, cedente sensim Celso, longiùs secuti, ultro in insidias



Bataille des Castors.

laisser tout l'honneur de la guerre à Valens qui s'approchoit. A douze mille de Crémone est un endroit nommé les Castors : il y cache dans des bois qui bordoient le chemin, les plus braves des auxiliaires ; fait marcher en avant sa cavalerie pour amorcer l'ennemi, en feignant de fuir, & retomber sur lui en même tems que les troupes embusquées. On révele ce projet aux Généraux d'Othon. Paulin se charge de l'infanterie & Marius de la cavalerie. Ils placent à l'aîle gauche l'étendart de la treizieme légion, quatre cohortes auxiliaires & cinq cens cavaliers ; au milieu, sur la chaussée, trois cohortes Prétoriennes, formant un front de bataille profond & serré ; à l'aîle droite, la premiere légion, avec deux cohortes auxiliaires & cinq cens cavaliers. De plus, un corps de mille hommes de cavalerie, choisi parmi les auxiliaires & les Prétoriens, étoit destiné à soutenir ceux qui plieroient, ou à mettre le comble à la victoire.

XXV. A l'approche de Marius, la cavalerie ennemie, au lieu d'en venir aux mains, prend la fuite. Marius sent leur ruse, il arrête les siens. Les troupes embusquées sortent inconsidérément, & voyant Marius reculer, le poursuivent

præcipitantur: nam a lateribus legiones, cohortes, adversâ fronte, & subito discursu terga cinxerant equites. Signum pugnæ non statim a Suetonio Paullino pediti datum, cunctator naturâ, & cui cauta potiùs consilia cum ratione, quàm prospera ex casu placerent, compleri fossas, aperiri campum, pandi aciem jubebat; satis citò incipi victoriam, ubi provisum foret ne vincerentur. Eâ cunctatione, spatium Vitellianis datum, in vineas, nexu traducum impeditas, refugiendi: & modica silva adhærebat: unde rursus ausi, promptissimos prætorianorum equitum interfecere: vulneratur rex Epiphanes, impigre pro Othone pugnam ciens.

XXVI. Tum Othonianus pedes erupit: protritâ hostium acie, versi in fugam, etiam qui subveniebant: nam Cæcina non simul cohortes, sed singulas acciverat: quæ res in prœlio trepidationem auxit, quum dispersos, nec usquam validos, pavor fugientium abriperet. Or-

& tombent dans le piége. Elles trouven en flanc les légions, en face les cohortes. La cavalerie se hâte de les enveloppe par derriere. Paulin ne fit pas donne l'infanterie à l'instant même. Lent de son naturel, il aimoit mieux prendre ses mesures pour agir avec sûreté, que de vaincre par hasard. Il fait combler les fossés, applanir le champ; puis il donne une juste étendue à son corps de bataille, persuadé qu'il est assez tems de songer à vaincre, quand on s'est précautionné pour n'être pas vaincu. Dans ces retardemens les ennemis se sauvent à travers une vigne entrelacée de provins. Elle tenoit à un petit bois, d'où ils oserent faire une sortie, tuerent quelques-uns des plus braves cavaliers Prétoriens, & blessèrent le Roi Epiphanes, qui combattoit avec courage pour Othon.

XXVI. Alors l'infanterie vient à la charge : elle écrase le corps de bataille. Ceux qui marchoient à son secours prennent la fuite : car Cecina, au lieu de mander toutes ses cohortes ensemble, les faisoit venir par détachemens, manœuvre qui augmentoit le trouble. Les fuyards entraînoient tous ces corps dispersés, & nulle part en force suffisante,

ta & in castris seditio, quòd non universi ducerentur: vinctus præfectus castrorum, Julius Gratus, tanquam fratri, apud Othonem militanti, proditionem ageret; quum fratrem ejus, Julium Frontonem, tribunum, Othoniani, sub eodem crimine, vinxissent. Ceterùm ea ubique formido fuit, apud fugientes, occursantes, in acie, pro vallo, ut deleri cum universo exercitu Cæcinam potuisse, ni Suetonius Paullinus receptui cecinisset, utrisque in partibus percrebuerit. *Timuisse se* Paullinus ferebat, *tantùm insuper laboris atque itineris, ne Vitellianus miles, recens e castris, fessos aggrederetur, & perculsis nullum retro subsidium foret:* apud paucos ea ducis ratio probata, in vulgus adverso rumore fuit.

XXVII. Haud perindè id damnum Vitellianos in metum compulit, quàm ad modestiam composuit: nec solum apud Cæcinam, qui culpam in militem con-

Elle excita même une sédition dans le camp. Les ſoldats, choqués de ce qu'on ne les menoit pas tous au combat, chargerent de chaînes le Préfet Julius Gratus[1], l'accuſant de trahir Vitellius par conſidération pour Julius Fronto ſon frere. (Les Othoniens avoient enchaîné le Tribun Julius Fronto ſur de ſemblables ſoupçons.) La frayeur fut telle de tous les côtés, ſur le champ de bataille, parmi les fuyards, parmi ceux qui venoient à leur ſecours, & autour des retranchemens, qu'on publia dans les deux partis que Cecina pouvoit périr avec toute ſon armée, ſi Paulin n'eût pas fait ſonner la retraite. Ce Général diſoit pour ſa défenſe, *que ſon armée n'étoit pas en état de ſoutenir la longue marche qui reſtoit à faire, ni un nouveau combat, & qu'il craignoit d'expoſer à des troupes fraîchement ſorties de leur camp, des ſoldats déja excédés, qui n'avoient rien par derriere pour les ſoutenir en cas d'échec.* Le petit nombre goûta ces raiſons. Le vulgaire demeura perſuadé que Paulin avoit eu tort.

XXVII. Cette défaite, au lieu d'intimider le parti de Vitellius, le rendit plus ſoumis & plus retenu. Ce ne fut pas ſeulement à l'égard de Cecina; l'armée

ferebat, seditioni magis quàm prœlio paratum: Fabii quoque Valentis copiæ (jam enim Ticinum venerat) posito hostium contemptu, & recuperandi decoris cupidine, reverentiùs & æqualiùs duci parebant. [16] Gravis alioquin seditio exarserat, quam altiore initio (neque enim rerum a Cæcina gestarum ordinem interrumpi oportuerat) repetam. Cohortes Batavorum, quas bello Neronis, a quartadecima legione digressas, quum Britanniam peterent, audito Vitellii motu, in civitate Lingonum Fabio Valenti adjunctas retulimus, superbè agebant; ut cujusque legionis tentoria accessissent, *coercitos a se quartadecimanos, ablatam Neroni Italiam, atque omnem belli fortunam in ipsorum manu sitam* jactantes. Contumeliosum id militibus, acerbum duci; corrupta jurgiis aut rixis disciplina: ad postremum Valens e petulantia etiam perfidiam suspectabat.

XXVIII. Igitur nuncio allato, pulsam Treverorum alam Tungrosque a classe

même de Valens, nouvellement arrivée à Ticinum (Pavie) cessant, de mépriser l'ennemi, & jalouse de réparer ce deshonneur, étoit plus respectueuse envers son Général, & plus constante dans l'obéissance. Elle venoit de se livrer à une violente sédition. En voici l'origine, que j'avois differé de rapporter pour ne point interrompre ce qui regardoit Cecina. Huit cohortes Bataves s'étoient séparées de la quatorzieme légion dans la guerre de Vindex: elles étoient en chemin pour la Bretagne, lorsqu'elles avoient appris à Langres l'entreprise de Vitellius, & nous avons déja dit qu'elles s'étoient jointes à l'armée de Valens. Elles se vantoient insolemment, de tentes en tentes, *d'avoir fait la loi à la quatorzieme légion. C'étoient elles*, à les entendre, *qui avoient enlevé l'Italie à Néron. Le sort de cette guerre dépendoit entierement d'elles.* Leurs propos choquans pour le soldat inquiétoient Valens. Les querelles & les disputes qu'ils faisoient naître altéroient la discipline. Enfin leur arrogance les lui rendit suspects de perfidie.

XXVIII. Ayant appris que la flotte d'Othon venoit de défaire les Trévirs

Othonis, & Narbonensem Galliam circumiri; simul curâ socios tuendi, & militari astu, cohortes turbidas, ac, si unà forent, prævalidas, dispergendi, partem Batavorum ire in subsidium jubet: quod ubi auditum, vulgatumque, mœrere socii, fremere legiones; » orbari se fortissimorum virorum auxilio; veteres illos & tot bellorum victores, postquam in conspectu sit hostis, velut ex acie abduci: si provincia urbe & salute Imperii potior sit, omnes illuc sequerentur: sin victoriæ sanitas, sustentaculum, columen in Italia verteretur, non abrumpendos, ut corpori, validissimos artus. »

XXIX. Hæc ferociter jactando, postquam, immissis lictoribus, Valens coercere seditionem cœptabat, ipsum invadunt, saxa jaciunt, fugientem sequuntur. Spolia Galliarum, & Viennensium aurum, & pretia laborum suorum occultare clamitantes, direptis sarcinis

& les Tungres, & qu'elle infestoit les côtes de la Gaule Narbonnoise, il enjoignit à une partie des Bataves de marcher au secours de la province : c'étoit le moyen de satisfaire à ce qu'il devoit aux alliés, & de séparer habilement des gens remuans, que leur union rendoit trop forts. Si-tôt que le bruit s'en fut répandu, les auxiliaires firent paroître de la tristesse, & les légions se répandirent en murmures. *On les privoit du secours des plus braves guerriers. On attendoit la présence de l'ennemi, pour arracher du milieu des rangs, ceux que la victoire avoit le plus souvent couronnés. Si la province étoit préférable à Rome & à l'Empire, que n'y menoit-on toute l'armée ? Mais si l'Italie donnoit seule de la solidité, de l'éclat, & une renommée constante à la victoire, falloit-il séparer, du corps de l'armée, des membres qui en faisoient la principale force ?*

XXIX. Comme ils répétoient insolemment ces plaintes, Valens envoya ses Licteurs pour appaiser les séditieux : ils l'attaquent lui-même, lui jettent des pierres, le poursuivent dans sa fuite. Ils pillent ensuite ses effets, cherchent dans toute sa tente, & sondent la terre avec lances & leurs piques, en criant

bernacula ducis, ipsamque humum pilis & lanceis rimabantur: nam Valens, servili veste, apud Decurionem equitum tegebatur. Tum Alphenus Varus, præfectus castrorum, deflagrante paullatim seditione, addit consilium, vetitis obire vigilias Centurionibus, omisso tubæ sono, quo miles ad belli munia cietur. Igitur torpere cuncti, circumspectare inter se attoniti: & id ipsum, quòd nemo regeret; paventes; silentio, patientiâ, postremò precibus ac lacrymis veniam quærebant. Ut verò deformis, [17] & flens, & præter spem incolumis Valens processit, gaudium, miseratio, favor: versi in lætitiam (ut est vulgus utroque immodicum) laudantes gratantesque; circumdatum aquilis signisque, in tribunal ferunt. Ille utili moderatione, non supplicium cujusquam poposcit: ac ne dissimulans suspectior foret, paucos incusavit: gnarus civilibus bellis plus militibus, quàm ducibus, licere.

qu'*il a caché les dépouilles des Gaules, l'or des Viennois, & le prix de leurs travaux.* Cependant Valens, déguisé en esclave, se tenoit dans la tente d'un Décurion de cavalerie. Alors Varus, Préfet du camp, s'avise d'un moyen pour terminer l'émeute qui se calmoit insensiblement. Il défend aux Centurions *de faire leur ronde*, aux Trompettes *de sonner aucun exercice* Cette inaction engourdit les soldats : ils se regardent entre eux d'un air étonné ; & craignant leurs chefs, parce qu'ils n'en reçoivent plus d'ordre, ils tâchent de les fléchir par leur silence, leur retenue, puis par leurs prieres & leurs larmes. Mais si-tôt que Valens se fut avancé vers eux, en pleurant & vêtu de deuil, le plaisir de voir qu'il n'étoit point blessé, la tendresse, la commisération éclaterent. Le vulgaire ne connoît point de milieu entre les excès opposés. Tout occupés de leur joie, ils louent Valens ; le félicitent & l'environnant avec les aigles & les drapeaux, ils le portent sur son tribunal. Valens, par une modération qu'exigeoit son intérêt, ne demanda le supplice de personne. Il se plaignit cependant de quelques-uns, pour n'être pas suspect de dissimulation. Il savoit que, dans la guerre

XXX. Munientibus castra apud Ticinum, de adversa Cæcinæ pugna allatum, & propè renovata seditio, tamquam fraude & cunctationibus Valentis prœlio defuissent. Nolle requiem, non exspectare ducem, anteire signa, urgere signiferos: rapido agmine Cæcinæ junguntur. Improspera Valentis fama apud exercitum Cæcinæ erat: expositos se tantò pauciores integris hostium viribus querebantur, simul in suam excusationem, & adventantium robur per adulationem attollentes, ne ut victi & ignavi despectarentur. Et quamquam plus virium, propè duplicatus [18] legionum auxiliorumque numerus erat Valenti, studia tamen militum in Cæcinam inclinabant; super benignitatem animi, quâ promptior habebatur, etiam vigore ætatis, proceritate corporis, & quodam inani favore. Hinc æmulatio ducibus. Cæcina ut fœdum & maculosum, ille ut vanum ac tumidum, inridebant. Sed condito odio, eamdem

civile, les ſoldats jouiſſent d'une licence interdite à leurs chefs.

XXX. L'armée conſtruiſoit un camp proche de Ticinum, lorſqu'elle apprit la défaite de Cecina. La ſédition penſa recommencer : *c'étoit Valens*, diſoient-ils, *qui, par ſa trahiſon & ſes délais, les avoit empêché de ſe trouver au combat.* Il n'eſt plus queſtion de ſe repoſer, ni d'attendre le Général : on précéde les drapeaux ; on fait hâter ceux qui les portent. Une marche rapide joint toute l'armée à celle de Cecina. Les ſoldats y parloient fort mal de Valens. *Il avoit laiſſé une poignée de monde en butte à toute la puiſſance de l'ennemi.* Ils tendoient par ces plaintes à ſe juſtifier eux-mêmes, & à flatter les troupes nouvellement arrivées, craignant d'en être mépriſés comme des lâches qui s'étoient laiſſés vaincre. Quoique Valens commandât une armée plus forte, qu'il eût preſque le double de combattans dans ſes légions & ſes auxiliaires, on inclinoit davantage pour Cecina. Ce dernier paſſoit pour plus généreux : d'ailleurs il avoit de la jeuneſſe, une taille avantageuſe, & les autres qualités qui ſuppléent au mérite. Cette préférence fit naître la jalouſie entre les deux chefs. L'orgueil faſtueux de l'un, la ra-

utilitatem fovere, crebris epiſtolis, ſin respectu veniæ, probra Othoni objectantes: quum duces partium Othonis, quamvis uberrimâ conviciorum in Vitellium materiâ, abſtinerent.

XXXI. Sanè ante utriuſque exitum, quo egregiam Otho famam, Vitellius flagitioſiſſimam, meruere, minus Vitellii ignavæ voluptates, quam Othonis flagrantiſſimæ libidines timebantur. Addiderat huic terrorem atque odium cædes Galbæ; contrà illi initium belli [19] nemo imputabat. Vitellius ventre & gulâ ſibi ipſi hoſtis; Otho luxu, ſævitia, audaciâ, Reipub. exitioſior ducebatur. Conjunctis Cæcinæ ac Valentis copiis, nulla ultrà penes Vitellianos mora, quin totis viribus certarent. Otho conſultavit, trahi bellum, an fortunam experiri placeret. Tum Suetonius Paullinus, dignum famâ ſuâ ratus, quâ nemo illâ tempeſtate mili-

pacité ſordide de l'autre, occaſionnerent les railleries réciproques. Mais ils diſſimulerent leur haine, pour travailler à l'intérêt commun, & déchirerent fréquemment Othon par des lettres qui les mettoient dans l'impoſſibilité de ſe réconcilier avec lui, tandis que le parti contraire, malgré l'ample matiere que fourniſſoit Vitellius, s'abſtenoit de l'inſulter.

XXXI. La mort des deux contendans combla l'un de gloire, l'autre d'ignominie; mais, de leur vivant, on redoutoit bien plus les paſſions impétueuſes d'Othon, que la nonchalante volupté de Vitellius. Le premier s'étoit fait craindre & déteſter par le meurtre de Galba. Perſonne n'accuſoit le ſecond d'avoir allumé la guerre. La gourmandiſe de celui-ci ne faiſoit tort qu'à lui-même : le luxe, l'audace & la cruauté de l'autre, étoient regardés comme bien plus funeſtes à l'État. Depuis la jonction des troupes de Valens & de Cecina, le parti de Vitellius ne demandoit pas mieux que d'en venir à une action déciſive. Ohon délibéra s'il en falloit courir le riſque, ou traîner la guerre en longueur. Paulin, qui paſſoit pour le plus habile Général de ce tems-là, voulut ſoutenir

taris rei callidior habebatur, de toto genere belli censere, festinationem hostibus, moram ipsis utilem disseruit.

XXXII. « Exercitum Vitellii universum advenisse : nec multum virium » a tergo, quoniam Galliæ tumeant, & » deserere Rheni ripam, inrupturis tam » infestis nationibus, non conducat : Bri- » tannicum militem hoste & mari disti- » neri : Hispanias armis non ita redun- » dare : provinciam Narbonensem incur- » su classis & adverso prœlio contremuis- » se : clausam Alpibus, & nullo maris » subsidio, Transpadanam Italiam, atque » ipso transitu exercitûs vastam : non fru- » mentum usquam exercitui : nec exerci- » tum sine copiis retineri posse. Jam Ger- » manos, quod genus militum apud hos- » tes atrocissimum sit, tracto in æstatem » bello, fluxis corporibus, mutationem » soli cœlique haud toleraturos. Multa » bella impetu valida, per tædia & mo- » ras evanuisse. Contra ipsis omnia opu- » lenta & fida : Pannoniam, Mœsiam,

à réputation : il prouva, par un détail circonstancié, que l'intérêt de Vitellius étoit de se hâter, & celui d'Othon de temporiser.

XXXII. *Vitellius avoit toute son armée en Italie : ses forces, par derriere, étoient médiocres, puisque les Gaules s'ébranloient ; qu'il ne pouvoit dégarnir les rives du Rhin, à cause de la haine des peuples voisins, toujours prêts à y fondre ; que le soldat de Bretagne étoit retenu par la mer & par l'ennemi ; que les Espagnes avoient peu de combattans ; que la Gaule Narbonnoise étoit infestée par une flotte, & consternée de sa défaite ; que la partie de l'Italie au-delà du Pô étoit fermée par les Alpes, sans ressource du côté de la mer, & déja dévastée par le simple passage d'une armée. Nul endroit d'où Vitellius pût tirer des convois. Qui manque de vivres n'a bientôt plus de soldats. D'ailleurs, le tempérament des Germains, troupes les plus redoutables dans une action, ne supportera ni le changement de climat, ni les chaleurs ; si l'on prolonge la guerre jusqu'à l'Eté. Souvent l'ennui & des délais ont dissipé des armées capables de tout forcer au premier choc. Dans le parti d'Othon au contraire, de l'opulence de tous côtés, une fidélité inébranlable. La Pannonie,*

» Dalmatiam, Orientem, cum integris
» exercitibus; Italiam, & caput rerum
» urbem; ſenatumque & populum, num-
» quam obſcura nomina, etſi aliquando
» obumbrentur; [20] publicas privataſ-
» que opes, & immenſam pecuniam,
» inter civiles diſcordias ferro validio-
» rem; corpora militum aut Italiæ ſue-
» ta, aut æſtibus. Objacere flumen Pa-
» dum, tutas viris muriſque urbes, e
» quibus nullam hoſti ceſſuram, Placen-
» tiæ defenſione exploratum. Proinde du-
» ceret bellum: paucis diebus quartam-
» decimam legionem, magnâ ipſam fa-
» mâ, cum Mœſiacis copiis affore: tum
» rurſus deliberaturum, & ſi prœlium
» placuiſſet, auctis viribus certaturos. «

XXXIII. Accedebat ſententiæ Paullini Marius Celſus; idem placere Annio Gallo, paucos ante dies lapſu equi adflicto, miſſi, qui conſilium ejus ſciſcitarentur, retulerant. Otho pronus ad decertandum: frater ejus Titianus, & præfectus prætorii Proculus, imperitiâ pro-

a Mésie, *la Dalmatie*, *l'Orient avec des armées florissantes*; *l'Italie*, *la Capitale de l'Empire*, *le Sénat & le peuple Romain*, *noms dont la splendeur*, *quoiqu'interceptée de tems en tems*, *ne s'altere jamais : des richesses en public & chez le particulier : un argent immense*, *dont la force prévaut sur celle du fer pendant les guerres civiles : des soldats accoutumés à l'Italie*, *ou du moins à la chaleur : pour remparts*, *le fleuve du Pô*, *des places défendues par leurs murs & leurs combattans. L'exemple de Plaisance donnoit à juger que l'ennemi n'en forceroit aucune.* Paulin concluoit qu'il falloit faire durer la guerre. *Au surplus*, ajoutoit-il, *les troupes de Mesie arrivent dans peu de jours avec la quatorzieme légion*, *qui jouit aussi d'une grande renommée. On pourra délibérer de nouveau*, *& si l'on veut combattre*, *le faire alors avec plus d'avantage.*

XXXIII. Marius Celsus se rangeoit à l'avis de Paulin. Ceux qu'on avoit envoyés vers Annius Gallus, incommodé depuis quelques jours d'une chûte de cheval, rapporterent qu'il pensoit de même. Othon inclinoit pour le combat. Titien son frere & Proculus, Préfet du Prétoire, s'écrierent avec une précipitation fondée sur leur inexpérience, que *la fortune*, *les*

perantes, *fortunam, & deos, & numen Othonis adesse consiliis, affore conatibus* testabantur: neu quis obviam iræ sententiæ auderet, in adulationem concesserant. Postquam pugnari placitum, interesse pugnæ Imperatorem, an seponi meliùs foret, dubitavere. Paullino & Celso jam non adversantibus, ne Principem objectare periculis viderentur, iidem illi deterioris consilii auctores perpulere, ut Brixellum concederet, ac dubiis prœliorum exemptus, summæ rerum & imperii se ipsum reservaret. Is primus dies Othonianas partes adflixit: namque & cum ipso prætoriarum cohortium, & speculatorum, equitumque, valida manus discessit; & remanentium fractus animus, quando suspecti duces, & Otho, cui uni apud militem fides, dum & ipse non nisi militibus credit, imperia ducum in incerto reliquerat.

XXXIV. Nihil eorum Vitellianos fallebat, crebris, ut in civili bello, transfugiis; & exploratores curâ diversâ sciſ-

ieux & le génie tutélaire du Prince pré·doient à ses conseils, & seconderoient ses ntreprises. Ils recouroient à la flatterie, our que personne n'osât les contredire. Quand il fut décidé qu'on livreroit une ataille, on examina si l'Empereur y de·oit assister ou se tenir à l'écart. Ceux ont les conseils pernicieux venoient de révaloir, le pousserent à se retirer à Bersello, & *à se réserver pour les besoins rgens de l'Empire, sans s'exposer aux langers d'un combat.* Paulin & Marius l'oserent cette fois les contredire, de eur d'être accusés de chercher à risquer a vie du Prince. Ce fut l'époque de la écadence d'Othon. Un corps considéra-le, tiré des cohortes Prétoriennes, des gardes & de la cavalerie, partit pour ac-compagner l'Empereur. Les autres perdi-ent courage. Les chefs étoient suspects. Othon, le seul à qui fut attaché le sol-dat, ne se fiant lui-même qu'au soldat, n'avoit pas décidé qu'on leur dût obéir.

XXXIV. Les Vitelliens n'ignoroient aucune partie de ces détails. Il arrive fréquemment des transfuges dans une guerre civile. D'ailleurs les espions ré-

citandi, ſua non occultabant. Quieti intentique Cæcina ac Valens, quando hoſtis imprudentiâ rueret, quod loco ſapientiæ eſt, alienam ſtultitiam opperiebantur, inchoato ponte tranſitum Padi ſimulantes, adversùs oppoſitam gladiatorum manum, ac ne ipſorum miles ſegne otium tereret. Naves pari inter ſe ſpatio, validis utrimque trabibus connexæ, adverſum in flumen dirigebantur, jactis ſuper ancoris, quæ firmitatem pontis continerent. Sed ancorarum funes non extenti fluitabant, ut augeſcente flumine, inoffenſus ordo navium attolleretur. Claudebat pontem impoſita turris, & in extremam navem educta, unde tormentis ac machinis hoſtes propulſarentur.

XXXV. Othoniani [21] in ripa turrim ſtruxerant, ſaxaque & faces jaculabantur. Et erat inſula amne medio, in quam gladiatores navibus molientes, Germani nando prælabebantur. Ac fortè plures tranſgreſſos, completis Liburnicis, per promptiſſimos gladiatorum Macer aggre-

velent

velent leurs propres secrets, pour apprendre ceux des autres. Cecina & Valens observoient tranquillement un ennemi dont l'imprudence les dispensoit d'habileté, puisqu'il couroit de lui même à sa perte. Pour ne pas laisser le soldat s'engourdir dans l'inaction, ils commencerent un pont, comme à dessein d'attaquer les gladiateurs sur l'autre rive. Ils joignirent, à distance égale, par deux rangs de fortes poutres, des bateaux dont la proue étoit tournée contre le courant du fleuve, & les fixerent avec des ancres, donnant aux cables assez de jeu pour laisser le pont s'élever ou s'abbaisser au gré des eaux. Le dernier bateau portoit une tour, afin de fermer le pont, & d'en écarter l'ennemi à coups de béliers & d'autres machines.

XXXV. Les Othoniens avoient élevé de leur côté, sur le rivage, une tour, de laquelle on lançoit des pierres & des torches allumées. Au milieu du fleuve étoit une île où les Germains alloient à la nage, & les gladiateurs en bateau : un jour qu'un grand nombre de Germains y étoient arrivés, Macer, pour leur donner

ditur. Sed neque ea constantia gladiatoribus ad prœlia, quæ militibus; nec perinde nutantes e navibus, quàm stabili gradu e ripa, vulnera dirigebant. Et quum variis trepidantium inclinationibus, mixti remiges propugnatoresque turbarentur, desilire in vada ultro Germani, retentare puppes, scandere foros, aut cominus mergere, quæ cuncta in oculis utriusque exercitûs, quantò lætiora Vitellianis, tantò acriùs Othoniani causam auctoremque cladis detestabantur.

XXXVI. Et prœlium quidem, abruptis quæ supererant navibus, fugâ diremptum: Macer ad exitium poscebatur. Jamque vulneratum eminus lanceâ, strictis gladiis invaserant, quum intercursu tribunorum centurionumque protegitur. Nec multò pòst, Vestricius Spurinna, jussu Othonis, relicto Placentiæ modico præsidio, cum cohortibus subvenit. Dein

la chasse, fit monter ses plus braves gladiateurs sur des barques ; mais les gladiateurs n'ont pas, dans une action, la constance du soldat. Leurs coups d'ailleurs, à cause des mouvemens du bateau, n'avoient ni la justesse ni la force de ceux d'un ennemi qui combattoit sur un terrein solide. Dans les divers déplacemens occasionnés par la frayeur, les rameurs, les combattans se mêlent ensemble, se troublent réciproquement. Les Germains se jettent à la nage, saisissent les barques, entrent dedans ou les submergent. L'action se passoit sous les yeux des deux armées. Plus la joie des Vitelliens redoubloit, plus le parti d'Othon faisoit d'imprécations contre celui qu'il regardoit comme la cause & l'auteur de cette défaite.

XXXVI. Le combat finit par la fuite des bateaux qui purent s'arracher aux vainqueurs. On demandoit la mort de Macer. Un soldat l'ayant atteint de sa lance, d'autres l'épée à la main, l'environnoient déja, lorsque les Tribuns & les Centurions le sauverent. Quelque tems après Vestricius Spurinna, laissant une foible garnison à Plaisance, eut ordre d'amener ses cohortes pour renforcer cette armée : ensuite Flavius Sabinus,

Flavium Sabinum, consulem designatum, Otho rectorem copiis misit, quibus Macer præfuerat; læto milite ad mutationem ducum, & ducibus, ob crebras seditiones tam infestam militiam adspernantibus.

XXXVII. Invenio apud quosdam auctores, » pavore belli, seu fastidio utriusque Principis, quorum flagitia ac dedecus apertiore in dies famâ noscebantur, dubitasse exercitus, num, posito certamine, vel ipsi in medium consultarent, vel Senatui permitterent legere Imperatorem. Atque eò duces Othonianos spatium ac moras suasisse: præcipuè Paullinum; quòd vetustissimus consularium, & militiâ clarus, gloriam nomenque Britannicis expeditionibus meruisset. » Ego ut concesserim, apud paucos, tacito voto, quietem pro discordia, bonum & innocentem Principem, pro pessimis ac flagitiosissimis expetitum; ita neque Paullinum, quâ prudentiâ fuit, sperasse, corruptissimo seculo, tantam vulgi moderationem, reor, ut qui pacem

désigné Consul, y fut envoyé pour remplacer Macer. Chaque mutation de chef étoit un sujet de joie pour le soldat. Mais les chefs prenoient à contre-cœur un commandement que tant de séditions rendoient si dangéreux.

XXXVII. Je lis dans quelques Auteurs que » les armées craignant la guerre, ou » dégoûtées de deux Princes dont l'indi» gnité se manifestoit de plus en plus, » penserent, au lieu d'en venir aux mains, » à nommer entre elles un autre Empe» reur, ou à s'en rapporter au choix du » Sénat : que le conseil de traîner la guerre » en longueur avoit été donné dans cette » vue, sur-tout de la part de Paulin, » guerrier consommé dans son art, le » plus ancien des Consulaires, & célebre » par ses expéditions en Bretagne. » Le petit nombre souhaitoit en effet dans son cœur le rétablissement de la concorde ; ils auroient voulu qu'un Prince vertueux prît la place de ces deux scélérats. Mais, selon moi, Paulin étoit trop expérimenté pour se flatter que, dans un siecle si pervers, l'amour de la paix désarmeroit une populace dont la licence avoit introduit la guerre. Des armées qui n'avoient ni les mêmes mœurs ni le même langage, n'auroient pu réunir leur choix sur une

belli amore turbaverant, bellum pacis caritate deponerent: neque aut exercitus, linguis moribusque dissonos, in hunc consensum potuisse coalescere: aut legatos ac duces, magna ex parte luxûs, egestatis, scelerum sibi conscios, nisi pollutum obstrictumque meritis suis Principem passuros.

XXXVIII. Vetus, ac jam pridem insita mortalibus potentiæ cupido, cum Imperii magnitudine adolevit, erupitque. Nam rebus modicis, æqualitas facilè habebatur: sed ubi, subacto orbe, & æmulis urbibus regibusque excisis, securas opes concupiscere vacuum fuit, prima inter patres plebemque certamina exarsere. Modò turbulenti tribuni, modò consules prævalidi: & in urbe ac foro tentamenta civilium bellorum. Mox e plebe infima C. Marius, & nobilium sævissimus L. Sulla, victam armis libertatem in dominationem verterunt. Post quos Cn. Pompeius occultior, non melior. Et numquam postea, nisi de principatu quæsitum. Non

ſeule perſonne ; & la plûpart des chefs, ruinés par le luxe, la débauche & les crimes, ne pouvoient conſentir qu'à l'élévation d'un homme corrompu comme eux, qui dût tout à leur faveur.

XXXVIII. La paſſion de dominer, introduite depuis ſi long-tems ſur la terre, qu'elle eſt comme naturelle à l'homme, s'accrut & éclata parmi nous avec l'aggrandiſſement de l'Empire. L'équilibre ſe maintenoit aiſément entre les citoyens dans un Etat médiocre. Lorſque Rome eut ſubjugué l'Univers, & qu'elle eut écraſé ſes rivaux, l'ambition eut le loiſir de porter ſes vues ſur une République qui n'avoit plus d'ennemis extérieurs à craindre. Les premiers combats s'allumerent entre le peuple & la nobleſſe ; c'étoient tantôt des Tribuns ſéditieux, tantôt des Conſuls trop puiſſans. L'eſſai des guerres civiles ſe fit au milieu de la ville, dans le Forum. Enſuite Marius, du dernier rang, s'éleva par les armes juſqu'à la domination, ſur les ruines de la liberté. Sylla, le plus cruel des nobles,

discessere ab armis in Pharsalia ac Philippis civium legiones; nedum Othonis ac Vitellii exercitus sponte posituri bellum fuerint: eadem illos deûm ira, eadem hominum rabies, eædem scelerum causæ in discordiam egere. Quòd singulis velut ictibus transacta sunt bella, ignaviâ Principum [22] factum est. Sed me veterum novorumque morum reputatio longiùs tulit: nunc ad rerum ordinem venio.

XXXIX. Profecto Brixellum Othone, honor Imperii penes Titianum fratrem, vis ac potestas penes Proculum præfectum. Celsus & Paullinus, quum prudentiâ eorum nemo uteretur, inani nomine ducum, alienæ culpæ prætendebantur: tribuni centurionesque ambigui, quòd spretis melioribus deterrimi valebant: miles alacer; qui tamen jussa ducum interpretari, quàm exsequi mallet. Promoveri ad quartum a Bedriaco castra placuit; adeo imperitè, ut quamquam verno

vint après ; puis Pompée, non moins ambitieux, mais plus dissimulé. La domination devint depuis le but unique. Les légions des citoyens n'avoient pas hésité de combattre à Pharsalle ni à Philippes. Les satellites d'un Othon & d'un Vitellius devoient-ils être plus modérés ? La discorde avoit pour principe la même colere des Dieux, la même frénésie des hommes & le même attrait pour les crimes. S'il ne fallut qu'un seul coup pour terminer chaque guerre, c'est que les deux Princes étoient des lâches. Reprenons le fil de notre histoire, que ces considérations sur nos mœurs, anciennes & nouvelles, m'ont trop fait interrompre.

XXXIX. Depuis le départ d'Othon, Titien son frere avoit les honneurs du commandement : le Préfet Proculus, la vraie puissance & l'autorité : Marius & Paulin, dont personne n'écoutoit la prudence, une vaine dénomination de chefs pour autoriser les fautes d'autrui : les Centurions & les Tribuns, du crédit à proportion qu'ils en étoient indignes : les soldats, de l'ardeur, mais avec la résolution de ne suivre aucun ordre sans l'interpréter. Il fut décidé d'avancer un camp à quatre mille de Bedriac. On s'y prit si mal-adroitement, qu'on manqua

tempore anni, & tot circùm annibus; penuriâ aquæ fatigarentur. Ibi de prœlio dubitatum, Othone per litteras flagitante, ut maturarent; militibus, ut Imperator pugnæ adesset, poscentibus: plerique copias trans Padum agentes acciri postulabant. Nec perinde dijudicari potest, quid optimum factu fuerit, quàm pessimum fuisse, quod factum est.

XL. Non ut ad pugnam, sed ad bellandum profecti, confluentes Padi & Adduæ fluminum, sedecim inde millium spatio distantes, petebant [23] Celso & Paullino abnuentibus, *militem itinere fessum, sarcinis gravem, objicere hosti, non admissuro, quominus expeditus* [24], *& vix quatuòr millia passuum progressus, aut incompositos in agmine, aut dispersos, & vallum molientes adgrederetur.* Titianus & Proculus, ubi consiliis vincerentur, ad jus Imperii transibant. Aderat sane citus equo Numida, cum atrocibus mandatis, quibus Otho, increpitâ ducum segnitiâ, rem in discrimen mitti jubebat; æger morâ, & spei impatiens.



Premiere Bataille de Bedriac.

d'eau dans une ſaiſon humide, au milieu d'un pays environné de rivieres. On y délibéra ſi on en viendroit à une action. L'Empereur écrivoit qu'on ſe hâtât. Les ſoldats vouloient qu'Othon aſſiſtât à la bataille. Le plus grand nombre demandoit qu'on fît venir les troupes d'au-delà du Pô. Il n'eſt pas facile de décider quel étoit le meilleur parti; mais ils n'en pouvoient prendre un plus mauvais.

XL. Ils partirent, moins en vue de combattre, que pour terminer la guerre, ſe propoſant de marcher juſqu'au confluent du Pô & de l'Adda, diſtant de ſeize mille. Marius & Paulin refuſoient *d'expoſer une armée fatiguée d'une longue route, & chargée de bagages, à un ennemi qui n'ayant fait que quatre mille au plus, ſans rien porter que ſes armes, ne manqueroit pas de l'attaquer dans ſa marche avant qu'elle ſe ralliât, ou lorſqu'elle conſtruiroit ſon camp.* Titien & Proculus, au défaut de raiſons, répondoient par des ordres. En effet, un cavalier Numide arrivoit en diligence, portant le très-exprès commandement de l'Empereur, *qui ſe plaignoit amérement de la lenteur de ſes chefs, & vouloit qu'on riſquât tout.* Un délai le mettoit hors de lui-même. L'eſpérance lui étoit inſupportable.

XLI. Eâdem die, ad Cæcinam, operi pontis intentum, duo prætoriarum cohortium tribuni, colloquium ejus postulantes, venerunt. Audire conditiones, ac reddere parabat, quum præcipites exploratores adesse hostem nunciavere. Interruptus tribunorum sermo: eòque incertum fuit, insidias, an proditionem, vel aliquod honestum consilium cœptaverint. Cœcina, dimissis tribunis, revectus in castra [25], datum jussu Fabii Valentis pugnæ signum, & militem in armis invenit. Dum legiones de ordine agminis sortiuntur, equites prorupere, & mirum dictu, a paucioribus Othonianis quominus in vallum impingerentur, Italicæ legionis virtute deterriti sunt: ea strictis mucronibus, redire pulsos, & pugnam resumere coegit. Disposita Vitellianarum legionum acies, sine trepidatione: etenim quamquam vicino hoste, adspectus armorum densis arbustis prohibebatur: apud Othonianos pavidi duces, miles ducibus infensus, mixta ve-

XLI. Ce même jour, deux Tribuns des gardes Prétoriennes demanderent une entrevue à Cecina, qui faisoit achever le pont. Comme il leur donnoit audience, on lui annonce en grande hâte l'arrivée de l'ennemi. Les Tribuns n'avoient pas fini leur discours. On ignore s'ils vouloient trahir Cecina ou leur propre parti, ou faire quelque proposition honnête. Cecina les congédie & retourne promptement au camp. Valens avoit déja donné le signal du combat. Le soldat étoit en armes. Pendant que les légions tirent leurs places au sort, la cavalerie se met en avant. On fut très-surpris de la voir repoussée par un ennemi bien inférieur en nombre. Elle se seroit même culbutée dans ses propres retranchemens, si la légion Italique, lui présentant la pointe de l'épée, ne l'eût forcée de retourner au combat. L'armée de Vitellius s'arrangea sans trouble. L'ennemi cependant étoit proche; mais des arbres touffus en déroboient la vue. Tout contribuoit au désordre de celle d'Othon. La frayeur des chefs, la défiance des soldats, le mêlange des voitures & des vivandiers avec les troupes, une chaussée bordée de deux fossés escarpés, trop étroite pour une armée qui n'eût pas dû combattre: de

hicula & lixæ, & præruptis utrimque foſſis, via quieto quoque agmini anguſta. Circumſiſtere alii ſigna ſua: quærere alii: incertus undique clamor, accurrentium, vocitantium: & ut cuique audacia vel formido, in primam poſtremamve aciem prorumpebant, vel revehebantur.

XLII. Attonitas ſubito terrore mentes falſum gaudium in languorem vertit, repertis, qui deſciviſſe à Vitellio exercitum ementirentur. Is rumor ab exploratoribus Vitellii diſperſus, an in ipſa Othonis parte, ſeu dolo, ſeu fortè ſurrexerit, parum compertum. Omiſſo pugnæ ardore, Othoniani ultro ſalutavere; & hoſtili murmure excepti, pleriſque ſuorum ignaris, quæ cauſſa ſalutandi, metum proditionis fecere. Tum incubuit hoſtium acies integris ordinibus, robore & numero præſtantior. Othoniani quamquam diſperſi, pauciores, feſſi, prœlium tamen acriter ſumpſere: & per locos arboribus ac vineis impeditos, non una pugnæ facies: cominus eminuſque, catervis &

tous côtés des cris confus de gens qui accourent ou qui s'appellent : chacun, ſuivant ſon audace ou ſa frayeur, s'avançoit aux premiers rangs ou repaſſoit aux derniers.

XLII. Ils n'étoient pas remis de cette terreur, lorſqu'une fauſſe joie leur fit perdre leur activité : des gens annoncent que l'armée de Vitellius vient de l'abandonner. On ne ſait ſi ce bruit dut ſon origine aux partiſans d'Othon ou de Vitellius, ni s'il ſe répandit à deſſein ou par haſard. Une partie des Othoniens, ne penſant plus à combattre, ſalue l'ennemi, qui répond par un murmure. Le reſte, ignorant leur motif, ſe juge trahi : à l'inſtant fond en bon ordre, toute l'armée ennemie, plus forte & plus nombreuſe. Celle d'Othon, malgré la laſſitude, le déſordre & le petit nombre, ſoutient vigoureuſement le choc. Le combat, dans un terrein couvert d'arbres & de vignes, prend diverſes formes. On s'attaque de près, de loin, par pelotons, par colonnes. Point de traits lancés ſur la chauſſée : chacun, homme contre homme,

cuneis concurrebant : in aggere viæ, collato gradu, corporibus & umbonibus niti ; omisso pilorum jactu, gladiis & securibus galeas loricasque perrumpere : noscentes inter se, ceteris conspicui, in eventum totius belli certabant.

XLIII. Fortè inter Padum viamque, patenti campo, duæ legiones congressæ sunt : pro Vitellio unaetvicesima, cui cognomen *Rapaci*, vetere gloriâ insignis ; e parte Othonis, prima *Adjutrix*, non antè in aciem deducta, sed ferox, & novi decoris avida. Primani, stratis unaetvicesimanorum principiis, aquilam abstulere : quo dolore accensa legio, & impulit rursus primanos, interfecto Orphidio Benigno legato, & plurima signa vexillaque ex hostibus rapuit. A parte alia, propulsa quintanorum impetu tertiadecima legio : circumventi plurium accursu quartadecimani. Et ducibus Othonis jam pridem profugis, Cæcina ac Valens subsidiis suos firmabant. Accessit recens auxilium, Varus Alphenus cum Batavis, fusâ

boucliers contre boucliers, tâche, à coups de haches & d'épées, de briſer le caſque ou la cuiraſſe de ſon adverſaire. Se connoiſſant entre eux, ſe trouvant ſous les yeux des deux armées, ils combattent comme pour décider le ſort de cette guerre.

XLIII. Deux légions ſe rencontrerent par haſard dans une plaine entre le fleuve & la chauſſée : c'étoit, du côté de Vitellius, la vingt-unieme, *Rapax*, connue depuis long-tems par ſes exploits ; de celui d'Othon, la premiere *Adjutrix*, qui n'avoit jamais paru en bataille rangée, elle n'en étoit que plus avide de gloire. Elle taille en pieces le principal corps de la vingt-unieme, & lui enleve ſon aigle. La vingt-unieme, irritée de cet affront, la fait reculer à ſon tour, tue ſon Lieutenant Orphidius Benignus, & enleve aux ennemis un grand nombre d'étendarts & de drapeaux. D'un autre côté, le choc de la cinquieme légion enfonce la treizieme. Des troupes nombreuſes enveloppent le détachement de la quatorzieme. Plus de chefs dans l'armée d'Othon ; tous s'étoient déja ſauvés : au lieu que Cecina & Valens envoyoient du renfort au beſoin. De plus, Alphenus

gladiatorum manu, quam navibus transvectam, oppositæ cohortes in ipso flumine trucidaverant. Ita victores latus hostium invecti.

XLIV. Et mediâ acie perruptâ, fugêre passim Othoniani, Bedriacum petentes. Immensum id spatium: obstructæ strage corporum viæ [26]: quò plus cædis fuit: neque enim, civilibus bellis, capti in prædam vertuntur. Suetonius Paullinus, & Licinius Proculus, diversis itineribus, castra vitavere. Vedium Aquilam tertiædecimæ legionis legatum, iræ militum inconsultus pavor obtulit: multo adhuc die vallum ingressus, clamore seditiosorum & fugacium circumstrepitur: non probris, non manibus abstinent: desertorem proditoremque increpant; nullo proprio crimine ejus, sed more vulgi, suum quisque flagitium aliis objectantes. Titianum & Celsum nox juvit, dispositis jam excubiis, compressisque militibus, quos Annius Gallus [27] precibus, consi-

Varus amena les Bataves : ils venoient de massacrer dans le fleuve même les gladiateurs qu'on avoit fait passer sur des bateaux. Après cette victoire ils prirent l'ennemi en flanc.

XLIV. Alors l'armée d'Othon, rompue dans le milieu, s'enfuit en désordre vers Bedriac. Tout concouroit à redoubler le carnage : une route immense, des chemins embarrassés de cadavres, nul profit à se charger de prisonniers dans une guerre civile. Paulin & Proculus éviterent le camp chacun de leur côté. Une frayeur inconsidérée livra Vedius Aquila, Lieutenant de la troisieme légion, à toute la fougue du soldat. Il étoit encore grand jour quand il entra dans les retranchemens. Les fuyards & les mutins l'environnent en criant, le chargent d'injures & de coups, le traitent de déserteur & de traître. Il n'étoit pas plus coupable que les autres ; mais le vulgaire cherche sur qui rejetter ses fautes. Titien & Marius rentrerent à la faveur de la nuit, lorsque les sentinelles étoient placées, & les soldats un peu calmés par les prieres, les avis & le crédit de Gallus. Il les avoit conjurés *de ne pas mettre le comble à leur malheur, en s'égorgeant mutuellement :*

lio, auctoritate flexerat, » ne super cla-
» dem adversæ pugnæ, suismet ipsi cædi-
» bus sævirent : sive finis bello venisset,
» seu resumere arma mallent, unicum
» victis in consensu levamentum. » Ceteris fractus animus. Prætorianus miles [28], » non virtute se, sed proditione
» victum' fremebat. Ne Vitellianis qui-
» dem incruentam fuisse victoriam, pulso
» equite, raptâ legionis aquilâ : superesse
» cum ipso Othone, militum quod trans
» Padum fuerit; venire Mœsicas legio-
» nes; magnam exercitûs partem Bedria-
» ci remansisse : hos certè nondum vic-
» tos; & si ita ferret, honestiùs in acie
» perituros. » His cogitationibus truces aut pavidi, extremâ desperatione ad iram sæpius, quàm in formidinem stimulabantur.

XLV. At Vitellianus exercitus, ad quintum a Bedriaco lapidem consedit, non ausis ducibus eâdem die oppugnationem castrorum : simul voluntaria deditio sperabatur. Sed expeditis, & tantùm ad

soit qu'on poursuive la guerre ou qu'on la termine, il n'est de soulagement pour les vaincus qu'en restant unis. L'abbatement avoit saisi le reste du parti ; mais les Prétoriens s'écrioient » qu'on leur avoit fait » perdre la victoire en les trahissant : en- » core avoit-elle coûté bien du sang au » parti de Vitellius, puisque sa cavalerie » avoit été défaite, & l'aigle d'une de » ses légions enlevée. Il restoit avec Othon » toutes les troupes d'au-delà du Pô. Les » légions de Mésie arrivoient ; une grande » partie de l'armée étoit demeurée à Be- » driac. Leur défaite prétendue ne s'é- » tendoit sur aucun de ces corps. D'ail- » leurs, s'il falloit périr, ils auroient » plus de gloire à périr en combattant. » Ces réflexions leur inspiroient tour-à-tour de l'arrogance ou de la frayeur ; puis se sentant perdus sans ressource, ils en concevoient moins de crainte que de fureur.

XLV. Mais les Vitelliens s'arrêterent à cinq mille de Bedriac, parce que leurs chefs n'oserent les conduire ce même jour à l'attaque du camp. On espéroit d'ailleurs qu'il se rendroit de lui-même. Leurs armes & la victoire furent leurs

prœlium egressis munimentum fuere arma & victoria. Posterâ die, haud ambiguâ Othoniani exercitûs voluntate, & qui ferociores fuerant ad pœnitentiam inclinantibus, missa legatio : nec apud duces Vitellianos dubitatum, quominus pacem concederent. Legati paullisper retenti : [29] ea res hæsitationem attulit, ignaris adhuc an impetrassent. Mox remissâ legatione patuit vallum. Tum victi victoresque in lacrymas effusi, sortem civilium armorum miserâ lætitiâ detestantes. Iisdem tentoriis, alii fratrum, alii propinquorum vulnera fovebant. Spes & præmia in ambiguo; certa, funera & luctus : nec quisquam adeo mali expers, ut non aliquam mortem mœreret. Requisitum Orphidii legati corpus honore solito crematur : paucos necessarii ipsorum sepelivere : ceterum vulgus super humum relictum.

XLVI. Opperiebatur Otho nuncium pugnæ, nequaquam trepidus, & consilii certus. Mœsta primùm fama, dein pro-

retranchemens : comme ils ne s'étoient mis en marche qu'en vue de combattre, ils n'avoient rien apporté pour s'en procurer d'autres. Le lendemain l'armée d'Othon, du consentement de ceux qui la veille avoient paru les plus arrogans, députa pour se rendre. La paix fut accordée sans peine. Cependant les députés ne revenoient pas : on en conçut de l'inquiétude. Ils parurent enfin, & les retranchemens furent comblés. Les vainqueurs & les vaincus, fondant en larmes, déplorent le sort de la guerre civile, dont la joie est toujours mêlée d'amertume. Ils pansent ensemble, dans les mêmes tentes, les blessures, les uns d'un frere, les autres d'un parent. Les pertes sont certaines, les espérances douteuses. Il n'est personne qui n'éprouve quelque sujet d'affliction dans le camp. Le corps d'Orphidius, retrouvé parmi les morts, reçut les honneurs de la sépultute. D'autres, en petit nombre, furent inhumés par leurs amis. Le reste demeura tout à découvert dans la plaine.

XLVI. Othon, bien décidé, attendoit sans frayeur le succès de la bataille. Il se répand un bruit fâcheux. Ensuite des gens échappés du combat certifient que tout

fugi e prœlio perditas res patefaciunt. Non exſpectavit militum ardor vocem Imperatoris: bonum habere animum jubebant: ſupereſſe adhuc novas vires, & ipſos extrema paſſuros, auſuroſque: neque erat adulatio. Ire in aciem, excitare partium fortunam, furore quodam & inſtinctu [30] flagrabant. Qui procul adſtiterant, tendere manus, & proximi prenſare genua; promptiſſimo Plotio Firmo. Is prætorii præfectus, identidem orabat, » ne fidiſſimum exercitum, ne optimè » meritos milites desereret; majore ani» mo tolerari adverſa, quàm relinqui: » fortes & ſtrenuos etiam contra fortu» nam inſiſtere ſpei; timidos & ignavos » ad deſperationem formidine propera» re. » Quas inter voces, ut flexerat vultum, aut induraverat Otho, clamor & gemitus. Nec prætoriani tantùm, proprius Othonis miles, ſed præmiſſi e Mœſia, eamdem obſtinationem adventantis exercitûs, legiones Aquileiam ingreſſas, nunciabant; ut nemo dubitet potuiſſe re-

eſt

est perdu. L'ardeur des soldats leur fait prévenir le discours de l'Empereur. Ils l'exhortent à prendre courage. *Il vous reste*, disoient-ils, *des troupes fraîches*; *nous sommes disposés nous-mêmes à tout tenter à & tout souffrir.* Ils parloient sincérement. Leur propre fureur, & une impulsion involontaire, les excitoient à combattre & à relever la fortune de leur parti. Les plus éloignés du Prince levoient les mains vers lui. Les plus proches embrassoient ses genoux. Plotius Firmus, le plus empressé de tous, le conjuroit de ne point abandonner *une armée fidelle, ni des soldats qui l'avoient bien servi. Il y a*, disoit-il, *plus de courage à soutenir l'adversité qu'à s'y dérober. Les ames fortes & industrieuses poursuivent leurs projets*, *en dépit même de la fortune. La frayeur précipite les timides & les lâches dans le désespoir.* Tandis qu'il parloit, les soldats applaudissoient ou gémissoient, selon les signes qu'ils appercevoient sur le visage du Prince. Ce n'étoient pas simplement les Prétoriens, troupe dévouée spécialement à Othon; le détachement de Mésie l'assuroit *que toute leur armée étoit dans la même résolution, & que leurs légions étoient déja dans Aquilée.* Personne ne doute qu'il n'eut pu

novari bellum atrox, lugubre, incertum victis, & victoribus.

XLVII. Ipse aversus a con fis belli, » Hunc, inquit, animum, hanc virtutem » vestram ultrà periculis objicere, nimis » grande vitæ meæ pretium puto. Quantò » plus spei ostenditis, si vivere placeret, » tantò pulchrior mors erit. Experti in- » vicem sumus, ego ac fortuna: nec » tempus computaveritis: difficilius est » temperare felicitati, quâ te non putes » diu usurum. Civile bellum a Vitellio » cœpit; & ut de principatu certaremus » armis, initium illic fuit: ne plusquam » semel certemus, penes me exemplum » erit: hinc Othonem posteritas æstimet. » Fruetur Vitellius fratre, conjuge, li- » beris: mihi non ultione, neque sola- » tiis opus est. Alii diutius imperium te- » nuerint; nemo tam fortiter reliquerit. » An ego tantum Romanæ pubis, tot » egregios exercitus, sterni rursus, & » Reipub. eripi patiar? Eat hic mecum

recommencer une guerre funeste & sanglante, aussi redoutable pour le vainqueur que pour les vaincus; mais il y avoit renoncé.

» XLVII. Ce seroit acheter trop cher » ma conservation, leur dit-il, que d'ex» poser encore des amis si courageux & » si fideles. En augmentant mes espé» rances, si je voulois vivre, vous ajou» tez du lustre à ma mort. Les épreuves » entre la fortune & moi sont épuisées. » Ne dites pas que celle de mon bon» heur a duré trop peu. Il est plus » difficile de se modérer dans la jouis» sance d'un bien, quand on sent » qu'il échappe. Vitellius a commencé la » guerre civile : il m'a forcé de recourir » aux armes pour lui disputer l'Empire, » je donnerai l'exemple de les quitter dès » le premier combat. Que la postérité » juge Othon sur ces traits. Je rends à » Vitellius sa femme & ses enfans. Je » n'ai besoin ni de consolation ni de » vengeance. D'autres ont occupé plus » long-tems le trône. Personne ne l'aura » quitté si généreusement. Pourrois-je » souffrir qu'on repandît encore le sang » de tant de braves guerriers; qu'on en» levât à ma patrie tant d'armées floris» santes ! Que ma mémoire vous soit aussi

» animus, tamquam perituri pro me fueritis; sed este superstites: nec diu moremur, ego incolumitatem vestram, vos constantiam meam. Plura de extremis loqui, pars ignaviæ est: præcipuum destinationis meæ documentum habete, quòd de nemine queror; nam incusare deos vel homines, ejus est, qui vivere velit. «

XLVIII. Talia locutus, ut cuique ætas aut dignitas, comiter appellatos, irent properè, neu remanendo iram victoris asperarent: juvenes auctoritate, senes precibus movebat. Placidus ore, intrepidus verbis, intempestivas suorum lacrymas coercens, dari naves ac vehicula abeuntibus jubet: libellos epistolasque, studio erga se, aut in Vitellium contumeliis insignes, abolet: pecunias distribuit, parcè, nec ut periturus. Mox Salvium Cocceianum fratris filium primâ juventâ, trepidum & mœrentem, ultro solatus est, laudando pietatem ejus, castigando formidinem: » an Vitellium tam

» chere que si vous aviez dû mourir pour » moi ; mais vivez, & cessons de mettre » obstacle, vous à ma mort, moi à votre » tranquillité. C'est un reste de foiblesse » que de s'appésantir en mourant sur le » détail de ses pertes. Jugez de ma réso- » lution en voyant que je ne forme au- » cune plainte. Quiconque, au dernier » moment, accuse les Dieux ou les hom- » mes, regrette la vie. »

XLVIII. S'adressant ensuite avec bonté à chaque Particulier, suivant son âge ou sa dignité, il pria les vieillards, enjoignit aux jeunes gens de partir promptement, de crainte que le vainqueur ne s'aigrît de leurs délais. Il les empêcha, par son air serein & l'intrépidité de ses discours, de verser mal-à-propos des larmes, fit donner des vaisseaux ou des voitures à ceux qui devoient partir, brûla les lettres & les requêtes où l'on montroit trop de zèle pour lui, ou trop d'acharnement contre Vitellius, & distribua de l'argent avec discrétion, & non comme un homme prêt à périr. Salvius Cocceianus, son neveu, saisi d'effroi, dans un âge tendre, ne pouvoit retenir ses sanglots. Il le consola, louant la bonté de son cœur, & lui remontrant que sa crainte étoit déplacée.

» immitis animi fore, ut pro incolumi » tota domo, ne hanc quidem sibi gra- » tiam redderet? Mereri se festinato exitu » clementiam victoris. Non enim ultimâ » desperatione, sed poscente prœlium » exercitu, remisisse Reipub. novissimum » casum. Satis sibi nominis, satis posteris » suis nobilitatis quæsitum: post Julios, » Claudios, Servios, se primum in fami- » liam novam Imperium intulisse: proin- » de erecto animo capesseret vitam, neu » patruum sibi Othonem fuisse, aut obli- » visceretur umquam, aut nimium me- » minisset [31]. »

XLIX. Post quæ, dimotis omnibus, paullum requievit: atque illum, supremas jam curas animo volutantem, repens tumultus avertit, nunciatâ consternatione ac licentiâ militum: namque abeuntibus exitium minitabantur, atrocissimâ in Verginium vi, quem clausâ domo obsidebant. Increpitis seditionis auctoribus regressus, vacavit abeuntium alloquiis, donec omnes inviolati digrederentur.

» J'ai conservé la famille entiere de Vi-
» tellius : seroit-il assez cruel pour ne me
» pas payer d'un si foible retour ? Ma
» prompte mort doit le désarmer. Elle
» n'est pas l'effet du désespoir. Je me re-
» fuse aux prieres de toute une armée,
» pour sauver un dernier coup à la Répu-
» blique. J'ai suffisamment illustré notre
» nom pour mes descendans & pour moi.
» Il sera placé désormais à côté de celui
» des Jules, des Claudes & des Servius,
» après lesquels j'ai fait passer l'Empire
» dans une nouvelle Maison. Jouissez de
» la vie avec courage, N'oubliez pas qu'O-
» thon fut votre oncle ; mais craignez de
» vous en trop souvenir. »

XLIX. Ayant congédié tout le monde il prit un peu de repos. Il s'occupoit déja des soins de son dernier moment, lorsqu'une révolution subite l'en détourna. On lui annonce que les soldats ne sentent plus de frein qui les arrête. Ils menaçoient en effet de massacrer ceux qui vouloient partir. Leur fureur éclatoit surtout contre Virginius, qu'ils assiégeoient dans sa maison. Après avoir réprimandé les auteurs de la sédition, il reçut tranquillement les adieux qu'on lui voulut

Vesperascente die, sitim haustu gelidæ aquæ sedavit: tum allatis pugionibus duobus, quum utrumque pertentasset, alterum capiti subdidit: & explorato jam profectos amicos, noctem quietam, utque adfirmatur, non insomnem egit. Luce primâ [32] in ferrum pectore incubuit. Ad gemitum morientis, ingressi liberti, servique, & Plotius Firmus prætorii præfectus, unum vulnus invenere. Funus maturatum: ambitiosis id precibus petierat, ne amputaretur caput, ludibrio futurum. Tulere corpus prætoriæ cohortes, cum laudibus & lacrymis, vulnus manusque ejus exosculantes. Quidam militum, juxta rogum interfecere se; non noxâ, neque ob metum, sed æmulatione decoris, & caritate Principis: ac postea promiscuè Bedriaci, Placentiæ, aliisque in castris, celebratum id genus mortis. Othoni sepulcrum exstructum est, modicum, & mansurum [33].

L. Hunc vitæ finem habuit septimo & tricesimo ætatis anno. Origo illi e muni-

faire, jusqu'à ce que personne n'eût plus d'insulte à craindre. Sur le soir il prit un verre d'eau fraîche, essaya deux poignards, qu'il se fit apporter, en mit un sous son chevet, & s'étant assuré que tous ses amis étoient partis, il passa paisiblement la nuit. On assure même qu'il dormit. Au point du jour il se pancha la poitrine sur son poignard. Au gémissement qu'il fit en expirant, ses affranchis, ses esclaves & Plotius Firmus, Préfet du Prétoire, accoururent, & ne lui trouverent qu'une seule plaie. On se hâta de brûler son corps. Il l'avoit demandé avec beaucoup d'instance, dans la crainte que sa tête ne fût livrée aux insultes de l'ennemi. Les Prétoriens le porterent. Ils baisoient ses mains & sa blessure, & faisoient son éloge en pleurant. Quelques-uns se tuerent à son bucher : ce n'étoit ni par crainte ni par remords, mais pour imiter la mort glorieuse d'un Prince qu'ils chérissoient. Plusieurs en firent autant à Bedriac, à Plaisance & dans les autres camps. On lui construisit un tombeau dont la médiocrité garantissoit la durée.

L. Ainsi mourut ce Prince à l'âge de trente-sept ans. Il étoit originaire de Ferente, ville municipale. Son pere avoit

cipio Ferentino. Pater consularis; avus prætorius: maternum genus impar, nec tamen indecorum [34]: pueritiâ ac juventâ, qualem monstravimus: duobus facinoribus, altero flagitiosissimo, altero egregio, tantùmdem apud posteros meruit bonæ famæ, quantùm malæ. Ut conquirere fabulosa, & fictis oblectare legentium animos, procul gravitate cœpti operis crediderim; ita vulgatis traditisque demere fidem non ausim. » Die quo » Bedriaci certabatur, avem invisitatâ [35] » specie, apud Regium Lepidum celebri » luco [36] consedisse, incolæ memo» rant, nec deinde cœtu hominum, aut » circumvolitantium alitum, territam » pulsamve, donec Otho se ipse interfi» ceret: tum ablatam ex oculis: & tem» pora reputantibus, initium finemque » miraculi, cum Othonis exitu compe» tisse. »

LI. In funere ejus, novata luctu ac dolore militum seditio: nec erat, qui coerceret. Ad Verginium versi, modò ut reci-

été Consul : son aïeul Préteur. Sa mere, quoique d'une Maison moins illustre, étoit noble. Nous avons parlé de son enfance & de sa jeunesse. Deux actions, l'une détestable, l'autre glorieuse, lui mériteront autant de louanges que de blâme dans la postérité. Il ne sied pas à la majesté de l'histoire de ramasser des traits fabuleux pour amuser le lecteur : mais je n'ose supprimer les faits auxquels la croyance publique donne de l'authenticité. Le jour de la bataille de Bedriac, selon le rapport des habitans de Rhege, *un oiseau, d'une forme extraordinaire, se percha dans un bosquet très-fréquenté. Le grand nombre de personnes qui s'assemblerent pour le considérer, & la multitude d'oiseaux qui l'environnoient, en voltigeant, ne purent ni l'effrayer ni le faire changer de place.* En supputant les momens, on trouva qu'il avoit paru au commencement de la bataille, & disparu à la mort d'Othon.

LI. Les regrets & la douleur des soldats pendant ses funérailles dégénérerent en une sédition, & il ne se trouvoit personne pour la calmer. Virginius en de-

peret imperium, nunc ut legatione apud Cæcinam ac Valentem fungeretur, minitantes orabant. Verginius per aversam domûs partem furtim degressus, inrumpentes frustratus est. Earum, quæ Brixelli egerant, cohortium preces Rubrius Gallus tulit. Et venia statim impetrata, concedentibus ad victorem, per Flavium Sabinum, iis copiis, quibus præfuerat.

LII. Posito ubique bello, magna pars Senatûs extremum discrimen adiit, profecta cum Othone ab urbe, dein Mutinæ relicta. Illuc adverso de prœlio allatum: sed milites, ut falsum rumorem adspernantes, quòd infensum Othoni Senatum arbitrabantur, custodire sermones, vultum habitumque trahere in deterius: conviciis postremò ac probris causam & initium cædis quærebant: quum alius insuper metus Senatoribus instaret, ne prævalidis jam Vitellii partibus, cunctanter excepisse victoriam crederentur. Ita trepidi & utrimque anxii coeunt; nemo privatim expedito consilio, inter multos

vient l'objet : ils le prient avec menaces, tantôt d'accepter l'Empire, tantôt de faire leur paix auprès de Valens & de Cecina : mais il se déroba sécrétement par une porte de derriere, dans l'instant où ils forçoient sa maison. Rubrius Gallus présenta les soumissions des cohortes restées à Bersello. Elles furent acceptées sans peine. Flavius Sabinus se rendit aussi avec les troupes qu'il commandoit. Ainsi la guerre étoit terminée.

LII. Cependant une grande partie du Sénat, qu'Othon avoit emmenée de Rome & laissée à Modene, y courut le plus grand danger. On y avoit publié sa défaite ; mais les soldats méprisant cette nouvelle, comme fausse, & croyant les Sénateurs ennemis secrets d'Othon, épioient leurs discours, leur faisoient un crime de leur air & de leur maintien, & les insultoient à dessein de faire naître un prétexte pour les massacrer. D'un autre côté Vitellius triomphoit. Il étoit dangéreux d'applaudir trop tard à sa victoire. Dans ce double péril, ils prennent le parti de former une assemblée ; car personne n'osoit agir séparément. Chaque Particulier se lave bien plus aisément d'une faute commune à tout le corps. Pour surcroit d'embarras & de crainte,

ſocietate culpæ tutior. Onerabat paventium curas ordo Mutinenſis, arma & pecuniam offerendo, appellabatque *Patres Conſcriptos* [37] intempeſtivo honore.

LIII. Notabile inde jurgium fuit, quo Licinius Cæcina Marcellum Eprium, ut ambigua differentem, invaſit. Nec ceteri ſententias aperiebant: ſed inviſum memoriâ delationum, expoſitumque ad invidiam Marcelli nomen, irritaverat Cæcinam, ut novus adhuc, & in Senatum nuper adſcitus, magnis inimicitiis clareſceret. Moderatione meliorum diremti. Er rediere omnes Bononiam, rurſus conſiliaturi. Simul, medio temporis, plures nuncii ſperabantur, Bononiæ, diviſis per itinera [38] qui recentiſſimum quemque percunctarentur. Interrogatus Othonis libertus cauſam digreſsûs, *habere ſe ſuprema ejus mandata* reſpondit: *ipſum viventem quidem relictum, ſed ſolâ poſteritatis curâ, & abruptis vitæ blandimentis.* Hinc admiratio, & plura interrogandi pudor. Atque omnium animi in Vitellium inclinavere.

le Sénat de Modene, par un hommage fort à contre-tems, les vient ſaluer en qualité de peres conſcrits, en leur offrant des troupes & de l'argent.

LIII. Puis il ſurvient un débat fort vif. Licinius Cecina fait un crime à Marcellus de ce qu'il opine d'une maniere ambiguë. Les autres ne s'expliquoient pas plus clairement. Mais le ſouvenir des délations de Marcellus dévouoit ſon nom à l'exécration publique. C'étoit une eſpece d'amorce pour Licinius, homme nouveau, reçu depuis peu dans le Sénat, & qui cherchoit à s'illuſtrer aux dépens de quelques perſonnes puiſſantes. Des gens plus ſenſés appaiſerent la querelle, & tous les Sénateurs revinrent à Bologne, dans le deſſein d'y former une ſeconde aſſemblée. Ils eſpéroient dans l'intervalle s'inſtruire plus à fond de l'état des affaires, & diſtribuerent à cet effet des gens ſur les routes pour queſtionner tous ceux qui pourroient leur donner les nouvelles les plus récentes. Un affranchi d'Othon leur dit *qu'il portoit à Rome les dernieres volontés de ſon maître ; que ce Prince vivoit encore lorſqu'il l'avoit quitté ; mais qu'il étoit déja mort à tous les plaiſirs, & qu'il ne s'occupoit plus*

LIV. Intererat consiliis frater ejus, L. Vitellius, seque jam adulantibus offerebat; quum repente Cœnus, libertus Neronis, atroci mendacio universos perculit, adfirmans *superventu quartadecimæ legionis, junctis a Brixello viribus, cæsos victores, versam partium fortunam.* Causa fingendi fuit, ut diplomata [39] Othonis, quæ negligebantur, lætiore nuncio revalescerent. Et Cœnus quidem rapidè in urbem vectus, paucos post dies, jussu Vitellii pœnas luit. Senatorum periculum auctum, credentibus Othonianis militibus, vera esse quæ afferebantur. Intendebat formidinem, quòd publici consilii facie discessum Mutinâ, desertæque partes forent. Nec ultrà in commune congressi, sibi quisque consuluere: donec missæ a Fabio Valente epistolæ demerent metum. Et mors Othonis, quò laudabilior, eò velociùs audita.

que de ce qui regardoit la postérité. L'admiration dont on est saisi ne permet pas de faire d'autres questions, & tous les esprits inclinent pour Vitellius.

LIV. L. Vitellius, frere de ce Prince, étoit présent. On le flattoit déja, & il s'y prêtoit de bonne grace, lorsque Cenus, affranchi de Néron, déconcerta toute l'assemblée par un mensonge impudent. Il assura *que l'arrivée de la quatorzieme légion, & la jonction des troupes de Bersello, venoient de contraindre la fortune à changer de parti, & que les vainqueurs avoient été taillés en pieces.* Cenus avoit un rescrit d'Othon pour prendre des chevaux de poste. Il mentoit ainsi pour le faire valoir, parce qu'on commençoit à n'en plus faire de cas. Cette ruse fut cause qu'il arriva très-promptement à Rome. Mais il y fut mis à mort quelques jours après par ordre de Vitellius. Cependant les soldats d'Othon croyoient sa nouvelle, ce qui redoubloit le danger des Sénateurs. Le Sénat même étoit censé s'être retiré de Modene, & avoir quitté le parti d'Othon. Ils résolurent en conséquence de ne plus former d'assemblée, & chercherent leur sûreté chacun à part. Mais une letre de Valens les tranquillisa bientôt après. D'ailleurs

LV. At Romæ nihil trepidationis. Cereales ludi ex more [40] spectabantur. *Ut cessisse vitâ Othonem, & a Flavio Sabino, præfecto urbis, quod erat in urbe militum sacramento Vitellii adactum*, certi auctores in theatrum attulerunt, Vitellio plausere: populus, cum lauru ac floribus, Galbæ [41] imagines circum templa tulit, congestis in modum tumuli coronis, juxta lacum Curtii, quem locum Galba moriens sanguine infecerat. In Senatu cuncta, longis aliorum principatibus composita, statim decernuntur. Additæ erga Germanicos exercitus laudes, gratesque: & missa legatio, quæ gaudio fungeretur. Recitatæ Fabii Valentis epistolæ, ad consules scriptæ haud immoderatè: gratior Cæcinæ modestia fuit, quòd non scripsisset.

LVI. Ceterùm Italia graviùs atque atrociùs, quam bello adflictabatur: dispersi per municipia & colonias Vitelliani, spoliare, rapere, vi & stupris pol-

la mort d'Othon étoit trop héroique pour ne pas se divulguer promptement.

LV. Pendant ces troubles, Rome étoit tranquille. On célébroit, suivant l'usage, les jeux de Cérès. Des gens dignes de foi annoncent sur le théâtre qu'Othon est mort, & que Sabinus, Gouverneur de Rome, vient de faire reconnoître Vitellius par tout ce qu'il y a de troupes dans la ville. Le peuple applaudit aussitôt à Vitellius, & sortant avec les couronnes de fleurs & les lauriers dont il s'est orné pour la fête, il porte les images de Galba en pompe dans les temples, & lui fait, avec ses couronnes, une espece de catafalque à l'endroit qu'il avoit teint de son sang. Le Sénat prodigua, dans un seul décret, ce que la flatterie avoit inventé à loisir sous les autres Princes. Il ajouta des actions de graces & des félicitations aux armées de Germanie, & une députation chargée d'exprimer sa joie. On lut la lettre de Valens aux Consuls. Elle ne contenoit rien de choquant; mais la modération de Cecina, qui n'avoit point écrit, plut davantage.

LVI. Cependant l'Italie étoit en proie à des maux plus cruels que la guerre. Les Vitelliens, dispersés dans les Colonies & les municipes, s'y livroient aux rapi-

luere: in omne fas nefasque avidi, aut venales, non sacro, non profano abstinebant. Et fuere, qui inimicos suos, specie militum, interficerent. Ipsique milites, regionum gnari, refertos agros, dites dominos, in prædam, aut si repugnatum foret, ad excidium destinabant; obnoxiis ducibus, & prohibere non ausis: minùs avaritiæ in Cæcina, plus ambitionis: Valens, ob lucra & quæstus infamis, eòque alienæ etiam culpæ dissimulator. Jam pridem attritis Italiæ rebus, tantùm peditum equitumque vis damnaque & injuriæ egrè tolerabantur [42].

LVII. Interim Vitellius, victoriæ suæ nescius, ut ad integrum bellum, reliquas Germanici exercitûs vires trahebat. Pauci veterum militum in hibernis relicti, festinatis per Gallias delectibus, ut remanentium legionum nomina supplerentur. Cura ripæ Hordeonio Flacco permissa. Ipse e Britannico delectu octo

nes, aux brigandages & aux plus infâmes excès. Avides de tout envahir ou de tout vendre, ſans diſtinction de juſtice ni d'injuſtice, ils n'épargnoient ni le ſacré ni le profane. Des gens poignarderent leurs ennemis particuliers, en rejettant ces aſſaſſinats ſur les troupes. Le ſoldat lui-même, bien au fait du pays, rançonnoit les plus riches poſſeſſeurs & les meilleures contrées, & mettoit tout à feu & à ſang en cas de refus. Les chefs n'étoient pas d'un caractere à l'en empêcher. Valens, trop décrié pour ſes rapines, n'oſoit s'oppoſer à celles des autres. Cecina, moins avare, cherchoit plus à ſe ménager l'affection des troupes. L'Italie, depuis long-tems flétrie & dégradée, en étoit réduite à ne plus craindre, de la part de l'infanterie & de la cavalerie, que des affronts, des dégâts & des violences.

LVII. Cependant Vitellius, ignorant ſa victoire, entraînoit avec lui les reſtes de l'armée de Germanie, comme s'il eût été queſtion de commencer la guerre. Il laiſſa peu d'anciens ſoldats dans les quartiers d'hiver, ordonna de promptes levées dans les Gaules, pour recruter des légions, auxquelles il ne reſtoit preſque que leur nom; commit la défenſe

millia ſibi adjunxit : & paucorum dierum iter progreſſus, proſperas apud Bedriacum res, ac morte Othonis concidiſſe bellum accepit. Vocatâ concione, virtutem militum laudibus cumulat. Poſtulante exercitu, ut libertum ſuum, Aſiaticum, equeſtri dignitate donaret, inhoneſtam adulationem compeſcit Dein, mobilitate ingenii, quod palam abnuerat, inter ſecreta convivii largitur ; honoravitque Aſiaticum annulis, fœdum mancipium, & malis artibus ambitioſum.

LVIII. Iiſdem diebus, acceſſiſſe partibus utramque Mauretaniam, interfecto procuratore Albino, nuncii venere. Lucceius Albinus, a Nerone Mauretaniæ Cæſarienſi præpoſitus, additâ per Galbam Tingitanæ provinciæ adminiſtratione, haud ſpernendis viribus agebat : novemdecim cohortes, quinque alæ, ingens Maurorum numerus aderat, per latrocinia & raptus apta bello manus. Cæſo Galbâ, in Othonem pronus, nec Africâ

du Rhin à Hordeonius, & joignit à son armée huit mille hommes de l'élite de Bretagne. Après quelques jours de marche, on lui apprend la victoire de Bedriac, & la fin de la guerre par la mort d'Othon. Alors il fait l'éloge des vainqueurs en présence de son armée. Elle le prioit de faire Chevalier Romain Asiaticus son affranchi. Il rejette cette demande, comme l'effet d'une basse flatterie : ensuite il est assez inconséquent pour donner, dans un festin, ce qu'il avoit refusé publiquement. Ainsi l'on vit décoré de l'anneau de Chevalier un infâme esclave, qui ne s'étoit élevé que par des crimes.

LVIII. On vint annoncer, vers ce même tems, à l'Empereur, la réunion des deux Mauritanies à son parti, par le meurtre d'Albinus. Luceius Albinus ayant reçu de Néron l'administration de la Mauritanie Césarienne, à laquelle Galba joignit depuis celle de la Tingitane, formoit un puissant parti. Il avoit à ses ordres dix-neuf cohortes, cinq aîles de cavalerie & un grand nombre de Maures, qui sont excellens dans une guerre, à cause de leur adresse à faire des coups de main & à piller. A la mort de Galba, il inclina pour Othon : mais non content de l'A-

contentus, Hiſpaniæ, anguſto freto diremptæ, imminebat. Inde Cluvio Rufo metus; & decimam legionem propinquare littori, ut tranſmiſſurus, juſſit: præmiſſi centuriones, qui Maurorum animos Vitellio conciliarent: neque arduum fuit, magnâ per provincias Germanici exercitûs famâ. Spargebatur inſuper, ſpreto procuratoris vocabulo, Albinum inſigne regis, & Jubæ nomen uſurpare.

LIX. Ita mutatis animis, Aſinius Pollio, alæ præfectus, e fidiſſimis Albino, & Feſtus ac Scipio [43], cohortium præfecti, opprimuntur. Ipſe Albinus, dum e Tingitana provincia Cæſarienſem Mauretaniam petit, appulſus littori, trucidatur: uxor ejus, quum ſe percuſſoribus obtuliſſet, ſimul interfecta eſt: nihil eorum, quæ fierent, Vitellio anquirente: brevi auditu, quamvis magna tranſibat, impar curis gravioribus. Exercitum itinere terreſtri pergere jubet: ipſe arare flumine devehitur, nullo principali pa-

friique,

frique, il y vouloit ajouter l'Eſpagne, dont il n'étoit ſéparé que par un détroit. Cluvius le craignant, fit avancer la dixieme légion ſur les côtes, comme dans le deſſein de la faire paſſer en Afrique; mais il envoya d'abord des Centurions pour déterminer les Maures en faveur de Vitellius. Ils y réuſſirent ſans peine, à cauſe de la haute idée que les provinces avoient des armées de Germanie. Le bruit couroit d'ailleurs qu'Albinus, dédaignant de gouverner au nom d'autrui, avoit ceint le diadême, & ſe faiſoit appeller Juba.

LIX. Ainſi les eſprits étant changés, on maſſacra Aſinius Pollio, commandant d'une aîle de cavalerie, zélé partiſan d'Albinus, & les Préfets des cohortes Feſtus & Scipion. Albinus eſt enſuite tué lui-même ſur la côte où il venoit d'aborder, en allant de la Mauritanie Tingitane dans la Céſarienne. On poignarde en même tems ſa femme, qui veut s'oppoſer aux aſſaſſins. Vitellius ignora ce détail. Il n'écoutoit qu'en paſſant ceux même qui lui parloient d'affaires importantes, ſans jamais s'informer de rien. Son eſprit étoit incapable de s'occuper ſérieuſement. Tandis que l'armée continuoit ſa marche par terre, il s'embar-

ratu, sed vetere egestate conspicuus: donec Junius Blæsus, Lugdunensis Galliæ rector, genere inlustri, largus animo, & par opibus, circumdaret principis ministeria, comitaretur liberaliter, eo ipso ingratus, quamvis odium Vitellius vernilibus blanditiis velaret. Præstò fuere Lugduni victricium victarumque partium duces. Valentem & Cæcinam, pro concione laudatos, curuli suæ circumposuit. Mox universum exercitum occurrere infanti filio jubet: perlatumque, & paludamento opertum, sinu retinens, *Germanicum* appellavit, cinxitque cunctis fortunæ principalis insignibus: nimius honos inter secunda, rebus adversis in solatium cessit.

LX. Tum interfecti centuriones promptissimi Othonianorum: unde præcipua in Vitellium alienatio per Illyricos exercitus. Simul ceteræ legiones contactu, &

que ſur la Saone. Au lieu de la pompe digne de la majeſté Impériale, il n'attiroit les regards que par ſon ancienne indigence. Mais Bleſus, Gouverneur de la Gaule Lyonnoiſe, en qui la nobleſſe des ſentimens égaloit la naiſſance & les richeſſes, lui monta une maiſon, & fit lui-même partie de ſon cortége. Il y gagna de ſe faire haïr de Vitellius, qui cependant le flattoit baſſement. Les chefs des vainqueurs & des vaincus ne manquerent pas de ſe trouver à Lyon à l'arrivée de l'Empereur. Il prononça lui-même un panégyrique en honneur de Valens & de Cecina, les ayant tous deux à ſes côtés dans ſa chaire curule. Enſuite il enjoignit à toute ſon armée d'aller au-devant de ſon fils, enfant de ſix ans, le prit dans ſes bras, le revêtit de la pourpre, le ſurnomma Germanicus, accumula ſur lui toutes les prérogatives de la majeſté Impériale : honneurs prématurés s'il avoit ſçu fixer la fortune; mais il s'applaudit dans ſon malheur de s'être hâté de les lui procurer.

LX. Les plus braves Centurions du parti d'Othon furent tués alors. Rien n'aigrit davantage les troupes d'Illyrie contre Vitellius. La contagion gagna dans les autres légions, & leur jalouſie contre

adversùs Germanicos milites invidiâ, bellum meditabantur. Suetonium Paullinum, ac Licinium Proculum, tristi morâ squalidos tenuit; donec auditi, necessariis magis defensionibus, quàm honestis uterentur. Proditionem ultro imputabant; spatium longi ante prœlium itineris, fatigationem Othonianorum, permixtum vehiculis agmen, ac pleraque fortuita, fraudi suæ adsignantes: & Vitellius credidit de perfidia, & fidem absolvit. Salvius Titianus, Othonis frater, nullum discrimen adiit, pietate & ignaviâ excusatus. Mario Celso consulatus servatur: sed creditum famâ, objectumque mox in senatu Cæcilio Simplici, quòd eum honorem pecuniâ mercari, nec sine exitio Celsi voluisset: restitit Vitellius, deditque postea consulatum Simplici, innoxium & inemptum. Trachalum adversùs criminantes Galeria, uxor Vitellii, protexit.

LXI. Inter magnorum virorum discrimina (pudendum dictu) Mariccus qui-

l'armée de Germanie les pouſſoit à la révolte. Paulin & Proculus eurent la mortification d'être retenus long-tems en habits de ſupplians à la ſuite de la Cour, & de ſe voir forcés dans l'audience qu'ils obtinrent enfin, de recourir à des menſonges que la néceſſité ſeule pouvoit excuſer. *Ils avoient trahi Othon : la longueur de la marche, la fatigue des troupes, le mêlange des voitures & des vivandiers, & ce qui ne venoit que du haſard*, *étoient*, ſelon eux, *des effets de leur ruſe.* Vitellius, en conſidération de ces trahiſons, leur pardonna d'avoir été fidéles. Titien ne courut aucun danger ; c'étoit un frere qui avoit pris parti pour ſon frere ; de plus c'étoit un lâche. La place dans le Conſulat fut laiſſée à Marius. Le bruit courut que Cecilius Simplex la vouloit acheter, & perdre Marius ; (on le lui reprocha même depuis en plein Sénat.) Vitellius n'y conſentit pas, & procura dans la ſuite à Cecilius un Conſulat qui ne coûtoit ni argent ni ſang. Trachalus, également pourſuivi, fut ſauvé par la protection de Galeria, femme de l'Empereur.

LXI. Au milieu des ſcenes que la fortune donnoit aux dépens des perſonnages les plus conſidérables de l'Empire, un

dam, e plebe Boiorum, inserere sese fortunæ, & provocare arma Romana, simulatione numinum ausus est. Jamque assertor Galliarum, & deus (nomen id sibi indiderat) concitis octo millibus hominum, proximos Æduorum pagos trahebat; quum gravissima civitas, electâ juventute, adjectis a Vitellio cohortibus, fanaticam multitudinem disjecit. Captus in eo prœlio Mariccus, ac mox feris objectus, quia non laniabatur, stolidum vulgus inviolabilem credebat, donec spectante Vitellio interfectus est.

LXII. Nec ultrà in defectores, aut bona cujusquam, sævitum. Rata fuere eorum, qui acie Othonianâ ciciderant, testamenta, aut lex intestatis: prorsus, si luxuriæ temperaret, avaritiam non timeres. Epularum fœda & inexplebilis libido: ex urbe atque Italia irritamenta gulæ gestabantur, strepentibus ab utroque mari itineribus: exhausti [43] conviviorum apparatibus Principes civitatum: vastabantur ipsæ civitates: dege-

nommé Mariccus, de la lie du peuple Boyen, oſa jouer auſſi ſon rôle, & s'autoriſer de la divinité pour braver nos armes. Déja, ſous le nom du Dieu libérateur des Gaules, il inquiétoit les frontieres des Eduens, à la tête d'un corps de huit mille hommes. Mais la Cité, trop ſenſée pour donner dans ces rêveries, leva des troupes & diſperſa ces fanatiques, aidée de quelques cohortes de Vitellius. Mariccus fut pris dans le combat, & livré aux bêtes. Comme elles ne le déchiroient pas, le peuple avoit la ſottiſe de le croire invulnérable. Mais on le tua en préſence de l'Empereur.

LXII. Les pourſuites contre le parti d'Othon étoient ceſſées. On ne confiſqua le bien de perſonne. Les teſtamens de ceux qui étoient morts dans le combat eurent lieu, ou les Loix à leur défaut. L'avarice n'étoit point à craindre de la part de Vitellius, s'il avoit pu commander à ſa gourmandiſe. Mais il n'étoit pas poſſible d'aſſouvir ſon infâme intempérance. Rome & l'Italie, occupées à lui inventer & voiturer des mêts, faiſoient retentir les routes des deux mers du bruit des charriots. Les chefs des Cités ſe ruinerent en apprêt de feſtins : les

nerabat a labore ac virtute miles, assuetudine voluptatum, & contemptu ducis [44]. Præmisit in urbem edictum, quo *vocabulum Augusti differret, Cæsaris non reciperet, quum de potestate nihil detraheret. Pulsi Italiâ mathematici* [45]. *Cautum severè, ne equites Romani ludo & arenâ polluerentur.* Priores id Principes pecuniâ, & sæpius vi, perpulerant: ac pleraque municipia & coloniæ æmulabantur, corruptissimum quemque adolescentium pretio inlicere.

LXIII. Sed Vitellius, adventu fratris, & inrepentibus dominationis magistris, superbior & atrocior, occidi Dolabellam jussit, quem in coloniam Aquinatem sepositum ab Othone, retulimus. Dolabella, auditâ morte Othonis, urbem introierat: id ei Plancius Varus, præturâ functus, ex intimis Dolabellæ amicis, apud Flavium Sabinum, præfectum urbis, objecit, *tamquam ruptâ custodiâ, ducem se*

villes mêmes furent dévaſtées, & les ſoldats, amollis par l'habitude des plaiſirs, perdoient le goût de la vertu militaire ſous un chef qui la mépriſoit. Son arrivée à Rome fut précédée par un Edit dont voici la ſubſtance. *Il différoit de prendre le nom d'Auguſte, & rejettoit celui de Céſar, ſans renoncer en rien à l'autorité de ſes prédéceſſeurs. Il chaſſoit les Mathématiciens, de l'Italie. Il défendoit, ſous des peines grieves, aux Chevaliers de ſe donner en ſpectacle ſur le théâtre ou dans l'arène.* Les Empereurs précédens les avoient ſouvent engagés à cette baſſeſſe par argent ou par force, & la plûpart des municipes & des colonies ſe piquoient d'y amorcer à l'envi les jeunes nobles, après qu'ils s'étoient ruinés.

LXIII. Vitellius, rendu plus arrogant & plus cruel par l'arrivée de ſon frere, & par les leçons de deſpotiſme qu'inſinuoient les courtiſans, fit mourir Dolabella, qu'Othon, comme nous l'avons dit, avoit fait conduire dans la colonie d'Aquin. Dolabella, ſi-tôt qu'il avoit appris la mort d'Othon, s'étoit rendu dans Rome. Ce fut un prétexte pour Plancius Varus, ancien Préteur, ſon intime ami, de le déférer à Sabinus, Préfet de la ville, comme ayant forcé ſa priſon, en

victis partibus ostentásset : addidit tentatam cohortem ; quæ Ostiæ ageret : nec ullis tantorum criminum [46] probationibus in pœnitentiam versus, seram veniam post scelus quærebat. Cunctantem super tanta re Flavium Sabinum, Triaria, L. Vitellii uxor, ultra feminam ferox, terruit ne periculo Principis famam clementiæ affectaret. Sabinus, suopte ingenio mitis, ubi formido incessisset, facilis mutatu, & in alieno discrimine sibi pavens, ne adlevasse videretur, impulit ruentem.

LXIV. Igitur Vitellius, metu & odio, quòd Petroniam, uxorem ejus, mox Dolabella in matrimonium [47] accepisset, vocatum per epistolas, vitatâ Flaminiæ viæ celebritate, devertere Interamnium, atque ibi interfici jussit. Longum interfectori visum : in itinere ac tabernâ projectum humi jugulavit : magna cum invidia novi principatûs, cujus hoc primum specimen noscebatur. Et Triariæ licentiam, modestum e proximo exemplum

vue de donner un chef au parti vaincu. Il ajouta qu'il avoit tenté de gagner la cohorte d'Oſtie. L'accuſé montra pendant la diſcuſſion de ces énormes griefs, une aſſurance dont on lui fit un crime, & s'aviſa trop tard de demander grace. Sabinus, dans une affaire de cette importance, héſitoit. *Prétendez-vous*, lui dit Triaria, femme de L. Vitellius, dont la cruauté démentoit le ſexe, *établir la renommée de votre clémence aux dépens de la sûreté du Prince?* La douceur naturelle de Sabinus n'étoit pas à l'épreuve de la crainte. Il appréhenda de périr avec un homme qu'il voyoit au bord du précipice. Il l'y jetta, pour n'être pas ſoupçonné de l'en avoir voulu ſauver.

LXIV. Vitellius, intimidé, haïſſant d'ailleurs Dolabella, qui avoit épouſé Petronia ſa premiere femme, preſque auſſi-tôt après ſon divorce, mande *de feindre de le lui amener; d'éviter la voie Flaminia, parce qu'elle eſt trop fréquentée; de le conduire juſqu'à Interamne & de l'y poignarder.* Le terme parut long à l'aſſaſſin : il le renverſa dans une hôtellerie ſur la route & l'y égorgea. Ce début du nouvel Empereur fit très-mal augurer pour la ſuite. On ſut d'autant plus mauvais gré à Triaria d'avoir oſé pren-

onerabat, Galeria Imperatoris uxor, non immixta triſtibus, & pari probitate mater Vitelliorum, Sextilia, antiqui moris. Dixiſſe quin etiam, ad primas filii ſui epiſtolas, ferebatur, *non Germanicum a ſe, ſed Vitellium genitum.* Nec ullis poſtea fortunæ inlecebris, aut ambitu civitatis, in gaudium evicta, domûs ſuæ tantùm adverſa ſenſit.

LXV. Digreſſum a Lugduno Vitellium, M. Cluvius Rufus adſequitur, omiſsâ Hiſpaniâ; lætitiam & gratulationem vultu ferens, animo anxius, & petitum ſe criminationibus gnarus. Hilarius Cæſaris libertus [48] detulerat, *tamquam audito Vitellii & Othonis principatu, propriam ipſe potentiam, & poſſeſſionem Hiſpaniarum tentaſſet: eòque diplomatibus nullum Principem præſcripſiſſet. Interpretabatur quædam ex orationibus ejus, contumelioſa in Vitellium, & pro ſe ipſo popularia.* Auctoritas Cluvii præva-

dre part à cette intrigue, qu'elle avoit ſous les yeux les exemples de Galeria, femme de l'Empereur, qui n'uſa jamais de ſon crédit pour nuire, & de Sextilia, mere des Vitellius, dont les mœurs étoient dignes de l'ancien tems. On rapporte même que lorſque ſon fils lui manda ſon élévation à l'Empire, elle s'écria qu'*elle étoit la mere de Vitellius & non de Germanicus*. Dans la ſuite ni les careſſes de la fortune, ni les applaudiſſemens de Rome, n'exciterent de joie dans ſon cœur. Il ne fut ſenſible qu'aux malheurs de ſa maiſon.

LXV. Cluvius ayant quitté l'Eſpagne, joignit Vitellius à ſa ſortie de Lyon. Il venoit, en apparence, pour le féliciter & lui témoigner ſa joie. Mais il étoit réellement dévoré d'inquiétudes. Hilaire, affranchi de Céſar, l'avoit accuſé *d'avoir voulu s'emparer de l'Eſpagne pour lui-même au commencement de la guerre d'Othon & de Vitellius, & de n'avoir en conſéquence nommé ni l'un ni l'autre dans ſes Edits*. Il citoit de plus une de ſes harangues, dans laquelle on lui pouvoit ſoupçonner l'intention de ſe concilier les eſprits & de décrier Vitellius. Mais l'accuſé s'acquit un tel aſcendant ſur l'Empereur, que ce Prince ſe porta de lui-

luit, ut puniri ultro libertum suum Vitellius juberet: Cluvius comitatui Principis adjectus, non ademptâ Hispaniâ, quam rexit absens, exemplo L. Arruntii: eum Tiberius Cæsar ob metum, Vitellius Cluvium nullâ formidine, retinebat. Non idem Trebellio Maximo honos: profugerat Britanniâ, ob iracundiam militum: missus est in locum ejus, Vectius Bolanus e præsentibus.

LXVI. Angebat Vitellium victarum legionum, haudquaquam fractus animus: sparsæ per Italiam, & victoribus permixtæ, hostilia loquebantur: præcipua quartadecimanorum ferocia, qui se victos abnuebant: *quippe Bedriacensi acie, vexillariis tantùm pulsis, vires legionis non adfuisse.* Remitti eos in Britanniam, unde a Nerone exciti erant, placuit; atque interim Batavorum cohortes unà tendere, ob veterem adversùs quartadecimanos discordiam: nec diu, in tantis armatorum odiis, quies fuit. Augustæ Taurinorum, dum opificem quemdam

même à punir son affranchi, & créa pour Cluvius une nouvelle place dans sa maison sans le priver de son gouvernement. Cluvius l'administra par ses Lieutenans, comme avoit fait autrefois L. Arruntius. Tibere avoit retenu ce dernier parce qu'il le craignoit; au lieu que Vitellius n'appréhendoit rien de Cluvius. On n'eut pas le même égard pour Trebellius Maximus, que le soulévement des troupes avoit chassé de Bretagne. L'Empereur choisit dans sa Cour Vectius Bolanus pour le remplacer.

LXVI. Les légions vaincues, aussi fieres qu'avant leur défaite, & répandues dans l'Italie parmi les vainqueurs, inquiétoient Vitellius. Leur langage étoit celui d'un ennemi. La quatorzieme légion sur-tout se vantoit de n'avoir point été battue. *On n'avoit défait qu'un de ses détachemens à Bedriac. Le reste, qui faisoit sa principale force, étoit alors absent.* Il parut à propos de la renvoyer en Bretagne, d'où Néron l'avoit tirée, & de lui rejoindre, en attendant les cohortes Bataves, parce qu'elle étoit brouillée avec elles. Il n'étoit pas possible à des gens armés, qui se haïssoient mortellement, de demeurer long-tems paisibles. Un Batave traite à Turin un ou-

Batavus ut fraudatorem insectatur, legionarius ut hospitem tuetur; sui cuique commilitones aggregati, a conviciis ad cædem transiere: & prœlium atrox arsisset, ni duæ prætoriæ cohortes, causam quartadecimanorum secutæ, his fiduciam, & metum Batavis fecissent: quos Vitellius agmini suo jungi, ut fidos; legionem, Graiis Alpibus traductam, eo flexu itineris ire jubet, quo Viennam vitarent: namque & Viennenses timebantur. Nocte, quâ proficiscebatur legio, relictis passim ignibus, pars Taurinæ coloniæ ambusta: quod damnum, ut pleraque belli mala, majoribus aliarum urbium cladibus oblitteratum. Quartadecimani postquam Alpibus degressi sunt, seditiosissimus quisque signa Viennam ferebant: consensu meliorum compressi, & legio in Britanniam transvecta.

LXVII. Proximus Vitellio e prætoriis cohortibus metus erat, separati primùm, deinde, addito honestæ missionis lenimento, arma ad Tribunos suos defere-

vrier de *fripon*; un Légionnaire ſe plaint qu'on inſulte ſon hôte. Chacun prend parti pour les ſiens. On s'injurie, on en vient aux mains. Le combat auroit été tres-ſanglant, ſi deux cohortes Prétoriennes, ſe joignant aux Légionnaires, qu'elles enhardiſſoient, n'euſſent intimidé les Bataves. Vitellius retint ces derniers dans ſon armée, les jugeant fort affectionnés à ſa perſonne, & fit paſſer la légion par les Alpes Grecques, avec ordre de prendre un détour pour éviter Vienne, dont il ne ſe défioit pas moins. La nuit du départ de la légion, une partie de Turin fut réduite en cendres à l'occaſion des feux que les ſoldats avoient laiſſés. Les pertes immenſes de villes plus conſidérables firent bientôt oublier ce malheur, ainſi que la plûpart des déſaſtres de la guerre. Les ſéditieux, après être deſcendus des Alpes, vouloient faire marcher les étendarts du côté de Vienne. Les gens ſenſés s'y oppoſerent, & toute la légion fut embarquée pour la Bretagne.

LXVII. L'Empereur ne redoutoit gueres moins les Prétoriens. Il les caſſa d'abord; puis il adoucit cette mortification, en accordant à chaque Particulier une retraite honorable. Ils remettoient leurs

bant : donec motum a Vespasiano bellum crebresceret : tum, resumptâ militiâ, robur Flavianarum partium fuere. Prima classicorum legio in Hispaniam missa, ut pace & otio mitesceret : undecima ac septima suis hibernis redditæ : tertiadecimani struere amphitheatra jussi : nam Cæcina Cremonæ, Valens Bononiæ, spectaculum gladiatorum edere parabant : numquam ita ad curas intento Vitellio, ut voluptatum oblivisceretur.

LXVIII. Et quidem partes modestè distraxerat : apud victores orta seditio, ludicro initio, nisi numerus cæsorum invidiam bello [49] auxisset. Discubuerat Vitellius Ticini, adhibito ad epulas Verginio. Legati tribunique, ex moribus Imperatorum, severitatem æmulantur, vel tempestivis conviviis gaudent : perinde miles intentus, aut licenter agit. Apud Vitellium omnia indisposita, temulenta, pervigiliis ac Bacchanalibus, quàm disciplinæ & castris propiora. Igitur duo-

armes entre les mains des Tribuns, lorſque le bruit de la guerre de Veſpaſien ſe confirma. Ils les reprirent, & furent un des principaux appuis de ſon parti. On envoya la premiere légion de flotte en Eſpagne, afin qu'elle eût le tems d'y calmer ſon humeur turbulente. L'onzieme & la ſeptieme furent replacées dans leurs quartiers d'hiver. On retint la troiſieme pour conſtruire des amphithéâtres, parce que Cecina préparoit un combat de gladiateurs à Crémone, & Valens un autre à Bologne; car les affaires n'occupoient jamais aſſez Vitellius pour lui faire oublier les plaiſirs.

LVIII. Le parti vaincu ſe trouvoit ainſi diſperſé ſans éclat, lorſqu'il s'éleva une ſédition parmi les vainqueurs. Un ſimple jeu la fit naître; mais elle parut encore plus funeſte par la guerre qu'elle occaſionna, que par le nombre de ceux qui périrent alors. L'Empereur avoit invité Virginius à un grand repas dans Padoue. Les Officiers ſe prêtent aux plaiſirs ou s'y refuſent, ſuivant le goût de leurs chefs, & la diſcipline parmi le ſoldat ſe reſſent toujours de leurs exemples. Nul ordre dans l'armée de Vitellius, une ivreſſe perpétuelle; c'étoit plutôt un amas de gens célébrant nuit & jour des bacha-

bus militibus, altero legionis quintæ; altero e Gallis auxiliaribus, per lasciviam, ad certamen luctandi accensis, postquam legionarius prociderat, insultante Gallo, & iis, qui ad spectandum convenerant, in studia diductis; erupere legionarii in perniciem auxiliorum, ac duæ cohortes interfectæ. Remedium tumultûs fuit alius tumultus: pulvis procul, & arma adspiciebantur: conclamatum repente, quartamdecimam legionem, verso itinere, ad prœlium venire: sed erant agminis coactores: agniti dempsere sollicitudinem. Interim Verginii servus fortè obvius, ut percussor Vitellii insimulatur: & ruebat ad convivium miles, mortem Verginii exposcens. Ne Vitellius quidem, quamquam ad omnes suspiciones pavidus, de innocentia ejus dubitavit: ægre tamen cohibiti, qui exitium viri consularis, & quondam ducis sui flagitabant. Nec quemquam sæpius, quàm Verginium, omnis seditio infestavit: manebat admiratio viri, & fama; sed oderant, ut fastiditi.

nales, qu'un camp ſoumis à des loix. Un ſoldat de la cinquieme légion, & un auxiliaire des Gaules, s'étoient mis à lutter enſemble en badinant. Le Gaulois ſe moquoit du Légionnaire qu'il avoit renverſé. Les ſpectateurs s'échauffent tellement pour l'un ou pour l'autre, que les Légionnaires fondent ſur les auxiliaires à deſſein de les maſſacrer, & paſſent deux cohortes au fil de l'épée. Un nouveau tumulte fit ceſſer le premier. Des gens armés paroiſſoient à travers un tourbillon de pouſſiere. On s'écrie que *la quatorzieme légion revient pour livrer bataille.* On ſe raſſuroit en voyant que c'étoit l'arriere-garde de l'armée, quand un eſclave de Virginius vint à paſſer. On publie qu'il *va tuer l'Empereur.* On court à la ſalle du feſtin; on demande la mort de Virginius. Le plus léger ſoupçon faiſoit friſſonner Vitellius. Cependant il ne douta pas de l'innocence de Virginins dans cette conjoncture; mais il eut bien de la peine à calmer ces mutins, qui vouloient que, ſur leurs inſtances, on mît à mort un Conſulaire, autrefois leur Général. Jamais Chef ne fut plus en butte à toutes les ſéditions. Les ſoldats continuoient d'admirer ce grand homme. Ils reſpectoient ſa renommée; mais ils le

LXIX. Poſtero die, Vitellius, Senatûs legatione, quam ibi opperiri juſſerat, auditâ, tranſgreſſus in caſtra, ultro pietatem militum collaudavit: frementibus auxiliis, tantum impunitatis, atque arrogantiæ legionariis acceſſiſſe. Cohortes Batavorum, ne quid truculentius auderent, in Germaniam remiſſæ, principium interno ſimul externoque bello parantibus fatis. Reddita civitatibus Gallorum auxilia, ingens numerus, & primâ ſtatim defectione, inter inania belli aſſumptus. Ceterùm, ut largitionibus affectæ jam Imperii opes ſufficerent, amputari legionum auxiliorumque numeros jubet, vetitis ſupplementis: & promiſcuæ miſſiones offerebantur: exitiabile id Reipub. ingratum militi, cui eadem munia inter paucos, periculaque ac labor crebriùs redibant: & vires luxu corrumpebantur, contra veterem diſciplinam, & inſtituta majorum, apud quos virtute, quàm pecuniâ, res Romana meliùs ſtetit.

haïssoient, comme ayant dédaigné leurs offres.

LIX. Le lendemain Vitellius, après avoir donné audience aux députés du Sénat dans l'endroit où il leur avoit ordonné de l'attendre, vint au camp, & loua le zèle des soldats pour sa personne. Les auxiliaires frémissoient de rage en voyant à quel point étoit parvenue l'arrogance & l'impunité des légions. On renvoya les cohortes Bataves en Germanie, de peur qu'elles ne se portassent à des extrêmités plus fâcheuses. C'est ainsi que les destinées préparoient en même tems la guerre au dedans & au dehors. On rendit aux Cités des Gaules une multitude d'auxiliaires, qu'on n'avoit levés que pour la montre au commencement de la révolte. Vitellius, afin de trouver dans les fonds de l'Empire, déja entamés, de quoi fournir à ses largesses, diminua le nombre des compagnies dans les légions & les auxiliaires; défendit les recrues, & fit offrir des congés à quiconque en vouloit; politique funeste à la République & onéreuse aux soldats, qui restant en petit nombre, avoient les mêmes travaux, les mêmes dangers à partager entre eux, & voyoient leur tour revenir sans cesse. D'ailleurs le luxe éner-

LXX. Inde Vitellius Cremonam flexit, & ſpectato munere Cæcinæ, inſiſtere Bedriacenſibus campis, ac veſtigia recentis victoriæ luſtrare oculis, concupivit. Fœdum atque atrox ſpectaculum : intra quadrageſimum pugnæ diem lacera corpora, trunci artus, putres virorum equorumque formæ, infecta tabo humus, protritis arboribus ac frugibus, dira vaſtitas : nec minùs inhumana pars viæ, quam Cremonenſes lauru roſiſque conſtraverant, exſtructis altaribus, cæſiſque victimis, regium in morem : quæ læta in præſens, mox perniciem ipſis fecere. Aderant Valens & Cæcina, monſtrabantque pugnæ locos : *hinc erupiſſe legionum agmen, hinc equites coortos : inde circumfuſas auxiliorum manus.* Jam Tribuni Præfectique, ſua quiſque facta extollentes, falſa, vera, aut majora vero miſcebant. Vulgus quoque militum, clamore & gaudio,

voit

voit leurs forces ; il étoit contraire aux loix & à l'eſprit de nos ancêtres. La vertu maintenoit mieux l'Etat dans ſa ſplendeur que l'argent.

LXX. L'Empereur ſe rendit enſuite à Crémone. Après avoir aſſiſté au combat de gladiateurs, que lui donnoit Cecina, il fut curieux de ſe tranſporter ſur les champs de Bedriac, & de voir, de ſes propres yeux, les marques récentes de ſa victoire ; ſpectacle cruel & revoltant ! une terre couverte d'un ſang infect & corrompu, des reſtes informes d'hommes & de chevaux égorgés depuis quarante jours, des membres diſperſés & méconnoiſſables, des moiſſons détruites, des arbres fracaſſés, une vaſte campagne ravagée. L'humanité n'avoit pas moins à ſouffrir en voyant que les habitans de Crémone avoient jonché la chauſſée de laurier & de fleurs, & diſpoſé des autels, où l'on immoloit des victimes, comme pour le triomphe d'un Roi : joie déplacée, qui ne tarda pas à leur être funeſte. Cecina & Valens étoient préſens. Ils expliquoient à l'Empereur le détail du combat : *ici donna la cavalerie ; là les légions : les auxiliaires étoient diſtribués dans ces poſtes.* Les Tribuns & les Préfets racontoient leurs proueſſes ;

deflectere viâ, ſpatia certaminum recognoſcere; aggerem armorum, ſtrues corporum intueri, mirari. Et erant quos varia ſors rerum, lacrymæque & miſericordia ſubiret: at non Vitellius flexit oculos, nec tot millia inſepultorum [50] civium exhorruit: lætus ultro, & tam propinquæ ſortis ignarus, inſtaurabat ſacrum diis loci.

LXXI. Exin Bononiæ a Fabio Valente gladiatorum ſpectaculum editur, advecto ex urbe cultu. Quantòque magis propinquabat, tantò corruptius iter, immixtis hiſtrionibus & ſpadonum gregibus, & cetero Neronianæ aulæ ingenio: namque & Neronem ipſum Vitellius admiratione celebrabat, ſectari cantantem ſolitus, non neceſſitate, quâ honeſtiſſimus quiſque, ſed luxu, & ſaginæ mancipatus emptuſque. Ut Valenti & Cæcinæ vacuos honoris menſes aperiret, coartati [51] alio-

chacun tâchoit d'embellir les ſiennes, ſouvent aux dépens de la vérité. Le ſoldat s'écartoit de la chauſſée en jettant des cris de joie, reconnoiſſoit les lieux où il avoit combattu, & s'étonnoit lui-même de tant de monceaux d'armes & de cadavres. Il s'en trouva à qui des réflexions ſur l'inconſtance des choſes humaines, & la compaſſion arracherent des larmes; mais l'impitoyable Vitellius conſidéra d'un œil ſec & ſatisfait ces milliers de citoyens ſans ſépulture. Il offrit avec joie un ſacrifice aux Dieux de cet endroit, ignorant le ſort qui le menaçoit de ſi près.

LXXI. Il vit enſuite à Bologne un combat de gladiateurs, pour lequel Valens avoit fait venir des décorations de Rome. Sa marche devenoit plus licentieuſe à meſure qu'il approchoit de la Capitale, par le mêlange des farceurs & des troupes d'eunuques avec le ſoldat. Tout ce qu'on avoit goûté à la cour de Néron s'y reproduiſit : car Vitellius parloit ſouvent avec admiration de ce Prince, qu'il avoit ſuivi de théâtre en théâtre, non par néceſſité, comme les plus gens de bien, mais entraîné & ſubjugué par l'appas du luxe & de la bonne chere. Il trouva moyen de faire Valens & Ce-

rum consulatus, dissimulatus Martii Macri [52] tamquam Othonianarum partium ducis: & Valerium Marinum, destinatum a Galba consulem, distulit, nullâ offensâ, sed mitem, & injuriam segniter laturum. Pedanius Costa omittitur, ingratus Principi ut adversùs Neronem ausus, & Verginii exstimulator. Sed alias protulit causas: actæque insuper Vitellio gratiæ, consuetudine servitii.

LXXII. Non ultra paucos dies, quamquam acribus initiis cœptum, mendacium valuit. Exstiterat quidam, *Scribonianum* [53] *se Camerinum* ferens, *Neronianorum temporum metu in Istria occultatum, quòd illic clientelæ & agri veterum Crassorum, ac nominis favor manebat.* Igitur deterrimo quoque in argumentum fabulæ assumpto, vulgus credulum, & quidam militum, errore veri, seu turbarum studio, certatim aggregabantur; quum pertractus ad Vitellium, interrogatusque *quisnam mortalium esset*,

cina Consuls, aux dépens de ceux qu'on avoit déja nommés. Il ne fut plus question de Macer pour cette dignité, parce qu'il avoit commandé pour Othon. Valerius Marinus, choisi par Galba, fut différé. On ne lui reprochoit rien; mais il étoit naturellement doux. On savoit qu'il digéreroit paisiblement cet affront. Pedanius Costa fut rayé : il déplaisoit au Prince pour avoir sollicité Virginius contre Néron. Ces motifs ne furent pas ceux que Vitellius fit entendre : il reçut des remercimens au lieu de plaintes ; tant on étoit fait à l'esclavage.

LXXII. Une imposture qui causa d'abord beaucoup de bruit, ne dura cependant que peu de jours. Un homme se donnoit pour Scribonianus Camerinus. *La crainte de Néron l'avoit tenu caché*, disoit-il, *dans l'Istrie, où le nom des Crassus étoit fort considéré, à cause du grand nombre de cliens & des riches possessions qu'y avoient eu leurs ancêtres.* S'étant étayé de quelques bandits pour jouer son rôle, il attroupoit déja la populace, toujours crédule, & quelques soldats abusés ou ravis de causer du trouble. On le traîne devant l'Empereur : on lui demande quel il est. Il se coupoit dans ses réponses : il fut d'ailleurs reconnu par

postquam nulla dictis fides, & a domino noscebatur, conditione fugitivus, nomine *Geta*, sumptum de eo supplicium in servilem modum.

LXXIII. Vix credibile memoratu est, quantum superbiæ socordiæque Vitellio adoleverit, postquam speculatores e Syria Judæaque, adactum in verba ejus Orientem nunciavere. Nam etsi vagis adhuc & incertis auctoribus, erat tamen in ore famaque Vespasianus, ac plerumque ad nomen ejus Vitellius excitabatur. Tum ipse, exercitusque, ut nullo æmulo, sævitiâ, libidine, raptu, in externos mores proruperant.

LXXIV. At Vespasianus bellum armaque, & procul vel juxtà sitas vires, circumspectabat. Miles ipsi adeo paratus, ut præeuntem sacramentum, & fausta Vitellio omnia precantem, per silentium audierint. Muciani animus nec Vespasiano alienus, & in Titum pronior. Præfectus Ægypti, Alexander, consilia so-

ſon maître pour un eſclave nommé Geta. On le punit du ſupplice des eſclaves.

LXXIII. On auroit peine à croire juſqu'où l'orgueil & l'indolence de Vitellius s'accrurent, lorſque des ſoldats envoyés de Syrie & de Judée l'eurent aſſuré que l'Orient lui avoit prêté ſerment de fidélité. La renommée, quoique ſur des bruits vagues, & ſans citer de garants, avoit déja parlé de Veſpaſien. Son nom paſſoit de bouche en bouche. Il avoit quelquefois tiré Vitellius de ſa léthargie ; mais depuis cet inſtant la cruauté, les débauches & les violences de l'armée & de ſon chef, qui ne ſe croyoient aucun rival, les précipiterent dans tous les déſordres des Cours étrangeres.

LXXIV. Cependant la guerre, ſes préparatifs, les forces ſituées aux environs, celles des contrées éloignées ſe préſentoient à l'eſprit de Veſpaſien : une armée ſi fort à ſa diſpoſition, qu'elle avoit gardé le ſilence, tandis qu'il énonçoit la formule du ſerment, & les vœux pour la proſpérité de Vitellius. Mucien qui, ſans lui être contraire, inclinoit plus pour Titus : Alexandre, Préfet

ciaverat. Tertiam legionem, quòd e Syria in Mœſiam tranſiſſet, ſuam numerabat: ceteræ Illyrici legiones ſecuturæ ſperabantur. Namque omnes exercitus flammaverat arrogantia venientium a Vitellio militum, quòd truces corpore, horridi ſermone, ceteros, ut impares, irridebant. Sed in tanta mole belli plerumque cunctatio; & Veſpaſianus modò in ſpem erectus, aliquando adverſa reputabat: *Quis ille dies foret, quo ſexaginta ætatis annos, & duos filios juvenes bello permitteret? Eſſe privatis cogitationibus regreſſum, &, prout velint, plus minùſve ſumi ex fortuna: imperium cupientibus nihil medium inter ſumma & præcipitia.*

LXXV. Verſabatur ante oculos Germanici exercitûs robur, notum viro militari: » Suas legiones civili bello inexper-» tas; Vitellii, victrices: & apud victos, » plus querimoniarum, quàm virium: » fluxam per diſcordias militum fidem, » & periculum ex ſingulis. Quid enim

d'Egypte, d'intelligence avec lui : la troisieme légion, qu'il pouvoit compter pour une des siennes, parce qu'elle étoit passée de Syrie en Mésie ; des espérances que les autres légions d'Illyrie suivroient son exemple ; car toutes les troupes étoient irritées de l'arrogance des soldats venus de l'armée de Vitellius, qui railloient, comme indignes d'eux, tous ceux qui n'avoient ni leur air farouche ni leur langage barbare. Mais dans une guerre de cette importance Vespasien hésitoit quelquefois : tantôt l'espérance l'animoit : tantôt il étoit frappé des inconvéniens. *Quel jour, que celui où il livreroit aux hasards de la guerre un vieillard de soixante ans & deux fils en adolescence ! Dans toute autre démarche, on peut revenir sur ses pas : on est libre de se livrer plus ou moins à la fortune. Dans celles qu'on fait vers l'Empire, point de milieu entre le précipice & le trône.*

LXXV. Il se remettoit sous les yeux la valeur des troupes Germaniques. Sa science militaire le rendoit capable d'en bien juger. *Nulle épreuve de ses légions contre les citoyens. Celles de Vitellius déja victorieuses : plus de murmures que de force parmi les vaincus : nul fond à faire sur la fidélité des troupes dans une guerre*

» profuturas cohortes alasque, si unus » alterque præsenti facinore paratum ex » diverso præmium petat? Sic Scribonia» num [54] sub Claudio interfectum; sic » percussorem ejus, Volaginium [55], e » gregario ad summa militiæ provectum. » Faciliùs universos impelli, quàm sin» gulos vitari. »

LXXVI. His pavoribus nutantem, & alii legati amicique firmabant, & Mucianus, post multos secretosque sermones, jam & coràm ita locutus: » Omnes » qui magnarum rerum consilia susci» piunt, æstimare debent, an quod in» choatur, Reipub. utile, ipsis glorio» sum, aut promptum effectu, aut certè » non arduum sit. Simul ipse, qui sua» det, considerandus est, adjiciatne con» silio periculum suum: &, si fortuna » cœptis adfuerit, cui summum decus » adquiratur. Ego te, Vespasiane, ad » Imperium voco, tam salutare Reipub. » quàm tibi magnificum. Juxta deos, in » tua manu positum est. Nec speciem adu-

civile : des dangers de la part de chaque soldat : qu'un ſeul, ou deux d'entre eux, aſpirent à mériter, par un aſſaſſinat, les récompenſes promiſes de l'autre côté : que ſerviront alors les aîles & les cohortes ? Scribonianus avoit été poignardé de la ſorte ſous Claude. Volaginius, ſon meurtrier, de ſimple ſoldat, étoit parvenu aux premiers grades. Il eſt plus aiſé de faire mouvoir tout un corps, que de ſe garantir de chaque particulier.

LXXVI. Les autres Lieutenans & les amis de Veſpaſien s'efforçoient de diſſiper ſes craintes. Mucien, après l'avoir pluſieurs fois entretenu ſécrétement, lui tint ce diſcours en leur préſence : » Celui qui prend conſeil ſur une entrepriſe » importante, doit examiner ſi elle ſera » utile à la République, glorieuſe pour » lui, & ſans difficultés, du moins inſurmontables. Il doit auſſi regarder ſi » ceux qui l'y engagent partagent le danger, & à qui, d'eux ou de lui, le ſuccès ſera le plus d'honneur. Veſpaſien, » je vous appelle à l'Empire : ainſi l'exige » le ſalut de l'Etat & le ſoin de votre » gloire ; il dépend de vous, après les » Dieux, d'y réuſſir. La flatterie ne peut » avoir lieu en ceci. Se faire élire après » Vitellius, eſt preſque un affront plu-

» lantis expaveris : a contumelia, quàm a
» laude propius fuerit, post Vitellium
» eligi. Non adversùs divi Augusti acer-
» rimam mentem, nec adversùs cautis-
» simam Tiberii senectutem, ne contra
» Caii quidem, aut Claudii, vel Nero-
» nis, fundatam longo Imperio domum
» exsurgimus : cessisti etiam Galbæ ima-
» ginibus : torpere ultrà, & polluendam
» perdendamque Rempub. relinquere,
» sopor & ignavia videretur, etiamsi tibi,
» quàm inhonesta, tam tuta servitus esset.
» Abiit jam, & transvectum est tempus,
» quo posses videri concupisse [56] : con-
» fugiendum est ad Imperium. An excidit
» trucidatus Corbulo ? Splendidior origi-
» gine, quàm nos sumus, fateor : sed &
» Nero, nobilitate natalium, Vitellium
» anteibat. Satis clarus est apud timentem
» quisquis timetur. Et posse ab exercitu
» Principem fieri, sibi ipse Vitellius do-
» cumento, nullis stipendiis, nullâ mi-
» litari famâ, Galbæ odio provectus. Ne
» Othonem quidem ducis arte, aut exer-

» tôt qu'un honneur. Nous n'avons point » à lutter contre le génie perçant d'Au- » guste, l'expérience raffinée de Tibere, » les droits de prescription, trop bien » affermis de Caius, de Claude & de » Néron. Vous avez même respecté dans » Galba les images de ses ancêtres. Il y » auroit désormais de la lâcheté à laisser » l'Etat s'avilir & se perdre, quand même » cette honteuse léthargie feroit votre » sûreté. Mais il y a long-tems qu'on ne » s'en tient plus contre vous à de simples » soupçons. Il ne vous reste d'asyle que » le trône. Auriez-vous oublié l'assassinat » de Corbulon ? Il étoit, je l'avoue, » d'une naissance plus illustre que nous ; » mais Néron surpassoit aussi Vitellius en » noblesse. D'ailleurs, on ne trouve que » trop grand celui qu'on redoute. Vitel- » lius sait bien par lui-même qu'une » armée peut faire un Empereur, lui » qui, sans services & sans renommée, » s'est élevé par la haine seule qu'on por- » toit à Galba. Ni son armée ni lui n'ont » eu la force ou l'adresse d'abbatre Othon. » Le désespoir seul l'a perdu. Son com- » pétiteur a déja sçu le faire regretter, » & placer parmi les grands Princes. Il » disperse présentement les légions, & » désarme les cohortes, pour répandre

» citùs vi, sed præproperâ ipsius desperatione victum, jam desiderabilem & magnum Principem fecit. Quum interim spargit legiones, exarmat cohortes, nova quotidie bello semina ministrat. Si quid ardoris ac ferociæ miles habuit, popinis, & comessationibus, & principis imitatione, deteritur. Tibi e Judæa, & Syria, & Ægypto novem legiones integræ, nullâ acie exhaustæ, non discordiâ corruptæ: sed firmatus usu miles, & belli domitor externi. Classium, alarum, cohortium robora; & fidissimi reges; & tua ante omnes experientia.

» LXXVII. Nobis nihil ultra arrogabo [57], quàm ne post Valentem ac Cæcinam numeremur. Ne tamen Mucianum socium spreveris, quia æmulum non experiris: me Vitellio antepono, te mihi. Tuæ domui triumphale nomen, duo juvenes, capax jam Imperii alter, & primis militiæ annis, apud Germanicos quoque exercitus cla-

» de tous côtés des sémences de guerre » contre lui-même. L'ivrognerie, la dé- » bauche & l'exemple du chef, achevent » d'ôter au soldat ce qu'il pouvoit avoir » de courage & d'ardeur. Vous au con- » traire, vous avez dans la Judée, la » Syrie & l'Egypte, neuf légions com- » plettes. Elles ne sont ni épuisées par la » guerre, ni corrompues par la discorde. » Vos soldats, victorieux de l'ennemi » de l'Etat, sont très-aguerris. Vous avez » des flottes, de la cavalerie, des co- » hortes auxiliaires, des Rois affectionnés » à vos intérêts, & par-dessus tout une » expérience consommée.

» LXXVII. Je ne dirai rien de ma per- » sonne, sinon qu'on ne me doit point » croire inférieur à Valens & à Cecina. » Mucien n'est point à dédaigner, quoi- » qu'il se contente du second rang. Je » vous céde le premier; mais je me pré- » fere à Vitellius. Votre maison est dé- » corée du triomphe : vous avez deux » fils; l'un est déja digne du trône, & » s'est fait un nom de ses premiers ex- » ploits dans les armées même de Ger-

» rus. Abſurdum fuerit, non cedere Im» perio ei, cujus filium adoptaturus eſ» ſem, ſi ipſe imperarem. Ceterùm in» ter nos non idem proſperarum adver» ſarumque rerum ordo erit. Nam ſi vin» cimus, honorem, quem dederis, ha» bebo : diſcrimen, ac pericula, ex æquo » patiemur : immo, ut melius eſt, tu hos » exercitus rege ; mihi bellum, & prœ» liorum incerta trade. Acriore hodie » diſciplinâ victi, quàm victores agunt : » hos ira, odium, ultionis cupiditas ad » virtutem accendit : illi per faſtidium, » & contumaciam hebeſcunt. Aperiet & » recludet contecta & tumeſcentia vic» tricium partium vulnera bellum ipſum. » Nec mihi major, in tua vigilantia, » parcimonia, ſapientia, fiducia eſt, » quàm in Vitellii torpore, inſcitia, ſæ» vitia. Sed & meliorem in bello cauſam, » quàm in pace habemus : nam qui deli» berant, deſciverunt »

LXXVIII. Poſt Muciani orationem ceteri audentiùs circumſiſtere, hortari,

» manie. Je l'adopterois, si j'avois l'Empire. Pourrois-je disputer l'Empire à son pere sans absurdité ? Au surplus le partage que nous faisons des risques est fort inégal. Ma part à la fortune sera celle que vous m'adjugerez ; celle aux périls nous sera commune ; ou plutôt laissez-moi les dangers de la guerre & des combats. Il est plus à propos que vous vous réserviez avec votre armée. Les vaincus sont aujourd'hui mieux disciplinés que leurs vainqueurs. La colere, la haine & la vengeance, animent les premiers : les autres n'ont que de l'entêtement & du dédain sans activité. La guerre suffit pour r'ouvrir & envenimer des plaies qui fermentent sourdement : j'attends beaucoup de votre vigilance, de votre économie & de votre sagesse, & plus encore de l'indolence, de l'impéritie & de la cruauté de Vitellius. D'ailleurs, la guerre ne peut nous être aussi dangereuse que la paix. Nous avons délibéré ; dès-lors nous sommes rebelles. »

LXXVIII. Les amis de Vespasien, enhardis par ce discours, se rangent au-

responsa vatum, & siderum motus referre. Nec erat intactus tali superstitione; ut qui mox, rerum dominus, Seleucum quemdam mathematicum, rectorem & præscium palam habuerit. Recursabant animo vetera omina: cupressus arbor in agris ejus, conspicua altitudine, repentè prociderat; ac posterâ die, eodem vestigio resurgens, procera & latior virebat: grande id, prosperumque, consensu haruspicum: & summa claritudo juveni admodum Vespasiano promissa. Sed primò triumphalia, & consulatus, & Judaicæ victoriæ decus, implesse fidem ominis videbantur: ut hæc adeptus est, portendi sibi imperium credebat. Est Judæam inter Syriamque Carmelus, ita vocant montem, deumque: [58] nec simulacrum deo, aut templum; sic tradidere majores: ara tantum & reverentia. Illic sacrificanti Vespasiano, quum spes occultas versaret animo, Basilides sacerdos, inspectis identidem extis. *Quidquid est*, inquit, *Vespasiane, quod paras, seu domum ex-*

tour de sa personne, & lui rappellent les réponses des Aruspices & les prédictions des Astrologues. Il avoit la foiblesse d'y croire. On le vit, étant Empereur, mener publiquement à sa suite un certain Seleucus, Mathématicien, qui régloit ses démarches & en prédisoit le succès. Il repasse en lui-même ce qu'on lui avoit annoncé dans sa jeunesse. Un ciprès d'une grandeur remarquable, dans une de ses terres, étoit tombé tout d'un coup, &, se relevant le lendemain, étoit devenu plus beau depuis cet accident : présage heureux & important, de l'accord unanime des Aruspices. Ils firent espérer à Vespasien fort jeune encore, la plus haute destinée. Les ornemens du triomphe, le Consulat & la victoire de Judée sembloient avoir rempli la prédiction. Mais alors Vespasien jugea que c'étoit l'Empire qu'on lui avoit promis. Entre la Syrie & la Judée est une montagne sur laquelle on révere un Dieu qui, en vertu d'une ancienne tradition, n'a ni statue ni temple; mais simplement un autel, sur lequel on l'invoque. La montagne & le Dieu se nomment *Carmel*. Tandis que Vespasien, intérieurement occupé de son projet, y offroit un sacrifice, le prêtre, nommé Basilides, après avoir considéré

ſtruere, ſeu prolatare agros, ſive ampliùs re ſervitia; datur tibi magna ſedes, ingentes termini, multùm hominum. Has ambages & ſtatim exceperat fama, & tunc aperiebat: nec quidquam magis in ore vulgi: crebriores apud ipſum ſermones; quantò ſperantibus plura dicuntur.

LXXIX. Haud dubiâ deſtinatione diſceſſere, Mucianus Antiochiam, Veſpaſianus Cæſaream: illa Syriæ, hæc Judææ caput eſt. Initium ferendi ad Veſpaſianum Imperii Alexandriæ cœptum, feſtinante Tiberio Alexandro, qui Kalendis Juliis ſacramento ejus legiones adegit. Iſque primus principatûs dies in poſterum celebratus, quamvis Judaicus exercitus quinto Nonas Julias apud ipſum juraſſet, eo ardore, ut ne Titus quidem filius exſpectaretur, Syria remeans, & conſiliorum inter Mucianum ac patrem nuncius. Cuncta impetu militum acta: non

les entrailles des victimes, lui dit : *ſoit que vous méditiez d'acquérir une maiſon, des terres ou des eſclaves, il vous eſt deſtiné une habitation immenſe, des poſſeſſions étendues, un grand nombre d'hommes.* La renommée avoit publié ſur le champ cet oracle ambigu. Elle l'expliquoit alors. Le peuple en faiſoit le ſujet ordinaire de ſes converſations. On en parloit encore plus ſouvent à Veſpaſien lui-même, parce qu'on aime à flatter ceux à qui l'on voit des eſpérances.

LXXIX. Veſpaſien & Mucien, bien décidés, retournerent, l'un à Céſarée, l'autre à Antioche, capitales de leurs gouvernemens. Le premier endroit où l'on déféra l'Empire à Veſpaſien, fut Alexandrie. Tibere Alexandre ſe hâta de l'y faire reconnoître par ſes légions aux Calendes de Juillet. Ce jour fut célébré dans la ſuite comme le premier de ſon avénement, quoique l'armée de Judée ait prêté le ſerment entre ſes propres mains, le cinq avant les Nones de Juillet, avec tant d'ardeur, qu'elle n'attendit pas même le retour prochain de Titus, que Veſpaſien avoit renvoyé en Syrie, pour ſe concerter avec Mucien. L'impétuoſité du ſoldat termina le tout avant qu'on ſe fût diſpoſé pour une aſſemblée, & qu'on eût réuni les légions.

paratâ concione, non conjunctis legionibus.

LXXX Dum quæritur tempus, locusque, quodque in re tali difficillimum est, prima vox; dum animo spes, timor, ratio, casus obversantur; egressum cubiculo Vespasianum, pauci milites, solito adsistentes ordine, ut legatum salutaturi, Imperatorem salutavere. Tum ceteri accurrere, Cæsarem, & Augustum, & omnia principatûs vocabula cumulare. Mens a metu ad fortunam transierat. In ipso nihil tumidum, arrogans, aut in rebus novis novum fuit. Ut primùm tantæ vicissitudinis [59]obfusam oculis caliginem disjecit, militariter locutus; læta omnia, & adfluentia excepit: namque id ipsum opperiens Mucianus, alacrem militem in verba Vespasiani adegit. Tum Antiochensium theatrum ingressus, ubi illis consultare mos est, concurrentes, & in adulationem effusos adloquitur; satis decorus etiam Græca facundiâ, omniumque quæ diceret, atque ageret, arte

LXXX. Tandis qu'on délibere ſur le lieu, le moment, & principalement ſur la premiere démarche, toujours la plus difficile ; qu'on peſe les craintes, les eſpérances, les motifs & les riſques, un petit nombre de ſoldats, rangés le matin, ſuivant l'uſage, dans l'anti-chambre pour ſaluer le Général, le ſaluerent Empereur. Les autres accourent, le nomment Céſar, Auguſte, accumulent ſur lui tous les titres de la dignité Impériale. Son ame étoit paſſée de la crainte à la confiance en ſa fortune. Sans arrogance, ſans enflure, il ſe montra tel qu'il avoit toujours été. Si-tôt qu'il eut diſſipé le nuage que ce changement ſoudain formoit ſur ſes yeux, il parla militairement, & fut accueilli par de vives acclamations, préſages d'un heureux ſuccès. Mucien n'attendoit que cette nouvelle : il le fit reconnoître par ſon armée, tranſportée de joie. Il ſe rendit enſuite au théâtre d'Antioche, où le peuple tient ſes aſſemblées. On accourt, on prodigue la flatterie. Mucien, éloquent même en grec, & poſſédant d'ailleurs l'art de donner de la dignité à toutes ſes actions & ſes paroles, harangua. Il fit une vive impreſſion ſur

quadam oſtentator. Nihil æquè provinciam exercitumque accendit, quàm quòd adſeverabat Mucianus, *ſtatuiſſe Vitellium ut Germanicas legiones in Syriam, ad militiam opulentam quietamque, transferret; contrà Syriacis legionibus Germanica hiberna, cœlo ac laboribus dura, mutarentur.* Quippe & provinciales ſueto militum contubernio gaudebant, plerique neceſſitudinibus & propinquitatibus mixti; & militibus, vetuſtate ſtipendiorum, nota & familiaria caſtra in modum penatium diligebantur.

LXXXI. Ante Idus Julias Syria omnis in eodem ſacramento fuit. Acceſſere cum regno, Sohemus, haud ſpernendis viribus, Antiochus, vetuſtis opibus ingens, & inſervientium regum ditiſſimus: mox per occultos ſuorum nuncios excitus ab urbe Agrippa, ignaro adhuc Vitellio, celeri navigatione properaverat: nec minore animo regina Berenice partes juvabat, florens ætate formâque, & ſeni quoque Veſpaſiano magnificentia munerum

les

les habitans & les ſoldats, principalement lorſqu'il les aſſura que *Vitellius*, *dans le deſſein de procurer du repos & des richeſſes aux armées de Germanie, les vouloit tranſporter en Syrie, & qu'il feroit eſſuyer aux légions de Syrie le déſagrément du ſervice & du climat en Germanie.* Les habitans étoient attachés aux ſoldats par les liens de l'habitude : pluſieurs même par ceux du ſang ; & le ſoldat aimoit comme ſes propres foyers & ſa patrie, un pays où il ſervoit depuis ſi long-tems.

LXXXI. Veſpaſien fut reconnu dans toute la Syrie avant les Ides de Juillet. Sohemus, qui avoit d'excellentes troupes, Antiochus, qui tenoit de ſes ancêtres des biens immenſes, le plus opulent des Rois dépendans de l'Empire, lui ſoumirent leurs royaumes. Agrippa ſe rendit promptement par mer auprès de lui, étant parti de Rome ſur des avis ſecrets, avant que Vitellius ſe doutât de rien. La Reine Berenice n'étoit pas moins zélée pour ſon parti. Le vieil Empereur la voyoit auſſi de très-bon œil, non

grata. Quidquid provinciarum adluitur mari, Aſia atque Achaia tenus, quantumque introrſus in Pontum & Armenios pateſcit, juravere: ſed inermes legati regebant, nondum additis Cappadociæ legionibus. Conſilium de ſumma rerum Beryti habitum: illuc Mucianus, cum legatis tribuniſque, & ſplendidiſſimo quoque centurionum ac militum, venit: & e Judaico exercitu lecta decora. Tantum ſimul peditum equitumque, & æmulantium inter ſe regum paratus, ſpeciem fortunæ principalis effecerant.

LXXXII. Prima belli cura, agere delectus; revocare veteranos: deſtinantur validæ civitates exercendis armorum officinis: apud Antiochenſes aurum argentumque ſignatur: eaque cuncta per idoneos miniſtros, ſuis quæque locis, feſtinabantur. Ipſe Veſpaſianus adire, hortari, bonos laude, ſegnes exemplo, incitare ſæpius, quàm coercere; vitia magis ami-

comme Titus, à cause de sa jeunesse ou de sa beauté, mais parce qu'elle lui faisoit de riches présens. Toutes les provinces maritimes, en y comprenant l'Asie & l'Achaïe, celles qui sont situées entre le Pont & les deux Arménies, lui jurerent obéissance. Mais les Lieutenans de ces provinces étoient sans armées. Il n'y avoit point alors de légions assignées à la Cappadoce. On tint un conseil général à Beryte. Mucien, les Lieutenans, les Tribuns, les plus riches des centurions & des soldats, l'élite de l'armée de Judée, s'y rendirent. Tant de cavalerie, d'infanterie, & la pompe des Rois, qui s'efforçoient à l'envi de se surpasser en magnificence, firent paroître le nouveau Prince avec un éclat convenable à la majesté de l'Empire.

LXXXII. Le premier soin fut de faire des levées & de rappeller les vétérans. On désigna les villes fortes où se fabriqueroient les armes. On fit battre des monnoies d'or & d'argent dans Antioche. On préposa par-tout des inspecteurs intelligens pour diriger & hâter les travaux. L'Empereur s'y transportoit lui-même : il encourageoit les uns par ses éloges, ranimoit les autres, moins par des réprimandes que par son propre exem-

corum, quàm virtutes dissimulans. Multos præfecturis & procurationibus, plerosque Senatorii ordinis honore percoluit, egregios viros, & mox summa adeptos: quibusdam fortuna pro virtutibus fuit. Donativum militi, neque Mucianus primâ concione, nisi modicè ostenderat; ne Vespasianus quidem plus civili bello obtulit, quàm alii in pace; egregiè firmus adversùs militarem largitionem: eòque exercitu meliore. Missi ad Parthum Armeniumque legati, provisumque, ne versis ad civile bellum legionibus, terga nudarentur. Titum instare Judææ, Vespasianum obtinere claustra Ægypti placuit: sufficere videbantur adversùs Vitellium, pars copiarum, & dux Mucianus & Vespasiani nomen, ac nihil arduum fatis. Ad omnes exercitûs legatosque scriptæ epistolæ, præceptumque, ut *prætorianos Vitellio infensos, reciperandæ militiæ præmio invitarent.*

ple. Il se dissimuloit plus volontiers les vices de ses amis que leurs vertus. Il nomma plusieurs d'entr'eux à des gouvernemens & à des administrations de provinces, & les éleva la plûpart au rang de Sénateurs. C'étoient des personnes d'élite, qui parvinrent depuis aux postes les plus éminens. Il y en eut aussi à qui la fortune tint lieu de mérite. Quant aux gratifications, Mucien, dans sa premiere harangue, n'en fit espérer que de légeres. Vespasien lui-même n'offroit pas, pour la guerre civile, au-delà de la solde ordinai : ; ferme dans le principe de faire agir le soldat par honneur plutôt que par intérêt. Il n'en fut que mieux servi. On envoya des Ambassadeurs aux Rois des Parthes & d'Arménie. On prit des précautions pour que les légions qu'on emmenoit ne laissassent pas les frontieres trop à découvert. Il fut réglé que Titus continueroit la guerre des Juifs, & que l'Empereur s'assureroit la possession des ports de l'Egypte. On jugea qu'il ne falloit contre Vitellius qu'*une partie des troupes, Mucien pour Général, le nom de Vespasien, & la destinée, à qui rien ne résiste*. On écrivit à toutes les armées & à tous les Lieutenans, avec ordre d'engager les Prétoriens, choqués contre Vi-

LXXXIII. Mucianus cum expedita manu, ſocium magis Imperii, quàm miniſtrum agens, non lento itinere, ne cunctari videretur, neque tamen properans, gliſcere famam ipſo ſpatio ſinebat: gnarus modicas vires ſibi, & majora credi de abſentibus. Sed legio ſexta, & tredecim vexillariorum millia, ingenti agmine ſequebantur. Claſſem e Ponto Byzantium adigi juſſerat; ambiguus conſilii [60], num omiſsâ Mœſiâ, Dyrrhachium pedite atque equite, ſimul longis navibus verſum in Italiam mare clauderet, tutâ pone tergum Achaiâ Aſiâque; quas inermes exponi Vitellio, ni præſidiis firmarentur; atque ipſum Vitellium in incerto fore, quam partem Italiæ protegeret, ſi ſibi Brundiſium Tarentumque, & Calabriæ Lucaniæque littora infeſtis claſſibus peterentur.

LXXXIV. Igitur navium, militum,

tellius, à reprendre les armes, en leur promettant de les rétablir dans leurs fonctions.

LXXXIII. Mucien, qui se comportoit plutôt en collegue de l'Empereur que comme son Général, se mit en marche à la tête d'un détachement armé à la légere; évitant également une lenteur qui eût marqué de l'irrésolution, & une promptitude qui ne laisseroit pas à sa renommée le tems de le précéder. Il savoit que ses forces étoient médiocres, & qu'un ennemi absent paroît plus redoutable. Après lui venoit un corps beaucoup plus nombreux, formé de la sixieme légion & de treize mille hommes d'élite. Il avoit ordonné à la flotte du Pont de passer à Bizance. Il hésitoit s'il ne valoit pas mieux laisser la Mésie pour aller à Dyrrachium avec son infanterie & sa cavalerie, tandis que sa flotte fermeroit le passage de la mer d'Italie. Par cette manœuvre il mettoit à couvert l'Asie & l'Achaïe, ce qui le dispensoit d'y laisser des troupes, & jettoit dans l'embarras le parti de Vitellius, qui auroit en même tems à garantir des insultes de la flotte, Brindes, Tarente, & toute la côte de la Lucanie & de la Calabre.

LXXXIV. Les vaisseaux à construire,

armorum paratu ſtrepere provinciæ. Sed nihil æquè fatigabat, quàm pecuniarum conquiſitio: *eos eſſe belli civilis nervos* dictitans Mucianus, non jus, aut verum in cognitionibus, ſed ſolam magnitudinem opum ſpectabat: paſſim delationes; & locupletiſſimus quiſque in prædam correpti: quæ gravia atque intoleranda, ſed neceſſitate armorum excuſata, etiam in pace manſere; ipſo Veſpaſiano, inter initia Imperii, ad obtinendas iniquitates haud perinde obſtinante: donec indulgentiâ fortunæ, & pravis magiſtris, didicit [61], auſuſque eſt. Propriis quoque opibus Mucianus bellum juvit, largus privatim, quod avidiùs de Repub. ſumeret. Ceteri conferendarum pecuniarum exemplum ſecuti; rariſſimus quiſque eamdem in reciperando licentiam habuerunt.

LXXXV. Adcelerata interim Veſpaſiani cœpta, Illyrici exercitûs ſtudio, tranſgreſſi in partes. Tertia legio exemplum ceteris Mœſiæ legionibus præbuit. Octava erat ac ſeptima Claudiana, im-

les soldats à lever, les armes à fabriquer, mirent toutes les provinces dans l'agitation ; mais les sommes nécessaires pour tant de préparatifs causoient bien plus de troubles. Mucien répétant sans cesse que *l'argent étoit le nerf de la guerre*, considéroit uniquement ce qu'on pouvoit payer, sans chercher si on le devoit. Délations de tous côtés ; confiscation du bien des riches. La conjoncture faisoit excuser ces maux. Ils durerent encore pendant la paix. Vespasien, au commencement de son regne, parut moins ardent à s'enrichir par des injustices. Mais corrompu par la fortune & par les leçons des courtisans, il y devint hardi & fort habile. Mucien engagea pour cette guerre une partie de ses fonds, avançant généreusement ce qu'il comptoit reprendre avec usure aux dépens de la République. Plusieurs riches particuliers donnerent leur argent à son exemple. Fort peu eurent la licence de le recouvrer comme lui.

LXXXV. Le zèle de l'armée d'Illyrie pour le parti de Vespasien, qu'elle venoit d'embrasser, hâta ses succès. La troisieme légion de Mésie donna l'exemple aux deux autres. C'étoient la huitieme & la septieme, Claudiana ; quoi-

butæ favore Othonis, quamvis prœlio non interfuiſſent. Aquileiam progreſſæ, proturbatis, qui de Othone nunciabant, laceratiſque vexillis, nomen Vitellii præferentibus, raptâ poſtremò pecuniâ, & inter ſe divisâ, hoſtiliter egerant. Unde metus, & ex metu conſilium: poſſe imputari Veſpaſiano, quæ apud Vitellium excuſanda erant. Ita tres Mœſicæ legiones per epiſtolas adliciebant Pannonicum exercitum, aut abnuenti vim parabant. In eo motu Aponius Saturninus, Mœſiæ rector, peſſimum facinus audet, miſſo centurione ad interficiendum Tertium Julianum, ſeptimæ legionis legatum, ob ſimultates, quibus cauſam partium prætendebat. Julianus, comperto diſcrimine, & gnaris locorum adſcitis, per avia Mœſiæ, ultra montem Hæmum profugit; nec deinde civili bello interfuit, per varias moras ſuſceptum ad Veſpaſianum iter trahens, & ex nunciis cunctabundus, aut properans.

LXXXVI. At in Pannonia tertiadeci-

qu'elles ne se fussent pas trouvées à la bataille de Bedriac, leur cœur étoit prévenu pour Othon. Elles s'avancent jusques dans Aquilée, se jettent sur ceux qui leur annoncent sa défaite ; déchirent les enseignes qui portent le nom de Vitellius ; pillent la caisse militaire, & se partagent l'argent. A tant d'hostilités succede la crainte, & la crainte leur suggere qu'elles peuvent se faire un mérite, auprès de Vespasien, de ce qui est un crime à l'égard de Vitellius, Ainsi les trois légions sollicitent, par lettres, l'armée de Pannonie de se joindre à elles, & se disposent à la combattre en cas de refus. Aponius Saturninus eut la bassesse de saisir ce moment de trouble pour venger une querelle particuliere, sous prétexte de la cause publique. Il expédia l'ordre à un centurion de tuer Tertius Julianus, lieutenant de la troisieme légion. Ce dernier en fut averti, prit des guides pour se sauver, à travers les terres, par-delà le Mont Hémus, & ne parut point dans cette guerre. Il avoit feint de vouloir joindre Vespasien ; mais il hâtoit ou différoit sa marche, suivant la diversité des nouvelles.

LXXXVI. En Pannonie, la treizieme

ma legio, ac septima Galbiana, dolorem iramque Bedriacensis pugnæ retinentes, haud cunctanter Vespasiano accessere, vi præcipua Primi Antonii. Is legibus nocens, & tempore Neronis falsi damnatus, inter alia belli mala, Senatorium ordinem reciperaverat. Præpositus a Galba septimæ legioni, scriptitasse Othoni credebatur, ducem se partibus offerens; a quo neglectus, in nullo Othoniani belli usu fuit: labantibus Vitellii rebus, Vespasianum secutus, grande momentum addidit, strenuus manu, sermone promptus, serendæ in alios invidiæ artifex, discordiis & seditionibus potens, raptor, largitor, pace pessimus, bello non spernendus. Juncti inde Mœsici ac Pannonici exercitus, Dalmaticum militem traxere, quamquam consularibus legatis nihil turbantibus. Titus Ampius Flavianus Pannoniam, Poppæus Silvanus Dalmatiam tenebant, divites senes. Sed procurator aderat Cornelius Fuscus, vigens ætate, claris natalibus: primâ juventâ, quietis

légion & la ſeptieme, Galbiana, outrées de leur défaite à Bedriac, ne balancerent point à ſe déclarer pour Veſpaſien, pouſſées ſur tout par Antoine. Cet Officier, déclaré juridiquement criminel, & condamné comme fauſſaire ſous Néron, avoit repris ſon rang de Sénateur par une des ſuites malheureuſes de la guerre. Etabli Lieutenant de la ſeptieme légion par Galba, on croit qu'il avoit ſouvent écrit à Othon pour l'engager à le mettre à la tête de ſon parti. Il en fut mépriſé & ne lui ſervit de rien. Prévoyant enſuite la chûte de Vitellius, il ſe tourna du côté de Veſpaſien. Brave, éloquent, poſſédant l'art d'envenimer les eſprits, dirigeant à ſon gré la diſcorde & les ſéditions, avide de rapines, prodigue par intérêt, citoyen déteſtable, excellent militaire, il contribua plus que tout autre au ſuccès du parti. La jonction des armées de Méſie & de Pannonie entraîna le ſoldat de Dalmatie, ſans que les Conſulaires qui gouvernoient ces provinces y euſſent influé. C'étoit T. Flavius pour la Pannonie & Pompeius Syllanus pour la Dalmatie, tous deux riches & vieux. Mais Cornelius Fuſcus, jeune homme de naiſſance, en étoit Intendant. L'amour du repos l'avoit d'abord fait renoncer à

cupidine, Senatorium ordinem exſuerat: idem pro Galba dux coloniæ ſuæ, eâque operâ procurationem adeptus, ſuſceptis Veſpaſiani partibus, acerrimam bello facem prætulit; non tam præmiis periculorum, quàm ipſis periculis lætus: pro certis, & olim partis, nova, ambigua, ancipitia malebat. Igitur movere & quatere, quidquid uſquam ægrum foret, adgrediuntur. Scriptæ in Britanniam ad quartadecimanos, in Hiſpaniam ad primanos epiſtolæ; quòd utraque legio pro Othone, adverſa Vitellio fuerat: ſparguntur per Gallias litteræ; momentoque temporis flagrabat ingens bellum, Illyricis exercitibus palam deſciſcentibus, ceteris fortunam ſecuturis.

LXXXVII. Dum hæc, per provincias, a Veſpaſiano ducibuſque partium geruntur; Vitellius contemptior in dies ſegniorque, ad omnes municipiorum villarumque amœnitates reſiſtens, gravi urbem agmine petebat. Sexaginta millia armatorum ſequebantur, licentiâ corrupta: ca-

ſon rang de Sénateur. Enſuite il engagea ſa colonie à ſe déclarer en faveur de Galba, qui, pour récompenſer ſon zèle, lui avoit donné cette Intendance. Il y alluma la guerre en embraſſant le parti de Veſpaſien, pour le plaiſir de braver le danger plutôt que par intérêt. Il préféroit la nouveauté, l'incertitude & les périls, à une fortune acquiſe depuis long-tems, & bien aſſurée. Antoine & lui s'étudient à faire éclore les ſémences de diviſion & de trouble par-tout où il s'en trouve. On écrit à la quatorzieme légion en Bretagne, à la premiere en Eſpagne; toutes deux avoient porté les armes pour Othon contre Vitellius. On fait courir des lettres dans les Gaules. Une guerre formidable s'enflamme en un inſtant. Les armées d'Illyrie étoient ouvertement déclarées: les autres attendoient l'événement.

LXXXVII. Pendant ces préparatifs de Veſpaſien & de ſes chefs, Vitellius, plus indolent & plus mépriſable de jour en jour, s'arrêtant pour goûter tous les plaiſirs que lui pouvoient procurer les villes & les campagnes, s'avançoit péſamment vers Rome. Il étoit ſuivi de ſoixante mille guerriers corrompus par la licence, d'un plus grand nombre de valets d'armée, gens plus dépravés que des eſclaves, &

lonum numerus amplior; procacissimis etiam inter servos lixarum ingeniis: tot legatorum amicorumque comitatus, inhabilis ad parendum, etiam si summâ modestiâ regeretur. Onerabant multitudinem obvii ex urbe Senatores equitesque: quidam metu, multi per adulationem, ceteri, ac paullatim omnes, ne, aliis proficiscentibus, ipsi remanerent. Aggregabantur e plebe, flagitiosa per obsequia Vitellio cogniti, scurræ, histriones, aurigæ, quibus ille amicitiarum dehonestamentis mirè gaudebat. Nec coloniæ modò, aut municipia, congestu copiarum, sed ipsi cultores, arvaque, maturis jam frugibus, ut hostile solum vastabantur.

LXXXVIII. Multæ & atroces inter se militum cædes, post seditionem Ticini cœptam: manente legionum auxiliorumque discordiâ, ubi adversùs paganos certandum foret, consensu. Sed plurima strages, ad septimum ab urbe lapidem: singulis ibi militibus Vitellius paratos cibos, ut gladiatoriam saginam [62],

d'une efcorte d'Officiers Généraux & de Courtifans, que le chef le plus zélé pour la difcipline n'auroit pu aftreindre à des loix. Les Sénateurs & les Chevaliers arrivant de Rome furchargeoient la marche. Tous s'y rendirent infenfiblement; quelques-uns par crainte; plufieurs par flatterie; le refte pour ne pas fe diftinguer. Une vile populace, des bouffons, des hiftrions, des conducteurs de char, tous de la connoiffance de Vitellius, qui recevoit baffement leurs hommages, s'y joignirent. Il fe plaifoit finguliérement à proftituer ainfi fon amitié. Pour entaffer des provifions, on ne dépouilla pas fimplement les colonies & les municipes, mais, comme en pays ennemi, le laboureur même, & les champs dont la récolte étoit déja mûre.

LXXXVIII. Combats fanglans & multipliés entre les foldats depuis le commencement de leur fédition à Pavie: haine toujours fubfiftante entre les légions & les auxiliaires: accord cependant pour combattre contre le payfan. Le plus grand carnage fe fit à fept milles de Rome. Vitellius y diftribuoit des viandes toutes apprêtées à chaque foldat, comme pour des gladiateurs qu'on voudroit engraif-

dividebat : & effusa plebes, totis se castris miscuerat. Incuriosos milites, vernaculâ, ut rebantur, urbanitate, quidam spoliavere, abscisis furtim balteis, *an accincti* [63] *forent*, rogitantes. Non tulit ludibrium insolens contumeliæ animus : inermem populum gladiis invasere : cæsus inter alios pater militis, quum filium comitaretur : deinde agnitus ; & vulgatâ cæde, temperatum ab innoxiis. In urbe tamen trepidatum, præcurrentibus passim militibus. Forum maximè petebant, cupidine visendi locum, in quo Gaba jacuisset. Nec minùs sævum spectaculum erant ipsi, tergis ferarum & ingentibus telis horrentes, quum turbam populi per inscitiam parum vitarent, aut, ubi lubrico viæ, vel occursu alicujus procidissent, ad jurgium, mox ad manus & ferrum transirent. Quin & tribuni præfectique cum terrore & armatorum catervis volitabant.

ſer. La populace s'étoit répandue dans tout le camp. Pluſieurs détacherent furtivement le baudrier de quelques ſoldats qui ne ſe défioient de rien, & leur demanderent enſuite *s'ils étoient dans l'état preſcrit par l'Ordonnance*. Ils avoient prétendu plaiſanter. La fierté du Germain, peu fait aux railleries, le prend pour une inſulte : il fond, l'épée à la main, ſur un peuple ſans armes. On tue entr'autres le pere d'un ſoldat tandis qu'il accompagne ſon fils. On le reconnoît. Le bruit de ce meurtre ſe divulgue, & fait épargner le ſang innocent. Mais une quantité de ſoldats, devançant la marche, cauſa du tumulte dans Rome. Ils alloient ſur-tout au Forum, pour voir l'endroit où l'on avoit aſſaſſiné Galba. Le ſpectacle qu'ils préſentoient eux-mêmes avec leurs peaux de bêtes féroces, & leurs énormes piques, n'étoit pas moins effrayant, à cauſe de leur promptitude à paſſer des injures aux coups, & à tirer l'épée ſi-tôt qu'ils avoient de la peine à ſe dégager de la foule, ou qu'ils ſe laiſſoient tomber, pour avoir heurté quelqu'un, ou gliſſé ſur le pavé. De plus, les Tribuns & les Préfets répandoient la terreur dans toutes les rues, en les parcourant, bride abbatue, à la tête de leurs eſcadrons en armes.

LXXXIX. Ipse Vitellius, a ponte Milvio, insigni equo, paludatus accinctusque, senatum & populum ante se agens, quominus, ut captam urbem ingrederetur, amicorum consilio deterritus, sumptâ prætextâ, & composito agmine, incessit. Quatuor legionum aquilæ per frontem, totidemque circà e legionibus aliis vexilla, mox duodecim alarum signa, & post peditum ordines, eques: dein quatuor & triginta cohortes, ut nomina gentium, aut species armorum forent, discretæ. Ante aquilam præfecti castrorum Tribunique, & primi centurionum, candidâ veste: ceteri juxta suam quisque centuriam, armis, donisque fulgentes. Et militum phaleræ, torquesque splendebant: decora facies, & non Vitellio Principe dignus exercitus. Sic Capitolium ingressus, atque ibi matrem amplexus, Augustæ nomine honoravit.

XC. Posterâ die, tamquam apud alterius civitatis, senatum populumque, magnificam orationem de semetipso promp-

LXXXIX. Vitellius lui-même, montant un superbe cheval à son arrivée au pont Milvius, & vêtu en guerrier, chassoit devant lui le peuple & le Sénat, & alloit faire son entrée dans Rome, comme dans une ville prise d'assaut. Ses amis l'avertirent de quitter ses armes & de ranger ses troupes. A la tête de la marche, quatre aigles de légions; à côté autant d'étendarts de quatre autres légions; ensuite douze drapeaux de cavalerie. L'infanterie défila, puis la cavalerie. Venoient après trente-quatre cohortes rangées de maniere qu'on distinguoit les noms des nations & leurs armes. Les Tribuns, les Préfets du camp & les principaux Centurions, vêtus de blanc, précédoient leurs aigles. Les autres marchoient à la tête de leurs compagnies. On voyoit briller les armes, les caparaçons, les colliers, toutes les marques de distinctions que chacun avoit méritées; spectacle intéressant: armée digne d'un autre chef. L'Empereur entra dans cet ordre au Capitole, embrassa sa mere, & la décora du nom d'Augusta.

XC. Il prononça le lendemain une harangue toute à la louange de sa tempérance & de son activité, comme s'il eût

ſit, induſtriam temperantiamque [64] ſuam laudibus attollens; conſciis flagitiorum ipſis qui aderant, omnique Italiâ, per quam ſomno & luxu pudendus inceſſerat. Vulgus tamen, vacuum curis, & ſine falſi verique diſcrimine ſolitas adulationes edoctum, clamore & vocibus adſtrepebat: abnuentique nomen Auguſti, expreſſere ut aſſumeret, tam fruſtra, quàm recuſaverat.

XCI. Apud civitatem cuncta interpretantem, funeſti ominis loco acceptum eſt, quòd maximum pontificatum adeptus [65] Vitellius, de cærimoniis publicis xv. Kal. Aug. edixiſſet, antiquitus infauſto die Cremerenſi Allienſique cladibus: adeo omnis humani divinique juris expers, pari libertorum amicorumque ſocordiâ, velut inter temulentos agebat. Sed comitia conſulum cum candidatis civiliter celebrans, omnem infimæ plebis rumorem, in theatro ut ſpectator, in circo ut fautor affectavit: quæ, grata ſanè & popularia, ſi a virtutibus profici

parlé devant un autre peuple & un autre Sénat ; tandis qu'il avoit à ses côtés les complices de ses débauches, & pour témoins de sa gourmandise & de sa nonchalance, tout ce qu'il y avoit d'hommes dans la partie de l'Italie qu'il venoit de traverser. Mais la populace, stylée à répéter les mêmes acclamations, sans s'embarrasser si elles s'appliquent bien ou mal, lui applaudit. Elle insista tant, qu'il prit enfin le nom d'Auguste, titre vain, auquel il ne gagnoit pas plus en l'acceptant qu'il n'avoit perdu à le refuser.

XCI. Dans une ville, aux yeux de laquelle tout est présage, on regarda comme une augure funeste que Vitellius, devenu souverain Pontife, eût daté un édit sur le culte public du quinze avant les Calendes d'Août, jour depuis longtems doublement néfaste, à cause des batailles de Cremera & d'Allia. Mais Vitellius n'ayant pas la plus légere teinture des sciences divines ni humaines, s'en reposoit sur des affranchis & des ministres, qui s'endormoient eux-mêmes dans une sorte d'ivresse continuelle. Il se comporta en simple citoyen, avec les autres candidats, pour les comices consulaires, cherchant à gagner les suffrages de la vile populace, comme spectateur

cerentur, memoriâ vitæ prioris [66] indecora & vilia accipiebantur. Ventitabat in Senatum, etiam quum parvis de rebus patres consulerentur. Ac fortè Priscus Helvidius, prætor designatus, contra studium ejus censuerat. Commotus primò Vitellius, non tamen ultrà, *quàm Tribunos plebis in auxilium spretæ potestatis* advocavit. Mox mitigantibus amicis, qui altiorem iracundiam ejus verebantur, *nihil novi accidisse* respondit, *quòd duo Senatores in Repub. dissentirent: solitum se etiam Thraseæ contradicere.* Inrisere plerique impudentiam æmulationis: aliis id ipsum placebat, quòd neminem ex præpotentibus, sed Thraseam ad exemplar veræ gloriæ legisset.

XCII. Præposuerat prætorianis P. Sabinum, a præfectura cohortis, Julium Priscum, tum centurionem: Priscus Va-

au

au théâtre, & comme intéressé dans une faction au cirque; conduite populaire qui l'eût fait aimer, si elle avoit eu quelques vertus pour principe; mais comme elle rappelloit le souvenir de sa vie passée, elle ne servit qu'à le deshonorer & l'avilir. Il assistoit souvent au Sénat, lors même qu'on y traitoit les affaires les moins importantes. Priscus Helvidius, désigné Préteur, avoit un jour combattu son avis. Vitellius en fut d'abord choqué; mais il se contenta *d'appeller les Tribuns à l'appui de son autorité méprisée.* Ses amis, craignant qu'il n'eût dans le cœur plus de colere qu'il n'en faisoit paroître, s'efforçoient de le calmer. *Est-ce la premiere fois*, leur dit-il, *que deux Sénateurs se sont trouvés d'avis différens sur une affaire publique? N'ai-je pas moi-même souvent contredit Trasea?* Le plus grand nombre ne put s'empêcher de rire de l'effronterie du parallele. Plusieurs cependant lui sçurent gré de ce qu'il avoit mieux aimé citer Trasea comme un modele de la véritable gloire, que quelque homme factieux & puissant.

XCII. P. Sabinus, Préfet d'une cohorte, & Julius Priscus, simple Centurion, devinrent Préfets du Prétoire: le premier, par la protection de Valens;

lentis, Sabinus Cæcinæ, gratiâ pollebant. Inter discordes, Vitellio nihil auctoritatis: munia imperii Cæcina ac Valens obibant; olim anxii odiis, quæ, bello & castris malè dissimulata, pravitas amicorum, & fecunda gignendis inimicitiis civitas auxerat, dum ambitu, comitatu, & immensis salutantium agminibus contendunt comparanturque; variis in hunc aut illum Vitellii inclinationibus. Nec umquam satis fida potentia, ubi nimia est. Simul ipsum Vitellium, subitis offensis aut intempestivis blanditiis mutabilem, contemnebant metuebantque. Nec eò segniùs invaserant domos, hortos, opesque imperii, quum flebilis & egens nobilium turba, quos ipsos liberosque patriæ Galba reddiderat, nullâ Principis misericordiâ juvarentur. Gratum primoribus civitatis, etiam plebes approbavit, quòd reversis ab exsilio jura libertorum [67] concessisset: quamquam id omni modo servilia ingenia corrumpebant, abditis pecuniis per occultos, aut ambitiosos

le ſecond, par celle de Cecina. Vitellius reſtoit ſans autorité entre deux Généraux en méſintelligence; car ils s'accordoient à ne lui laiſſer que le nom d'Empereur, & en faiſoient toutes les fonctions. Leur haine, que le camp & la préſence de l'ennemi avoient eu peine à leur faire diſſimuler, croiſſoit de jour en jour par le ſoin d'amis perfides, dans une ville où chaque pas fait éclore une nouvelle ſémence de diſcorde. Comme ils ſe diſputoient à qui auroit une cour plus brillante & plus nombreuſe, on leur faiſoit ſentir alternativement les variations de leur crédit, qui hauſſoit ou baiſſoit, ſuivant les démonſtrations de l'Empereur. Tout pouvoir exceſſif tend à ſa ruine. Vitellius même étoit pour eux un ſujet de terreur autant que de mépris, à cauſe de ſes emportemens ſoudains & de ſes careſſes déplacées. Ils n'en avoient pas été moins ardens à envahir les palais, les jardins & les richeſſes de l'Empire; tandis qu'une foule de nobles, rendus avec leurs enfans à la patrie par Galba, en proie aux larmes & à l'indigence, ne recevoient pas le moindre ſoulagement de la compaſſion du Prince. Il s'étoit attiré les applaudiſſemens des grands & du peuple même, en rétabliſſant ceux qui étoient revenus

ſinus : & quidam in domum Cæſaris tranſgreſſi, atque ipſis dominis potentiores.

XCIII. Sed miles, plenis caſtris, & redundante multitudine, in porticibus aut delubris, & urbe totâ vagus, non principia noſcere, non ſervare vigilias, neque labore firmari : per inlecebras urbis, & inhoneſta dictu, corpus otio, animum libidinibus imminuebant. Poſtremò, ne ſalutis quidem cura : infamibus Vaticani locis magna pars tetendit; unde crebræ in vulgus mortes. Et adjacente Tiberi, Germanorum Gallorumque obnoxia morbis corpora fluminis aviditas [68], & æſtûs impatientia labefecit. Inſuper confuſus, pravitate vel ambitu, ordo militiæ. Sedecim prætoriæ, quatuor urbanæ cohortes ſcribebantur, quîs ſin-

d'exil dans leurs droits de patronage. Mais l'ame basse des affranchis usoit de mille artifices pour leur enlever cette ressource. Leurs biens dénaturés ou ne paroissoient plus, ou se trouvoient entre les mains de gens trop puissans. Quelques-uns même de ces affranchis passerent dans la maison de l'Empereur, où ils jouirent de plus de crédit que n'en avoient jamais eu leurs patrons.

XCIII. Le camp se trouvant trop étroit, une multitude de soldats se répandit sous les portiques, dans les temples & de tous les côtés de la ville. Plus de lieu de ralliement pour eux ; plus de gardes à monter ; plus de ces exercices qui fortifient le soldat. Leurs corps s'appésantirent par l'oisiveté. Les amorces d'une ville voluptueuse, & des excès que je n'ose nommer, éteignirent la vigueur de leur ame. On ne veilla pas même sur leur santé. Une grande partie campa dans les endroits les plus mal-sains du Vatican. De-là des maladies épidémiques & des morts fréquentes. La proximité du Tibre fut encore une source d'affoiblissement pour les Gaulois & les Germains, dont le tempérament est sujet à se déranger par les chaleurs & par les remedes qu'ils y prétendent apporter. De plus, la mal-

gula millia inessent. Plus in eo delectu Valens audebat, tamquam ipsum Cæcinam periculo exemisset: sanè adventu ejus partes convaluerant, & sinistrum lenti itineris rumorem prospero prœlio verterat: omnisque inferioris Germaniæ miles Valentem adsectabatur: unde primùm creditur Cæcinæ fides fluitasse.

XCIV. Ceterùm non ita ducibus indulsit Vitellius, ut non plus militi liceret. Sibi quisque militiam sumpsere: quamvis indignus, si ita maluerat, urbanæ militiæ adscribebatur: rursus bonis, remanere inter legionarios aut alares volentibus, permissum: nec deerant qui vellent, fessi morbis, & intemperiem cœli incusantes. Robora tamen legionibus alisque subtracta: convulsum castrorum decus, viginti millibus, e toto exercitu, permixtis magis, quàm electis,

adresse des chefs & les brigues des soldats, bouleverserent tout l'ordre de la milice. Il étoit question de former seize cohortes du Prétoire & quatre de la ville, de mille hommes chacune. Valens, à titre de libérateur de Cecina, eut plus de crédit que lui dans cette opération. Il est certain que le parti de Vitellius n'avoit pris le dessus qu'à l'arrivée de Valens. Si la lenteur de sa marche avoit causé des murmures, la victoire les avoit dissipés. Toute l'armée de la basse Germanie s'affectionnoit à lui. On croit que c'est ce qui fit naître à Cecina la premiere idée de trahir son parti.

XCIV. Au reste, les chefs n'étoient pas tellement les maîtres sous Vitellius, que les soldats ne le fussent encore plus. Chacun choisit le service qui lui plaisoit. Le défaut de mérite ne fut pas un motif d'exclusion pour la milice de la ville. On ne força pas les plus braves d'y entrer. Plusieurs même le refuserent à raison de leurs infirmités, disant qu'ils ne pouvoient se faire au climat. On laissa dans les légions & la cavalerie ceux qui voulurent y rester. Mais ces Corps furent affoiblis & dégradés, parce qu'on leur enlevoit les sujets les plus distingués, & le camp perdit son principal éclat, quoique

Concionante Vitellio, postulantur ad supplicium Asiaticus, & Flavius, & Rufinus, duces Galliarum, quòd pro Vindice bellassent. Nec coercebat ejusmodi voces Vitellius. Super insitam animo ignaviam, conscius sibi instare donativum, & deesse pecuniam, omnia alia militi largiebatur. Liberti principum, conferre pro numero mancipiorum, ut tributum, jussi. Ipse, solâ perdendi curâ, stabula aurigis exstruere: circum gladiatorum ferarumque spectaculis opplere: tamquam in summa abundantia, pecuniæ inludere.

XCV. Quin & natalem Vitellii diem, Cæcina ac Valens, editis totâ urbe vicatim gladiatoribus, celebravere, ingenti paratu, & ante illum diem insolito. Lætum fœdissimo cuique, apud bonos invidiæ fuit, quòd exstructis in campo Martio aris, inferias Neroni fecisset. Cæsæ publicè victimæ crematæque: facem Au-

les vingt mille hommes euſſent moins été choiſis que mêlangés au haſard. Tandis que l'Empereur haranguoit, on lui demanda le ſupplice d'Aſiaticus, de Rufinus & de Flavius, chefs des Gaulois, parce qu'ils avoient combattu pour Vindex. Vitellius étoit trop lâche pour réprimer ces cris. C'étoit d'ailleurs le tems de diſtribuer une gratification, & l'argent lui manquoit, raiſon pour ſouffrir tout du ſoldat. On obligea les affranchis des Céſars de payer une ſomme en façon de tribut, ſuivant le nombre de leurs eſclaves. Auſſi-tôt, ſans autre motif que celui de perdre, il conſtruit des manéges & des écuries pour les conducteurs de char. Il remplit le cirque de ſpectacles de gladiateurs & de bêtes féroces, & ſe joue de l'argent, comme s'il eût nagé dans l'opulence.

XCV. Valens même & Cecina firent pour le jour de ſa naiſſance des apprêts ſomptueux, & tels qu'on n'en avoit jajamais vus. Il ſe donna des combats de gladiateurs dans tous les quartiers de la ville. Vitellius enſuite mérita les applaudiſſemens des ſcélérats & la haine des gens de bien, en faiſant élever des autels aux mânes de Néron dans le champ de Mars. On immola des victimes: on offrit

gustales subdidere : quod sacerdotium, ut Romulus Tatio regi, ita Cæsar Tiberius Juliæ genti sacravit. Nondum quartus a victoria mensis, & libertus Vitellii Asiaticus, Polycletos, Patrobios, & vetera odiorum nomina æquabat. Nemo in illa aula probitate aut industriâ certavit : unum ad potentiam iter, prodigis epulis, & sumptu ganeâque satiare inexplebiles Vitellii libidines. Ipse abundè ratus, si præsentibus frueretur, nec in longius consultans, novies millies sestertium, paucissimis mensibus, intervertisse creditur. Magna & misera civitas, eodem anno Othonem Vitelliumque passa, inter Vinios, Fabios, Icelos, Asiaticos, variâ & pudendâ sorte agebat ; donec successere Mucianus, & Marcellus, & magis alii homines, quàm alii mores.

XCVI. Prima Vitellio tertiæ legionis defectio nunciatur, missis ab Aponio Sa-

des holocaustes, le feu fut allumé par les prêtres d'Auguste. Tibere les avoit fondés en honneur de la Maison des Jules, comme Romulus en avoit établi pour le Roi Tatius. Il n'y avoit pas quatre mois que Vitellius étoit vainqueur : déja son affranchi Asiaticus possédoit autant de richesses que les Patrobius, les Polyclete, & les autres dont les noms sont dévoués depuis long-tems à l'exécration publique. Personne dans cette cour n'essaya d'effacer ses concurrens par la probité ni par les talens. L'unique moyen de parvenir à la puissance étoit d'assouvir par les mets les plus rares & les plus somptueux, l'insatiable gourmandise du Prince. Satisfait de jouir de l'instant présent, & ne portant pas ses vues au-delà, on compte qu'il prodigua follement, en fort peu de mois, neuf millions de sesterces. Rome, cette grande & malheureuse ville, venoit de gémir sous un Othon & sous un Vitellius : elle avoit été honteusement asservie aux divers caprices des Vinius, des Valens, des Icelus, des Asiaticus, lorsqu'elle fut livrée la même année à Mucien & à Marcellus, c'est-à-dire à d'autres hommes, plutôt qu'à d'autres mœurs.

XCVI. Vitellius ne savoit encore rien de la révolte de l'Illyrie, lorsqu'Apo-

turnino epiſtolis, antequam is quoque Veſpaſiani partibus aggregaretur. Sed neque Aponius cuncta, ut trepidans re ſubitâ, perſcripſerat, & amici adulantes, molliùs interpretabantur: *unius legionis eam ſeditionem; ceteris exercitibus conſtare fidem.* In hunc modum etiam Vitellius apud milites diſſeruit, prætorianos nuper exauctoratos inſectatus, *a quibus falſos rumores diſpergi, nec ullum civilis belli metum*, adſeverabat, ſuppreſſo Veſpaſiani nomine, & vagis per urbem militibus, qui ſermones populi coercerent: id præcipuum alimentum famæ erat.

XCVII. Auxilia tamen e Germania, Britanniaque, & Hiſpaniis excivit, ſegniter, & neceſſitatem diſſimulans. Perinde legati provinciæque cunctabantur. Hordeonius Flaccus, ſuſpectis jam Batavis, anxius proprio bello: Vectius Bolanus, numquam ſatis quietâ Britanniâ; & uterque ambigui: neque ex Hiſpaniis properabatur, nullo tum ibi conſulari: trium legionum legati, pares jure, &, proſpe-

nius, avant que de s'y engager lui-même, lui manda le ſoulévement de la troiſieme légion. Le Conſulaire, dans ce trouble imprévu, n'expoſoit qu'une partie du mal. Les flatteurs le diminuoient encore; *c'étoit*, ſelon eux, *une ſédition dans une légion unique. Les autres armées reſtoient fidelles.* Vitellius en parla de la même maniere aux ſoldats. Après s'être emporté contre les Prétoriens nouvellement caſſés, *qui ſe plaiſoient*, diſoit-il, *à ſémer de faux bruits*, il aſſura qu'*il n'y avoit aucune guerre civile à craindre.* Il ne nomma pas Veſpaſien, & diſperſa des ſoldats dans tous les quartiers de la ville pour empêcher d'en parler. Rien ne contribua davantage à fortifier les bruits qui couroient.

XCVII. Il manda cependant en Germanie, en Bretagne & en Eſpagne qu'on lui envoyât des ſecours; mais ſans inſiſter, & diſſimulant le beſoin qu'il en avoit. Les Gouverneurs, en conſéquence, ne ſe hâtoient pas d'obéir. Hordeonius, à qui les Bataves étoient déja ſuſpects, craignoit une guerre pour lui-même: Vectius Bolanus gouvernoit une province toujours prête à ſe révolter: d'ailleurs l'un & l'autre balançoient entre Veſpaſien & Vitellius. Même lenteur en Eſ-

ris Vitellii rebus, certaturi ad obsequium; adversam ejus fortunam ex æquo detrectabant. In Africa legio cohortesque, delectæ a Clodio Macro, mox a Galba dimissæ, rursus jussu Vitellii militiam cepere: simul cetera juventus dabat impigre nomina: quippe integrum illic ac favorabilem proconsulatum Vitellius, famosum invisumque Vespasianus egerat: perinde socii de imperio utriusque conjectabant: sed experimentum contrà fuit.

XCVIII. Ac primò Valerius Festus, legatus, studia provincialium cum fide juvit: mox nutabat, palam epistolis edictisque Vitellium, occultis nunciis Vespasianum fovens, & hæc illave defensurus, prout invaluissent. Deprehensi cum litteris edictisque Vespasiani, per Rætiam & Gallias, militum & centurionum quidam, ad Vitellium missi, necantur: plures fefellere, fide amicorum, aut suomet astu

pagne ; cette province n'avoit point alors de Consulaire. Entre trois Lieutenans, égaux en autorité, c'eût été à qui auroit montré le plus de zèle pour Vitellius en cas de succès ; mais ils ne s'empressoient pas de partager ses disgraces. En Afrique, sur les ordres de l'Empereur, la légion & les cohortes levées autrefois par Macer, & cassées par Galba, reprirent les armes, & tous ceux qui étoient en âge de servir, se présenterent avec joie. Vitellius & Vespasien avoient été Proconsuls en cette province. Le premier s'étoit fait aimer par son désintéressement. On avoit haï & décrié le second. On en tiroit des conjectures sur le régne de l'un & de l'autre ; mais l'expérience les démentit.

XCVIII. Le Lieutenant Valerius Festus secondoit d'abord, de bonne foi, le zèle des Africains. Ensuite il s'ébranla. Il marquoit beaucoup d'empressement pour Vitellius dans ses lettres & ses ordonnances, & ménageoit le parti de Vespasien par des avis secrets, résolu de faire valoir l'un des deux auprès du vainqueur. Quelques uns des soldats & des centurions, chargés des lettres & des édits de Vespasien, furent arrêtés dans les Gaules & la Rhetie, & envoyés à

occultati. Ita Vitellii paratus noſcebantur, Veſpaſiani conſiliorum pleraque ignota, primùm ſocordiâ Vitellii; deinde Pannonicæ Alpes præſidiis inſeſſæ, nuncios retinebant: mare quoque eteſiarum flatu in orientem navigantibus ſecundum, inde adverſum erat.

XCIX. Tandem, inruptione hoſtium, atrocibus undique nunciis exterritus, Cæcinam ac Valentem expediri ad bellum jubet: præmiſſus Cæcina; Valentem e gravi corporis morbo tum primùm adſurgentem, infirmitas tardabat. Longè alia proficiſcentis ex urbe Germanici exercitûs ſpecies: non vigor corporibus, non ardor animis: lentum & rarum agmen, fluxa arma, ſegnes equi: impatiens ſolis, pulveris, tempeſtatum; quantumque hebes ad ſuſtinendum laborem miles, tantò ad diſcordias promptior. Accedebat huc Cæcinæ ambitio vetus, torpor recens, nimiâ fortunæ indulgentiâ ſoluti in

Vitellius, qui les fit mourir; mais les autres réussirent par leur adresse ou par la discrétion de leurs amis. Ainsi Vespasien savoit toutes les démarches de l'ennemi, & la plûpart des siennes demeuroient secretes. La nonchalance de Vitellius en fut d'abord cause. Ensuite les troupes qui gardoient l'entrée des Alpes Pannoniennes fermerent le passage de terre à ses émissaires, & les vents éthésiens celui de la mer, parce qu'ils sont contraires pour revenir d'Orient.

XCIX. Enfin Vitellius, effrayé de l'irruption de l'ennemi, & des nouvelles désespérantes qu'il reçoit de tous côtés, ordonne à Valens & à Cecina de se hâter de le défendre. Cecina partit le premier. Valens relevoit d'une grande maladie; sa foiblesse le retint. L'armée de Germanie, à sa sortie de Rome, étoit à peine reconnoissable : des corps sans vigueur, des ames abbatues, une marche languissante, des rangs presque vuides, des soldats à qui les armes pesent, des chevaux lourds & paresseux, des troupes qui ne savent endurer ni le soleil, ni la poussiere, ni les saisons, & d'autant plus promptes à se révolter, qu'elles ont moins de force pour supporter les travaux. L'ancienne condescendance du chef pour les

luxum: seu perfidiam meditato, infringere exercitûs virtutem inter artes erat. Credidere plerique, Flavii Sabini consiliis concussam Cæcinæ mentem, ministro sermonum Rubrio Gallo, rata apud Vespasianum fore pacta transitionis: simul odiorum invidiæque erga Fabium Valentem admonebatur, ut impar apud Vitellium, gratiam viresque apud novum principem pararet.

C. Cæcina complexu Vitellii multo cum honore digressus, partem equitum ad occupandam Cremonam præmisit: mox vexillarii quartædecimæ, & sextædecimæ legionum; dein quinta, & duodevicesima secutæ: postremo agmine unaetvicesima Rapax, & prima Italica incessere, cum vexillariis trium Britannicarum legionum, & electis auxiliis. Profecto Cæcinâ, scripsit Fabius Valens, exercitui, quem ipse ductaverat, ut in itinere

ſoldats, & l'engourdiſſement où venoient de le plonger les faveurs exceſſives de la fortune, en le corrompant par le luxe, augmentoient le déſordre. Peut-être même que méditant dès-lors ſa trahiſon, il entroit dans ſon plan d'amollir le courage de l'armée. On a cru que Flavius Sabinus l'avoit fort ébranlé en faveur de ſon frere par l'entremiſe de Rubrius Gallus, duquel Cecina avoit parole que Veſpaſien ratifieroit leurs conventions. On avoit auſſi mis en jeu ſa jalouſie & ſa haine contre Valens, en l'exhortant à chercher auprès d'un nouvel Empereur un crédit que ſon collegue lui enlevoit à la Cour de Vitellius.

C. Cecina reçut les embraſſemens de l'Empereur, qui l'accueillit avec diſtinction, & détacha une partie de la cavalerie pour s'aſſurer de Crémone. Enſuite les drapeaux de la quatorzieme légion & de la ſeizieme ſe mirent en marche. Ils furent ſuivis de la cinquieme & de la dix-huitieme. Enfin l'arriere-garde fut compoſée de la vingt-unieme, ſurnommée Rapax, de la premiere Italique, de trois légions de Bretagne, & de l'élite des auxiliaires. Valens, après le départ de Cecina, écrivit à l'armée qu'il avoit amenée en Italie de l'attendre, & qu'*il en*

opperiretur; ſic ſibi cum Cæcina conveniſſe: qui præſens, eòque validior, immutatum id conſilium finxit, ut ingruenti bello totâ mole occurreretur. Ita adcelerare legiones Cremonam, pars Hoſtiliam petere juſſæ: ipſe Ravennam devertit, prætexto claſſem adloquendi: mox Patavii ſecretum componendæ proditionis quæſitum. Namque Lucilius Baſſus, poſt præfecturam alæ, Ravennati ſimul ac Miſenenſi claſſibus a Vitellio præpoſitus, quòd non ſtatim præfecturam prætorii adeptus foret, iniquam iracundiam flagitioſâ perfidiâ ulciſcebatur: nec ſciri poteſt, traxeritne Cæcinam, an (quod evenit inter malos, ut & ſimiles ſint) eadem illos pravitas impulerit.

CI. Scriptores temporum, qui, potiente rerum Flaviâ domo, monumenta belli hujuſce compoſuerunt, curam pacis & amorem Reipub. corruptas in adulationem cauſas, tradidere. Nobis, ſuper inſitam levitatem, &, prodito Galbâ, vilem mox fidem, æmulatione etiam invi-

étoit convenu avec son collegue. Cecina feignit qu'on avoit renoncé à ce projet pour réunir toutes les forces contre l'ennemi. Comme il étoit présent, ses ordres prévalurent. Ainsi il fit hâter la marche d'une partie des légions vers Crémone, envoya les autres à Hostiglia, & se détourna du côté de Ravenne, sous prétexte de s'aboucher avec la flotte. Ensuite il alla sécrétement former son complot à Ticinum. Lucilius Bassus, Préfet d'une aîle de cavalerie, avoit reçu de Vitellius le commandement des flottes de Misenne & de Ravenne. Injustement courroucé de ce qu'on ne l'avoit pas fait sur le champ Préfet du Prétoire, il cherchoit à s'en venger par une trahison. On ne sait si ce fut lui qui entraîna Cecina. Deux méchans, sans s'être accordés, ont souvent projetté le même crime.

CI. Les mémoires publiés sous le régne des Flavius, attribuent la conduite de Cecina à son amour de la paix & du bien public; motifs inventés par la flatterie. Pour moi je crois qu'il n'en faut pas chercher d'autres causes que son inconstance naturelle, sa perfidie, dont il ne rougissoit plus, ayant déja trahi Galba, & sa jalousie. Il aima mieux perdre Vitellius,

diâque, ne ab aliis apud Vitellium anteiretur, pervertiſſe ipſum Vitellium videtur. Cæcina legiones adſecutus, centurionum militumque animos, obſtinatos pro Vitellio, variis artibus ſubruebat: Baſſo eadem molienti minor difficultas erat, lubricâ ad mutandam fidem claſſe, ob memoriam recentis pro Othone militiæ.

Finis ſecundi Libri.



que de ne pas tenir le premier rang auprès de lui. Quand il eut rejoint ſes légions, il recourut à toutes ſortes d'artifices pour corrompre les centurions & les ſoldats, toujours inébranlables dans leur fidélité. Baſſus éprouva moins d'obſtacles de la part de la flotte. Elle regrettoit Othon, pour lequel elle venoit de combattre.

Fin du ſecond Livre.



NOTES

SUR LE PREMIER LIVRE

DE L'HISTOIRE DE TACITE.

Ces Notes avoient été destinées à être mises au bas des pages auxquelles elles se rapportent ; mais il a paru plus essentïel que la traduction correspondît au texte latin, & nous n'avons pu concilier l'un avec l'autre.

Page 27. [1] octingentos.

Il y a sept cens vingt-trois ans depuis la fondation de Rome jusqu'à la bataille d'Actium, & huit cens vingt-deux jusqu'au second Consulat de Galba. Il est clair que Tacite a pu supprimer deux ou trois ans pour faire un nombre rond. Les Mss. & l'éditio Princeps portent *octingentos* en toutes lettres. Le sens paroît le demander. Ryckius, MM. Ernesti & Brotier prouvent qu'on doit lire ainsi, & que c'est l'Imprimeur de Rhenanus qui par mégarde avoit introduit DCC.

Ibid. [2] Res populi Romani.

Depuis Auguste, ce n'étoient plus *res populi Romani*

Romani, mais *res Augusti*, *Tiberii*, &c. *Principatus divi Nervæ*, *Imperium Trajani*.

Ibid. [3] Postquam bellatum.

Pour *debellatum*, de même que nous verrons ensuite *ad bellandum profecti*. La République n'avoit plus d'armées à elle, depuis la défaite de Brutus & de Cassius; mais le parti pouvoit renaître. La guerre ne fut vraiment terminée qu'à la bataille d'Actium.

Ibid. [4] Ut alienæ.

Le Romain n'étoit plus dans une République qui fût à lui; elle appartenoit aux Empereurs, qui se la transmettoient comme un bien héréditaire: *Unius familiæ quasi hereditas fuimus*. Chacun s'instruisoit des affaires de l'Etat, tant que son suffrage y fut compté pour quelque chose. Depuis qu'il eût fallu, pour jouir de la paix, laisser toute l'autorité dans les mains d'un seul homme, les secrets du ministere furent impénétrables au vulgaire. Il devint le jouet de tous les bruits semés par les esprits oisifs. D'ailleurs une Histoire fidelle sous un mauvais Prince, est un crime d'Etat.

Page 28. [5] Longius provectam.

Plus littéralement: *Je conviens que Vespasien m'a ouvert la carriére des honneurs; que Titus m'y a fait avancer, & que Domitien m'y a con-*

duit plus loin. Tacite reçut de Vespasien la questure & le rang de Sénateur ; de Titus, l'Edilité ; de Domitien, le Quindecimvirat & la Préture. Il ne parvint au comble des honneurs, qui étoit le Consulat, que sous Nerva.

Ibid. [6] Divi Nervæ.

Nerva étoit déja mort, puisqu'il est nommé *Divus*. Tacite étoit né avant l'an 816, & Nerva mourut en 851. Ainsi Tacite avoit au moins trente-cinq ans lorsqu'il écrivit cette Histoire.

Ibid. [7] Plenum variis casibus.

C'est ainsi que portent les anciennes éditions & quelques Mss. M. Ernesti lit *Opimum casibus.*

Page 30. [8] Britannia.

La Bretagne dont il est question ici & dans tout le reste de cette Histoire, est l'Angleterre.

Ibid. [9] Neronis ludibrio.

Ce peu de lignes contient l'abrégé de toute l'Histoire entreprise par Tacite jusqu'en 849. Les quatre Empereurs égorgés, sont Galba, Othon, Vitellius & Domitien. Quelques-uns comptent Pison à la place d'Othon, qui se tua lui-même. Les trois guerres civiles sont celles de Vindex, de Vitellius & de Vespasien. Plusieurs, au lieu de la guerre de Vindex, que Tacite ne fait qu'indiquer, & qui d'ailleurs pré-

céda le ſecond Conſulat de Galba, en mettent une de L. Antonius contre Domitien. Une guerre étrangere, où les Citoyens ſe mêlerent avec les barbares, fut celle de Civilis, dans laquelle des Légions Romaines s'engagèrent à ſervir l'Empire des Gaules. Enfin, le faux Néron eſt celui dont Suetone ne nous dit qu'un mot : *Le nom de Néron étoit ſi cher aux barbares, qu'un inconnu l'ayant pris dans ma jeuneſſe, vingt ans après la mort de ce Prince, ils le ſoutinrent de tout leur pouvoir, & ne le livrerent qu'à regret.* Le Mſſ. de l'Inſt. porte *ludibria.*

Ibid. [10] Urbes. Fecundiſſima.

Il y eut ſous le regne de Titus des villes englouties ailleurs que dans la Campanie. C'eſt ce qui m'a déterminé pour la ponctuation de Juſte Lipſe. Voici celle d'Erneſti. *Obrutæ Urbes, fecundiſſimâ Campaniæ orâ : & urbs, &c.*

Ibid. [11] Procurationes.

C'étoient des eſpèces d'Intendances, inventées par les Empereurs, pour reſtreindre le pouvoir des Pro-Conſuls. Le Pro-Conſul étoit l'homme de la République ; le *Procurateur*, celui du Prince.

Ibid. [12] Interiorem potentiam.

Potentia interior déſigne ceux qui entroient dans le conſeil ſecret du Prince, tels que Mecène ſous Auguſte, Salluſte ſous Tibere ; qui

ſans titre apparent, avoient plus de pouvoir que les Conſuls.

Ibid. [13] Agerent, verterent.

Cette leçon eſt autoriſée par d'anciennes éditions & des Mſſ. Ern. *Agerent, ferrent.*

Page 32. [14] Bona exempla.

On trouve une obſervation ſemblable dans les Annales, L. 16. Chap. 33 Tacite après avoir fait le récit de pluſieurs crimes, ajoute : *idem tamen dies* ET HONESTUM EXEMPLUM TULIT, *Caſſii Aſclepiodoti qui magnitudine opum præcipuus inter Bithynos, quo obſequio florentem Soranum celebraverat, labentem non deſeruit, exutusque fortunis omnibus, & in exilium actus.* Voilà *neceſſitas clari viri fortiter tolerata*, placée ailleurs par Tacite, parmi les bons exemples ; d'où il conclut : *æquitate Deûm erga bona malaque documenta* : *effet de l'attention des Dieux à temperer par de bons exemples la force des mauvais.* Je prie le lecteur de comparer avec ſoin ces deux paſſages. Ils me paroiſſent s'éclaircir mutuellement. Je ſuis convaincu qu'on ſera ſurpris que des hommes célebres, dont je reſpecte les lumieres, ayent vu un blaſphême horrible dans ces mots, *æquitate Deûm erga bona malaque documenta.* Il y auroit de la folie à s'en rapporter à moi, plûtôt qu'à ceux qui juſqu'à préſent ont traduit ou com-

menté Tacite; mais je demande qu'on s'en rapporte à Tacite lui-même.

Ibid, [15] Non eſſe curæ.

1°. J'avoue que je ne conçois rien au raiſonnement que preſque tous les Commentateurs prêtent à Tacite en cet endroit. *Les Dieux ont une fois puni Rome; par conſéquent, ils ne récompenſent jamais.*

2°. Il eſt faux que Tacite n'ait pas cru à la Providence. Il dit clairement dans le troiſieme Livre de l'Hiſtoire, que les Romains, ſans leurs crimes, n'auroient reçu des Dieux que des faveurs: *Propitiis, ſi per mores noſtros liceret, diis.* Dans le quatrieme Livre, il attribue à leur protection la victoire de Cerialis ſur les Germains. *Nec ſine ope divina mutatis repente animis, terga victores vertére.* Ailleurs il parle à l'égard de Veſpaſien de *cœli favor & inclinatio numinum.* Il n'avoit pas changé de ſentiment lorſqu'il compoſa ſes Annales. On y lit Livre XII, chap. 43, *quindecim dierum alimenta urbi non amplius ſuperfuiſſe conſtitit; MAGNAQUE DEUM BENIGNITATE & modeſtia hiemis rebus extremis ſubventum.* Ainſi outre qu'on fait déraiſonner Tacite, on lui prête un ſentiment contradictoire au ſien. S'il y a des reproches à lui faire, c'eſt plutôt d'avoir été quelquefois trop crédule.

3°. Suivant les régles de la Syntaxe, tant en

latin qu'en françois, ce qu'on appelle *présent de l'infinitif désigne un tems imparfait, lorsque cet infinitif est régi par un parfait.* Exemples : *Te* ERRARE *credidi. Je vis hier deux hommes se* BATTRE. Ainsi *approbatum est non* ESSE ne veut pas dire, *il fut prouvé qu'il n'est pas.* Encore moins, qu'*il n'est jamais* : mais qu'*il n'étoit pas alors dans l'intention des Dieux de nous récompenser, mais de nous punir.* L'importance de cette Note m'en fera pardonner la longueur. Quoique la Divinité n'ait pas besoin du suffrage de Tacite, tout Homme de Lettres ne doit-il pas voir avec plaisir qu'il en a pensé sensément à cet égard ?

Page 34. [16] Pars populi integra.

Id est, dit Juste-Lipse, *sincera atque lasciviâ temporum non corrupta.* Peut-être pourroit-on entendre par ces mots : *quæ integram libertatem servaverat*, par opposition à la partie *quæ erat magnis domibus annexa.*

Ibid. [17] Per dedecus Neronis.

Néron s'étoit emparé des biens des Grands de Rome, pour les prodiguer en superfluités, qui n'enrichissoient que des Gladiateurs, des Comédiens, des joueurs de flûte, & autres gens encore plus méprisables.

Ibid. [18] Miles urbanus longo, &c.

Il y en avoit de deux sortes : Les Prétoriens

qui compoſoient la garde de l'Empereur, & les Soldats du Guet qui formoient celle de la Ville. Il eſt principalement queſtion ici des Prétoriens. C'étoient eux qui avoient abandonné Néron.

Page 38. [19] Formidoloſus.

Je préſume qu'avant que de lire cette hiſtoire, on aura jetté un coup d'œil ſur l'Introduction qui la précede : c'eſt pourquoi je me diſpenſe d'en rien citer.

Il ſe fit un tremblement de terre, accompagné de bruits ſourds, ſemblables à des mugiſſements, au moment où l'Empereur entra dans ſon Palais ; ſuivant le rapport de Suetone. Ce qui redoubla la terreur dans l'eſprit de ce Peuple ſuperſtitieux.

Page 42. [20] Tributi levamento.

Galba l'avoit exemptée d'un quart des impôts.

Page 44. [21] Id ſatis videbatur.

D'autres liſent *fatis*. La différence eſt trop légere pour en juger ſur les Mſſ, & les deux ſens me paroiſſent également dans le goût de Tacite. *Vitellius y fut envoyé : ainſi l'ordonnoient les deſtinées.*

Page 48. [22] Ejusdem nationis.

Tibere Alexandre étoit Juif, de race ſacerdotale, & neveu de Philon, connu par le récit de ſa députation vers Caius. Voyant que ſa Nation

ſe perdoit par ſa diſcorde & ſes fureurs, il quitta le culte de ſes peres, pour ſervir les Dieux des Romains, ou plutôt ſon ambition.

Page 52. [23] In T. Vinium diverterant.

C'eſt ainſi qu'on lit dans les Mſſ. & je ne vois pas de néceſſité d'y rien changer. Texte d'Erneſti. *Etiam in T. Vinii odium.*

Page 58. [24] *Lege curiata.*

Un Citoyen Romain ne pouvoit changer ſon état ſans la permiſſion du peuple. Les Prêtres examinoient ſi les cauſes de l'adoption étoient légitimes, & le peuple, aſſemblé par curies, la ratifioit.

Page 60. [25] *Retinebis.*

Tacite met *Retinebis eâdem conſtantiâ*, & non *retinere tentabis*. En effet les Princes ont rarement intérêt de tromper leurs courtiſans. Ils agiſſent envers eux avec aſſez de liberté, de bonne foi & même d'amitié. Mais il n'en eſt pas ainſi des courtiſans à leur égard. Cependant j'avoue que j'ai contre moi la plûpart des Commentateurs & des Traducteurs. Ils ont entendu le texte comme s'il y avoit *Ceteri imminuent tuam fidem*; & moi je ſous-entends *ſuam* au lieu de *tuam*. On choiſira.

Page 64. [26] Tanquam Principem faceret.

On lit *princeps* dans le Mſſ. de l'Inſt. ce qui change le ſens : *Galba conſervoit cet air de ma-*

jesté qui sied à un Prince. Les autres rampoient déja devant Pison.

Page 68. [27] Vir virum legeret.

C'étoit une maniere de former des troupes d'élite. Le premier se choisissoit un second : le second un autre, & ainsi de suite, jusqu'à ce que le nombre desiré fût complet.

Quatre lignes plus haut j'ai mis *vertantur* sur l'autorité du *Mss.* du Roi & de l'éditio princeps, au lieu de *vitarentur* qu'on lit dans M. Ernesti.

Page 70. [28] Medii ac plurimi.

M. Ernesti met *mediè*. J'ai cru devoir lire avec Freinshemius, *medii, id est, inter eos qui volebant, & eos qui noluerant.* Voici comme j'entends cette phrase. Tacite après avoir dit *favor patrum aderat*, explique de quelle maniere chacun témoignoit cette faveur, *Multi, voluntate. Qui noluerant, effusius.* Enfin *medii ac plurimi, obvio obsequio.* Est-il à croire que des hommes qui fondoient leurs espérances sur l'élévation de Pison, *privatas spes agitantes*, lui fissent leur cour d'un air indifférent, *mediè ?*

Page 72. [29] Inde repeti unde.

On lit ainsi dans de bonnes éditions. Ernesti *inde repeti ubi.*

Page 82. [30] Tesserarium.

Le Tesseraire étoit un soldat chargé de noti-

fier à ſa compagnie le mot du guet (*teſſera*) qu'il avoit reçu du Tribun.

Ibid. [31] Optionem.

L'Option étoit une eſpece de Sergent.

Page 84. [32] Timuiſſent.

Suetone y joint une autre conſidération. La cohorte en faction auprès de l'Empereur étoit la même qui avoit vu tuer Caius, & qui avoit abandonné Néron. Elle craignit qu'un troiſieme attentat de ſa part n'excitât l'indignation publique.

Page 86. [33] Miliarium aureum.

Il y avoit des milles numérotés ſur les grands chemins d'Italie. Ils aboutiſſoient à une colonne poſée devant le temple de Saturne, appellée *Miliarium aureum.*

Ibid. [34] Rapiunt.

Cette marche criminelle d'Othon fut accompagnée de circonſtances mortifiantes. La litiere dans laquelle on le jetta étoit une litiere de femme. Il crioit le long de la route *je ſuis perdu*, & tous les paſſans l'entendirent. Les porteurs, excédés de fatigue, le laiſſerent à moitié chemin. Il voulut courir à pied, un de ſes ſouliers ſe rompit. Enfin les ſoldats le prirent ſur leurs épaules.

Page 94. [35] Nullo.... ſigna quàm.

Les Mſſ. ſont inintelligibles en cet endroit.

On lit dans M. Erneſti *nonnullo adhuc conſilio... ſigna quod poſtea, &c.* J'ai ſuivi l'édition de Delatour. J'aimerois cependant mieux *more* que *fortè*, ſuivant la correction de Freinshemius ; *prépare ſes drapeaux par habitude & ſans deſſein prémédité.*

Page 96. [36] Diu nutavere.

Suetone dit qu'ils volerent au ſecours de Galba ; mais que s'étant égarés en chemin, ils arriverent trop tard. Il eſt ſingulier que dans cette circonſtance critique, il ne ſoit fait aucune mention de la légion que Galba avoit amenée d'Eſpagne.

Page 106. [37] Jacere oſcula.

Il y avoit pluſieurs manieres d'applaudir ; comme de ſe lever, de porter les deux mains à la bouche, de les avancer vers ceux à qui on vouloit faire honneur, ce qu'on appelloit adorare *ou* baſia jactare. Mém. de l'Acad. des Belles-Lettres, tome I, p. 116. On y peut ajouter *jacere oſcula*, qui eſt la même choſe.

Page 108. [38] *Victoriam.*

Galba avoit fait la guerre avec ſuccès en Germanie : il avoit reçu les ornemens du triomphe pour ſes exploits en Afrique. On ne doit point prendre à la lettre les reproches que Tacite met dans la bouche d'un ennemi.

Page 112. [39] *Signum meum acceperit.*

Ce ſignal fut, je crois, de faire arracher d'une enſeigne l'image de Galba. Dès-lors toute la cohorte abandonna ſon Empereur.

Page 120. [40] Sempronium Denſum.

Ce brave Officier y fut tué. Plutarque & Xiphilin diſent que ce fut en défendant Galba, ce qui peut ſe concilier avec le récit de Tacite. Sempronius vola peut-être au ſecours de l'Empereur après la retraite de Piſôn. Il n'avoit aucune obligation particuliere ni à l'un ni à l'autre, & ne conſidéra que ſon honneur & ſon devoir dans cette généreuſe défenſe.

Page 122. [41] Imagine triſti.

Othon fut ſi troublé dans ſon ſommeil pendant la nuit qui ſuivit cet attentat, qu'il ne ceſſa de pouſſer des gémiſſemens, & ſe jetta hors de ſon lit, s'imaginant être pourſuivi par les mânes de Galba. Il offrit une multitude de ſacrifices pour les appaiſer. Au lieu de cette joie qu'on ſe flatte de goûter après avoir obtenu ce qu'on a vivement deſiré, on l'entendit répéter ſouvent un proverbe grec qui reviendroit fort bien à celui-ci : *qu'allois-je faire en cette galere*, ſi le nôtre n'étoit pas du genre comique. τί γάϱ μοι καὶ μακϱοῖς αὐλοῖς;

Ibid. [42] In poſterum ultionem.

Voici je crois la conſtruction de cette phraſe,

tradito Principibus more ultionem in posterum esse munimentum ad præsens.

Page 130. [43] Principiis.

Principia, dans les camps Romains étoit l'endroit où se déposoient les aigles, especes de divinités.

Page 138. [44] Ad decus.

Les Mss. du Roi & de l'Inst. portent *ad dedecus*. Cette pensée ne me paroît pas éloignée de la maniere de Tacite. Certaines superfluités font le deshonneur d'une armée.

Page 142. [45] Integre mutaverat.

Désintéressement d'autant plus louable dans Vitellius, que l'argent lui manquoit. Il avoit été contraint, en partant de Rome pour son gouvernement, d'engager sa maison, & jusqu'aux boucles d'oreille de sa mere.

Page 166. [45.] Cæsarem.

C'est pour cela que le nom de César ne se trouve pas sur les médailles de ce Prince. La superstition le lui fit cependant accepter quelques jours avant sa mort. Il crut qu'un nouveau nom lui procureroit une nouvelle destinée.

Page 170. [46] Duodevicesimam.

De bonnes éditions portent *cohortes XVIII*, dix-huit cohortes. C'est beaucoup ; mais une seule est bien peu. Nous verrons chap. 74, qu'Othon envoya des Ambassadeurs au nom du Sé-

nat, vers les troupes campées dans Lyon. Auroit-il eu cette considération pour une cohorte unique ? On objecte que le parti de Vitellius n'a pas dû laisser dans Lyon tant de troupes nécessaires ailleurs. Mais qu'on me permette une observation. Lorsque les Romains avoient besoin de soldats, ils enlevoient quelquefois des quartiers d'hiver tout ce que les légions avoient de meilleur. Elles n'étoient plus composées alors que de vieillards & de gens infirmes, & conservoient cependant leur nom. De-là plusieurs légions sous le même numéro. On complettoit à loisir les unes & les autres. C'est ainsi que nous verrons les légions subsister en Germanie, *vacua legionum nomina*, quoique presque tous les soldats qui les composoient eussent été conduits à Rome. Il en pouvoit être de même de ces dix-huit cohortes. Si on n'a pas soin de faire cette remarque, on sera souvent étonné en lisant les historiens Romains, de voir des troupes de même nom, & les mêmes en apparence, agir en deux endroits à la fois.

Ibid. [47] Uno amne discretis.

Lyon est à la droite du Rhône, Vienne à la gauche, cinq lieues plus bas. Le fleuve bornoit vraisemblablement leur territoire respectif.

Page 172. [48] Velamenta & infulas.

C'étoient des ornemens dont les Prêtres se re-

vêtoient pour fléchir les Dieux. On en couvroit auſſi les victimes. Les Supplians avoient coutume de les employer pour marquer leur entiere ſoumiſſion.

Page 176. [49] Quoſdam militum.

Ils portoient ſans doute la lettre de l'armée.

Page 180. [50] Alam ſyllanam.

Les différentes aîles de cavalerie prenoient, de même que nos régimens, des noms quelquefois de pays, *ala Taurina*, quelquefois de celui qui les avoit levées, *ala Scriboniana.* J'ignore quel Sylla avoit donné ſon nom à celle-ci. Il ne me paroît gueres croyable qu'un Corps formé ſous le vainqueur de Marius, ait ſubſiſté juſqu'au regne d'Othon. La milice Romaine avoit ſubi trop de changemens.

* *Page* 184. [51] Imputavit.

Comme je m'écarte beaucoup en cet endroit du ſens qu'on y donne communément, je ſoupçonne moi-même qne je pourrois avoir tort. Je me ſuis laiſſé entraîner par ce qui précede, croyant que le meilleur Commentaire de Tacite eſt Tacite lui-même : *petebatur titulus clementiæ e viro claro . . . . Celſus (vir clarus) imputavit exemplum, imputavit illum titulum. On vouloit un titre, Celſus eut le mérite de le fournir.* Je ne blâme cependant pas l'interprétation ordinaire. *Il fit valoir ſa conſtance à*

Othon, comme un gage de ce que lui-même il devoit se promettre. Trad. de M. Guerin. p. 110. Il paroît même que Plutarque expliquoit ainsi ce passage.

Ibid. [52] Adhiberet.

Le texte est fort suspect en cet endroit. Je vais citer les deux MSS. que j'ai sous les yeux, afin qu'on voie si on en pourra tirer un meilleur parti. Celui du Roi, *sed hostes metuere conciliationes adhibens.* Celui de l'Inst. *Sed ne hostes metueret consulationes adhibens.* Juste-Lipse lit: *sed ne hostis metu reconciliationi se adhiberet*, *pour qu'on ne dît pas qu'il lui pardonnoit, parce qu'il craignoit l'ennemi.* Ryckius: *sed ne hostes metueret, conciliationes adhibens*, qui est presque la leçon du manuscrit de l'Inst. *cherchant à se faire des amis pour se mettre en état de mépriser ses ennemis.*

Page 186. [53] Primoribus.

Les MSS. du Roi & de l'Inst. portent *pro moribus.* Ce sens ne me paroît point absurde, & pourroît être de Tacite.

Ibid. [54] Defensus.

Tigellinus sentit que la reconnoissance ne suffisoit pas pour intéresser Vinius en sa faveur. Il lui faisoit, de tems en tems, des présens considérables.

Page 198. [55] Lingonibus.

Juste-Lipse remarque qu'il est singulier que la

Cité de Langres (d'ailleurs ennemie d'Othon) ſoit nommée ici entre deux nations Eſpagnoles. Il ſoupçonne quelque altération dans le texte ; mais les Mſſ. n'autoriſent point à le changer.

Page 220. [56] Parricidam.

Il étoit difficile à l'éloquence la plus déliée d'empêcher les Sénateurs de s'appercevoir qu'Othon méritoit encore mieux ces reproches.

Page 224. [57] Penuria alimentorum.

L'inondation avoit ſubmergé le marché au bled, & fait périr une quantité de proviſions.

Page 232. [58] Ancilium.

On les tiroit du temple de Mars le premier de Mars, & on ne les renfermoit qu'à la fin du mois. Il n'y en avoit proprement qu'un de ſacré. Il étoit tombé du ciel, diſoit-on, ſous Numa, pour guérir Rome de la peſte, & devoit cauſer la félicité de la ville où on le garderoit. On y en avoit joint pluſieurs autres entierement ſemblables, afin qu'il fût plus difficile de le dérober.

Ibid. [59] Sibi metuens.

Malgré cette précaution, il lui en auroit coûté la vie, s'il n'eût trouvé une puiſſante protectrice dans la perſonne de Galeria, femme de Vitellius, ſa parente.

Fin des Notes du premier Livre.

NOTES

SUR LE SECOND LIVRE

DE L'HISTOIRE DE TACITE.

Page 236. [1] Variâ ſorte.

VESPASIEN & TITUS firent le bonheur de Rome, & moururent tranquilles & regrettés. La tyrannie de Domitien cauſa l'extinction de ſa maiſon.

Ibid. [2] Juventam.

Titus étoit dans ſa vingt-huitieme année. La protection de Narciſſe, affranchi de Claude, dont Veſpaſien s'étoit ménagé les bonnes graces, l'avoit fait choiſir dans ſon enfance, pour être élevé avec Britannicus, fils de l'Empereur. Il eut les mêmes maîtres, & fut inſtruit avec autant de ſoins & moins de flatteries ſans doute, que ce Prince alors déſtiné à l'Empire.

Page 240. [3] Audentioribus ſpatiis.

Par une route plus hardie, mais plus courte. Tout le monde ſait qu'avant l'invention de la bouſſole, on n'oſoit preſque naviger que le long des côtes. Il falloit de la hardieſſe pour les perdre de vue.

Ibid. [4] Longum.

Il eſt juſte de ſe rappeller que les Romains liſoient ces digreſſions ſur leur culte avec des yeux différens des nôtres : l'attention que Tacite y donne en toute rencontre, le juſtifie à un tel point de l'irréligion dont on a oſé l'accuſer, qu'on auroit plutôt à le reprendre d'un excès contraire.

Ibid. [5] Scientiam artemque.

C'eſt-à-dire que Thamyras y établit la ſcience des Aruſpices, en inſtruiſant des perſonnes qui puſſent, après ſa mort, en pratiquer l'art. On avoit d'autant plus de ſoin de tenir cette ſcience ſecrete, qu'elle ne conſiſtoit qu'en fraudes & en inepties.

Page 242. [6] Ratio in obſcuro.

Il me paroît inutile de rechercher cette raiſon que Tacite n'a pas ſçu. Cependant celle qu'on en trouve dans St Clément d'Alexandrie, n'eſt pas ſans vraiſemblance. Il dit que comme cette ſtatue étoit de la plus haute antiquité, l'art des Sculpteurs ne s'étendoit pas alors au-delà. Ils laiſſoient à l'imagination le ſoin de retrancher le ſuperflu, ſous lequel la Déeſſe reſtoit enveloppée.

Ibid. [7] Solita.

Ces diſeurs de bonne aventure avoient un certain nombre de réponſes applicables à tout,

Les Anciens nous en ont conſervé quelques-unes.

Page 246. [8] Proviſuque.

Habile à diſpoſer & à tourner les affaires civiles. Je crois que *diſpoſitu* & *proviſu* ſe rapportent immédiatemrnt à *civilium rerum*. Veſpaſien avoit pour le moins autant d'habileté que Mucien dans les arrangemens & les précautions qu'exigeoient les affaires militaires, & toutes celles où il ne falloit ni inſinuation ni éloquence.

Page 260. [9] Padi ripas.

Cette armée ſe partagea dans la ſuite. Spurinna ſe jetta dans Plaiſance avec trois cohortes Prétoriennes, mille hommes d'élite & quelque peu de cavalerie : Annius Gallus, avec la premiere légion, vint joindre les troupes d'Othon à Bedriac, avant la bataille. Martius Macer commanda les gladiateurs & le reſte des troupes, dont il fit une armée d'obſervation, qui ſe tint ſur la rive gauche du Pô, tandis que l'ennemi étoit à la droite. C'eſt cette armée qui fut témoin de la défaite des gladiateurs dans l'île où ils avoient attaqué les Germains. S'étant révoltée contre Macer, elle fut commandée par Flavius Sabinus, déſigné Conſul ; (ce Sabinus n'étoit pas le frere de Veſpaſien) & Veſtricius Spurinna reçut ordre de ſortir de Plaiſance pour la rejoindre avec ſes cohortes. Elle fut la derniere

à ſe rendre à Vitellius. Cette remarque, tirée toute entiere de différens endroits de Tacite, me paroît obvier à bien des difficultés.

Page 260. [10] Famæque diſſimilis.

Juvenal reproche à Othon comme une choſe fort honteuſe, d'avoir porté un miroir à la guerre, & il faut remarquer que la milice Romaine étoit déja bien déchue de ſon auſtérité. Quelles étoient donc les mœurs de ces anciens vainqueurs de l'Univers? Quelle vie que celle de leurs ſoldats! Pour nourriture de la bouillie, ou plûtôt de la colle faite avec de la farine qu'on diſtribuoit tous les quinze jours: quatre-vingt livres à porter dans les marches, des retranchemens à creuſer & à paliſſader en arrivant; des guerres d'Aſie en Europe, d'Europe en Afrique. Pour délaſſement, des amphithéâtres, des aqueducs, des chauſſées à conſtruire, quelquefois des mines à creuſer. Mais ce ſoldat étoit citoyen Romain. Les plus grands de Rome briguoient ſon ſuffrage. La gloire de l'Etat étoit ſa gloire.

Page 266. [10 *bis.*] Acie ita inſtructa.

On peut conſulter la planche premiere: A marque la cavalerie des Vitelliens: B. leur infanterie: C. les frondeurs: D. les Prétoriens du parti d'Othon: E. ſa flotte; F. ſes Frondeurs.

Page 274. [11] Intentare.

Plusieurs étoient entrés la nuit dans la tente de Spurinna, en criant qu'ils vouloient avoir leur congé pour aller porter des plaintes à l'Empereur contre lui.

Page 278. [12] Braccas.

Il faut un mot nouveau pour chaque nouvelle forme d'habits, & la mode de chacun de ces mots tombe avec celle des vêtemens qui les désignent. C'est ce qui m'a déterminé à n'user que de noms génériques. Les uns veulent que *braccæ* soit un habit; d'autres un haut-de-chausse, dont on avoit formé le mot *braies*, & quelques-uns des guetres. Mais qu'importe? L'idée de Tacite est que Valens étoit vêtu comme les barbares en donnant audience à des Romains.

Page 280. [13] Vineas.

Les choses exprimées par ces mots, *pluteos*, *crates*, *vineas*, n'étoienr plus en usage, lorsque notre langue a pris une forme. Les termes de claies, de mantelets, de batteries, les désignent mal, & je m'en sers à regret.

Page 282. [14] Corruptum.

On ajoutoit que leur unique exploit étoit d'avoir massacré un vieillard sans armes. Ils en furent tellement outrés, qu'ils allerent se jetter aux pieds de Spurinna, le suppliant de les aider à se venger.

Page 290. [15] Duodecimum.

On peut voir la planche deuxieme. A, lieu nommé les Caſtors, où ſont embuſquées des troupes de Cecina. Sa cavalerie eſt en avant hors du bois; ſon camp par derriere.

B. les troupes de Marius & de Paulin. Un corps de leur cavalerie eſt en avant. Sur le côté ſe trouvent des vignes & un bois.

Page 296. [16] Parebant.

Il me ſemble que Tacite tombe dans une légere inadvertance. Il eſt dit ici que la défaite de Cecina rendit les ſoldats de Valens plus obéiſſans. Il dira plus bas *de adverſa Cecinæ pugna allatum, prope renovata ſeditio*. En tout cas c'eſt un tribut que cet homme de ſens paie bien rarement à l'humanité.

Page 300. [17] Deformis.

Méconnoiſſable. Peut-être parut-il avec l'habit d'eſclave, ſous lequel il avoit voulu ſe déguiſer.

Page 302. [18] Duplicatus.

Le nombre d'hommes en ce tems-là n'étoit plus fixe dans la légion ni dans les auxiliaires. On l'avoit porté preſque au double dans l'armée de Valens.

Page 304. [19] Initium belli.

Son parti avoit rallumé la guerre en ſe ſoulevant contre Galba; mais on ſavoit que Vitellius

n'avoit fait que ſe prêter en automate aux impulſions qu'on avoit voulu lui donner.

Page 308. [20] *Obumbrentur.*

Métaphore tirée du ſoleil, dont la lumiere, quoiqu'interceptée, ne s'altere point : au lieu que la lune perd véritablement ſa lumiere dans les éclipſes.

Page 312. [21] Othoniani.

Ce n'eſt pas l'armée de Bedriac. Elle étoit du même côté du Pô que Valens & Cecina. C'eſt l'armée d'obſervation dont j'ai déja parlé, commandée alors par Macer, parce que Gallus s'en étoit ſéparé avec la premiere légion, & que Spurinna n'y étoit pas encore revenu. Le plan de ce petit combat ſe trouve ſur la même planche que celui de Bedriac, planche troiſieme. Je ne ſuis pas certain que le pont de Cecina fût préciſément au confluent du Pô & de l'Adda ; mais, ſuivant le récit de Tacite, il ne pouvoit pas en être loin. A marque le camp de Macer. B celui de Cecina.

Page 320. [22] Ignaviâ principum.

La force de la vérité arrache à Tacite un aveu que ſes préjugés pour le ſuicide lui font preſque démentir ailleurs. Othon n'eut pas le courage de ſe livrer aux ſollicitudes néceſſaires pour relever ſon parti. Il aima mieux mourir promptement que de prendre une peine dont il ne voyoit pas le terme.

Page

Page 322. [23] Petebant.

Leur projet en faisant cette marche, s'il est vrai qu'ils eussent un projet fixe, étoit sans doute de se rapprocher de Macer, qui étoit au-delà du fleuve, & de mettre l'ennemi entre deux. Mais Valens & Cecina firent avancer leurs troupes à quatre mille, laissant les Belges dans l'ancien camp, pour s'opposer au passage des gladiateurs. Voyez la planche troisieme : A. est le camp de Macer : B. le premier camp de Cecina : C. le second.

Ibid. [24] Expeditus.

Si l'on doit prendre cette expression à la lettre, il faut que Valens & Cecina eussent eu la précaution de faire construire leur second camp par un détachement ; car la cavalerie de Vitellius fut culbutée dans ses propres fossés par la cavalerie d'Othon.

Page 324. [25] In castra.

Au second camp construit à la hâte pour y attendre l'ennemi ; il étoit, comme nous l'avons dit, à quatre milles du premier où Cecina se trouvoit alors.

Page 330. [26] Corporum viæ.

Il périt tant de part que d'autre quarante mille hommes dans cette journée. Plutarque assure avoir ouï dire à un vieux soldat, qu'étant retourné le soir, par curiosité, sur le champ de

bataille, il y vit plusieurs monceaux de corps entassés les uns sur les autres, à hauteur d'homme, & qu'il n'avoit pu trouver la cause de cet arrangement bisarre. Seroit-ce une espece nouvelle de retranchemens, inspirée alors par la grandeur du péril.

Ibid. [27] Annius Gallus.

Il n'avoit point assisté au combat, n'étant pas encore bien remis de sa chûte.

Page 332. [28] Prætorianus miles.

Plutarque dit cependant qu'ils avoient fui des premiers; mais cela n'est pas absolument contradictoire. Les plus lâches dans l'action sont souvent les plus hardis en paroles.

Page 334. [29] Paulisper retenti.

Plutarque nous apprend la cause de ce délai. L'armée de Vitellius s'étoit déja mise en marche lorsque les députés partirent. Elle apperçoit parmi eux Marius son vainqueur à la journée des castors, & veut le tuer. Il s'éleve une sédition. L'armée paroît devant le camp avant que les députés puissent y rentrer. Titien, se croyant trahi, exhorte le soldat à le défendre; mais tout fut pacifié par l'arrivée de Valens & de Cecina, qui avoient pris généreusement la défense de Marius.

Page 336. [30] Instinctu.

Ils suivirent cette impulsion en se déclarant pour Vespasien le plutôt qu'ils purent.

Page 342. [31] *Nimium meminiſſet.*

Cocceianus s'en ſouvint trop. Il oſa célébrer avec pompe l'aniverſaire de la naiſſance d'Othon ſous le regne de Domitien, qui le fit poignarder.

Page 344. [32] Luce primâ.

Il appella d'abord un de ſes eſclaves pour s'informer encore une fois ſi tous ſes amis étoient en sûreté. Il lui dit enſuite : *retire-toi promptement, de peur qu'on ne t'accuſe d'avoir eu part à ma mort.* Quel mêlange de force & de foibleſſe ! On ſeroit preſque tenté de croire, avec Tacite, que cette mort fut une eſpece de dévouement à la patrie. *Elle a paru glorieuſe aux Payens*, dit le ſage Tillemont ; *mais la vérité la condamnera toujours, ſans condamner le courage avec lequel il a mépriſé la mort & les douleurs, s'il eût été mieux employé.*

Ibid. [33] Manſurum.

Plutarque, qui le vit en paſſant à Berſello, rapporte qu'il étoit fort ſimple, ayant pour toute inſcription : A. MARC-OTHON. Vitellius dit lorſqu'on le lui montra, *voilà tout ce qu'il falloit pour un pareil homme.* Il ne prévoyoit pas que dans quelques mois on le jetteroit lui-même aux gémonies parmi les ſcélérats, & qu'on l'en tireroit pour le traîner avec un croc dans le Tibre.

Page 346. [34] Indecorum.

Elle étoit fille d'un chevalier Romain, & ſe nommoit Albia Terentia.

Ibid. [35] Inviſitata.

On étoit alors au printems, ſaiſon dans laquelle les oiſeaux retournent dans le Nord, d'où les avoient chaſſé les frimats. On remarque que quand l'hiver a été rigoureux, on en voit pluſieurs dans des pays où ils étoient inconnus.

Ibid. [36] Luco.

M. Erneſti lit *vico*, & rejette expreſſément *luco*, parce que, ſelon lui, *celeber* ne ſe dit ni d'un bois ſacré ni d'un bois prophane. *Celeber* ſignifie fréquenté : or un bois fort proche d'une grande ville doit être fréquenté pour la promenade s'il eſt prophane, & par dévotion s'il eſt ſacré. Il eſt plus commun de voir beaucoup d'hommes dans de tels bois, qu'un grand nombre d'oiſeaux dans un fauxbourg très-habité. Ce ſeroit introduire un ſecond miracle dans le récit de Tacite, qui témoigne aſſez de répugnance pour admettre le premier : *demere fidem non auſim.*

Page 350. [37] Patres conſcriptos.

Ce titre ne ſe donnoit qu'au Sénat entier. Les troupes & l'argent d'une petite ville municipale, contre le reſte de l'Empire, ne pouvoient ſervir qu'à rendre les Sénateurs plus odieux au parti d'Othon, & à mettre plus en évidence l'anéantiſſement du Sénat.

Ibid. [38] Per itinera.

Je ſoupçonne un peu de malice de la part de Tacite dans ce détail. N'auroit-il pas intention de faire voir qu'il ne reſtoit au Sénat qu'autant d'autorité qu'il en recevoit de la majeſté Impériale ? Tacite étoit lui-même Sénateur, mais il étoit courtiſan.

Page 352. [39] Diplomata.

Il y avoit des poſtes réglées dans tout l'Empire ; mais elles n'étoient que pour les affaires d'Etat. Il falloit un reſcrit (diploma) de l'Empereur ou des Proconſuls pour ſe faire donner des chevaux de poſte.

Page 354. [40] Ex more.

Ils commençoient à Rome le douze Avril, & duroient juſqu'au dix-neuf.

Ibid. [41] Galbæ imagines.

C'étoit faire aſſez mal-adroitement leur cour à Vitellius, puiſqu'il avoit commencé la révolte contre Galba ; mais on regardoit comme vengeur de ce Prince, celui qui venoit de vaincre ſon meurtrier.

Page 356. [42] Tolerabantur.

D'autres font rapporter *tantum* à *peditum*, ce qui forme un ſens différent.

Page 360. [43] Scipio.

Pollion, Scipion, ſont de grands noms pour de ſimples Préfets de cavalerie, qui étoient or-

dinairement des étrangers. Mais on sait que les affranchis & les cliens prenoient assez souvent les noms de leurs patrons.

Page 366. [43] *bis*. Exhausti.

Dion remarque que personne n'osoit entreprendre de nourrir Vitellius tout un jour. L'un l'invitoit à déjeûner, un autre à dîner, un troisieme à souper. Ensuite il alloit, par forme de supplément, prendre une collation chez un quatrieme. Comme son estomach n'étoit pas assez fort pour répondre à sa voracité, il le soulageoit par de fréquens vomitifs. Plusieurs de ses courtisans, qui voulurent faire de même, en moururent.

Page 368. [44] Contemptu ducis.

J'entends ceci comme s'il y avoit: *contemptu ducis erga laborem & virtutem*. Les soldats étoient déja trop corrompus pour mépriser Vitellius. La splendeur & la magnificence de sa Cour leur en imposoient. Ils se firent égorger pour lui dans un tems où ils n'avoient plus rien à en espérer. On n'en agit pas ainsi à l'égard d'un Prince qu'on méprise. Je ne blâme cependant pas ceux qui voudront entendre autrement ces deux mots. Je ne me flatte pas d'avoir toujours rencontré le meilleur sens.

Ibid. [45] Mathematici.

Il leur donnoit pour terme jusqu'aux Calendes

d'Octobre. Ils afficherent pendant la nuit dans Rome : *de par les Mathématiciens ; ordre à Vitellius de ſortir de ce monde d'aujourd'hui aux calendes d'Octobre ;* mais cette eſpece de prédiction n'étoit pas fondée ſur une démonſtration mathématique. Vitellius vécut au-dela du terme. Il eſt bien honteux pour l'eſprit humain que la ſcience la plus évidente & la moins ſuſceptible d'erreur (les mathématiques) ſe fût tellement alliée avec le charlataniſme le plus abſurde (l'aſtrologie judiciaire) qu'un même nom ſervît à Rome pour déſigner l'un & l'autre. Des génies capables d'éclairer les hommes devoient-ils s'amuſer à les ſéduire ?

Page 370. [46] Tantorum criminum.

Il eſt clair que Tacite ne croyoit pas Dolabella criminel , puiſqu'il attribue ſa mort à la cruauté de Vitellius & aux leçons de deſpotiſme , inſinuées par les courtiſans. Ces expreſſions *tantorum criminum* doivent donc s'entendre ironiquement : avoir ſollicité des gardes pour s'échapper d'une priſon dans laquelle on étoit injuſtement détenu : être revenu dans ſa patrie , dont on n'étoit banni par aucune loi, n'eſt pas matiere à repentir. Le vrai crime de Dolabella étoit ſa naiſſance & ſes richeſſes, qui en faiſoient un homme capable de figurer à la tête d'un parti. Vouloir en pareil cas ſe faire abſoudre juridique-

ment, c'est se rendre plus coupable. Il falloit montrer de la crainte & même de la bassesse. Dolabella s'en avisa trop tard.

Ibid. [47] In matrimonium.

Petronia, fille d'un Consulaire, fut d'abord mariée à Vitellius, qui après en avoir eu un fils, la répudia. Dolabella la prit alors. Il paroît qu'elle n'en eut pas d'enfans; car elle laissa par son testament tous ses biens au fils qu'elle avoit eu de Vitellius, à condition qu'il seroit émancipé.

Page 372. [48] Cæsaris libertus.

Ces affranchis de César étoient des especes de Receveurs du domaine, répandus dans les différentes provinces.

Page 378. [49] Invidiam bello.

La guerre de Civilis & des Gaules.

Page 386. [50] Insepultorum.

Comme ses courtisans ne pouvoient supporter l'odeur qui s'en exhaloit, Vitellius leur dit en riant : *le corps d'un ennemi mort ne sent jamais mauvais, sur-tout si c'étoit un citoyen.* En même tems il fit apporter du vin, en but & en fit boire à ceux qui l'accompagnoient.

Ibid. [51] Coartati.

Ce mot sembleroit signifier qu'on abrégea le tems du Consulat des autres; mais ce n'est pas l'intention de Tacite. Deux furent rayés, un fut différé. Vale ns, Cecina & Cecilius prirent

leur place. Ainſi Tacite a prétendu faire entendre que, *numerus deſignatorum ad pauciores redactus eſt.*

Page 388. [52] Martii Macri.

Il avoit perdu le commandement des troupes d'Othon, parce qu'on prétendoit qu'il ne le ſervoit pas avec aſſez de zèle. Il perdit le conſulat, parce qu'on l'accuſoit de l'avoir trop bien ſervi.

Ibid. [53] Scribonianum.

J'ignore quel eſt le Scribonianus que cet impoſteur prétendoit repréſenter. Je penche à croire que c'étoit le fils de ce Camille qui fut Empereur pendant cinq jours ſous le regne de Claude. Mais comment appartenoit-il à la Maiſon des Craſſus, & d'où vient eſt-il nommé Scribonianus Camerinus, au lieu de Camillus Scribonianus?

Page 394. [54] Scribonianum.

Furius Camillus Scribonianus, dont j'ai parlé dans la Note précédente, avoit écrit à Claude de quitter l'Empire, & ce foible Prince délibéroit déja s'il ſe rendroit à ſes menaces.

Ibid. [55] Volaginium.

Il ne profita pas de cette récompenſe, quoiqu'elle lui eût été accordée par Claude lui-même. Othon (pere de l'Empereur Othon) le fit mettre à mort en préſence de toute l'armée, penſant qu'il n'eſt permis, dans aucun cas, à un ſimple ſoldat d'attenter à la vie de ſon Général.

Ibid. [56] Concupiſſe.

Non modo potes videri concupiſſe, ſed manifeſtè concupiſti.

Page 98. [57] Arrogabo.

Je ne crois pas qu'il ſoit ici queſtion de ce que Mucien demande pour lui-même. Il en parlera plus bas *honorem quem dederis habebo.* Il s'agit d'expoſer les avantages de Veſpaſien. Vitellius a pour lui Valens & Cecina. Mucien penſe qu'on lui fera l'honneur de ne le pas croire inférieur à ces deux Généraux.

Page 402. [58] Deumque.

C'étoit originairement le vrai Dieu. Ce culte avoit dégénéré, puiſqu'on y offroit des victimes, & qu'on liſoit dans leurs entrailles. C'eſt vraiſemblablement un de ces hauts lieux ſi ſouvent proſcrits dans l'Ecriture.

Page 406. [59] Viciſſitudinis.

Les éditions portent *multitudinis*; mais Veſpaſien étoit-il homme à ſe troubler à cauſe de la multitude de ſes propres ſoldats, qui même n'étoient pas tous préſens : *non conjunctis legionibus.* D'autres liſent *mutationis.* Ce mot forme le même ſens que *viciſſitudinis*; mais il ſe rapproche moins des Mſſ.

Page 416. [60] Didicit.

Suetone en rapporte une preuve. Lorſqu'un homme commençoit à s'enrichir par ſes rapines

dans quelques emplois ſubalternes, Veſpaſien lui en donnoit ſucceſſivement de plus conſidérables, juſqu'à ce que ſes biens valuſſent la peine d'être confiſqués. Il le condamnoit alors.

Page 424. [62] Saginam.

On avoit ſoin d'engraiſſer ces malheureuſes victimes avant que de les faire paroître ſur l'arêne. Telles étoient les mœurs du peuple alors le plus policé de l'Univers. Les Romains blâmoient avec raiſon les Gaulois qui ſacrifioient des hommes à leurs Dieux ; & les Titus, les Trajan, les Antonin, ces Princes Philoſophes, en immoloient aux plaiſirs d'une vile populace. Le Chriſtianiſme ſeul abolit ces jeux cruels.

Page 426. [63] Accincti.

Il étoit défendu, ſous de grieves peines, aux ſoldats Romains de paroître ſans leurs baudriers.

Page 430. [64] Temperantiam.

Ce ridicule tombe plus ſur l'auteur de ſa harangue que ſur lui-même. Il avoit trop peu d'eſprit pour en compoſer une, ou pour ſentir les défauts de celles qu'on lui faiſoit. Comme il fut pris au dépourvu le jour qu'il parvint à l'Empire, il ne ſçut dire qu'un ſeul mot à l'aſſemblée. Le feu venoit de prendre à ſa cuiſine ; pluſieurs regardoient cet accident comme un préſage fâcheux. Il dit, & quelqu'un le lui ſouffla peut-être, *alluxit*, La lumiere vient d'éclater.

Ibid. [65] Pontificatum adeptus.

On obſerve dans les Mém. de Litterat. que Vitellius ne prit le titre de ſouverain Pontife qu'après la mort d'Othon, *parce que de quelque maniere qu'on eut été fait ſouverain Pontife, il ne pouvoit y en avoir qu'un ſeul.*

Page 432. [66] Vitæ prioris,

On l'avoit vu, ſous Néron, vêtu d'une eſpece de ſarrau, faire publiquement l'office de palfrenier, eſſuyant avec complaiſance les chevaux qui venoient de fournir leur courſe.

Page 434. [67] Jura libertorum.

Un des principaux droits du patron étoit de partager la ſucceſſion de ſes affranchis avec leurs enfans, & d'avoir la ſucceſſion entiere s'ils mouroient ſans enfans.

Page 436. [68] Fluminis aviditas.

Leur avidité pour le fleuve, en buvant trop d'eau, & ſe baignant trop long-tems, dans l'intention de remédier à la chaleur.

Fin du premier Volume.





